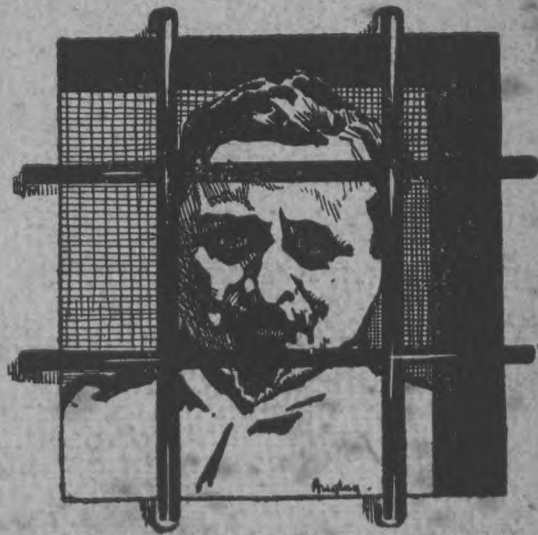


Gustave Hervé

# MES CRIMES



**Mes Crimes**

DU MÊME AUTEUR :

<i>Leur Patrie</i> , 1 volume, édition populaire.....	0 95
<i>Histoire de France (Pour les Grands)</i> , 1 volume, édition populaire.....	0 95
Édition de bibliothèque.....	3 »
<i>Histoire de France (Pour les Petits)</i> , 1 volume, édition populaire.....	0 75
<i>Instruction Civique</i> , 1 volume, édition populaire.....	0 95
<i>L'Internationalisme</i> , 1 volume.....	2 25

BROCHURES

<i>L'Antipatriotisme</i> .....	0 10
<i>Le Congrès de Stuttgart et l'Antipatrio- tisme</i> .....	0 10
<i>Le Désordre Social</i> .....	0 10
<i>Vers la Révolution</i> .....	0 10
<i>Le Remède Socialiste</i> .....	0 10

F 1 670  
GUSTAVE HERVÉ

❖ ❖  
**Mes Crimes**

ou

**Onze ans de prison  
pour délits de presse**



*Modeste contribution  
à l'histoire de la  
liberté de la presse  
sous la 3<sup>e</sup> République*



Éditions de la "Guerre Sociale"  
8, rue Saint-Joseph, 8 PARIS

## PRÉFACE

*Mes jeunes amis et collaborateurs de la Guerre Sociale, dont l'affection pour moi est une des grandes joies de ma vie de militant socialiste, sont venus me voir au parloir de la prison avec un gros dossier.*

*Ils l'ont déposé entre mes mains en me disant : « Ceci, c'est un nouveau livre de vous ! Ce sont vos crimes !*

*— Un nouveau livre de moi ? Mes crimes ?*

*— Parfaitement ! Nous en avons assez de vous voir ici. Voici près de deux ans que vous y êtes, sans compter les années que vous avez faites auparavant, et celles qui vous restent à tirer ! Vous avez attrapé onze ans de prison pour délits de presse. Ce n'est pas possible qu'il n'y ait pas un mouvement de révolte dans le public quand on saura exactement pourquoi on vous condamne à passer ainsi votre vie entre quatre murs.*

*« Alors, nous avons rassemblé tous les arti-*

cles de vous qui ont eu l'honneur de poursuites.

« Nous y avons joint vos déclarations aux assises, du moins celles qui ont été conservées : nous n'avons malheureusement pas vos déclarations aux jurys de l'Yonne.

« En tête nous avons placé votre fameux article du « Drapeau dans le fumier ».

— Mais il n'a jamais été poursuivi!

— N'importe! C'est pour lui que vous avez récolté vos onze ans de prison. En réalité, c'est lui qu'on condamne chaque fois qu'on vous traîne devant les juges.

« Nous avions l'intention de vous faire une surprise et de publier le livre à votre insu; mais, à la réflexion, nous avons trouvé qu'il valait mieux vous demander une préface pour que vous situiez chaque article à sa place et en son temps. Et vous seul pouvez le faire! Il nous faut votre préface! »

.....

Resté seul, j'ai parcouru les feuillets, rangés méthodiquement, et, j'ai revécu ma vie agitée de ces dix dernières années.

Mes amis ont raison.

Quelques mots d'explication ne sont pas superflus.

Les articles qu'on lira appartiennent à deux périodes bien tranchées.

Les premiers, ceux qui se rapportent à ma propagande dans l'Yonne, ont été écrits en 1901 et en 1903. En 1901, j'étais professeur agrégé d'histoire au lycée de Sens. J'avais trente ans. J'adorais mon métier. J'aimais l'Université, j'aimais surtout l'indépendance intellectuelle qu'elle laissait à ses maîtres. Professeurs cléricaux, professeurs socialistes y jouissaient d'une égale tolérance. Il y avait onze ans que j'étais dans l'Université, il y avait onze ans que tous mes supérieurs connaissaient l'ardeur de ma foi socialiste et aucun d'eux ne s'était jamais permis de me faire à ce sujet la moindre observation. Je ne demandais qu'à faire modestement ma carrière, sans bruit, sans aucune espèce d'ambition, indifférent comme la plupart des Universitaires aussi bien aux honneurs qu'à l'argent, sans aucune ambition électorale surtout, ayant toujours refusé d'être candidat, fût-ce au moindre siège de conseiller municipal.

Je ne faisais pas de politique en classe, m'efforçant de faire entendre sur les grandes questions controversées, honnêtement, aussi impartialement que je le pouvais, les sons de cloches les plus opposés, sans omettre naturellement le son de cloche laïque, démocratique et socia-

liste. Je me rattrapais ma classe finie. J'estimais qu'un professeur, en dehors de sa classe, est un citoyen libre, jouissant de tous les droits des autres citoyens. Après avoir instruit les fils de la bourgeoisie, je considérais non seulement comme un droit mais comme un devoir d'instruire les ouvriers et les paysans qui n'avaient pas eu les moyens d'user leurs fonds de cuottes sur les bancs des lycées jusqu'à vingt-et-un ans. L'Université populaire de Sens était l'une de mes chaires; le Travailleur Socialiste, organe de la Fédération socialiste de l'Yonne, était l'autre, avec son supplément, le Pioupiou de l'Yonne, qu'on distribuait aux conscrits du département au moment de leur départ à la caserne. Aussi bien dans le Travailleur que dans le Pioupiou, je poussais la discrétion jusqu'à écrire sous un pseudonyme, pour ne pas attirer d'histoires à mon administration. Il est vrai que ce pseudonyme c'était un « Sans-Patrie ». Mais quoi ! on était en 1901, au lendemain de l'affaire Dreyfus ! Toute l'Université venait d'être dreyfusarde. Moi aussi, naturellement, et avec quelle ardeur ! Nationalistes et cléricaux nous lançaient indistinctement à tous, les dreyfusards, comme une injure, l'épithète de « Sans-Patrie ». J'avais relevé l'injure et j'en avais fait un drapeau !

Le Sans-Patrie du Travailleur Socialiste et du Pioupiou de l'Yonne était un républicain socialiste et un blocard acharné. Tout en combattant déjà le patriotisme tel que l'entendaient les nationalistes, et même tout en répudiant le mot de patriote qu'ils galvaudaient et déshonoraient, il prêchait aux pioupiou de l'Yonne le patriotisme républicain tel qu'on l'entendait en 1792 et qui, pour lui, se confondait avec l'internationalisme socialiste d'aujourd'hui. On verra que l'article du Pioupiou de 1901 spécifie nettement le devoir de défendre la patrie républicaine en cas d'agression de l'étranger.

Je viens de relire cet article si pacifiste, si modéré, si patriote — au sens républicain et socialiste du mot — et, dix ans après, je me demande encore comment il s'est trouvé un ministre de la Guerre républicain — c'était pourtant le général André ! — assez stupide ou assez veule pour, affolé par les criaileries des cléricaux de l'Yonne, le déférer à la cour d'assises, m'obligeant ainsi moralement à sortir de mon anonymat ; un ministre de l'Instruction publique assez misérable — il est vrai que c'était Leygues ! — pour exiger ma révocation, après mon acquittement par la cour d'assises de l'Yonne ; des Conseils universi-

taires assez plats devant le gouvernement ou assez réactionnaires pour m'exécuter et renier en me frappant toute la glorieuse tradition libérale de l'Université !

Pour être complet et véridique, je dois ajouter qu'à la veille de comparaître pour la première fois devant la cour d'assises j'avais, aux prises avec la meute nationaliste et réactionnaire de l'Yonne, qui la première avait réclamé des poursuites contre moi, écrit l'article « L'anniversaire de Wagram », qui contient la fameuse phrase « du drapeau sur le fumier ». L'image est d'un atticisme douteux ; mais l'article en lui-même n'est qu'un article antibonapartiste : il a fallu toute l'habileté bien connue des cléricaux à truquer et à tronquer les textes, et toute la veulerie de la presse républicaine d'avant-garde — laquelle n'a pas osé rétablir la vérité en citant le texte intégral — pour que la légende que l'on sait ait pu se créer.

Nullement aigri par la mesure rigoureuse — à tout le moins disproportionnée avec le crime — qui à 30 ans me jetait sur le pavé, sans le sou, avec des diplômes péniblement acquis devenus subitement inutiles, je me bornai pour toute vengeance à parcourir une à une les 400 communes du département pour y exposer la conception pacifiste et socialiste du Piou-

piou de l'Yonne, aux applaudissements de tous nos paysans républicains, pardonnant au parti radical ma révocation en faveur de la belle œuvre de laïcité qu'il était en train d'achever.

Je fus de nouveau poursuivi et acquitté en 1903 pour un nouvel article du Pioupiou. Qu'on lise cet article. On verra qu'en 1903 comme en 1901 l'homme du drapeau dans le fumier est un bon socialiste, prêchant l'organisation de milices défensives, pacifiste et toujours patriote au sens républicain du mot.

J'aurais mauvaise grâce à ne pas reconnaître que tous les écrits qui suivent sont d'un autre ton, et d'une autre violence : ce sont des écrits de guerre sociale. A partir de 1906, ils ont d'ailleurs tous paru dans un journal qui porte le nom significatif de La Guerre Sociale. C'est entre l'article du Pioupiou de l'Yonne, acquitté fin 1903, et l'Affiche Rouge, condamnée en 1905, que la transformation s'est opérée. Quand je descends au fond de moi-même, et quand je constate combien sur toutes les questions importantes je sens et je pense en 1912 ce que je sentais et pensais en 1901, je me persuade que ce n'est pas moi qui ai changé mais les circonstances.

C'est entre 1904 et 1905 que la situation

politique et sociale s'est profondément modifiée en France : ce changement a eu pour cause la brusque rupture du bloc entre radicaux, socialistes et révolutionnaires, dont toutes les forces vives coalisées avaient permis, lors de l'Affaire Dreyfus, la victoire sur l'autre bloc des cléricaux, des nationalistes et des monarchistes.

Cette scission, je l'ai toujours considérée comme une catastrophe, aussi bien pour l'idée républicaine et démocratique que pour l'idée socialiste et révolutionnaire !

Certes, un jour ou l'autre, entre le parti radical, partisan de la « liberté du travail », de la « libre concurrence » et de la propriété individuelle des moyens de production, et le parti socialiste, partisan de l'organisation du travail, de la production sur les bases de la propriété commune, le divorce était à peu près fatal.

Mais il n'était désirable pour les deux partis qu'au moment où ils auraient épuisé la partie commune de leurs programmes.

Qui ne voit en effet que le programme maximum du Parti radical-socialiste, avec ses articles sur la nationalisation de la grande industrie se confond avec le programme minimum du Parti socialiste ?

Même en matière de politique extérieure, entre le pacifisme affiché par beaucoup de radicaux, l'anticolonialisme que ce parti avait professé dans l'opposition, d'une part, et d'autre part l'internationalisme pacifiste du socialisme, sa conception de milices nationales défensives empruntée au vieux programme des républicains, sous l'Empire, y a-t-il incompatibilité absolue ?

En 1905, le divorce n'était-il pas prématuré, et dangereux ?

N'était-il pas imprudent pour les deux partis de gauche de se tirer l'un sur l'autre, à un moment où l'un et l'autre étaient si faiblement organisés, en face d'une féodalité financière et industrielle si fortement concentrée dans ses trusts, armée de tant de moyens de séduction et de corruption et si puissante sur l'opinion publique par la prise que ses contrats de publicité lui donnent sur toute la grande presse d'information ?

A qui incombe la responsabilité de la rupture ?

Si abandonnant la plume du polémiste pour reprendre un moment celle de l'historien j'examine les pièces du procès, il me faut bien reconnaître que la rupture fut le fait non d'un des alliés, mais des deux.



*L'histoire impartiale sera sévère pour les radicaux.*

*Elle dira qu'après avoir dans l'opposition combattu l'expansion coloniale à main armée, ils ont, sitôt au pouvoir, entrepris le brigandage marocain, organisé ou couvert les massacres de Casablanca, violé les traités internationaux, conclu, pour pouvoir saisir la proie marocaine, l'alliance anglaise, si grosse de danger pour la paix européenne, mis la France à deux doigts de la guerre et aggravé les charges militaires et navales, se mettant par là-même dans l'impossibilité financière de procéder à des réformes sociales un peu hardies.*

*Elle dira qu'après avoir combattu dans l'opposition la féodalité financière, ils se sont vautrés à ses pieds, sitôt au pouvoir, acceptant des places lucratives dans ses Conseils d'administration ou de plantureux honoraires d'avocats, lui livrant en échange, un jour les forces hydrauliques, le lendemain de nouvelles richesses minières, le surlendemain étranglant la grève des cheminots à grand renfort d'illégalité et d'arbitraire et capitulant devant les compagnies de chemins de fer.*

*Elle dira enfin qu'après s'être servis des épaules ouvrières pour arriver au pouvoir, ils se sont retournés contre le peuple et qu'aux*

*premières impatiences populaires, ils ont lancé sur lui les dragons de Narbonne, de Villeneuve-Saint-Georges, emprisonné tout ce qui élevait la voix, usé et abusé des lois d'exception contre les anarchistes, appliqué l'interdiction de séjour pour faits de grève, décapité les grèves les plus légales par l'arrestation des comités de grèves, et poussé l'imitation de l'Empire jusqu'à soudoyer dans les rangs ouvriers non seulement des mouchards mais des agents provocateurs !*

*Du côté socialiste ou révolutionnaire, la rupture fut amenée par trois faits nouveaux : le Congrès socialiste international d'Amsterdam, l'allure violente imprimée à la C. G. T. par ses éléments révolutionnaires, le bruit fait autour de ce qu'on a appelé « l'hervéisme ».*

*Le Congrès d'Amsterdam est de 1904. C'est le congrès où la fraction guesdiste du socialisme français fit blâmer comme contraire à la sainte doctrine socialiste la politique du Bloc suivie jusque-là par la fraction jauressiste, au sein de laquelle je militais. Jules Guesde avait appelé à la rescousse la social-démocratie allemande, qui depuis a dans l'Allemagne du Sud pratiqué pour son compte la politique du bloc avec la bourgeoisie libérale ou radicale, et qui, aux récentes élections générales vient de la*

pratiquer même dans l'Allemagne du Nord. Jaurès céda, du bout des lèvres, par passion d'unité socialiste, par esprit de discipline, en affirmant bien haut que pour longtemps encore — ce qui est l'évidence — la politique du Bloc entre socialistes et radicaux s'imposerait. Mais la concession qu'il avait faite à la discipline socialiste fut interprétée par M. Clemenceau comme une capitulation sans condition devant le marxisme doctrinaire, et comme une déclaration de guerre au Parti radical. Elle fut la première cause de la désagrégation du bloc.

Vers le même temps, la C. G. T. récemment constituée, à qui ses éléments anarchistes insufflaient un bel esprit de révolte, jetait sa gourme, avec toute la fougue, toute la générosité, mais aussi avec tous les emportements et toute l'inexpérience de la jeunesse. Sa tactique d'action directe, quelques actes isolés de sabotage ou de chasse aux renards, démesurément grossis par la presse d'information et exploités par la presse politique, quelques formules violemment antimilitaristes claironnées avec éclat, quelques grèves de services publics affolèrent la bourgeoisie même républicaine : certain ouvriérisme brutal et grossier donna des craintes à pas mal d'intellectuels jusque-là sympa-

thiques aux idées socialistes ou anarchistes. La C. G. T. fit peur, il faut le dire, beaucoup trop tôt, c'est-à-dire avant d'être une force assez nombreuse, assez organisée, assez éduquée, pour pouvoir affronter la lutte ouverte à la fois contre la classe patronale et contre l'Etat capitaliste.

« L'hervéisme » a peut-être plus encore contribué à désagréger le Bloc. Dès 1904, il fut évident pour tous ceux qui suivaient attentivement les affaires du Maroc qu'il y avait une entente entre les gouvernements français et anglais contre le gouvernement allemand. Pour quiconque sait que l'antagonisme entre les classes capitalistes anglaise et allemande est la principale menace pour la paix européenne, l'entente cordiale anglo-française, avec sa pointe menaçante contre l'Allemagne, devenait un mortel sujet d'angoisses. L'alliance anglaise, c'était la guerre ! Ainsi, pendant que nos ouvriers, nos paysans, nos commerçants, nos penseurs et nos artistes travaillaient sans méfiance aux œuvres de vie, une bande de requins de la finance et de la politique, pour avoir le Maroc, ne reculait pas devant l'idée de déchaîner une grande guerre européenne !

Ce qu'on a appelé l'hervéisme n'est que la protestation brutale, violente, volontairement

blessante, contre les criminels qui, au nom du patriotisme, allaient le cœur léger décréter cet égorgement, et contre l'organisation sociale, contre la patrie capitaliste qui rendaient possibles une pareille horreur, une si monstrueuse imbécillité! Et ainsi l'hervéisme, malgré son inspiration socialiste, ses cris de révolte et ses conclusions révolutionnaires, n'est au fond que du pacifisme exaspéré.

Ah! vous voulez la guerre? Eh bien! s'il faut se battre, nous socialistes, nous aimons mieux faire la guerre à nos ennemis qu'à nos amis, et nos ennemis ce sont les capitalistes français qui veulent, pour arrondir rapidement leurs fortunes, nous mener à l'abattoir, et non les socialistes allemands qui sont en communion d'idées avec nous! La seule guerre qui ne soit pas une duperie pour nous, c'est la guerre sociale!

Ah! c'est au nom de votre patrie que vous trompez les malheureux? Mais vos patries, regardez donc ce que c'est! quelles abominables marâtres elles sont pour les pauvres, même celles qui arborent l'étiquette républicaine! Et vous voudriez que pour elles ils se fassent trouer la peau! S'ils risquent leur peau, ils la risqueront pour essayer de fonder de chaque côté du Rhin des patries qui ne soient plus

des marâtres, mais des mères pour tous leurs enfants! Dans les jambes de vos armées en marche nous vous jetterons la Révolution Sociale!

Ah! vous voulez abuser les pauvres gens ignorants par votre subtil distinguo entre les guerres offensives et les guerres défensives, afin de les faire marcher en tous les cas, au doigt et à l'œil, sûrs que vous êtes de leur faire prouver par votre grande presse que c'est le voisin qui est l'agresseur? Nous leur démontrerons, nous, aux déshérités, que quand une guerre éclate entre deux grandes puissances européennes on ne sait jamais au moment où il faudrait le savoir quel est l'agresseur véritable, et que leur devoir, leur intérêt est de s'opposer à toute guerre de nation à nation, quel qu'en soit le prétexte!

Tel est, en substance, tout l'hervéisme.

En le propageant avons-nous suffisamment mis en relief qu'en cas de guerre ce n'est pas seulement le peuple français que nous voulions soulever contre son gouvernement, mais aussi le peuple allemand? A-t-on suffisamment fait ressortir à l'opinion publique française que la social-démocratie allemande, qui nous avait accueillis fraîchement en 1907, à Stuttgart, quand nous étions venus lui poser la question:

« Que ferez-vous en cas de guerre ? », s'est depuis sensiblement amendée, qu'elle a, au cours de la crise de 1911, eu une plus belle attitude que nous, et su mieux que nous, grâce à sa puissante organisation, montrer les dents au kaiser et lui signifier qu'elle n'était pas décidée à aller à l'abattoir comme un troupeau de moutons ? Si nous ne l'avons pas fait suffisamment, c'est une faute grave. Car c'est là la principale justification de notre campagne.

Peut-être n'était-il pas indispensable de nous affubler de l'étiquette d'antipatriotes, alors que nous avions sous la main le mot suffisamment explicite d'internationalistes. La presse conservatrice nous traînait dans la boue au nom de la patrie, les avocats généraux requéraient contre nous des peines terribles au nom du patriotisme outragé. La tentation était trop forte de se déclarer antipatriotes, en manière de bravade, et pour réagir brutalement contre l'hystérie patriotique. L'emploi du mot « antipatriote » n'en est pas moins une erreur pédagogique. Le mot est fâcheux, dangereux. Il est trop facile à exploiter contre nous dans un pays où les républicains de 1792 et de 1793 — nos pères, que nous ne renions pas — se disaient des patriotes. Il est équivoque : il a l'air de signi-

fier que nous sommes contre la France, contre le groupement humain où le hasard de la naissance nous a placés, alors que si nous détestons, dans le passé comme dans le présent, la France des puissants et des oppresseurs, nous aimons la France des opprimés et des révoltés. Il est faux au point de vue socialiste : les socialistes ont une patrie : leur patrie c'est le socialisme international, c'est la République Sociale internationale de leurs rêves ; ils ont des compatriotes : les socialistes, les exploités, les opprimés, les révoltés du monde entier. Le mot antipatriote est exact en un certain sens, en ce sens relatif que nous détestons les patries actuelles, patries de privilège et d'iniquité ; il est faux au sens absolu puisque si nous réussissions à faire triompher chez nous une République sociale digne d'être défendue et vraiment supérieure aux patries voisines restées sous le joug capitaliste, nous serions ses défenseurs les plus ardents, et les plus enragés des patriotes.

Les outrances de langage ici avaient une excuse. Le danger de guerre était pressant. Il fallait agir vite, secouer brutalement l'opinion. Quand on n'a pas à sa disposition une presse à grand tirage, il faut bien procéder à la façon des peintres d'affiches, qui cherchent

leurs effets dans l'opposition des tons et l'exagération du trait. La méthode a ses inconvénients: pour les polémistes d'abord — c'est elle, et elle seule, beaucoup plus que les idées exprimées, qui me valut mes onze ans de prison —, pour l'idée ensuite, puisqu'elle éloigne les timides et se prête de la part d'adversaires mal informés ou de mauvaise foi, à de trop faciles déformations. Mais il faut croire qu'elle a ses avantages puisque avec des moyens médiocres elle a obligé le socialisme international à prendre une attitude plus énergique contre les menaces de guerre et a contribué à déterminer non seulement en France, mais en Allemagne, un courant d'opinion qui n'a pas été tout à fait étranger à la solution pacifique du conflit franco-allemand et à la consolidation de la paix internationale si ébranlée depuis l'ouverture de la question marocaine.

Ceci n'est point un meû culpâ: c'est une critique objective des opérations. Quand on ne se gêne pas pour parler avec quelque liberté, voire avec quelque insolence à ses ennemis en cour d'assises, sous la menace de cinq ans de prison, quand on envoie coucher les ministres qui vous offrent une grâce et quand on promet de récidiver à la prochaine occasion, on a acquis le droit, je pense, de faire publique-

ment son propre examen de conscience, sans être suspect de vouloir apitoyer ses geôliers.

Aussi bien, les changements survenus récemment dans l'état général de l'Europe comme dans la situation intérieure de la France permettent et commandent à tous les révolutionnaires qui ne sont pas des doctrinaires figés dans des formules de modifier leur tactique de ces dernières années.

Au moment même où le triomphe électoral des socialistes-en Allemagne, le règlement de l'affaire marocaine et la détente anglo-allemande viennent écarter pour un temps le cauchemar d'une guerre européenne, voici qu'à l'intérieur, cette fois, se dresse une autre menace: le césarisme.

Les conséquences de la rupture prématurée du Bloc, on les voit aujourd'hui, après sept ans de lutte entre républicains radicaux et républicains socialistes.

D'un côté une bourgeoisie affolée, comme en 1848, par le spectre rouge, cherchant comme alors le « gouvernement qui gouverne » et le Sabre sauveur, redevenue belliqueuse depuis l'alliance anglaise, prête à toutes les aventures sanglantes, à toutes les saignées pour mater le peuple, suivie, ce qui est grave, dans son re-

tour au passé par une partie importante de son élite intellectuelle.

De l'autre, des masses populaires que la faillite radicale a exaspérées et démoralisées; qui ne croient plus en rien ni en personne; qui étendent leur suspicion aussi bien aux « politiciens » du Parti socialiste qu'aux « antipoliticiens » de la Confédération Générale du Travail; qui ne comprennent rien ni aux dissensions intestines qu'elles sentent au sein du Parti socialiste ni au sourd antagonisme de celui-ci et de la C. G. T.; au sein desquelles de mauvais bergers, camelots inconscients de l'Empereur, sous couleur de neutralité politique prêchent le dégoût de la forme républicaine et le mépris du Parti socialiste, reprenant à leur compte la parole découragée de l'aîné: « Plus souvent qu'on se fera tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs! »

Entre les deux, des parlementaires radicaux qui n'ont derrière eux aucun parti organisé, et qui rejettent la réforme électorale qui les obligerait à s'en constituer un, destitués de toute autorité morale, préoccupés uniquement de faire des affaires ou de se disputer les portefeuilles ministériels, jouisseurs tarés dont les mœurs rappellent celles du Directoire, qui commencent seulement à comprendre que par

leur politique de combat contre la classe ouvrière ils ont préparé le lit de l'Empire.

On pourrait se croire revenu en 1851, aux approches du coup d'Etat!

Reste-t-il dans la démocratie radicale assez d'éléments vivants, restés indépendants des puissances d'argent, pour reconstituer un parti radical qui s'appuiera, comme au temps du combisme, sur le parti socialiste, non pour combattre le cléricanisme cette fois, mais le capitalisme? Y a-t-il assez de vigueur, de jeunesse et d'idéalisme en elle pour aborder résolument le problème de la limitation des armements, clef de toutes les réformes sociales, en même temps que la nationalisation de la haute banque, de la grande industrie et du grand commerce?

Mais surtout, les états-majors et les militants du Parti socialiste et de la C. G. T., se guérissant de tout doctrinarisme stérilisant, auront-ils assez d'intelligence pour pratiquer entre les deux organisations politique et économique autonomes du prolétariat une entente cordiale aussi nécessaire à l'une qu'à l'autre? Le Parti socialiste aura-t-il assez de vigilance pour contenir les ambitions personnelles de certains de ses élus parlementaires? Et les éléments révolutionnaires de la C. G. T.

sauront-ils, sans renoncer à leur idéal, s'appliquer à n'être plus un épouvantail et travailler sans énervement au recrutement, à l'organisation et à l'éducation des recrues syndicales?

Si inquiétante que soit l'heure présente, j'ai confiance dans le réveil prochain, à la première occasion, de la foi républicaine et socialiste.

J'ai confiance que, sitôt que se précisera le danger césarien, toutes les forces populaires sauront reformer un nouveau bloc, non pour défendre la caricature de République qu'est la République des Métivier, des lois scélérates, de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges, mais pour essayer de fonder enfin, à la faveur de la crise, la République véritable dont nous n'avons guère encore que l'étiquette.

Nos contre-révolutionnaires croient, parce que la pseudo-République actuelle semble tomber en pourriture, nous ramener sous le régime du Sabre.

Ce n'est pas l'Empire qu'ils trouveront au bout de leurs menées souterraines, le jour où ils jetteront le masque ; ce n'est pas Napoléon IV !

C'est la Quatrième République, la République sociale !

GUSTAVE HERVÉ.

La Conciergerie, Février 1912.

## L'Anniversaire de Wagram

Cet article est le fameux article du drapeau sur le fumier. Il a paru dans le *Travailleur Socialiste de l'Yonne*, quelques jours avant la première comparution d'Hervé en cour d'assises, devant laquelle celui-ci était traduit pour un autre article du *Pioupiau de l'Yonne*.

Bien qu'il n'ait jamais été déféré à la justice, cet article mérite d'être placé en tête de ce livre ; car c'est probablement lui qui a valu à Hervé toutes ses condamnations. (*Note de l'éditeur.*)

LE régiment qui tient garnison à Auxerre et beaucoup d'autres régiments de notre invincible armée viennent de célébrer l'anniversaire de Wagram.

Wagram, journée de honte et de deuil !

Une grande nation qui venait de proclamer les Droits de l'Homme et du Citoyen était, depuis dix ans, amoureuse d'un bandit en uniforme. Arrivé aux grandeurs par la guerre, il jugeait la guerre indispensable au maintien de son trône ; elle était devenue pour lui un besoin impérieux, une vraie passion — une

passion de joueur. Il avait su communiquer sa folie de meurtre à la France par l'appât de beaux plumets, d'uniformes criards et tapageurs, par l'appât de décorations, de galons, de dotations; tout ce qu'il y avait de jeune et de vigoureux dans le pays se ruait sur un signal du maître tantôt sur l'Allemagne, tantôt sur l'Autriche, sur l'Espagne ou sur la Russie.

En 1809, sans lâcher l'Espagne agonisante, c'est après l'Autriche qu'on s'acharnait, après une Autriche déjà démembrée, dépecée, amputée de provinces plus grandes que l'Alsace. 240.000 hommes étaient en présence dans les plaines de Wagram, 120.000 Autrichiens, 120.000 Français. Pendant douze heures, la fusillade et la canonnade firent rage; ces deux troupes qui n'avaient plus rien d'humain se sautaient à la gorge, lâchaient prise, revenaient au carnage, grisés d'eau-de-vie, de poudre et de sang.

« Lorsqu'un combat a lieu pendant l'été, raconte le général Marbot, il arrive souvent que les obus et les bourres de fusil mettent le feu aux blés déjà mûrs; mais Wagram fut, de toutes les batailles de l'Empire, celle où l'on vit le plus d'incendies de ce genre. L'année

était précocce; il faisait une chaleur affreuse, et le terrain sur lequel nous combattions était une immense plaine entièrement couverte de céréales.

« A la veille d'être moissonnées, les récoltes s'enflammaient très facilement; et lorsque le feu prenait sur un point, il se propageait avec une rapidité effrayante pour les deux armées, dont les mouvements furent souvent entravés par la nécessité d'éviter le fléau destructeur. Malheur aux troupes qui se laissaient atteindre! La poudre contenue dans les gibernes et les caissons s'enflammait et portait la mort dans les rangs. On voyait donc des bataillons et même des régiments entiers s'élancer au pas de course pour éviter l'incendie et gagner des emplacements où le blé ait déjà été brûlé; mais les hommes valides pouvaient seuls profiter de ce refuge. Quant aux militaires gravement blessés, *un grand nombre périrent dans les flammes*, et, parmi ceux que le feu n'atteignit pas, beaucoup passèrent plusieurs jours sur le champ de bataille, où la grande hauteur des moissons empêchait de les apercevoir. Ils vécurent pendant ce temps de grains de blé. Mais ceux sur lesquels l'incendie avait passé succombèrent presque tous, ce qui fit dire aux soldats que le feu de paille avait tué



presque autant d'hommes que le feu du combat. » (*Mémoires de Marbot.*)

Le soir, plus de 20.000 hommes restaient couchés sur le terrain, éventrés, décapités, rôtis ou blessés; 20.000 hommes jeunes et pleins de vie, qui avaient des pères, des mères, des sœurs, des amis, fauchés en douze heures pour le caprice d'un soudard!

Le carnage fini, l'orgie commença. Pendant deux jours, ce fut une soulerie générale au camp français: « La chaleur était excessive; les vins abondants dans les villages, écrit M. Thiers, l'admirateur passionné de ces beaux faits d'armes; le soldat jouissait de la victoire avec un certain désordre. » Vous voyez ça! 100.000 hommes vainqueurs, maîtres d'un pays, faisant bombance et se grisant de vins! Les chefs débordés, ou ivres comme leurs hommes! Vous représentez-vous ces 100.000 soudards lâchés au milieu des populations paisibles et désarmées où il y a des femmes et des filles!

C'est tout cela qu'on a glorifié, il y a une dizaine de jours, à Auxerre!

C'est cette victoire napoléonienne, cette victoire de l'homme qui étrangla la première République, que la troisième République fait glorifier par ses soldats!

C'est ce carnage, cette grillade de blessés et de mourants, cet incendie de récoltes que la République française, au xx<sup>e</sup> siècle, fait célébrer par des fils d'ouvriers pacifiques et de jeunes paysans laborieux, accoutrés pour trois ans d'une ridicule culotte rouge!

C'est cette soulographie de toute une armée, vidant les caves des paysans autrichiens avant de violer leurs filles!

A quand la glorification de Cartouche, de Pranzini et de Vacher?

C'est avec des fêtes comme celles-là qu'on entretient dans ce malheureux pays le culte du sabre, l'amour des tueries coloniales et internationales, et qu'on fait, d'une armée de citoyens une armée de prétoriens capable un jour de refaire un 18 Brumaire ou un 2 Décembre! Et le mal est plus grand qu'on ne pense.

La nation est empoisonnée jusqu'à la moelle. Je n'en veux comme preuve que le compte rendu paru dans le *Travailleur Socialiste* même, de la fête anniversaire de Wagram, à Auxerre.

Le camarade qui a fait ce compte rendu est un bon socialiste, un militant qui a déjà donné des preuves de sa haine du militarisme et des patries actuelles; c'est d'autant plus dou-

loueux de trouver sous sa plume un éloge enthousiaste des bandits de la grande Armée. •

Notre camarade, qui s'est oublié, ou peut-être qui n'a pas assez oublié les tranches empoisonnées de la petite histoire de France qu'on lui faisait apprendre par cœur à l'école, appelle sans ironie, l'anniversaire de Wagram « un anniversaire glorieux ». Il déplore *que l'héroïsme de nos aînés ait été tourné en ridicule par les mascarades et les clowneries de la fête du régiment à Auxerre.*

« Si les vieux grognards de Wagram, ajoutait-il, avaient pu, pour quelques heures, revenir parmi nous, comme ils auraient à coups de bottes, balayé la cour de la caserne de tous les cotillons et tous les guignols chamarrés. »

Erreur, camarade, c'étaient eux-mêmes des guignols chamarrés; ils n'auraient rien balayé du tout, ils seraient venus se soûler avec leurs petits-fils et ils auraient trouvé que l'armée française depuis leur temps n'avait pas dégénéré.

Je trouve même que des pitreries suivies d'une soûlerie ne sont pas suffisantes pour commémorer le souvenir d'ignominies comme celle de Wagram. Je ne vois qu'une façon vraiment digne et symbolique de célébrer un pareil anniversaire.

Tant qu'il y aura des casernes, pour l'éducation et la moralisation des soldats de notre démocratie, pour déshonorer à leurs yeux le militarisme et les guerres de conquête, je voudrais qu'on rassemblât dans la principale cour du quartier toutes les ordures et tout le fumier de la caserne et que, solennellement, en présence de toutes les troupes en tenue n° 1, au son de la musique militaire, le colonel, en grand plumet, vint y planter le drapeau du régiment.

En soumettant respectueusement ce projet de fête d'un nouveau genre au ministre de la guerre, je m'offre, pour la première solennité de ce genre, à commenter, sur le front des troupes, en un discours de circonstance, le livre d'or de l'armée française.

UN SANS-PATRIE.

(Travailleur Socialiste de l'Yonne, juillet 1901.)



## Aux Conscrits !

Cet article, paru dans le *Pioupiau de l'Yonne*, en 1901, a été acquitté par la cour d'assises de l'Yonne.

Hervé, professeur au lycée de Sens, y comparaisait, encadré d'Albert Thomas, sabotier, de Rousseau, élève à l'École normale d'Auxerre, et d'Albert Monneret, typographe.

Avocat : M<sup>e</sup> Aristide Briand.

C'est pour cet article qu'Hervé fut exclu de l'Université.

(Note de l'éditeur.)

PETIT conscrit, enfant du peuple, pourquoi vas-tu à la caserne ?

— Par peur des gendarmes qui m'enverraient à Biribi en cas de refus de service.

— Petit conscrit, enfant du peuple, pourquoi hais-tu la caserne ?

— Parce qu'il me répugne de me laisser affubler d'un costume de bouffon ; parce que je n'ai aucun goût pour faire le pantin dans les rues et sur les places ; parce que je crains de ne pouvoir supporter sans broncher et sans riposter les rebuffades d'un gradé mal embou-

ché ; parce que j'ai autre chose à faire de plus utile que de servir de larbin, de groom, de cocher, de palefrenier, de cuisinier, de déménageur ou de bonne d'enfant à mes officiers et à leurs femmes ; parce qu'il me déplait d'être le dindon qui fait trois ans tandis que les fils de riches, qui ont eu les moyens d'user leurs fonds de culottes jusqu'à vingt ans sur les bancs des écoles ne font qu'un an ; parce que je sais qu'à nos portes, en Suisse, par une organisation intelligente, économique et démocratique, on a réussi à avoir une solide armée de soldats-citoyens, en ne demandant à tous que six ou huit semaines au plus de service militaire ; parce que j'ai conscience qu'avec une pareille organisation nous serions impropres à toute guerre offensive — et de guerre offensive, je n'en veux point — tout en restant redoutables encore s'il fallait, contre une agression injustifiée d'un despote voisin, défendre la République et nos minces libertés, les seules choses que je sois décidé à défendre jusqu'à la mort. Je hais la caserne, enfin, parce que si un jour je suis dans la douloureuse nécessité de me servir d'un fusil, je veux que ce soit contre mes ennemis véritables ; car par-dessus tout, ce que je hais, c'est de devenir une machine à tuer par ordre.

— Petit conscrit, enfant du peuple, que penses-tu à la caserne, quand tes officiers te diront que tu leur dois l'obéissance passive, qu'il te faut exécuter leurs ordres, *tous leurs ordres*, sans examen et sans discussion.

— Je laisserai dire, mais je penserais en moi-même ou bien tout haut devant les camarades qu'il y a des circonstances où je ne reconnais qu'un seul chef, un seul maître : ma conscience.

— Petit conscrit, enfant du peuple, que penserais-tu si un empanaché, mené par un Dérouté quelconque, voulait t'entraîner, toi et tes camarades, contre la Chambre des députés, les ministères ou une préfecture pour renverser la République ?

— Je penserais que deux fois déjà l'armée a détruit la République ; qu'elle a imposé une première fois au pays un soudard nommé Napoléon qui a mené la France à Waterloo ; qu'une deuxième fois, au 2 Décembre, elle a fusillé le peuple pour installer au pouvoir un second Napoléon qui, lui aussi, a conduit le pays à la ruine et à l'invasion ; je penserais que ces deux expériences suffisent ; que le général qui voudrait débaucher ses troupes pour tenter une troisième expérience se mettrait par là même hors la loi ; je penserais que

mon devoir est de le coucher respectueusement en joue et de l'abattre comme un chien enragé.

— Petit conscrit, enfant du peuple, que feras-tu si tes chefs un jour te mènent, fusil chargé, contre des travailleurs en grève ?

— Je supporterai avec patience les injures et les quelques pierres que les grévistes affamés pourront nous lancer à la tête et je dirai à mes camarades qu'en cas de commandement de faire feu le devoir des poltrons est de tirer en l'air, celui des hommes de cœur de refuser carrément de tirer sur leurs frères, les travailleurs en blouse.

— Petit conscrit, enfant du peuple, que feras-tu si des chefs demandent des volontaires pour aller à Madagascar, au Tonkin, en Chine ou ailleurs défendre « nos » intérêts et « l'honneur » du drapeau ?

— Je tâcherai d'abord de ne pas leur éclater de rire au nez quand ils viendront nous débiter leurs tirades patriotiques, puis je dirai aux têtes brûlées ou aux pauvres d'esprit qui seraient tentés de s'enrôler qu'il faut être stupide, quand soi-même on est un misérable et un exploité, pour aller crever là-bas de fièvre ou de dysenterie afin de permettre à quelques galonnés de pêcher dans le sang galons et décorations, à quelque grosse maison de com-

merce de gagner des millions par l'exploitation des indigènes, à une poignée de missionnaires d'introduire à l'autre bout du monde des dogmes abrutissants et dangereux. Je leur dirai que c'est le dernier des métiers que celui qui consiste à s'introduire, armés de fusils à répétition et de canons à la mélinite, chez des peuples mal armés et incapables de se défendre pour leur voler leur pays ; que toutes ces expéditions, de quelque prétexte hypocrite qu'on essaye de les justifier, ne sont que des actes de brigandage indignes de peuples civilisés.

— Petit conscrit, enfant du peuple, que feras-tu si dans quelques mois les affaires de Chine, amenant un conflit entre les nations européennes, il est question de te mener à la boucherie, pour défendre notre glorieux allié le Tzar de toutes les Russies ? Que feras-tu, si alors, dans la ville où tu tiendras garnison, tu vois des milliers de travailleurs, républicains et socialistes, parcourir les rues en criant : « A bas la guerre ! » Que feras-tu si on veut te mener contre ces gens, qu'on te représentera comme des traîtres, vendus aux Prussiens et aux Anglais ?

— Je dirai à mes camarades que ces hommes ont raison de ne pas vouloir être menés

à la boucherie pour les beaux yeux du Tzar ou pour lui conserver une grosse part du gâteau chinois ; qu'ils ont raison de refuser de tirer, pour des intérêts pareils, contre les travailleurs anglais ou allemands, nos frères de travail et de misère ; et comme les manifestants je crierai moi aussi : « *Vive la paix ! Vive la paix, universelle ! A BAS LA GUERRE !* »

UN SANS-PATRIE.

(*Pioupiou de l'Yonne*, n° 1, 1<sup>er</sup> trimestre 1901.)



## Conseils aux Conscrits

Article paru dans le *Pioupiou de l'Yonne*, en 1903, et poursuivi. Hervé comparut devant les assises à côté d'Albert Monneret, de Jean Lorris, d'Urbain Gohier. Acquittement général après une magistrale plaidoirie de M<sup>r</sup> Aristide Briand.

Après cet acquittement, le parquet d'Auxerre a poursuivi trois autres fois les gérants du *Pioupiou*, avec le même résultat ; chaque procès a été suivi d'un acquittement triomphal, mais on a renoncé à y impliquer Gustave Hervé, qu'il devenait encore plus difficile de faire condamner par le jury républicain de l'Yonne depuis qu'il avait parcouru toutes les communes du département en faisant acclamer les idées du *Pioupiou*.

Désormais on ne le poursuivra plus que devant le jury de la Seine.

(*Note de l'éditeur.*)

J'AVAIS fini ma centième conférence antimilitariste.

On m'avait questionné, harcelé de questions sur le socialisme, sur l'internationalisme, deux épouvantails qui commencent à ne plus faire peur à nos ruraux, depuis que nous allons les

leur montrer de près, les leur faire toucher du doigt.

Un paysan d'une cinquantaine d'années, qui avait écouté silencieusement, s'avança d'un pas lourd et gauche à la tribune et d'une voix grave, un peu émue, me posa cette question :

— Mon gars va partir au régiment cette année. C'est-y vrai que vous lui conseillez d'être insoumis, et s'il se soumet, de désertre au premier ennui ?

De même que j'ai rassuré ce brave homme, il faut que je rassure ici tous les pères de famille qui se trouvent dans le même cas et qui, tout en haïssant le militarisme, ne voient pas, sans anxiété, leurs gars s'enthousiasmer pour nos idées avec toute l'ardeur de leurs vingt ans. Il faut qu'une fois pour toutes je dise ici clairement notre pensée de derrière la tête, toute notre pensée.

Nous ne conseillons à personne le refus du service militaire ; à ce jeu on risque quelques années de prison ; on jette tous les siens dans les larmes ; on prive le parti socialiste international d'un homme de cœur et d'énergie qui serait autrement plus utile à la cause du progrès humain à la caserne qu'à Biribi. Que cela soit entendu une bonne fois !

Nous ne conseillons pas davantage la désertion ; tout plutôt que de désertre, tout, excepté Biribi ou le suicide ! Hors de ces deux cas, où la désertion est non seulement excusable, mais recommandable, le pioupiou de l'Yonne — et d'ailleurs — doit ronger son frein en silence, en pensant à sa famille, à sa payse, en songeant que la désertion c'est la séparation pour toujours de tous ceux que l'on aime, c'est l'isolement à l'étranger, et souvent la misère. Est-ce bien compris ?

Que conseillons-nous donc aux conscrits ?

Il faut le redire une fois de plus pour dissiper toutes les équivoques.

Le pioupiou de l'Yonne, à la caserne, doit faire son métier de soldat avec bonne humeur avec entrain, honnêtement, sans fricoter, sans laisser tomber toutes les corvées sur ses camarades, sans supporter que dans sa chambrée un camarade ou un gradé prenne un pauvre diable comme tête de turc et comme souffredouleur.

Le pioupiou de l'Yonne, sans avoir de parti pris ou de haine injuste contre ses chefs, doit résister avec dignité, avec calme à leurs brutalités ; il doit se plaindre, sans hésiter, à ses chefs, de tous les sévices, de toutes les vexations qu'un gradé lui aura fait endurer ; et

s'il observe que par la voie hiérarchique les inférieurs ont toujours tort, qu'il n'y a aucune justice pour les faibles, il doit signaler les faits, avec précision, sans les exagérer, au journal socialiste de l'endroit, ou à son défaut au journal républicain avancé, ou à l'un des grands journaux parisiens d'avant-garde : la *Petite République* (111, rue Réaumur, Paris), ou *l'Aurore* (142, rue Montmartre, Paris). En aucun cas, le journal ne laissera soupçonner à l'autorité militaire de qui il tient ses renseignements.

Le pioupiou de l'Yonne devra se garder sain de corps, éviter les caboulots et le lupanar et les sales amours des fortifications d'où on sort pourri.

Avec non moins de soin il devra veiller à rester sain d'esprit. Si l'atmosphère abêtissante des casernes lui semble irrespirable, le soir après la soupe, ou pendant les longues heures de désœuvrement du dimanche, il ne se laissera pas attirer par l'appât de quelques cigarettes et de quelques verres au cercle catholique du lieu où il respirerait encore un air plus vicié et plus insalubre qu'à la caserne. Il ira tuer le temps et réagir contre l'abrutissement au cercle républicain ou socialiste de l'endroit ; s'il est un militant d'un groupe

socialiste ou de libre-pensée il tâchera de lier connaissance avec quelques militants du pays où il sera en garnison, au contact de qui il conservera intact son esprit civique, anticlérical et socialiste.

A la chambrée, ou en promenade, il s'efforcera, discrètement, sans bruit, sans violences de langage, de propager autour de lui, surtout parmi les conscrits des pays arriérés de l'Ouest de la France, les idées de libre pensée, d'antimilitarisme, de socialisme ; il réfutera toutes les objections que l'imbécillité, l'ignorance ou la roublardise accumulent contre nos idées.

Il sapera les préjugés nationalistes, cléricaux et conservateurs. De cette façon, au moins, le temps passé au régiment servira à quelque chose, en attendant le jour où il n'y aura plus de casernes, plus d'armées permanentes, mais seulement des milices défensives.

Si l'on demande des volontaires pour aller en Chine ou ailleurs, perpétrer quelque brigandage colonial, le pioupiou de l'Yonne dira à ses voisins son dégoût pour les gens qui vont volontairement aux colonies faire le métier de chiens de chasse au compte de la bourgeoisie capitaliste ou des missionnaires catho-



liques, ou pour procurer des galons aux militaires professionnels.

Si les temps de crise politique et de troubles revenaient, le pioupiou de l'Yonne surveillerait du coin de l'œil les faits et gestes des officiers sortis des jésuitières ; il signalerait leurs menées aux journaux socialistes ; et, au cas où quelque Bonaparte, quelque Boulanger, quelque général Roget ferait mine de marcher sur les Chambres ou la préfecture, il n'hésiterait pas, au nom du peuple, à le mettre, par tous les moyens, hors d'état de nuire.

Enfin, — le cas se produira peut-être — il se peut que le régiment où il paiera « sa dette à la patrie » soit utilisé, comme chien de garde, pour défendre les privilèges financiers de l'aristocratie d'argent, contre des malheureux grévistes, surmenés, malmenés et mal payés ; il se peut que quelque officier, affolé par les cris et les huées des serfs de l'usine et de la mine, commande le feu sur toute cette chair à travail en révolte. Alors le pioupiou de l'Yonne, après avoir donné l'exemple de la patience au milieu des vociférations et parfois des projectiles fort peu dangereux lancés avec rage par les grévistes, devra encore donner l'exemple de la solidarité qui doit unir

tous les travailleurs des champs et de la ville, tous les humbles, tous les déshérités, tous ceux qui peinent comme des bêtes de somme pour satisfaire les caprices et le luxe de l'aristocratie d'argent, et il n'écouterait qu'une voix, celle de sa conscience qui lui crierait : « La crosse en l'air ! »

GUSTAVE HERVÉ.

(*Pioupiou de l'Yonne*, n° 5, 1<sup>er</sup> trimestre 1903.)



## Le Procès des vingt-huit

L'affiche suivante, dont le texte n'est pas d'Hervé, fut placardée sur les murs de Paris en octobre 1905 à l'occasion du départ de la classe, par l'Association Internationale Antimilitariste (A. I. A.), éphémère organisation révolutionnaire qui s'était assigné la tâche de donner un coup de fouet à la propagande antimilitariste.

Les 28 signataires récoltèrent ensemble 36 ans de prison : Hervé en récolta quatre ans pour sa seule part pour la forte déclaration qu'on lira plus loin, et qui est comme le manifeste de l'internationalisme révolutionnaire.

L'amnistie du 14 juillet 1906 le libéra au bout de six mois, ainsi que tous ses codétenus. *(Note de l'éditeur.)*

CONSCRITS,

VOICI l'instant venu de payer votre dette à la Patrie. Dans quelques jours vous allez abandonner tout ce qui vous est cher : famille, amis, amante, pour revêtir l'infâme livrée militaire. Vous allez délaisser vos intérêts et votre travail pour vous embrigader dans le

troupeau de brutes auquel on enseigne l'art de tuer.

Comme nous l'avons fait les années précédentes pour vos aînés, nous venons à vous et nous vous invitons à réfléchir. Avant de renoncer définitivement à votre qualité d'homme, avant que votre raison n'ait complètement sombré dans ces bagnes déprimants que sont les casernes, pensez à ce que vous allez faire.

Travailleurs, vous vous devez avant tout à la classe ouvrière. La Patrie bourgeoise qui vous réclame des années de servitude et qui exige au besoin le sacrifice de votre existence, n'a jamais été pour vous qu'une *marâtre*.

*Vous ne lui devez ni dévouement ni obéissance.*

Quand on vous commandera de décharger vos fusils sur vos frères de misère — comme cela s'est produit à Chalon, à la Martinique, à Limoges — travailleurs, soldats de demain, vous n'hésitez pas : vous obéirez. *Vous tirerez, mais non sur vos camarades. Vous tirez sur les soudards galonnés qui oseront vous donner de pareils ordres.*

Quand on vous enverra à la frontière défendre le coffre-fort des capitalistes contre d'au-

tres travailleurs abusés comme vous l'êtes vous-mêmes, vous ne marcherez pas. *Toute guerre est criminelle. A l'ordre de mobilisation vous répondrez par la grève immédiate et par l'insurrection.*

Au Premier Mai 1906, ceux d'entre vos camarades qui luttent contre l'oppression patronale affirmeront leur volonté de ne travailler que huit heures par jour. En cette circonstance, on vous demandera de noyer dans le sang cet élan d'indépendance et de dignité ouvrières. Mais là encore, *Conscrits, vous refuserez d'assumer ce rôle de basse police en proclamant l'étroite solidarité qui vous unit aux manifestants.*

Voilà ce que vous ferez, *Conscrits*. Voilà ce qu'il vous faut, dès aujourd'hui, examiner.

Songez bien que vous avez contracté des devoirs envers la classe à laquelle vous appartenez. Songez bien que votre intérêt est intimement lié à celui de tous les travailleurs.

*Manquer à ces devoirs, oublier ces intérêts, ce serait plus qu'une faiblesse, ce serait une trahison.*

Jeunes camarades, *Conscrits*, vous ne mentirez pas aux espérances des travailleurs. Vous n'abandonnez pas le peuple dont vous êtes.

Vous ne trahirez pas la cause des exploités :  
LA VOTRE !

*Le Comité National :*

AMÉDÉE BOUSQUET ; CLÉMENT ; URBAIN GOHIER ; ROGER SADRIN ; GUSTAVE HÉRVÉ ; C. DESPLANQUES ; MIGUEL ALMEREYDA ; AMILCARE CIPRIANI ; L. GUÉRY ; FÉLICIE NUMIETSKA ; LAPORTE ; LAZARE ROGEON ; GEORGES YVETOT ; PATAUD ; LOUIS PERCEAU ; NESTOR BOSCHE ; ARNOLD BONTEMPS ; LE BLAVEC ; CASTAGNÉ ; LOUIS GRANDIDIER ; DUBÉROS ; EUGÈNE MERLE ; RENÉ MOUTON ; M. FRONTIER ; GARNERY ; P. CHANVIN ; NICOLET ; EMILE COULAIS.

(Suit la liste des sections de l'A. I. A.)



### Déclaration d'Hervé en cour d'Assises

(31 décembre 1905)

MESSIEURS LES JURÉS,

Le procès a failli se clore, hier, après les déclarations d'Urbain Gohier. Nous étions tout à la joie d'avoir retrouvé le bon Gohier de l'affaire Dreyfus, qui était notre réconfort à

tous, aux heures difficiles, notre Gohier qui n'a pas versé, comme certains ont pu le craindre un moment, dans l'antisémitisme imbécile et sanglant qui vient de déshonorer la Russie.

Nos avocats nous disaient, et nous n'en doutions pas, qu'après son formidable réquisitoire contre le militarisme, qu'après tant de verve, de bonne humeur, de documentation, de logique, notre acquittement à tous était certain.

Et en effet, si nous étions venus ici uniquement pour nous faire acquitter, après Gohier, notre intérêt à tous était de nous taire.

Il faut que je vous dise pourquoi nous avons tenu à prolonger ces débats, au risque de prolonger votre fatigue et de vous retenir quelques jours de plus, à l'époque de vos échéances de fin décembre et des fêtes de famille de cette fin d'année.

Il est certain que notre ami Gohier — je puis le dire sans le froisser — par son origine, par son éducation, par son langage, est celui d'entre nous qui est le moins éloigné de vous : c'est le seul d'entre nous en qui reste, peut-être, un grain de votre patriotisme.

En laissant finir ce procès sur l'impression produite par son discours, nous aurions l'air

de nous dérober, de nous abriter derrière Gohier. Il y a eu assez de calomnies lancées contre nous : nous ne voulons pas prêter le flanc à celle-ci.

Et puis, nous' avons une autre raison de parler. Le gouvernement ne nous fournit pas tous les jours une tribune retentissante comme celle-ci. D'ordinaire, nos conférences publiques vous arrivent déformées, méconnaissables. Ici, nous parlons devant l'élite des reporters des journaux parisiens : nous ne nous pardonnerions jamais d'avoir laissé échapper une occasion pareille de faire connaître au grand public notre pensée exacte.

\*  
\* \*

Je laisse à mon avocat et ami, M<sup>e</sup> Lafont, la tâche de défendre ma personne, tâche nécessaire, car il ne faut pas que ma mauvaise réputation nuise à mes co-inculpés, mais aussi tâche difficile : depuis quatre ans, vous lisez tous les matins dans votre journal que je passe ma vie à planter le drapeau dans le fumier, ou à traiter les officiers en bloc, sans distinction, de soudards galonnés, comme s'il n'y avait pas dans le corps des officiers comme

dans toutes les professions, des honnêtes gens et des gens tarés. Une erreur ou un mensonge qu'on entend ressasser tous les jours pendant quatre ans est bien près, je le crains, d'être devenu pour vous une vérité indiscutable.

Pour moi, je me suis réservé la tâche plus intéressante de vous présenter notre conception antipatriotique, ce qu'on appelle à tort l'hervéisme », comme si des propagandistes comme Yvetot et les autres militants syndicalistes qui sont à côté de moi avaient attendu pour faire leur propagande antipatriotique que je me fusse jeté dans la mêlée. Je le dis, non pour diminuer ma part de responsabilité, mais pour rendre hommage à la vérité. Mon rôle s'est borné à traduire des sentiments que j'ai vus naître dans la classe prolétarienne et paysanne, et dont je n'ai été que le doctrinaire, le théoricien, et depuis quelque temps, un peu à mon corps défendant, le porte-drapeau et le symbole.

Ces idées antipatriotiques sont d'ailleurs assez nouvelles dans les masses syndicalistes. Et comme toutes les idées nouvelles elles choquent l'opinion publique, elles vous semblent choquantes à vous. Ce fut le sort du christianisme naissant; et celui de l'idée républicaine au temps où les républicains passaient,

au fond des campagnes, pour des monstres altérés de sang, des partageux et des incendiaires.

Il y avait une fois un hérétique qui s'appelaient Jean Huss. Un siècle avant Luther, il avait annoncé et demandé la Réforme protestante. Pour ce crime, un concile le condamna à être brûlé. Au moment où le premier martyr du protestantisme montait sur le bûcher, une vieille bigote de la ville de Constance apporta un fagot au bûcher que sans doute elle ne trouvait pas assez haut. « *Sancta simplicitas!* » fit Jean Huss, en haussant les épaules avec une douce pitié.

C'est le sentiment que j'éprouvai quand, hier, en cette salle où les avocats n'élèvent guère la voix que pour défendre les accusés, un jeune avocat stagiaire admis au stage, lui, par le conseil de l'Ordre, disait que nous méritons la guillotine : c'est le bûcher que voulait dire ce bon jeune homme.

\* \* \*

C'est bien le bûcher que nous méritons, comme tous les hérétiques, nous qui sommes les hérétiques de la religion patriotique. Car

c'est une religion que le patriotisme des peuples modernes, une religion que l'on nous inculque dès le berceau par les mêmes procédés qu'on a de tout temps inculqué toutes les religions.

Vous savez comment on fait un catholique.

On prend l'enfant dès le berceau. Sa mère, en le caressant, lui apprend des prières qu'il répète comme un perroquet; elle lui raconte qu'il y a un Dieu, un paradis, un enfer. Son cerveau, comme de la cire, reçoit toutes ces empreintes, sans réagir.

Quand il a sept ans, sa mère, croyant bien faire, le livre aux mains du prêtre, qui sème dans ce jeune cerveau, à pleines mains, les naïves légendes bibliques qui avaient cours dans la vieille Judée, il y a deux ou trois mille ans, au temps où le peuple juif avait à peu près la culture intellectuelle des nègres de Behanzin.

En même temps, la pompe théâtrale des cérémonies religieuses, la musique de l'orgue, la demi-obscurité des églises, l'encens répandu à profusion sur les autels, les costumes somptueux des officiants frappent les imaginations et agissent sur les nerfs; dès lors, l'enfant pourra devenir un grand savant comme Pasteur, son cerveau se refuse à discuter, à

penser, quand il s'agit des choses de la religion.

Ce n'est pas autrement qu'on a fait de nous — et peut-être de vous, messieurs les jurés, — des patriotes.

A l'âge où l'esprit critique n'était pas encore né en nous, nous avons entendu, enfants, à la table de famille, raconter d'horribles forfaits commis par les Allemands ou les Anglais, et des prouesses accomplies par les Français ; les petits Allemands, au même moment, apprenaient toutes sortes de crimes commis par les Français ou les Anglais ou les Russes.

On nous enseignait que la France est la terre des braves, le pays de la générosité, de l'esprit chevaleresque, le refuge de la liberté : on en disait autant de leur pays aux petits anglais, aux petits Allemands, aux petits Russes, aux petits Japonais, et tous, dans notre candeur, nous le croyions.

Pour nos étrennes, nos pères, nos mères elles-mêmes, nous donnaient des soldats en plomb, des fusils, des tambours, des clairons, des trompettes.

Et quand cette belle éducation avait déjà fait de nous des patriotes en herbe, l'école, l'école laïque, autant que l'école congréganiste, achevait de nous donner le coup de marteau

patriotique. Vous rappelez-vous ces petits manuels scolaires ou les Lorient du patriotisme arrangeaient, cuisinaient l'histoire nationale pour la plus grande gloire de la patrie française ? Les petits Allemands en ont d'ailleurs entre les mains de tout pareils, mais célébrant exclusivement la patrie allemande.

Vous rappelez-vous ces manuels d'histoire où à chaque page s'étalait cyniquement quelque scène de carnage ou le portrait de quelque guerrier ? On ne nous faisait pas grâce d'un seul ; tous y passaient : Vercingétorix, Charles Martel, Duguesclin, Bayard, tous les généraux de Louis XIV, y compris ceux qui incendièrent le Palatinat, tous les généraux de la Grande-Armée qui allèrent souiller dans le sang de tous les peuples le drapeau de Valmy, sans oublier le vautour lui-même, Napoléon, au haut de son perchoir de la place Vendôme.

Et au-dessous de chaque image, c'était des commentaires suintant à chaque ligne la haine de l'étranger, la vanité nationale, l'idolâtrie du sabre, bons sentiments que la lecture du *Petit Journal* — cinq millions de lecteurs ! — du *Petit Parisien* et des autres journaux à grand tirage, ne fera qu'entretenir et développer.

Pour que le patriote soit complet, pour qu'il soit empoisonné jusqu'aux moelles, il ne lui manque plus que de se laisser griser par les pompes militaires, plus impressionnantes encore que les pompes de l'Eglise.

Ce ne sont plus les chasubles, éblouissantes d'or et de pierreries : elles sont remplacées par des costumes aux couleurs tapageuses, criardes, où il y a du rouge, du bleu, des dorures, des pompons, des panaches.

La musique de l'orgue est remplacée par celle plus enivrante des cuivres et des fanfares.

Il n'y a plus de processions : elles sont remplacées par des revues à grand orchestre, après lesquelles nous avons tous couru, pour voir défiler sous le soleil et dans la poussière des lignes interminables d'instruments d'apatoir et de jeunes hommes — la fleur de la nation — marqués pour les futures boucheries. Alors, quand passe au bout d'un bâton le morceau d'étoffe qui représente l'emblème sacré de la patrie, un frisson religieux parcourt des pieds à la tête le troupeau des patriotes, et ils se découvrent dévotement, comme se découvraient leurs arrière-grands-pères devant le Saint-Sacrement.

Ah ! je sais que je blesse vos consciences,

messieurs les jurés, et je les blesse d'autant plus que vous sentez que je dis la vérité. Je sais que je blesse la conscience universelle dont le barreau de Paris s'est fait le si éloquent interprète. Mais croyez-vous que Voltaire, Diderot et les autres encyclopédistes n'aient blessé la conscience de personne ? Ce qu'il y a de lamentable, c'est que chaque fois qu'une société qui veut naître sort des entrailles de la société qui va mourir, c'est toujours par un lent et douloureux enfantement, en produisant dans toutes les familles et dans tous les cœurs des troubles et des déchirements que tous les novateurs voudraient éviter à ceux dont ils blessent les convictions.

\*  
\*  
\*

Pour nous, socialistes révolutionnaires, nous avons écarté les plis de ce drapeau, dans lesquels s'étalent en lettres d'or les noms de tant de boucheries.

Les drapeaux ne sont que des emblèmes ; ils ne valent que par ce qu'ils représentent. Qu'est-ce donc que la patrie ? Que sont donc toutes les patries actuelles ?

Permettez-moi, messieurs les jurés, une



image, une sorte de parabole, qui vous fera mieux comprendre notre sentiment.

Les patries, toutes les patries, quelle que soit l'étiquette gouvernementale qui les recouvre, sont composées de deux groupes d'hommes, l'un de beaucoup le moins nombreux, l'autre comprenant l'immense majorité du peuple.

Le premier est assis autour d'une table bien garnie où rien ne manque. Au centre de la table, à la place d'honneur, les grands financiers ; les uns sont juifs, oui ; les autres sont catholiques, d'autres sont protestants, d'autres sont libres-penseurs. Ils peuvent être en désaccord sur les questions religieuses ou philosophiques et même sur les questions d'intérêt ; mais contre la masse du peuple, ils s'entendent comme larrons en foire.

À leur droite, à leur gauche, Messieurs les ministres, Messieurs les hauts fonctionnaires de toutes les administrations civiles, religieuses ou militaires, sans oublier Messieurs les trésoriers-payeurs généraux, aux traitements de 30, 40 et 60.000 francs par an ; un peu plus loin, le Conseil de l'Ordre des avocats au grand complet, glorieux interprète en son unanimité de la Conscience universelle ; Messieurs de la Cour, sans oublier leurs précieux auxiliaires,

Messieurs les avoués, Messieurs les notaires, Messieurs les huissiers.

Gros actionnaires des mines, des usines, des compagnies de chemins de fer, des compagnies de navigation, des gros magasins, gros châtelains, gros propriétaires fonciers, ils sont tous à cette table ; tous ceux qui ont quatre sous y sont aussi, au bout de la table : c'est le menu fretin qui a d'ailleurs tous les préjugés, tous les instincts conservateurs des gros capitalistes.

Ah ! messieurs les jurés ! je vous souhaite d'être du nombre des privilégiés qui sont assis à cette table. On n'y est pas mal, en vérité. Pour un travail — quand on travaille — qui est souvent intelligent, parfois agréable, qui laisse toujours des loisirs, travail de direction qui flatte la vanité et l'orgueil, on a une vie plantureuse, agrémentée de tout le confort, de tout le luxe que les progrès de la science mettent au service des privilégiés de la fortune.

Loin de cette table, j'aperçois un troupeau de bêtes de somme condamnées aux travaux rebutants, malpropres, dangereux, inintelligents, sans trêve ni repos, et surtout sans sécurité du lendemain ; petits commerçants rivés à leurs comptoirs fêtes et dimanches, de plus en plus écrasés par la concurrence des gros magasins, petits patrons d'industrie broyés par

la concurrence des gros usiniers, petits propriétaires paysans, abrutis par des journées de 16 à 18 heures, qui ne travaillent que pour enrichir les gros intermédiaires, minotiers, commissionnaires en vins, sucriers ; plus loin encore de la table des heureux de ce monde, la foule des prolétaires qui n'ont que leurs bras ou leur cerveau pour toute fortune, ouvriers et ouvrières d'usine, exposés aux longs chômages, petits fonctionnaires, et petits employés obligés de courber l'échine et de cacher leurs opinions, domestiques des deux sexes, chair à travail, chair à canon, chair à plaisir.

Voilà vos patries.

Une patrie, à l'heure actuelle, c'est cette monstrueuse inégalité sociale, c'est cette monstrueuse exploitation de l'homme par l'homme.

Quand des prolétaires se découvrent devant le drapeau qui passe, c'est devant cela qu'ils se découvrent. Ils semblent dire : « Oh ! que notre patrie est belle ! Oh ! qu'elle est libre, douce et juste ! » Hein ! que vous devez rire, monsieur l'Avocat Général, quand vous les entendez chanter :

Mourir pour la Patrie,  
C'est le sort le plus beau,  
Le plus digne d'envie !

Vous croyez peut-être, messieurs les jurés, — illusion naturelle chez des privilégiés —, que c'est par le travail et par l'épargne que l'on arrive à la table des heureux de ce monde : nous savons bien qu'on y arrive parfois par le travail et par l'esprit d'ordre et d'économie ; et nous ne demandons pas mieux que de croire que c'est ainsi que vous avez réussi à vous y tailler une place. Mais nous autres, qui sommes tous ici du prolétariat intellectuel ou manuel, nous savons bien que si l'on arrive à la fortune et à l'aisance par son travail personnel, et en s'imposant des privations, on y arrive bien plus souvent par le travail d'autrui, et en imposant des privations aux autres.

Et si vous ignorez l'histoire de votre classe, nous la connaissons, nous. Nous savons que dans les Assemblées révolutionnaires de 1789 et de 1793, il n'y avait pas un seul ouvrier, pas un seul paysan, mais des bourgeois, gros et petits qui ont travaillé pour leur classe.

Nous savons comment ils se sont jetés sur les six milliards des biens des prêtres et des nobles, et comment tant de grandes et moyennes fortunes se sont édifiées, par la pêche en

eau trouble, durant toute la période révolutionnaire.

Nous savons comment votre classe, une fois repue, une fois sa révolution terminée, redoutant notre Babeuf et le prolétariat miséreux dont il traduisait les colères et les espérances, abrita sa digestion derrière le sabre de Napoléon et le Concordat du Pape de Rome.

Nous savons comment les parvenus de votre Révolution, devenus préfets, conseillers d'Etat ou sénateurs de l'Empire, fabriquèrent des Codes que nous subissons encore, si favorables aux propriétaires, si durs aux travailleurs et aux pauvres.

Nous savons comment ils firent pour les fonctionnaires de leur classe et pour ceux de la nôtre, les échelles de traitements si inégaux que nous subissons encore, et notre système d'impôt, si léger aux épaules des gros, si lourd aux épaules des faibles ; nous savons comment ils mirent la main sur les mines de houille, richesse nationale, propriété collective, que s'attribuèrent quelques milliers d'actionnaires qui virent leurs actions de 500 et 1.000 francs bondir jusqu'à 10.000, 20.000, 50.000 et quelques-unes, celles d'Anzin, jusqu'à 500.000 francs chaque.

Nous savons comment, à la chute de Napo-

léon, la haute bourgeoisie mit la main sur la machine à faire les lois, le Parlement, où 90.000 électeurs, de 1815 à 1830, 300.000 de 1830 à 1848, s'arrogèrent le droit d'envoyer des représentants, refusant le suffrage universel à la masse de la nation ; nous savons comment, profitant de cette mainmise sur le Gouvernement pour accroître ses privilèges, votre classe mit la main, à des conditions onéreuses pour les contribuables, sur les chemins de fer ; comment elle fit, pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, des lois militaires sentant le privilège et l'arbitraire.

Depuis votre Révolution de 1789, pendant un siècle, votre classe a édifié sa fortune sur l'écrasement des petits, le Code en main ; et, aujourd'hui, quelques centaines de milliers d'hommes, dont beaucoup sont des frelons, ont accaparé tous les principaux moyens de travail, mines, usines, chemins de fer, banques, prélevant, directement ou indirectement, sur le travail de la grande masse des déshérités, des dîmes autrement plus lourdes que les dîmes d'autrefois.

\*  
\*  
\*

Mais notre patrie est très supérieure aux autres, paraît-il. C'est M. l'Avocat Général, après beaucoup d'autres, qui nous l'affirme.

L'avez-vous entendu, messieurs les jurés, énumérer avec complaisance toutes les libertés que la patrie française nous octroie ? « Vous avez le suffrage universel, nous disait-il, vous avez la liberté syndicale, le droit de grève, la liberté de réunion, la liberté de la presse. Si la patrie n'est pas bonne, c'est à vous, le peuple souverain, c'est à vous de la faire meilleure ! »

Le suffrage universel ? Mais voyez-le donc ! Corrompu par la pression patronale dans les pays d'usine ou de château, partout par l'ignorance des électeurs qui sont sortis de l'école trop tôt avec une instruction rudimentaire, le suffrage universel est mené par le bout du nez — passez-moi l'expression — par vos journaux à grand tirage, tous entre les mains de la classe capitaliste, et qui tous faussent systématiquement les faits pour façonner à leur gré l'opinion publique. En régime capitaliste, le Capital reste souverain, même sous l'étiquette républicaine.

La liberté syndicale ? Elle est tempérée par le pouvoir qu'a votre classe de réduire les meneurs par la famine en les jetant sur le pavé.

Le droit de grève ? Les témoins que vous avez entendus, des témoins dont plusieurs sont de votre classe, sont venus vous dire comment on sabre et cravache les grévistes, même inof-

fensifs, et comment, après les grèves même victorieuses, le grand patronat pratique des coupes sombres dans les rangs des vainqueurs, pour faire régner la terreur parmi leurs serfs. Le droit de réunion ? Demandez à Bousquet et à Garnery ce qu'ils en pensent, eux qui, depuis deux mois font de la prison préventive pour propos tenus en réunion publique et qui seraient libres, comme M. Jaluzot, s'ils avaient pu trouver la caution de 2.000 francs que par une cruelle ironie on leur demandait.

La liberté de la presse ? Regardez-nous, nous qui sommes sur ces bancs : nous sommes tous « des chevaux de retour » ; il n'en est pas un seul qui n'ait été poursuivi pour délit de presse. On ne voit que nous devant toutes les cours d'assises de France et de Navarre. M. l'Avocat Général nous a bien vanté le libéralisme de la législation sur la presse qui nous permet de venir nous faire juger par des jurés, nos pairs, suivant son expression. Nos pairs ! nos égaux ! vous, messieurs ! Allons donc ! Je vois parmi des propriétaires, des négociants, des manufacturiers, un ingénieur, un huissier ; montrez-moi, monsieur l'Avocat Général, les prolétaires manuels et intellectuels qui sont assis sur ces bancs, en face de nous, parmi le jury ?

\*  
\* \*

Non ! non ! Vous avez beau nier les classes, monsieur l'Avocat Général, elles existent, elles vous crèvent les yeux : regardez-les donc ; en voici une, ici, sur ces bancs, qui est accusée : c'est le prolétariat ; en voilà une autre, là, en face de nous, la bourgeoisie, qui est là pour nous juger.

Vous niez les classes, Monsieur l'Avocat Général, mais je suis sûr que même parmi les gardes municipaux qui sont dans cette salle, il n'en est pas un seul qui, hier, au moment où mon camarade Bousquet, de cette grande éloquence populaire qui fait vibrer les foules comme le violon sous l'archet, clamait les espoirs du prolétariat universel, il n'en est pas un seul qui n'ait vibré, et, au moment où je parle, il n'en est pas un seul qui ne sente qu'il est de notre classe, à nous les accusés, et qu'il est l'ennemi de la vôtre, Monsieur l'Avocat Général.

Ah ! vous vous donnez comme l'avocat de la Société tout entière. Vous vous illusionnez, Monsieur l'Avocat Général. Vous n'êtes ici que l'Avocat, l'avocat d'office de celle qui est la principale accusée en ce procès, la classe bourgeoise, la patrie capitaliste.

Que ceux de votre classe aiment la patrie actuelle, Messieurs les Jurés, rien de plus naturel. Que vous brûliez d'aller mourir pour elle, citoyen Avocat Général, je vous comprends ! La patrie est pour vous et les vôtres une bonne mère : elle vous dorlote quand vous êtes enfants ; elle vous gave d'instruction ; elle vous fait une jeunesse heureuse ; elle vous assure des travaux considérés, bien rétribués ; de longues vacances, la sécurité du lendemain et de vos vieux jours.

Vous seriez des monstres d'ingratitude, des fils dénaturés, si vous n'étiez pas prêts à accourir à sa défense, lorsqu'elle vous appelle.

Je vais plus loin : je comprends même que vous cherchiez à nous communiquer, à nous, prolétaires, votre sainte flamme patriotique.

\*  
\* \*

Vous ne seriez pas fâchés, hein, que nous restions des patriotes, pour que, si votre patrie est menacée, comme elle le fut naguère à Fourmies, à Limoges, à Longwy, nous nous fassions, contre nos propres frères de travail et de misère, les chiens de garde de vos coffres-forts et de vos privilèges ?

Vous ne seriez pas fâchés que, restés patriotes, les nôtres continuent à aller de gaité de cœur voler pour vos financiers une autre Tunisie, un autre Tonkin, un autre Madagascar ou piller un nouveau Pékin, au nom de votre civilisation ?

Il ne déplairait pas au patriotisme à 8 p. 100 de votre classe que demain, si vos financiers et vos diplomates ne s'entendent pas avec ceux d'Allemagne, nous marchions, prolétaires français et allemands, les uns contre les autres, nous nous entr'égorgeons par centaines de mille, pour savoir à qui restera le Maroc, à la classe capitaliste de Paris ou à celle de Berlin ?

Nous connaissons, vous le voyez, les sources mystiques et les sources intéressées de votre patriotisme : oui, vous avez raison d'essayer de cultiver chez les prolétaires asservis le culte de vos patries, de vos drapeaux ; vous avez raison, pour maintenir la domination de votre classe, de propager dans les couches populaires un sentiment patriotique qui voile les antagonismes de classe, qui fait croire aux moutons qu'ils sont de la même race, de la même famille, de la même patrie que les loups qui les dévorent.

\*  
\*  
\*

Mais souffrez, Monsieur l'Avocat Général, que nous, prolétaires manuels et intellectuels, nous ayons, à l'égard de vos patries, des sentiments quelque peu différents.

La patrie est pour vous une mère ; pour nous elle est une marâtre, une mégère que nous détestons.

Le patriotisme est pour vous un sentiment naturel et profitable ; pour nous, c'est un atrape-nigauds.

Nous pouvons avoir conservé pour la ville ou le village où nous sommes nés, où nous avons grandi, où nous avons souffert et aimé, une prédilection marquée, sentiment naturel et instinctif qui n'a rien de commun avec l'amour de vos patries ; mais nous avons perdu tout sentiment d'amour pour les patries de privilège et d'iniquité que sont les grandes patries de l'heure présente.

Pour nous, il n'y a dans le monde que deux patries, celle des heureux de la fortune et celle des déshérités, ou plutôt celle des conservateurs et celle des révoltés, quelle que soit la langue qu'ils parlent, quel que soit le pays où le hasard les a fait naître ; nos compatriotes,

ce ne sont pas les capitalistes d'ici qui nous feraient massacrer s'ils le pouvaient comme ils ont fait massacrer nos aînés de la Commune, ce sont les prolétaires conscients, les socialistes, les révolutionnaires de toute la terre qui livrent partout la même bataille que nous pour l'avènement d'une société meilleure; et, d'accord avec eux, nous n'attendons qu'une occasion, dans cette Europe où les chemins de fer, le télégraphe, la diffusion du journal à un sou, et un même régime capitaliste ont supprimé les distances et uniformisé les conditions de vie, pour fonder la libre fédération européenne, prélude de la grande fédération humaine, où les patries actuelles se fondront comme les anciennes provinces se sont fondues dans la France, l'Angleterre ou l'Allemagne actuelles.

En nos cœurs, le socialisme fondé sur la lutte de classe a tellement tué tout sentiment national que nous ne pouvions nous empêcher de sourire, l'autre jour, lorsque notre ami Gohier, mal guéri de son vieux patriotisme, nous parlait avec émotion de l'affront de Fachoda : votre Gouvernement, votre Patrie, peuvent recevoir des soufflets comme celui de Fachoda; nous autres, nous n'en éprouvons nulle offense; nous sommes étrangers à vos patries, et à tout ce qui les touche.

\*  
\*  
\*

M. l'Avocat Général a voulu, l'autre jour, nous intéresser à la défense de « nos » libertés, des libertés dont nous-mêmes nous jouissons dans cette patrie qui est, on l'a déjà dit ailleurs, « la plus libre et la plus douce des patries ». Je remercie Monsieur l'Avocat Général de sa sollicitude pour nos libertés. Nous savons ce que nous avons à faire pour défendre « nos » libertés, libertés que, d'ailleurs, votre classe n'a pas gracieusement octroyées à la nôtre, mais que nos aînés ont dû vous arracher par la force. Je vous ai déjà dit combien ces libertés politiques nous semblaient illusoires, tant que nous serons serfs économiquement, tant que nous serons pour notre pain du lendemain presque à la discrétion de la classe qui détient les instruments de travail.

Mais ce que ces libertés ont de réel et de profitable pour nous, personne au monde ne peut nous l'arracher. Au plus fort des polémiques soulevées par les déclarations antipatriotiques que je fis au nom de la fédération socialiste de l'Yonne, il y a quelques mois, au meeting du Tivoli-Vaux-Hall, des camarades

de mon Parti m'objectèrent, comme Monsieur l'Avocat Général lui-même, que si mes idées se propageaient de ce côté-ci de la frontière, le kaiser allemand ne ferait qu'une bouchée de la France, qu'il l'annexerait et qu'alors c'en serait fait de toutes nos libertés. Suivons-les donc dans cette hypothèse téméraire, dont je vous démontrerai tout à l'heure la haute fantaisie.

On semble croire que si nous devenions les sujets du kaiser, toutes nos libertés politiques disparaîtraient, et avec elles le droit de parler notre langue maternelle ! Allons donc ! Vous ignorez peut-être, Monsieur l'Avocat général, que le suffrage universel existe en Allemagne pour les élections au Reichstag ; que les organisations syndicales sont deux fois plus nombreuses de l'autre côté du Rhin que de celui-ci ; que les réunions publiques y sont aussi nombreuses qu'ici ; que les quotidiens socialistes allemands sont plus « rouges » que les journaux à étiquette socialistes de chez nous.

Et vous, vous figurez que le kaiser qui, dans cette nation allemande que vous nous représentez comme politiquement arriérée, ne peut même plus empêcher l'exercice de ces libertés politiques, vous vous imaginez qu'il serait capable de l'empêcher chez nous, qui, d'après

vous-mêmes, sommes de plus mauvais coucheurs que les prolétaires allemands ? Et s'il l'essayait, croyez-vous que nous ne nous livrerions pas à la propagande clandestine, la forme la plus puissante et la plus efficace de la propagande ?

Mais prêtez donc l'oreille aux bruits qui nous viennent de la Russie, un pays autrement plus en retard économiquement, intellectuellement et politiquement que l'Allemagne du kaiser ! Prêtez l'oreille et vous entendrez les craquements de l'autocratie qui s'écroule dans la boue et le sang. Parce que la vieille Russie patriarcale, agricole et tzariste a tâté du régime capitaliste, parce que les capitaux de la bourgeoisie française, allemande, anglaise, traversant les frontières — nous ne sommes pas les seuls internationalistes ! — sont allés créer la grande industrie russe, sillonner la vieille terre moscovite de voies ferrées, aussitôt la Russie du knout s'est trouvée ébranlée ; et demain, même si nos amis révolutionnaires sont partiellement vaincus, les gouvernants russes ne pourront plus refuser au peuple russe les libertés de réunion, de presse, le droit de grève, les libertés syndicales ou politiques, dont le régime capitaliste lui-même a besoin pour subsister, et qu'il ne



peut plus refuser nulle part au prolétariat du vingtième siècle.

Quoi ! le pendeur de toutes les Russies — votre allié, Messieurs les Jurés, — ne pourra bientôt plus refuser aux moujiks russes l'essentiel des libertés politiques, et vous vous figurez que le kaiser allemand, maître de la France ou d'une grande partie de la France, pourrait nous les arracher ?

Votre allié, le massacreur de toutes les Russies, n'a pas réussi après un siècle d'occupation et de tentatives de russification, à arracher aux Polonais leur langue maternelle, et le kaiser réussirait à nous arracher la nôtre ?

Monsieur l'Avocat Général, cessez donc d'agiter le spectre du kaiser devant nous, à qui il est indifférent d'être Français ou Allemands. Etre victime du chômage ou de l'exploitation patronale, ici ou ailleurs, être, comme nos paysans, rongés par l'hypothèque ou victimes de la mévente sous l'étiquette française ou sous l'étiquette allemande, subir les réquisitoires d'un avocat général français ou allemand, être « passé à tabac » par des policiers français ou allemands, être fusillé en cas de grève ou d'insurrection par des soldats français ou allemands, que nous importe, à nous, les sans-patrie !

\*  
\* \*

« Mais si le kaiser nous attaquait ? » nous a objecté M. l'Avocat Général. Et un témoin, facile à démonter, s'est laissé démonter par cette question du ministère public. Il a balbutié que, en ce cas précis, lui, personnellement, marcherait.

Vous croyez donc, Monsieur l'Avocat Général, que quand une guerre éclate, il y a d'un côté un gouvernement qui a tous les torts et qui attaque, et un autre qui a le bon droit pour lui et qui subit une lâche agression. Vous croyez donc qu'il est facile de savoir qui a tort quand une guerre éclate ? Voyez le gouvernement Boer. Voyez le gouvernement Japonais. Ce sont eux qui ont déclaré la guerre. Sont-ils pour cela plus agresseurs que les gouvernements Anglais et Russes qui les avaient poussés à la guerre ?

En 1870, c'est le gouvernement français qui a déclaré la guerre pour une prétendue insulte faite à son ambassadeur alors qu'il tenait de son ambassadeur lui-même qu'il n'y avait pas eu d'injure. Mais le gouvernement allemand, qui fit le coup de la dépêche d'Ems, est-il plus

intéressant? Quand une guerre éclate entre deux gouvernements, les peuples ne savent jamais qui est l'agresseur véritable. Ils ne le savent que longtemps après, quand la guerre est finie. Si la guerre avait éclaté il y a six mois entre les gouvernements français et allemand à propos du Maroc, nous n'aurions peut-être appris que dans dix ans les maladroites et les rodomontades de votre Delcassé. Quand une guerre éclate, les grands journaux capitalistes et gouvernementaux racontent en chaque pays que c'est le voisin qui est l'agresseur. Pour nous, ce que nous savons, c'est que si une guerre éclate entre la France, l'Angleterre ou l'Allemagne, ce sera un conflit entre des classes capitalistes se disputant les marchés du monde. Aussi, quel que soit l'agresseur apparent, nous ne marcherons pas.

Vous, patriotes, vous marcherez si votre patrie est attaquée et même aussi, sans doute, si elle attaque une patrie voisine : vous êtes logiques.

Nous, antipatriotes, si, pour quelque motif que ce soit, sous quelque prétexte que ce soit, vous nous demandez le seul bien que nous ayons en propre, notre vie, eh bien! nous ne vous la donnerons pas. S'il faut risquer notre peau, comme nous n'en avons qu'une, nous la

risquerons, non pour défendre vos patries à vous, mais pour essayer de fonder la patrie socialiste que nous portons déjà en nos cerveaux. M. le Président disait l'autre jour à un témoin, le citoyen Monneret, venu déposer en ma faveur au nom de la Fédération de l'Yonne, que si nous n'obéissons pas à l'ordre de mobilisation dans l'Yonne, nous le paierons cher; qu'on nous arrêtera; mon ami Monneret vous a répondu ce que je vous aurais répondu moi-même « Nous verrons bien qui arrêtera les autres ce jour-là! »

\* \* \*

Oh! je sais que la guerre civile, M. l'Avocat général n'en veut pas entendre parler: il la trouve criminelle. Il est logique, M. l'Avocat Général. Il sait bien que s'il y avait une guerre civile, notre classe étant victorieuse, c'est la sienne qui paierait les pots cassés; tandis que dans une guerre de nation à nation, ce seraient tous les peuples, le peuple vainqueur comme le peuple vaincu, qui les paieraient; il sait bien que les deux classes dirigeantes, même celle qui serait vaincue, auraient toujours quelque chose à y glaner. Les fournisseurs de semelles en carton et de viande à soldats, les métallur-

gistes qui refont le matériel de guerre, les financiers qui prêtent à leur patrie vaincue des millions à 5 et 6 p. 100, et souvent 8 et 10 p. 100, n'ont pas tout à perdre à une guerre, même malheureuse.

M. l'Avocat Général n'aime pas les guerres civiles : nous, nous considérons que ce sont les seules guerres qui puissent nous rapporter quelque avantage.

Il en a été de tout temps ainsi, chaque fois qu'une révolution sociale a triomphé.

Gohier vous l'a dit : C'est à une Révolution celle de 1789, complétée par celle de 1792 qui fut faite devant l'ennemi, que vous devez, Messieurs les Jurés, d'être assis sur ces bancs pour nous juger, et vous, Monsieur l'Avocat Général, qui êtes d'origine israélite, d'avoir pu requérir contre nous.

Sans la Révolution du 4 septembre 1870, faite elle aussi en face de l'étranger, le ministère public, au lieu de requérir au nom de la République, aurait requis au nom de l'Empire.

Et soyez sûrs, messieurs, que le peuple russe gagnera beaucoup plus à la guerre civile qu'il fait en ce moment à ses dirigeants, s'il en sort vainqueur, et même s'il en sort vaincu, que le peuple japonais à ses victoires mandchouriennes.

Si exceptionnellement une guerre de nation à nation nous semble intéressante, c'est que sous des apparences de guerre internationale, elle est au fond une guerre civile, une guerre de classe.

Si nous sommes de cœur avec les soldats de Valmy luttant contre les monarchies et les aristocraties coalisées de l'Europe entière, c'est que les guerres de la Révolution française ne sont que l'extension à toute l'Europe du duel commencé en France entre le tiers-état en révolte et l'ancien régime absolutiste et clérical.

De même, si j'ai pu dire que, malgré ma myopie, qui ne m'empêche pas de tirer un coup de fusil, je partirais en Russie, et d'autres camarades avec moi qui ne sont pas myopes, au cas où le gouvernement allemand enverrait des troupes en Pologne pour mâter la révolution russe, c'est que, sous les apparences d'une guerre de nation à nation, une guerre entre la révolution russe et le kaiser allemand resterait une guerre civile, d'où nous pourrions peut-être faire sortir la Révolution sociale européenne.

En cas d'ordre de mobilisation, nous tenterons donc la Révolution, pour mettre la main sur la richesse sociale, usurpée aujourd'hui par une minorité. Nous transformerons les

maisons d'habitation, appartenant aujourd'hui à des propriétaires individuels, en propriétés communales.

Nous exploiterons les usines, les mines, toutes les grandes entreprises, par nos syndicats et nos ingénieurs; nos syndicats d'employés administreront, comme de grandes coopératives les grands magasins d'aujourd'hui; par une organisation plus rationnelle et plus équitable de la production, nous créerons une société où il y aura du bien-être, de la science et de la beauté pour tous, une société qui sera meilleure que celle d'aujourd'hui, même pour vos fils et pour vos filles, une patrie socialiste qui sera assez belle et assez bonne pour que nous ayons intérêt à la défendre contre n'importe quelle agression de n'importe quelle bourgeoisie.

Je sais très bien que notre conception collectiviste ou communiste vous répugne, que tout au moins elle vous semble une folle utopie. Utopie! C'est ainsi que Louis XIV, Louis XV et Louis XVI qualifiaient les prétentions de vos ancêtres, les bourgeois révolutionnaires qui rêvaient une société où il n'y aurait plus de roi absolu, plus de nobles privilégiés, plus de religion d'Etat!

LE PRÉSIDENT. — Monsieur Hervé, c'est une véritable conférence publique que vous

faites là, vous sortez du sujet; MM. les Jurés connaissent maintenant votre mentalité.

HERVÉ, *continuant*. — J'ai l'habitude de conduire une discussion, et je vous assure, Monsieur le Président, que je suis au cœur même de mon sujet. Il faut bien que MM. les Jurés connaissent exactement le fond de notre pensée; et pour cela il n'était nécessaire, au lieu de grandes phrases sur la Révolution qui servent souvent à voiler la hardiesse de nos doctrines, de préciser, par des exemples concrets, l'idéal pour lequel nous luttons.

\* \* \*

Messieurs les Jurés, ce qui doit vous rassurer un peu, c'est que nous sommes pleinement d'accord avec nos camarades étrangers, en particulier avec nos camarades allemands. Ils professent pour les Allemands de votre classe les mêmes sentiments que nous professons pour vous. La classe capitaliste allemande ne trouve pas plus grâce devant eux, que la classe capitaliste française devant nous.

M. l'Avocat Général, soit par ignorance, soit dans la louable intention de vous effrayer, Messieurs les Jurés, a osé nier que notre pro-

pagande soit une propagande vraiment internationale, bi-latérale, faite de chaque côté des frontières.

Il a osé affirmer que les prolétaires allemands, tout au moins, — dont l'attitude vous intéresse le plus — sont restés à l'écart de notre Internationale.

Urbain Gohier vous a déjà lu des extraits de feuilles incendiaires qu'ignore peut-être l'empereur Guillaume, mais qui n'en foisonnent pas moins dans les casernes allemandes.

Miguel Almereyda, secrétaire de la section française de l'Association Internationale Antimilitariste vous citera d'autres documents : il vous mettra sous les yeux l'organe officiel de la section allemande de l'A. I. A.

Pour moi, qui suis avant tout un socialiste et qui connais bien l'état d'esprit de la social-démocratie allemande, je voudrais ajouter quelques renseignements complémentaires qui édifieront et peut-être rassureront Messieurs les Jurés, ceux d'entre eux qui redoutent avant tout que cette propagande ne se fasse qu'en France.

M. l'Avocat Général nous disait ceci en substance : c'est d'ailleurs exactement le même langage que me tiennent depuis six mois certains camarades de mon parti :

En France, pays de liberté relative, Hervé et ses amis vont pouvoir propager leurs idées antipatriotiques.

En Allemagne, pays où l'autorité est mieux armée contre les auteurs de menées subversives, cette propagande ne pourra se faire.

Résultat : en cas de guerre, il y aura des communes insurrectionnelles en France, le jour de la mobilisation ; en Allemagne, au contraire, faute d'avoir pu faire la même propagande, les prolétaires marcheront comme un seul homme derrière leur empereur : de sorte que la France, parce qu'elle a un peu plus de liberté que l'Allemagne, sera envahie, écrasée, mutilée.

Et vous avez frêmi en vos cœurs de patriotes.

Rassurez-vous, Messieurs les Jurés.

M. l'Avocat Général, encore une fois, est mal informé des choses de l'extérieur.

Il n'y a aucune propagande, si subversive qu'elle soit, que le gouvernement allemand puisse empêcher par des mesures répressives.

Je vais vous en donner une preuve palpable.

En 1878, il y avait à la tête du gouvernement allemand un homme qui passe pour avoir

eu quelque poigne : il me suffira de vous le nommer pour que vous n'en doutiez pas : il s'appelait Bismarck.

Effrayé du progrès de la social-démocratie qui, aux élections de 1877 venait de réunir un million de suffrages, il résolut d'employer les grands moyens pour enrayer le mouvement.

Il forgea contre la social-démocratie des lois terribles, semblables à celles que, dans un moment d'affolement, l'on forgea dans la plus libre et la plus douce des patries contre nos anarchistes. On les appela, là-bas, « les lois de fer ».

Tous les groupes socialistes allemands durent disparaître ; les journaux du parti cessèrent leur publication ; il fut interdit, sous peine d'être frappé durement, d'écrire dans un journal ou de prononcer à une tribune publique le mot de socialisme ; les infractions à ces lois furent déferées à la correctionnelle qui, là-bas comme ici, n'est que la justice administrative, la machine à distribuer des années de prison.

Des centaines de militants furent frappés ; des milliers d'années de prison furent distribués

Et savez-vous quel fut le résultat, Messieurs les Jurés ?

Au plus fort de la persécution, le journal du Parti, publié en Suisse, pénétrait jusque dans les casernes allemandes ; des feuilles volantes semblables à celles que vous a lues notre ami Gohier circulaient partout clandestinement ; le prolétariat allemand se jetait dessus avidement, comme on se jette, en tout pays, sur le fruit défendu.

Jamais la propagande ne fut plus intense, ni plus féconde.

Quand en 1890, après douze ans de persécution, l'empereur consulta le baromètre électoral, il constata avec terreur qu'au lieu d'un million de suffrages socialistes il en marquait 2,500,000.

Alors, il fit ce qu'à sa place vous eussiez fait vous-même, Monsieur l'Avocat Général ; il abrogea « les lois de fer », montrant par là, au monde entier que les gouvernements les plus autoritaires ne pouvaient rien, aujourd'hui, contre des hommes résolus, décidés à propager leurs idées envers et contre tous.

Ce que Bismarck n'a pu empêcher, quand la Social-Démocratie n'était encore que dans l'enfance, pouvez-vous penser que l'empereur Guillaume soit capable de l'empêcher, maintenant qu'il y a trois millions d'électeurs en Allemagne ?

Par tempérament et pour éviter les persécutions inutiles, les social-démocrates allemands n'ont jamais aimé les manifestations bruyantes d'antipatriotisme, persuadés que leur propagande clandestine est tout aussi profitable à leurs idées que la propagande ouverte, qu'elle est plus dangereuse. Voilà pourquoi, dans nos congrès internationaux, comme dans leurs congrès nationaux, les socialistes allemands peuvent paraître parfois un peu timides en matière d'antipatriotisme. Mais l'empereur Guillaume ne s'y trompe pas, lui ! Il sait à merveille ce que les prolétaires allemands pensent de lui et de la patrie allemande.

D'ailleurs, bon nombre de nos camarades allemands, surtout parmi les jeunes, rêvent pour la Social-Démocratie une attitude plus combative, plus révolutionnaire ; ils suivent avec intérêt, quelques-uns avec passion, notre propagande antipatriotique en France.

J'avais à peine écrit mon livre : *Leur Patrie*, celui-là même que le Conseil de l'Ordre n'a pas encore pu digérer, que des camarades de la Social-Démocratie allemande me demandaient de le traduire en allemand : c'est chose faite aujourd'hui.

Et comme un gros livre ne leur semble pas à la portée de toutes les bourses, ils m'ont de-

mandé de résumer en une brochure, qu'ils traduiront, l'essentiel de nos idées antipatriotiques, et ils m'assurent qu'ils se chargent bien de la répandre en Allemagne, à la barbe des juges, des policiers et des gendarmes du kaiser.

Mais vous avez eu, Messieurs, tout récemment, un exemple frappant du caractère international de notre mouvement socialiste : coup sur coup, au Parlement français et au Parlement allemand, les mêmes paroles ont retenti.

Ah ! les parlementaires socialistes, en France comme en Allemagne, n'aiment pas ceux de leur Parti qui, surtout à l'approche des périodes électorales, effrayent le troupeau des électeurs par des formules brutales, mais nettes, au lieu de l'amadouer par de grandes phrases équivoques où on essaie de concilier les contraires.

Mais quand une idée commence à faire son chemin dans les milieux révolutionnaires, alors les sphères parlementaires s'émeuvent.

Jusqu'ici, parlementaires socialistes de France et d'Allemagne s'étaient bien déclarés antimilitaristes et internationalistes ; vous savez tous que Bebel, en Allemagne, a même fait dix-huit mois de forteresse pour avoir protesté contre l'annexion brutale de l'Alsace-Lorraine ; les parlementaires socialistes allemands, plus

intransigeants que les nôtres, ont même toujours refusé de voter le budget de la guerre et les crédits militaires ; mais aussi bien en Allemagne qu'en France, les parlementaires socialistes avaient toujours ménagé les préjugés patriotiques des électeurs. Or, voici que tout récemment, le Parlement français et le Reichstag allemand entendirent des paroles nouvelles.

Pour la première fois, au Parlement français, en pleine tribune, Marcel Sembat venait attaquer la patrie, la voix de Bebel lui répondait, comme un écho, au Reichstag.

Le vétéran de la social-démocratie allemande disait avec une brutale concision au chancelier de l'empire : « Prenez garde ! Si vous maintenez la patrie allemande telle que l'ouvrier allemand en arrive à se demander s'il a intérêt à la défendre, prenez garde de ne pas nous lancer dans une guerre ; car ce jour-là, vous êtes perdus ! »

En voilà assez, Messieurs les Jurés, pour que vous voyiez bien que notre propagande, menée simultanément, comme elle l'est, des deux côtés de la frontière, n'aboutirait pas à une invasion ou à un démembrement de votre patrie par l'armée allemande, mais à un soulèvement simultané du prolétariat français et du prolétariat allemand contre leurs dirigeants.

Monsieur l'Avocat Général, vous me disiez : « Tant pis pour M. Hervé si ses idées se propagent dans le peuple ! »

Non, Monsieur l'Avocat Général, pas tant pis pour moi, mais tant pis pour vous, tant pis pour votre classe !

Notre menace n'est d'ailleurs, vous le sentez tous, qu'une menace conditionnelle, comme notre menace aux officiers qui commanderaient le feu sur les grévistes, puisqu'il dépend des dirigeants, comme il dépend des officiers, que nos menaces ne soient pas mises à exécution.

Oui, tant pis pour les classes dirigeantes de France et d'Allemagne si elles commettent le crime de déchaîner une guerre internationale.

\*  
\*  
\*

Messieurs, j'ai parlé, vous l'avez vu, sans aucun souci d'éviter la prison, avec trop peu de souci peut-être de la liberté de mes co-accusés. Je les prie de m'en excuser.

Je ne vous demande d'ailleurs pas, Messieurs, d'approuver mes idées : je n'ai pas la naïveté non plus de le demander à M. l'Avocat Général, mais je suis sûr que vous emporterez



l'impression que nos idées — qui ne sont pas mes idées personnelles, encore une fois — forment un corps solide de doctrine qui a derrière elle, pour la soutenir, des gens qui n'ont pas froid aux yeux et qui ne sont pas qu'une poignée. Ce n'est pas, comme vous l'avez prétendu, Monsieur l'Avocat Général, une opinion individuelle : c'est l'opinion de syndicats qui comptent des milliers de militants dont vous avez vu certains défiler à la barre. Par exemple, c'est au nom des trente-cinq mille syndiqués bûcherons, les serfs de la forêt, que parlait, hier, notre camarade Veuillat, secrétaire de la Fédération nationale des bûcherons de France.

Malgré la brutalité un peu blessante de mes déclarations, je compte sur un acquittement. Oh ! il vous faudra du courage pour nous acquitter. Il vous faudra réagir contre la suggestion de tous les jours, qui s'est imposée à vos cerveaux par la lecture de vos journaux et qui vous a fait nous considérer comme des énergumènes passant leur vie à insulter les officiers et à planter le drapeau sur le fumier.

Il vous faudra repousser la tentation mauvaise de frapper des adversaires que vous tenez entre vos mains.

Il vous faudra vous exposer aux reproches

et aux railleries de vos amis qui ne vous pardonneront pas d'avoir acquitté « l'homme du drapeau sur le fumier ».

A ceux qui vous reprocheraient notre acquittement, vous direz d'abord : « Il nous était impossible de condamner des gens pour avoir exprimé librement, même brutalement, leur opinion ; nous n'avons pas voulu nous donner au vingtième siècle le ridicule et l'odieux de condamner des hommes sous le prétexte qu'ils sont hérétiques et que leurs doctrines nous semblent dangereuses ».

Et vous ajouterez : « Et puis, vous n'avez pas entendu comme nous les dépositions des témoins. Si vous aviez entendu, comme nous, des témoins raconter sous la foi du serment comment les officiers de cavalerie ont traité à coups de cravache les grévistes de Longwy, comment certains patrons de notre classe traitent parfois la classe ouvrière, vous auriez compris et excusé l'exaspération des signataires de l'affiche ».

Et vous leur direz enfin, si vous ne pouvez pas les prendre par le sentiment : « C'est dans notre intérêt, c'est dans l'intérêt de notre classe que nous les avons acquittés ; nous n'avons pas voulu leur donner l'auréole du martyr pour qu'après ils viennent avec une autorité

morale accrue, propager leurs idées dans le prolétariat ».

Ah! Messieurs, je vous le dis sincèrement, c'est dans l'intérêt de votre classe elle-même qu'un acquittement s'impose. Nous avons beau ne pas être de la même classe, nous avons beau vous considérer comme une classe ennemie de la nôtre, nos revendications de classe n'ont pas tué en nous les sentiments d'humanité.

Nous savons bien que sous vos vêtements bourgeois bat un cœur d'homme, semblable au nôtre. Nous voudrions, dans l'intérêt de votre classe même, des hommes et des femmes de votre classe, nos frères et nos sœurs en humanité, que vous n'exaspériez pas par des verdicts de haine notre classe, déjà suffisamment exaspérée contre vous; je voudrais vous éviter des représailles féroces. Vous êtes aujourd'hui les plus forts, mais votre domination ne sera pas éternelle. J'ai idée qu'elle ne durera pas longtemps. Vous ne le croyez peut-être pas. Le tzar non plus, quand il est venu, il y a quelques années, dans tout l'éclat de sa gloire, ne croyait pas que le jour était si proche où il devrait rendre des comptes à son peuple. Eh bien! pour le jour où votre classe aura des comptes à rendre à la nôtre, nous serons heureux, nous les prévenus d'aujourd'hui, de pouvoir

plaider les circonstances atténuantes en votre faveur. Ne vous méprenez pas sur ma pensée: je ne vous menace pas de représailles. Je ne veux pas vous faire peur. La peur n'a pas plus, j'imagine, l'accès de votre cœur qu'elle n'a l'accès du nôtre. Mais, comme nous ne vous rendons pas responsables individuellement des méfaits de l'organisation sociale actuelle, nous voudrions que la Révolution, qui est proche, fasse le moins de victimes possible parmi les vôtres. Quand ce sera notre classe qui jugera, à son tour, la vôtre, nous serions heureux de pouvoir dire aux plus exaspérés et aux plus aigris des nôtres que, aux temps de votre puissance, il y avait de braves gens — ce qui est vrai — parmi vous; qu'il y avait un bon juge Magnaud et un bon juge Serré de Rivières parmi vos magistrats, des présidents courtois, comme celui d'aujourd'hui, pour présider les débats de Cour d'assises, des Avocats généraux qui ne ramassaient pas dans la boue des injures pour les lancer à la tête des prévenus; de bons jurés comme ceux d'Auxerre, de Troyes, même du Paris nationaliste, pour acquitter des adversaires politiques.

Et maintenant que je vous ai montré la pointe blessante, lutte de classe, de notre socia-

lisme révolutionnaire, laissez-moi, en terminant, Messieurs les Jurés, vous en montrer le côté largement humanitaire, afin que vous le montriez aussi à ceux qui vous reprocheront notre acquittement. Comment n'avez-vous pas senti que nous sommes votre meilleur rempart contre l'empereur d'Allemagne lui-même ? Ce n'est pas de vos fusils, qu'il a peur, le kaiser, mais des fusils des social-démocrates allemands, les camarades qui, de l'autre côté du Rhin, font exactement la même propagande que nous.

Tous, même les plus nationalistes d'entre vous, vous voulez la paix, n'est-ce pas ? Vous voudriez bien que la haute finance de votre classe capitaliste règle ses démêlés avec la haute finance des pays voisins par l'arbitrage international. Mais vous vous dites peut-être : « C'est une mauvaise plaisanterie que ces tribunaux d'arbitrage. Ils règlent les petites questions secondaires, mais quand il s'agit d'une grosse affaire litigieuse, on la règle toujours à coups de canon. Le tzar de la Haye fait comme les autres. » Eh bien ! nous, nous avons trouvé une recette pour obliger les gouvernements, tous les gouvernements y compris celui du kaiser, à régler par l'arbitrage leurs conflits, tous les conflits.

Notre recette consiste à propager, de chaque côté des frontières, et en particulier en France et en Allemagne, notre cri de guerre à la guerre : « Plutôt l'insurrection que la guerre ! »

C'est à vos fils, en effet, comme aux fils du peuple que nous voulons éviter la mort horrible des champs de bataille.

Si vous nous jetiez en prison et si, par impossible, vous pouviez enrayer notre propagande, craignez qu'une guerre ne vienne, un jour prochain peut-être, faucher, dans la fleur de l'âge, les êtres qui vous sont le plus cher. Craignez que la mère de votre fils ne vienne bientôt vous dire : « Malheureux ! Il y avait des hommes qui, au péril de leur liberté, avaient indiqué un moyen pour empêcher les gouvernements de déchaîner la guerre, de massacrer mon fils, et c'est toi, misérable, qui les a jetés en prison ! »

*(Applaudissements répétés. Le président menace de faire évacuer la salle).*



## Le Brigandage marocain

Les articles suivants ont tous trait au brigandage marocain. Ils ont tous été poursuivis, ainsi que, pour la partie relative au Maroc, la conférence publique dans laquelle Hervé rendit compte du Congrès socialiste international de Stuttgart où il avait demandé aux socialistes allemands quelle serait leur attitude, en cas de guerre avec la France, à propos du Maroc.

Hervé fut condamné à un an de prison, qu'il fit intégralement à la Santé, en 1908. En outre, Hervé, qui pour vivre s'était fait avocat, fut rayé du barreau par le Conseil de l'Ordre.

*(Note de l'éditeur.)*

### Vivent les Marocains !

**L**A classe de détrousseurs et d'exploiteurs qui a accaparé en France les mines, les chemins de fer, les usines, les grands magasins, les maisons d'habitation, les banques, les grands domaines agricoles, ne veut décidément pas lâcher sa proie marocaine.

Ça ne lui suffit pas de vivre largement des

dimes qu'elle prélève sur les travailleurs de France.

Ça ne lui suffit pas de tondre les indigènes d'Algérie, de Tunisie, de l'Indo-Chine et de Madagascar.

Elle veut le Maroc : elle l'aura.

En ce moment ses cuirassés cinglent vers Casablanca.

Les chiens de garde qu'elle nourrit dans les casernes de la Légion étrangère et des tirailleurs algériens vont être lancés aux trousses des Marocains.

Est-il besoin de dire que dans le conflit entre nos maîtres et les tribus marocaines toutes nos sympathies vont à ces dernières?

Voilà des gens qui vivent sous un climat torride, où il est doux de ne rien faire. Un peu d'élevage, un peu de culture, cela suffit à leurs besoins, à leur sobriété. Tout ce qu'ils demandent, c'est que la clique gouvernementale de Fez ne vienne pas les rançonner par ses percepteurs, pour permettre au sultan et à son entourage de vivre dans le luxe des Européens, et que les capitalistes d'Europe les laissent vivre tranquilles, à leur guise.

Si l'Europe était civilisée, si elle voulait véritablement accomplir au Maroc une œuvre civilisatrice, elle aurait envoyé des médecins

de bonne volonté, entretenus par elle, qui seraient allés, à *leurs risques et périls*, et sans armes, apporter à ces frères inférieurs des notions d'hygiène, de médecine ; elle aurait envoyé des missionnaires laïques, de bonne volonté, qui, à *leurs risques et périls*, avec les fonds des civilisés d'Europe, auraient essayé d'y fonder des écoles et de dégrossir les indigènes.

— Quoi ! Qu'est-ce qu'il chante cet utopiste ? Civiliser les indigènes ! Mettre la main à la poche pour décrocher des arabicots ou des moricauds ! ah ! non mais, il nous prend pour des poires !!

Nos maîtres, qui ne sont pas des poires, — ils nous le prouvent tous les jours, — n'ont jamais versé dans de pareilles billevesées.

Civiliser les indigènes d'Asie et d'Afrique, ils s'en moquent comme Briand de la grève générale et Clemenceau de la liberté individuelle.

Vendre cher de la camelote, de la poudre, des fusils, de l'absinthe ; acheter à vil prix des terrains près desquels on construira des ports, ou par lesquels on fera passer des voies ferrées ; prêter de l'argent à gros intérêt au sultan, pour qu'il fasse la noce, et se payer

par le revenu des douanes et des impôts qu'on fera supporter à la masse des tribus marocaines, parlez-leur de cela! C'est la seule façon dont ils ont compris l'expansion coloniale, eux, les héritiers des bourgeois qui firent la proclamation des Droits de l'Homme!

Et s'ils ne sont pas contents, les Marocains, il y a les obus à la mélinite et les Lebel!

Eh bien! quoi! si on s'en sert avec les dockers de Nantes, les vigneron de Narbonne ou les chaussonniers de Raon-l'Étape, ce n'est pas pour prendre des gants, peut-être! avec des Arbicots du Maroc!

Allons! hardi! Allemands, Belges, Autrichiens, Italiens, soudards de toutes races qui formez la glorieuse phalange de la légion étrangère, c'est pour la France!

Hardi, les tirailleurs algériens, dont les pères, au temps de la conquête française, ont été enfumés par les troupes françaises dans les grottes du Dahra, dont les grand'mères ont été violées par les soldats du maréchal Bugeaud, dont les terres ont été razziaées ou confisquées par les soudards français, allez en faire autant contre vos frères marocains. Allah le veut! Hardi! c'est pour la France!

Hardi! les pioupiou de France, qui êtes appelés à la caserne pour défendre le sol

sacré de la patrie, violez, assassinez! Si vous opérerez sur les boulevards extérieurs de Paris, on vous enverrait au bagne. Au Maroc, ça vous vaudra la croix et des galons, comme aux cuirassiers de Narbonne! Profitez! Il faut que jeunesse se passe! Allez-y!

Le peuple de France, célèbre dans le monde entier par son esprit chevaleresque, sa pitié pour les faibles et les opprimés, son enthousiasme pour toutes les causes justes, est avec vous!

Il applaudira à vos prouesses, comme il applaudissait aux prouesses de vos aînés, les escarpes qui, il y a quelques années, se couvrirent de gloire en faisant le sac de Pékin!

Quant à nous, les sans-patrie de France, puisque nous sommes encore impuissants à provoquer dans les ports de France et d'Algérie une grève de dockers, d'inscrits maritimes pour vous empêcher de vous rendre sur le théâtre de vos exploits; puisque nous ne pouvons encore obtenir de la classe ouvrière française qu'elle proclame la grève générale pour protester contre vos brigandages, il ne nous reste qu'à vous souhaiter d'être reçus là-bas comme vos congénères italiens furent reçus, il y a dix ans, dans les montagnes d'Abyssinie, par les troupes du négus, ou de

crever par milliers sur les routes du Maroc, comme crevèrent naguère vos aînés sur les routes de Madagascar!

GUSTAVE HERVÉ.

(La Guerre Sociale, n° du 7 au 13 août 1907.)



## La grande victoire de Casablanca

« Au chant de la *Marseillaise*, la ville est prise.  
« *Le Matin*. »

Seigneur! vous nous comblez!

Après Narbonne et Raon-l'Étape, encore une victoire pour l'armée française : Casablanca!

Chère et glorieuse armée tant calomniée!  
Ce fut tout simplement sublime.

La population arabe et juive de Casablanca, parfaitement innocente du meurtre d'une demi-douzaine d'Européens, vaquait à ses travaux, paisiblement. Seuls, quelques bons patriotes musulmans, armés de mauvais flingots, tenaient la ville ; au dehors, des cavaliers arabes armés comme l'étaient leurs grands-pères, aux premiers temps de la conquête de l'Algérie,

caracolait, brandissant des armes inoffensives.

Là-bas, en rade, abrités sur leurs croiseurs-cuirassés, nos héroïques marins chargeaient et rechargeaient leurs gros canons : des projecteurs électriques éclairaient le champ de tir. Les obus tombaient drus, allant porter la mort à deux, trois, six kilomètres.

Pan! une maison qui saute!

Boum! une autre qui prend feu!

Tu peux te réfugier dans ta cave, pauvre femme, avec tes gosses, les obus fouillent tous les coins ; ils sauront aller te les tuer, et toi avec, dans le trou où tu es allée les blottir ; bientôt Casablanca ne sera plus qu'un monceau de ruines fumantes.

Tiens, de la musique! des chants! dans ce vaste cimetière où les morts, par centaines, attendent une sépulture, et empoisonnent l'air d'une odeur nauséabonde.

C'est l'armée française qui entre triomphalement.

Ça, c'est la légion étrangère : 50 pour 100 de ces gaillards sont des Alsaciens, qui ont fui la caserne allemande, parce que les Prussiens les dégoûtent, depuis qu'ils ont bombardé Strasbourg et annexé leur Alsace!

Ça, derrière ces moricauds, ce sont des tirailleurs algériens, dont les grands-pères ont

été exterminés par les soudards français, il y a 50 ans ; à leur tour, ils se font massacreurs, au compte des Français, pour gagner leur pâtée, et des galons, et des croix.

Toutes ces brutes chantent la *Marseillaise*!

Allons, enfants de la patrie,  
Le jour de gloire est arrivé.  
.....

De temps à autre, ils s'arrêtent, font un feu de salve, ou lardent de coups de baïonnette un malheureux qui leur tombe sous la main.

Entendez-vous dans ces campagnes,  
Mugir ces féroces soldats,  
Qui viennent jusque dans nos bras  
Egorger nos fils, nos compagnes!

Et pendant que « nos » soldats accomplissent ces prouesses, Clemenceau — à bas Ferry le Tonkinois! — dresse avec son ami Picquart ses listes de décorations pour récompenser ces héros comme il a récompensé ceux de Narbonne.

Au caboulot, sur le tramway, dans le train, le peuple français lit le *Petit Idiot*, — 5.000.000 de lecteurs, — le *Petit Parisien*, l'*Écho de Paris*, le *Journal*, le *Matin*, et il se rengorge en lisant les exploits de ses soldats et de ses marins.

Et au Congrès socialiste de Nancy où je suis, où demain beaucoup de nos camarades vont venir traiter l'antimilitarisme et l'antipatriotisme de « déviation », le délégué des Alsaciens-Lorrains annexés vient de nous chanter avec des trémolos patriotiques dans la voix l'éloge de la France « le grand flambeau de lumière » qui éclaire la marche de l'humanité!

Quand on voit cela, on se prend, par instants, à souhaiter que les Prussiens rentrent en France, et rendent, selon la justice immanente chère à Gambetta, à tous ces bons patriotes français, au centuple, ce qu'ils viennent de faire aux Marocains.

On le souhaiterait, si au sein de la masse abrutie qui constitue le peuple le plus intelligent et le plus chevaleresque de la terre, on ne sentait, dans la minorité d'élite que groupent le Parti socialiste et la Confédération générale du Travail, de sourdes colères contre le régime capitaliste qui autorise de pareilles horreurs.

Avant-hier, à Neuves-Maisons, à 15 kilomètres de Nancy, je faisais une conférence peu patriotique devant un auditoire de 500 ouvriers.

En leur nom — ils m'en ont chargé — et au nom de tous les amis de la *Guerre Sociale*,



j'adresse aux familles des Arabes, des Maures, et des Juifs que les bandits en uniforme français viennent de massacrer à Casablanca, l'expression de notre fraternelle sympathie.

GUSTAVE HERVÉ.

(*La Guerre Sociale*, n° du 14 au 20 août 1907.)



### Contre le Brigandage marocain

Y a-t-il, oui ou non, un Parti socialiste en France?

S'il y en a un, qu'attend-il pour intervenir violemment en faveur des Marocains qu'on assassine là-bas, en attendant qu'on les dépouille?

Les délégués français et espagnols au Congrès de Stuttgart ont bien signé un petit papier où ils protestent contre le cambriolage et le massacre que perpètrent là-bas les bandits en uniforme français et espagnol. Mais qui ne sent que les gouvernements de Paris et de Madrid s'en moquent comme de leur premier acte d'arbitraire?

Jaurès demande la convocation du Parle-

ment et se propose d'interpeller Clemenceau. Le premier Flic hausse les épaules. Ne sait-il pas, et nous aussi, que sa majorité bonne à tout faire lui donnera un blanc-seing. Les députés radicaux regarderont vers leurs circonscriptions comme au temps où ils votaient unanimement l'affichage du faux Henry; et s'ils voient que dans leurs circonscriptions personne ne bouge, ils se moqueront des votes de flétrissure que tous les comités socialistes de France et de Navarre auront la naïveté de leur infliger.

Or, actuellement, il ne faut pas se le dissimuler, la Foule, la foule lâche et stupide, trompée par le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, le *Matin*, l'*Echo de Paris*, le *Journal*, et les milliers de feuilles cléricales ou républicaines qui vomissent à flots, tous les matins, le mensonge et l'imbécillité sur ce malheureux pays, la Foule est indifférente.

Ecoutez les conversations dans les trains et vous serez effrayé de la quantité d'idiots qui avalent, bouche bée, toutes les âneries patriotiques que leur débite, chaque jour, la presse bien pensante.

Ils ne voient pas que leurs écus dansent là-bas par millions pour les beaux yeux des financiers de haut vol.

Ils ne voient pas que, demain, lorsque les mercenaires de la légion étrangère, des tirailleurs algériens et de l'armée coloniale seront insuffisants pour mater les Marocains, ce sont leurs propres enfants qu'on enverra en Afrique.

Ils ne voient pas que l'aventure marocaine peut amener de terribles complications européennes, comme par exemple une bonne guerre franco-allemande.

Ce n'est ni le petit papier signé à Stuttgart, ni la menace d'interpellation de Jaurès qui y changeront quelque chose.

Il faut plus que cela pour secouer l'apathie de la masse.

Il faut que le même jour, dans toutes les villes de France, grandes et petites, le Parti organise des conférences publiques, auxquelles on conviera les ruraux du voisinage; que là, sans biaiser, sans craindre de heurter les préjugés patriotiques ou humanitaires, les orateurs socialistes disent hautement qu'ils sont de cœur avec les Marocains contre leurs égorgeurs; qu'ils n'ont pour les mercenaires français qui assassinent là-bas, au compte de la finance, que des sentiments de dégoût, même quand ils meurent dans l'exercice de leur noble profession.

Les conférences finies, *il faut qu'on manifeste dans la rue.*

Les meetings en vase clos, encore une fois, n'intimident pas les gouvernants, et n'impressionnent pas l'opinion publique.

Des manifestations dans la rue, au contraire, forcent à réfléchir; tout le monde les voit, tout le monde les commente; la presse capitaliste ne peut pas les passer sous silence; et les députés serviles qui soutiennent Clemenceau ne peuvent pas les ignorer.

Et ce sont les seules manifestations que redoute le gouvernement, car elles troublent sa digestion et celle de ses ronds-de-cuir; elles l'obligent à sortir ses forces de police qui ne sont suffisantes pour maintenir l'ordre qu'à Paris seul, ou à exhiber son armée, l'opération la plus ennuyeuse à laquelle puisse être réduit un gouvernement.

A défaut d'une action d'ensemble de la Confédération Générale du Travail, trop faible encore peut-être pour provoquer une grande grève générale de protestation, c'est la première réprobation utile à faire entendre.

Bon gré mal gré, il faudra bien que notre Parti, pour secouer l'opinion publique, en revienne à la tradition des manifestations paci-

fiques dans la rue, en attendant qu'elle prenne goût à celles qui ne sont pas pacifiques.

Au 14 Juillet, sauf quelques sections socialistes de Paris et quelques libertaires de province, toujours prêts à payer de leur personne, on n'a pas répondu à notre appel; on a laissé exhiber le Guignol national sans acclamer en masse le geste du 17<sup>e</sup>; les autorités officielles du Parti n'ayant pas marché, les troupes socialistes ne bougèrent pas.

Cette fois, ce n'est pas nous — hérétiques qui sentons le fagot, — ce n'est pas nous qui vous convions.

Si j'en crois le compte rendu officiel de la dernière réunion du Comité Fédéral de la Seine, c'est la Fédération elle-même qui marche, donnant le bon exemple aux Fédérations de province.

Allons, camarades socialistes, un bon mouvement!

Qu'il n'y ait ici ni guesdistes, ni antiguesdistes.

Si, dans nos conférences publiques, nous avons soin de bien mettre en relief ce point que les guerres coloniales sont le fruit naturel du régime capitaliste, et qu'elles n'auraient pas lieu si les prolétaires avaient, en Europe, l'intelligence de mettre la main sur les ins-

truments de production et d'échange, nos camarades guesdistes les plus susceptibles — qui ne sont pas tous aussi eunuques que je le disais un jour ici même pour les piquer — ne pourront pas crier à la déviation.

On sera étonné, d'ailleurs, des résultats que donnera une telle agitation bien conduite

Même au point de vue électoral — un point de vue de dixième ordre, — on sera stupéfait de l'accueil que feront les masses profondes de la nation — le troupeau électoral — au parti qui osera brutalement, cyniquement, bravant les injures de toute la basse-cour républicaine, dire aux électeurs :

« Nous sommes le Parti qui, à aucun prix, ne veut d'une guerre coloniale, quel qu'en soit le prétexte; et nous sommes le Parti prêt à organiser internationalement l'insurrection, au cas où les complications de la politique coloniale capitaliste amèneraient une guerre européenne. »

Si les socialistes n'avaient pas une peur aveugle — pour eux-mêmes ou pour leur parti — des défaites électorales, au lieu de se tenir sur la défensive, comme ils le font depuis Stuttgart, contre les assauts de la presse radiocalo-patriote, ils prendraient hardiment l'of-

fensive sur la question de l'antimilitarisme et de l'internationalisme.

Il n'y a pas un *tremplin électoral* plus solide que l'antimilitarisme, l'internationalisme et la politique anticoloniale, si on veut en user audacieusement et non pas comme des trembleurs qui louvoient et qui s'excusent.

Que le Parti socialiste tente l'expérience, en s'engageant hardiment et à fond contre le cambriolage du Maroc: avant six mois, il verra les radicaux déchanter.

GUSTAVE HERVÉ.

(La *Guerre Sociale*, n° 39, 1<sup>re</sup> année,  
du 11 au 17 septembre 1907.)



### Discours prononcé à Paris, aux Sociétés Savantes, le 12 septembre 1907

CAMARADES,

L'autre jour, au Tivoli, le citoyen Jaurès disait que, depuis seize ans, il vit dans une nuée d'outrages avec seulement de temps en temps quelques éclaircies. Il a de la chance; le citoyen Jaurès, de connaître les éclaircies...

Depuis sept ans que d'une main inélégante et irrévérencieuse, je plantai le drapeau où vous savez, je n'ai point connu la moindre éclaircie. Ce matin encore, dans ma feuille de prédilection, la feuille officielle de l'antimilitarisme avec la *Guerre Sociale*, j'ai nommé l'*Echo de Paris*, je lisais un article d'un illustre académicien, celui qui en son style académique et distingué, qualifiait dernièrement en bloc les mauvais instituteurs d'Aliborons. Pas plus tard que ce matin, Maurice Barrès me traitait « de bateleur qui ne parle que devant la lie de la population ». Bateleur, c'est pour moi, « la lie de la population », c'est pour vous. (*Rires et exclamations ironiques.*)

Malgré la bonne opinion qu'a de vous M. Barrès, je vous remercie des marques de sympathie que vous m'avez témoignées avant même que j'aie ouvert la bouche; je les transmettrai à tous les camarades qui y ont droit. Je sais que vos témoignages de sympathie ne s'adressent pas seulement à moi; ils s'adressent d'abord à ces ouvriers, à ces paysans de l'Yonne qui, sous les sarcasmes et sous les injures, depuis trois ans n'ont pas lâché pied une seule minute; ils s'adressent également à ces camarades du parti socialiste, à ces militants obscurs qui, dans toutes les fédéra-

tions, alors que tous les gros bonnets du parti étaient unanimes à nous foudroyer de leur éloquence, nous ont soutenu moralement et qui se sont trouvés jusque dans ces fédérations guesdistes (lesquelles, à l'unanimité, au Congrès de Nancy qualifiaient l'antimilitarisme de déviation) pour protester et dire que dans ces fédérations guesdistes on avait faussé les votes, que dans ces fédérations mêmes, il y avait de fortes minorités d'antimilitaristes et d'antipatriotes. Et je les transmettrai enfin, vos témoignages de sympathie, à ces camarades anarchistes et libertaires qui, dans les sections de l'A. I. A. m'ont permis à Lyon, dans le pays de M. Augagneur, qui défendait en ce temps-là contre moi le patriotisme socialiste, dans le pays du citoyen Basly, à Lens, d'exposer intégralement il y a un an ou deux, l'idée révolutionnaire que nous sommes tous allés porter à Stuttgart.

C'est à eux tous, c'est au concours que j'ai rencontré parmi les dévoués militants révolutionnaires, soit socialistes, soit anarchistes de Paris et de province que la question doit d'avoir été posée à Stuttgart.

Camarades, si j'étais un diplomate, je vous dirais : Oh ! excellente impression après Stuttgart... La Social-Démocratie ? Elle est com-

posée de gens aussi antimilitaristes, aussi antipatriotes que nous... Mais, je ne suis pas un diplomate et je vous dirai très franchement mon impression.

En arrivant là-bas, je m'attendais à trouver des gens puissamment organisés, faisant bien les choses, des camarades très courtois et très cordiaux. Sur ce point mon attente n'a pas été déçue.

J'ai commencé à être un peu inquiet le dimanche, jour d'ouverture du Congrès, lorsque dans un grand meeting en plein air j'ai vu 40.000 social-démocrates allemands réunis sans que parmi eux on pût découvrir un seul policier en uniforme. Cela m'a inquiété. Je me suis dit : faut-il qu'ils soient bien dressés, faut-il que ces social-démocrates soient des gens bien sages pour que le Préfet de police de Stuttgart les laisse ainsi se réunir à 40.000 en plein air sans déranger même une escouade de policiers... (*Rires.*) Mon inquiétude se changea en stupeur en entendant les chefs de la Social-Démocratie allemande. Je n'oublie pas que c'est un parti frère ; nous allons en parler avec tout le respect qu'exige la fraternité socialiste, mais enfin, nous pouvons nous exprimer librement et franchement les uns sur les autres. Je n'ai pas empêché certains d'entre

eux de dire que j'étais un insolent et un goujat (*Rires*). Il faut qu'on me permette de donner aussi mon impression personnelle.

Voici la substance du discours de Vollmar, le chef de la droite socialiste : « Les idées de Jaurès et de Vaillant, je les mets dans le même sac que les idées d'Hervé ; c'est la même chose, je ne comprends pas qu'un parti socialiste tolère dans ses rangs un homme comme Hervé. Quant à la proposition que nous fait Jaurès, nous ne pouvons même pas l'examiner ; qu'il la retire purement et simplement ! »

Pendant que Vollmar parlait, à côté de moi, c'étaient des clameurs et des ricanements parmi les délégués socialistes, même parmi ceux qui n'avaient pas voté la motion de l'Yonne, à Nancy ; on n'entendait que ces réflexions : « quelle vieille baderne ! quelle vieille ganache ! » (*Rires*.) Quant à moi, il me semblait que j'entendais le capitaine de territoriale Maujan, faire un discours aux vétérans des armées de terre et de mer. (*Rires et applaudissements*.)

De Vollmar, cette attitude ne m'étonna point du tout. Vollmar, il y a longtemps que je savais que, s'il était en France, on ne voudrait pas de lui dans le parti radical... (*Rires*.)

Mais Bebel m'apparaissait avec le prestige d'un homme qui a été un des ouvriers de la première heure, qui a fait dix-huit mois de forteresse pour avoir protesté énergiquement contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine ; avec le prestige d'un organisateur de premier ordre, d'un orateur de grand talent. Aussi, jugez de ma stupeur lorsque je l'entendis avant toute provocation — c'est lui qui commença les discours — déclarer ceci : « La propagande de Jaurès c'est au fond la même que la propagande d'Hervé. Cette propagande-là, on ne peut pas la faire en Allemagne ; votre congrès de Nancy a voté une motion, dont nous ne pouvons accepter ni l'esprit, ni la lettre. Nous ne pouvons ici rien faire de ce que vous demandez. Si nous faisons une pareille propagande, si nous parlions d'opposer l'insurrection et la grève générale à un ordre de mobilisation, c'en serait fait du parti socialiste qui serait détruit sous les coups des tribunaux. » Voilà exactement, le fonds du premier discours du citoyen Bebel.

Et la seconde fois, quand il crut devoir reprendre la parole à la commission où se trouvaient quatre ou cinq cents délégués qui assistaient en curieux, ce fut pour nous expliquer pendant une heure qu'il n'y aurait

pas de guerre, que la guerre était impossible parce qu'elle coûterait trop cher, que le trésor de guerre de l'Allemagne se trouverait épuisé au bout de trois ou quatre jours; que les gouvernements ne peuvent pas faire de guerre européenne; que, par conséquent, il n'y avait pas à craindre une telle catastrophe; et que, par suite, la motion de Nancy était une motion qui ne rimait à rien. Voilà le second discours du citoyen Bebel, le Pape de la démocratie allemande, le kaiser socialiste, comme je l'appelai : Et je n'exagère rien; c'était non seulement mon impression personnelle, mais celle de tous les camarades qui se trouvaient là (*Approbaton.*)

En présence de déclarations semblables, vous pensez bien que je n'ai pas pu me contenter longtemps. J'avais préparé un très pacifique exposé de nos conceptions antipatriotiques. Je sautai à la tribune, et alors je dis tout ce que j'avais sur le cœur, tout ce que nous avions sur le cœur : que la social-démocratie était une admirable machine à voter et à cotiser, que ce n'était que cela; que nos camarades allemands avaient peur de la prison, qu'ils n'en avaient pas eu peur quand il s'agissait, sous Bismarck, de lutter pour la conservation de leur situation politique et de

leurs sièges électoraux; qu'ils obéissaient comme un troupeau de moutons à Bebel, comme nos amis guesdistes trop souvent obéissent à notre ami Guesde. Et, en terminant, je m'écriai : Suivez le drapeau de votre Empereur, oui, suivez-le! et si vous entrez en France, vous verrez flotter sur nos communes insurrectionnelles le drapeau rouge de l'Internationale que vous aurez trahie. (*Applaudissements.*)

Je dois dire que ce discours ne dut point beaucoup ébranler Bebel, car lorsqu'on lui imposa le vote de la motion de Stuttgart, il fut convenu entre tous les gros bonnets du parti qu'en séance plénière on voterait par acclamations la motion de Stuttgart, parce qu'on avait peur que Bebel ne parlât de nouveau en public. Voilà quel fut, au congrès de Stuttgart, l'attitude des chefs de la social-démocratie allemande.

Pourquoi ai-je pu dire pourtant que nous avions remporté, nous, les sans-patrie de France, une victoire à Stuttgart? D'abord, c'était une première victoire d'avoir, dans un grand congrès en Allemagne, dans une des villes du Kaiser, dans un congrès sur lequel les journalistes du monde entier avaient les yeux fixés, posé la question qui jusqu'ici

n'avait jamais été posée en Allemagne par la Social-Démocratie. Je dis que c'était une victoire encore en ce sens que si les chefs de la Social-Démocratie, comme Bebel et Vollmar, ont été au-dessous de tout, ils se sont vus imposer par le reste de l'Internationale, par la foule des délégués allemands eux-mêmes, une motion qui disait bien autre chose, qui disait tout le contraire que ce que Vollmar et Bebel nous avaient dit à la commission.

Que dit, en effet, la motion de Stuttgart? Elle dit, non point comme la motion guesdiste de Nancy que l'antimilitarisme est une œuvre de conservation sociale, qu'on est complice ou dupe en s'y livrant, mais, au contraire, qu'il faut intensifier la propagande antimilitariste. On passe en revue tous les efforts révolutionnaires faits jusqu'ici pour empêcher les guerres et en particulier les mouvements de masse de nos amis russes pour mettre fin à la guerre russo-japonaise. On a soin de dire, à la demande de nos camarades russes, que le prolétariat international profitera de la prochaine guerre pour essayer de faire la Révolution sociale. Et il fallait voir avec quel enthousiasme les délégués social-démocrates allemands applaudissaient les passages les plus croustillants et les plus raides

de la motion de Stuttgart; il fallait voir l'ovation que les galeries composées de travailleurs allemands m'ont faite lorsque je suis remonté à la tribune du Congrès pour dire à Vollmar et à Bebel que leurs discours signifiaient noir et que la motion qu'on votait à l'unanimité disait blanc; plusieurs délégués social-démocrates allemands applaudissaient, toutes les tribunes applaudissaient. Je crois, par conséquent, que si les chefs socialistes allemands sont loin d'avoir la virilité intellectuelle et morale qu'ont conservée chez nous jusqu'à l'âge le plus avancé des hommes comme Elisée Reclus, comme notre vieux Blanqui, qui, à soixante-quinze ans, était à la prison de Clairvaux, des hommes comme le citoyen Vaillant, — je dis que si l'état-major m'inquiète beaucoup, les troupes social-démocrates me donnent un peu plus d'espérance. Je lis les extraits des journaux socialistes allemands que nous donne le citoyen Albert Thomas dans *l'Humanité* tous les matins et je constate que plusieurs de ces journaux — c'est la première fois qu'on ose formuler des critiques contre Bebel — osent dire carrément qu'en somme, non seulement Vollmar, mais Bebel lui-même, ont justifié une bonne partie des attaques qui ont été dirigées contre la Social-



Démocratie. Et l'opinion de beaucoup de ces journaux, c'est que les Français, les Italiens, les Russes ont à prendre à la Social-Démocratie ses habitudes de cotisation et sa puissance d'organisation, mais que la Social-Démocratie allemande a aussi beaucoup à apprendre des éléments révolutionnaires français. (*Approbaton.*)

En résumé, je crois que nous avons apporté là-bas un peu de levain révolutionnaire qui fera, petit à petit, lever cette pâte lourde et massive de la Social-Démocratie embourgeoisée par trente ans de succès parlementaires et électoraux. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'en France notre parti socialiste a commencé à marcher de l'avant. Il y a seulement trois ans, au moment de mon discours de Tivoli-Vaux-Hall, c'était un concert de malédictions de la quasi-unanimité des socialistes français. Tel qui a voté la motion de Nancy, qui a évolué beaucoup à gauche depuis, qui a découvert « une partie saine et solide dans l'hervéisme... » (*Rires*), en ce temps-là, — il y a seulement trois ans — qualifiait ces doctrines de « viles, de basses, de répugnantes et de réactionnaires », sans démêler au milieu de l'ivraie, un peu, ce petit peu de bon grain qui s'y trouvait comme par hasard. (*Approbaton.*)

Eh bien, le laboureur qui jette sa semence dans la terre sait bien que ce n'est pas la semaine suivante qu'elle lèvera. Le blé que nous avons tous ensemble jeté sur cette terre-ci a mis trois ans à lever. Mettons qu'il en mette autant et même un peu plus pour lever sur la terre allemande qui est peut-être un peu plus réfractaire. Je suis convaincu que je n'ai pas besoin d'aller en Allemagne gagner les quinze mille francs du farceur que vous savez ; nos camarades social-démocrates sont assez grands garçons, sont assez conscients pour ne pas se conduire dans une guerre entre le gouvernement français et le gouvernement allemand comme les jaunes du socialisme international. (*Applaudissements.*)

\* \*

Mais, au moment où nous venons de rapporter à Stuttgart cette victoire, relative, j'en conviens, cette demi-victoire, si vous voulez, au moment où nous venons de poser cette question avec retentissement, il me semble que le citoyen Jaurès, l'autre jour, à Tivoli, nous a discrètement invités nous, les socialistes antipatriotes, à examiner de nouveau nos idées pour voir si véritablement nous n'aurions

pas quelques corrections, quelque mise au point à y apporter.

Camarades, je suis mal à l'aise pour dire du bien du citoyen Jaurès, non pas que je n'en pense pas beaucoup ; même au temps ou du haut de son vaisseau de haut bord, l'*Humanité* il foudroyait le petit brûlot l'*Avant-Garde*, qui abritait mon hérésie, j'avais pour le citoyen Jaurès beaucoup d'admiration et même un peu d'affection. Malgré son tempérament de parlementaire, malgré ses continuelles hésitations, les hésitations de son âme d'artiste, ballottée à tous les vents, malgré les réserves que je pouvais faire sur son caractère qui ne me semblait pas avoir toujours la rigidité de celui du vieux Blanqui, j'avais une très grande admiration pour sa puissance de travail, pour son intelligence ouverte à toutes les idées nouvelles, curieuse de toutes les nouveautés. Je me souvenais du beau rôle qu'il avait joué pendant l'affaire Dreyfus, et lorsque l'autre jour, dans un journal, je voyais que le citoyen Ranc, dont l'amitié est si précieuse au citoyen Jaurès, écrivait : je ne reconnais plus dans l'auteur du discours de Tivoli le Jaurès de l'affaire Dreyfus, moi, au contraire, je disais : « tiens, je commence à le reconnaître ». (*Rires et applaudissements.*)

Ce qui me gêne pour en dire du bien, c'est que quand je dis du bien du citoyen Jaurès, l'*Humanité* immédiatement fait une petite note rectificative pour dire que ce n'est pas Hervé qui a dit cela, que c'est « Flax »... (*Rires.*) En disant du bien de lui, j'ai toujours peur de le compromettre. Pourtant, pour rendre hommage à la vérité, il faut bien que je dise que depuis trois ans il a fait un effort pour nous aider à poser la question devant l'Internationale; et c'est précisément parce qu'il a fait cet effort louable, très méritoire, que je voudrais examiner sans aucune acrimonie, sans aucune malveillance les deux objections qu'il présentait l'autre jour à Tivoli contre notre conception.

L'une de ces objections est d'ordre un peu théorique; l'autre est une objection d'ordre pratique. Son objection théorique, la voici: Hervé et ses amis ne tiennent pas un compte suffisant des nationalités. Or les nationalités sont des faits, cela existe, il faut en tenir compte. Elles existent et même, dans une humanité régénérée par le socialisme, il est certain que toute la terre ne formera pas un seul grand Etat, une organisation unitaire, mais que les patries actuelles subsisteront, reliées par un lien fédératif et apporteront dans

cette humanité renouvelée chacune leur note particulière et les qualités de leur génie propre.

Je sais, comme le citoyen Jaurès, que les nationalités sont des faits, je ne nie pas ces faits, je ne les ai jamais niés. Les Eglises et les religions aussi sont des faits, le choléra et la peste aussi... (*Rires et applaudissements*). Toute la question est de savoir si ce sont des faits nécessaires, inéluctables et éternels et en outre et surtout si ce sont, au vingtième siècle, des faits avantageux ou malheureux pour l'humanité actuelle. (*Vive approbation*.)

Pour moi, qui connais assez l'histoire pour savoir que les patries ont sans cesse évolué ; des communes, des petites principautés d'autrefois aux grandes nationalités d'aujourd'hui, je ne crois pas que dans l'humanité renouvelée par le collectivisme ou le communisme, dans les Etats-Unis d'Europe ou du monde, dans une fédération, si vous voulez, de communautés ou de groupements collectivistes ou communistes, je ne crois pas du tout que les patries, les grandes patries actuelles, dans leur cadre actuel, subsisteront forcément. Je crois, au contraire, que ces grandes collectivités que sont les nations modernes, avec la centralisation qu'entraînent de grands Etats,

que ces grandes communautés dans l'Europe renouvelée par le socialisme, dans le monde renouvelé par la Révolution sociale seront remplacées d'un bout à l'autre de la planète par une vaste fédération de régions beaucoup plus petites, de régions naturelles qui seront très différentes peut-être, je n'en sais rien — le citoyen Jaurès non plus —, qui seront peut-être très différentes des groupements artificiels que le sort des armes a constitués aujourd'hui sous le nom de nations. (*Vifs applaudissements*.)

Mais, tout cela, c'est de la métaphysique et la métaphysique m'intéresse peu. Ce qui m'intéresse avant tout c'est de savoir si oui ou non ces formes nationales ont à l'heure actuelle plus d'avantages que de désavantages. Eh bien, je prétends qu'à l'heure actuelle, elles ont pour les prolétaires beaucoup plus de désavantages que d'avantages. Les patries, les nations, les formations nationales ont pu avoir leur utilité ; je crois que l'unité nationale en France, en supprimant la poussière d'états féodaux qui se déchiraient les uns les autres, en supprimant les douanes intérieures des provinces, en supprimant les barrières administratives qui faisaient jusqu'en 1789 des anciennes provinces de France des provin-

ces étrangères les unes aux autres, je crois que l'unité nationale qui s'est trouvée cimentée à Valmy par l'œuvre de la Révolution a été une bonne œuvre. Je crois qu'en faisant tomber toutes ces frontières, la formation de la nation française a été une œuvre d'union, a rapproché les hommes. De même, je crois que l'unité allemande, en supprimant la poussière d'états allemands aux frontières hérissées de douanes, a permis le grand développement économique de l'Allemagne impériale moderne. Je crois de même que l'unité nationale italienne a favorisé le développement de la prospérité économique de la péninsule italienne, qui était contrariée par les antagonismes des petits Etats monarchiques d'avant 1859. Je crois qu'il fut un temps où les nationalités, les patries, en supprimant des frontières à l'intérieur, rapprochaient les hommes par la création de grands groupements humains. (*Approbatation.*)

Mais aujourd'hui, cette œuvre est terminée ; les nations sont constituées. Est-ce que les patries et les patriotismes qu'elles entraînent ont la même utilité ? Est-ce qu'au lieu d'unir les hommes, les patries d'aujourd'hui ne les divisent pas ? Les frontières, à l'heure actuelle, sont des cloisons à l'intérieur desquelles une classe dirigeante, qui accapare de plus en plus

les moyens de production et d'échange, exploite un misérable troupeau de bêtes de somme sevrées de toutes les joies de l'existence intellectuelle et de tout le bien-être, de tout le confortable que les progrès de la science mettent au service des privilégiés de la fortune. (*Approbatation.*) A l'heure actuelle, à l'intérieur de ces compartiments nationaux, chaque classe dirigeante s'entend à merveille par l'école primaire, par les grands journaux capitalistes à fort tirage, à développer dans chaque troupeau la vanité nationale, la haine et la méfiance à l'égard de ceux des compartiments voisins, le culte du sabre, tous ces beaux sentiments qui, réunis sous l'étiquette « patriotisme » permettent aux dirigeants de tondre ce troupeau sans même qu'il s'aperçoive qu'on le tond. (*Applaudissements.*)

Ce patriotisme, qu'est-ce pour quelqu'un qui veut bien l'examiner ? Ce patriotisme, qui rapproche dans un même pays, dans une même communauté d'idées les loups et les moutons, les exploités et les exploités, qui leur fait concevoir qu'il y a des intérêts nationaux communs, ce patriotisme est devenu un sentiment conservateur, un sentiment qui rapproche, qui maintient les classes l'une sous l'autre au sein de chaque pays... (*Approbatation.*)

Le patriotisme est le prétexte par lequel on peut seul justifier l'existence des armées ; le patriotisme est le seul prétexte dont on peut couvrir les guerres nationales. Le patriotisme et la religion patriotique ont fait couler — nous pouvons dire cela aux radicaux qui nous ressassent continuellement les tueries de l'Eglise catholique — le patriotisme depuis cinquante ans a fait couler infiniment plus de sang que les religions catholique et musulmane réunies. (*Applaudissements.*)

Je comprends que des conservateurs, que des privilégiés de la fortune, qui ont intérêt à la conservation de l'ordre social tiennent au maintien de cette religion patriotique, de ce sentiment de conservation sociale ; je le comprends et je comprends également que des gens pour qui la patrie est une mère — je pourrais même dire une vache à lait —, je comprends que ces gens-là, sous peine de se montrer des fils ingrats, soient tenus de se dire et d'être de bons patriotes. Mais qu'est-ce que le socialisme a à voir avec un sentiment pareil ? Le patriotisme, c'est la collaboration des classes ; le socialisme, jusqu'à ce qu'il soit réalisé, c'est la lutte des classes. Demandez-le plutôt au citoyen Jules Guesde. Le patriotisme c'est le rapprochement de deux classes, leur

intimité, leur communion dans le sang sur le champ de bataille ; le socialisme, c'est le prolétariat universel, le poing tendu d'un bout à l'autre du monde capitaliste contre les exploités qui tiennent les instruments de travail. Le socialisme dit : prolétaires de tous les pays, unissez-vous par-dessus les frontières ! Les patriotes disent : si la patrie vous l'ordonne, travailleurs de tous les pays, massacrez-vous !

Voilà pourquoi j'ai le droit de dire aux gueux de toute la terre : non ! le vieux Karl Marx ne se trompait pas, ne vous trompait pas lorsqu'il disait : « les prolétaires n'ont pas de patrie » ; oui ! toutes les patries se valent pour vous ; quelle que soit l'étiquette gouvernementale, dans tous les pays capitalistes, c'est le même régime pour vous, prolétaires. (*Approbatton.*) La seule difficulté, la seule gêne qu'il y ait à passer d'un pays à l'autre, c'est la barrière des langues, et le jour où nous serons assez intelligents les uns et les autres, pour nous adonner, tous les révolutionnaires et les socialistes des différents pays, à une langue auxiliaire artificielle, facile à apprendre, comme l'Esperanto... (*Applaudissements.*) — nous poserons cette question dans un prochain congrès — (*Vive approbatton*)... même

cette barrière sera supprimée... Mais, à part cette barrière des langues, à part cette difficulté, vous, prolétaires, passez d'un pays à l'autre, vous y trouverez les mêmes bagnes capitalistes, les mêmes casernes, les mêmes policiers, les mêmes lupanars, les mêmes ministres de l'Intérieur. (*Vifs applaudissements.*) Passez d'un pays à l'autre, vous prolétaires, vous ne serez partout que de la chair à travail, n'ayant d'autre valeur que votre valeur marchande. Voilà pourquoi vous n'avez pas vous, de devoir envers la patrie; vous n'avez aucun devoir envers cette marâtre.

On vous disait l'autre jour : conquérez la patrie, ne l'injuriez pas, ne la diffamez pas, n'en dites pas de mal.. Pardon! nous en dirons du mal, nous l'attaquerons, nous maudirons les patries actuelles, nous détruirons le patriotisme, lien des deux classes au sein de chaque pays, parce que nous savons que sans cette besogne préliminaire vous serez incapables de conquérir les instruments de travail, de production et d'échange qui constituent la patrie véritable pour vous, travailleurs! (*Approbaton*). Par conséquent, continuez, fussent tous les radicaux, y compris M. Ranc, attraper la jaunisse! Continuez malgré les exhortations discrètes et amicales du citoyen Jaurès, à vous

déclarer non pas des socialistes tricolores, non pas des internationalistes patriotes, mais des antipatriotes et des sans-patrie. Pour moi, personnellement, je ne renonce pas du tout à l'étiquette. (*Applaudissements.*)

\* \* \*

La deuxième objection est de beaucoup la plus intéressante. Au cours de nos polémiques depuis trois ans, beaucoup de nos camarades socialistes et parmi eux le citoyen Jaurès, me disaient : Mais enfin! il faut faire une différence entre les guerres offensives et les guerres défensives; autant il est juste de s'élever, de se dresser contre une guerre offensive, autant il est injuste et maladroit de se soustraire à la défense du territoire, à la défense nationale... Et alors, je répondais : mais dans la pratique il est impossible de savoir quand une guerre éclate qui est l'agresseur et qui est la victime — du moins quand il s'agit de deux grands pays européens; les diplomates savent tellement bien brouiller les cartes, les grands journaux comme le *Matin*... (*Cris de: Hou, hou!*) — citoyens, je n'en nommerai pas d'autres parce qu'ils mériteraient tous la même

ovation... (*Rires.*) Les gouvernements, maîtres des lignes télégraphiques, sont trop habiles pour ne pas brouiller les cartes et vous permettre de savoir la vérité au moment où il faudrait la savoir. Pour ne vous rappeler qu'un exemple, souvenez-vous que le coup de la dépêche d'Ems par Bismarck n'a été connu que sept ans après. Aussi a-t-on dû renoncer dans le monde socialiste à vouloir nous astreindre au distinguo subtil entre les guerres offensives et les guerres défensives.

Mais, l'autre jour, au congrès de Nancy, le citoyen Jaurès me fit l'objection suivante : il est entendu qu'on ne sait pas, quand une guerre éclate, qui est l'agresseur ; mais supposons que la France, désarmée par notre propagande, que le gouvernement français soit réduit à demander l'arbitrage, qu'il s'engage à se soumettre à l'arbitrage quelles qu'en soient les conditions ; supposez que le kaiser d'Allemagne, en présence de cette situation, ne veuille pas accepter l'arbitrage et déclare la guerre, que ferez-vous, citoyen Hervé ?

Au congrès de Nancy, où j'étais affligé, — permettez-moi ce détail vulgaire — d'une forte migraine, je lui répondis : « Citoyen Jaurès, dans huit jours, vous poserez cette question aux social-démocrates allemands, vous leur

direz : le gouvernement français est réduit par notre propagande à proposer l'arbitrage, votre kaiser le refuse, que feriez-vous, social-démocrates allemands ? » (*Applaudissements.*)

UNE VOIX. — Ce n'est pas une réponse.

LE CITOYEN HERVÉ. — J'entends dire : « Ce n'est pas une réponse » ; c'est la réponse que je fis au congrès de Nancy. Tout à l'heure, vous entendrez la réponse que je fais ici. Je ne savais point que cette objection du citoyen Jaurès cachait tout un nouveau système... (*Interruptions.*) Je vous prie, citoyens, de ne pas m'interrompre, vous prendrez la parole tant que vous voudrez dans un instant, mais dans cette salle archi-comble, dans cette atmosphère, je suis obligé de faire un effort considérable pour me faire entendre...

Je disais que je ne savais pas que la simple objection du citoyen Jaurès cachait tout un système nouveau qu'il a dévoilé pour la première fois d'une façon complète, non pas à Nancy, mais à Tivoli-Vaux-Hall, et c'est le suivant :

Pour distinguer entre l'agresseur et la victime, nous avons un moyen ; celui qui ne sera pas l'agresseur, celui qui aura droit à l'estime de tous les honnêtes gens, même socialistes, c'est celui des deux gouvernements qui

demandera l'arbitrage en promettant de s'y soumettre; si le gouvernement français demande l'arbitrage, eh bien, nous le soutiendrons; pour donner en quelque sorte une prime au gouvernement bourgeois qui aura ce bon mouvement, nous défendrons ce jour-là l'indépendance du territoire, nous serons à la frontière, si bien que le gouvernement allemand, qui aurait dans l'hypothèse refusé l'arbitrage, aurait contre lui, si les socialistes allemands avaient un peu de cœur, les social-démocrates d'une part et, d'autre part, les troupes françaises, réunies dans un beau mouvement d'indignation contre ce misérable gouvernement allemand, qui aurait refusé d'écouter les propositions d'arbitrage. Voilà, si je l'ai bien comprise, la doctrine du citoyen Jaurès, telle qu'il l'a présentée l'autre jour à Tivoli.

Au premier abord, cette proposition m'a semblé intéressante, je l'avais trouvée séduisante; je crois que parmi vous plusieurs l'ont trouvée séduisante; elle séduit en particulier ceux qui n'aiment pas, même quand ils sont révolutionnaires, les solutions radicales... (*Rires.*) Elle séduit ceux qu'entraîne facilement la grande éloquence du citoyen Jaurès. Mais je ne crois pas que les sans-patrie puissent

l'accepter et je veux vous dire pourquoi. Je crois que le citoyen Jaurès, en découvrant ce moyen de distinguer quel est le véritable agresseur, n'a fait que reculer la question sans la résoudre..

UNE VOIX. — C'est une écrevisse. (*Rires.*)

LE CITOYEN HERVÉ. — Non, il ne recule pas comme une écrevisse puisqu'au contraire il avance en ce moment, mais il ne fait que reculer la difficulté. Lorsqu'une guerre éclatera, est-ce que vous croyez, camarades, que les deux gouvernements, sachant qu'ils ne seront soutenus qu'à la condition de demander l'arbitrage, se gêneront pour dire: « Mais c'est nous qui demandons l'arbitrage; c'est le voisin qui le refuse ». Le *Matin* nous dira que c'est l'empereur d'Allemagne qui n'en veut pas, que Clemenceau ne veut que cela, l'arbitrage, et la *Gazette de Cologne* dira aux Allemands que c'est le gouvernement français qui fait des difficultés. Et grâce à cette puissance que quelques-uns d'entre vous ne semblent pas soupçonner, grâce à la puissance qu'ont les gouvernements, maîtres de toute la grande presse capitaliste, maîtres des télégraphes, maîtres de couper l'envoi des quelques journaux révolutionnaires, à faible tirage, d'ailleurs, qui existent dans chaque pays, les gouvernements trou-



veront le moyen, au milieu de la surexcitation générale produite des deux côtés de la frontière par les préparatifs belliqueux, les gouvernements trouveront le moyen d'empêcher les peuples de connaître, au moment décisif, qui, véritablement, est sincère, qui demande, qui veut l'arbitrage. (*Vifs applaudissements.*)

Mais, j'ai une autre réponse à faire au citoyen Jaurès. Jaurès fait une hypothèse. Eh bien, suivons son hypothèse jusqu'au bout!

Voici l'affaire marocaine qui s'embrouille. Le gouvernement français et le gouvernement allemand, à propos de cette riche proie, eux qui sont les représentants qualifiés des classes capitalistes de chez eux, en arrivent aux injures, aux menaces comme il y a deux ans. Les deux gouvernements se montrent le poing et la guerre va éclater. Alors le voleur français, qui se sent le plus faible, a peur du voleur allemand : le voleur français, qui était content de mettre la main sur le Maroc, se trouve en présence d'un deuxième larron, un peu plus fort que lui, qui lui dit : « C'est moi qui veux le morceau ». Alors, le représentant des voleurs français, M. Clemenceau... (*Cris de: Hou! hou! et sifflets*)... se sentant le plus faible, ayant peur du voleur allemand, dit : « Je demande l'arbitrage ». Et vous qui trouvez que

les deux voleurs vont au Maroc commettre une abomination, allez-vous, parce que le voleur français a peur de ne pas être aussi fort que le voleur allemand, à propos de ce Maroc allez-vous offrir aux balles prussiennes, aux balles allemandes le seul bien que vous ayez : votre peau ? (*Cris de: non, non! et applaudissements*). Vous n'avez qu'à suivre l'hypothèse de Jaurès, c'est pourtant à cette conclusion que vous arriveriez...

UNE VOIX. — Nous sommes contre l'expansion coloniale avant tout.

LE CITOYEN HERVÉ. — De sorte que ni l'objection d'ordre théorique, ni l'objection d'ordre pratique que nous faisait au Tivoli très courtoisement le citoyen Jaurès ne nous font pas reculer d'une ligne. Nous ne lâchons pas d'un pouce la position sur laquelle nous combattons depuis trois ans, nous détestons toutes les patries actuelles, nous ne donnerons pas un centimètre carré de notre peau pour elles... (*Applaudissements*) et quel que soit l'agresseur apparent, quel que soit le prétexte d'une guerre entre Etats capitalistes, la seule chose que nous ayons à faire, si on commet l'imprudance, d'un côté ou de l'autre de la frontière, de nous mettre des fusils entre les mains, s'il faut risquer notre peau, car elle

sera risquée un jour de déclaration de guerre, il nous faut la risquer pour quelque chose qui en vaille la peine ; il faut la risquer pour essayer de faire la Révolution sociale ! (*Vifs applaudissements*).

\*  
\* \* \*

Camarades, nous avons une occasion unique en France, au lendemain du congrès de Stuttgart, nous avons une occasion superbe de recommencer notre agitation antimilitariste et antipatriotique en la rajeunissant, nous avons le brigandage marocain à combattre et à dénoncer. (*Approbation*).

Vous savez ce qui s'est passé là-bas.

Quand ce sont deux bouledogues de même force qui se battent, si on ne connaît pas l'origine de la querelle, il est difficile de distinguer entre eux lequel a commencé. Mais quand vous voyez un lapin dans la gueule d'un chien de chasse, vous savez bien que ce n'est pas le lapin qui a commencé. (*Rires et approbation*.) Eh bien, à l'heure actuelle, nous savons bien que ce n'est pas le lapin marocain qui a commencé. De ce côté-là, nous voilà fixés.

D'autre part, si là-bas, au Maroc, le régime capitaliste existait, si au lieu du régime pa-

triarcal, du régime des tribus il y avait un prolétariat industriel marocain, nous lui dirions : « Prolétariat marocain, tâche de faire l'insurrection contre tes maîtres. Mets la main sur les usines, d'abord, applique nos théories, et nous, ici, nous allons pour t'aider nous opposer de toutes nos forces à une agression de nos capitalistes, nous allons leur tailler des croupières ! » Mais la classe capitaliste marocaine, la classe ouvrière marocaine n'existant pas, il n'y a pas au Maroc un partenaire à qui nous puissions nous adresser pour nous entendre avec lui et pratiquer notre maxime : « plutôt l'insurrection que la guerre », des deux côtés de la frontière ! Nous ne pouvons pas nous adresser à lui, alors, nous sommes réduits au rôle de défenseurs de pauvres diables qu'on veut massacrer pour des intérêts qui ne sont pas les nôtres...

UNE VOIX. — Qui ont massacré plutôt...

LE CITOYEN HERVÉ. — Vous entendez ? Le lapin a commencé. (*Rires et applaudissements*.)

Et alors, que devons-nous faire ? Je crois que si la Confédération générale du Travail avait été plus puissante, il aurait fallu organiser une grève générale de protestation, il aurait fallu paralyser l'envoi de troupes...

UNE VOIX. — On n'envoie pas de troupes françaises.

LE CITOYEN HERVÉ. — Il aurait fallu, le jour où nos maîtres seront réduits à envoyer, non plus les mercenaires de la Légion étrangère, mais les régiments de France, les soldats de deux ans, empêcher le départ des troupes ou des convois de munitions. Mais la Confédération générale du Travail ne semble pas actuellement assez forte pour tenter une œuvre aussi hardie et pourtant aussi indispensable. Ce qu'il nous reste à faire, c'est une campagne, non seulement de meetings, — ce que nous disons entre quatre murs ici n'a presque aucun retentissement, malgré les services que nous rendent les grands journaux que vous conspuiez tout à l'heure avec tant d'unanimité et qui vont rendre un compte fidèle et impartial de cette conférence..... (*Rires et applaudissements ironiques.*)

Il faut quelque chose de plus énergique, pour remuer ce peuple d'avachis que nous sommes... (*Applaudissements*) pour obliger ces gens-là, ces millions d'ouvriers, de paysans et de petits boutiquiers à comprendre que ce sont leurs millions qui dansent là-bas, que ce sont leurs enfants qu'on va envoyer bientôt à l'abattoir; en tous cas, que les escarpes en

uniforme français qui cambriolent là-bas cambriolent en leur nom; avant que ces gens-là aient compris, pour qu'ils le comprennent, il faut que vous les secouiez, que vous remuiez l'opinion et pour remuer l'opinion, je ne vois, moi, autre chose que des manifestations dans la rue. Je sais bien que sous notre régime républicain radical ces manifestations sont difficiles; je sais bien qu'il y a des brigades centrales; mais je sais bien aussi que dans la plupart des villes de province, ces sorties dans la rue sont possibles; qu'à Paris, à condition de s'entendre, à condition que chacun y mette du sien, nous descendrions facilement dans la rue, plusieurs milliers, pour venir faire entendre notre protestation contre cet assassinat, contre ce brigandage. (*Approbaton*). Il faut, en l'absence de toute autre mesure plus efficace, puis- qu'on ne nous donne pas d'armes pour aller au Maroc, comme nous n'avons pas mieux à faire, il faut au moins que nous criions tellement fort que les soldats qui sont là-bas, que ces mercenaires qui sont là-bas, puissent comprendre que nous n'avons pour ceux d'entre eux qui y laisseront leur peau que la pitié que nous avons pour les escarpes qui meurent dans l'exercice de leur honorable profession. (*Approbaton*). Nous plaignons leurs familles

comme nous plaignons les familles des escarpes qui cambriolent à Paris ; nous plaignons ceux que leur mort va laisser en deuil, mais nous sommes obligés, tout en considérant leur part de responsabilité personnelle comme très limitée, comme très infime, nous sommes obligés de faire entendre des malédictions retentissantes pour qu'un beau jour, même parmi ces soldats, parmi lesquels il ne manque pas de braves gens trompés et abusés, quand on leur fera faire cette besogne, il se trouve des hommes de cœur pour faire le geste qu'ont fait les soldats du 17<sup>e</sup>. (*Vifs applaudissements*).

Et puisque je parle du Maroc, puisque je parlais tout à l'heure de l'arbitrage, je voudrais bien prier le citoyen Jaurès de demander au gouvernement, pour voir quel accueil on lui fera, d'appliquer pour cette fois-ci sa théorie de l'arbitrage ; je voudrais que le citoyen Jaurès, pour qu'il sache quel fond faire sur le désir d'arbitrage des radicaux français qui envoient M. Bourgeois à La Haye parler d'arbitrage obligatoire, que le citoyen Jaurès dise au gouvernement français ceci : « Vous êtes pour l'arbitrage obligatoire. Nous, nous voulons l'arbitrage, pas seulement quand vous avez à faire à quelqu'un de plus fort que vous, mais maintenant que vous avez à faire à un adver-

saire plus faible ; retirez vos troupes du Maroc et soumettez la question à des arbitres nommés moitié par le sultan du Maroc et moitié par vous... » Vous verrez l'accueil que les radicaux feront à cette proposition d'arbitrage et vous verrez quel fond il faut faire sur leur désir de solutionner par le droit et la justice, par le respect du droit d'autrui, les contestations qu'ils peuvent avoir avec des étrangers. (*Applaudissements*.)

\*  
\* \*

Citoyens, ces idées que je développe aujourd'hui ne vont pas concilier au parti socialiste, dont je suis, paraît-il, un des directeurs, l'estime du parti radical. Autrefois, il criait très fort ; vous vous rappelez le vacarme qu'il fit contre Ferry le Tonkinois ; vous vous rappelez ce que disait en ce temps-là Clemenceau le Marocain... Aujourd'hui, ils ne comprennent plus rien de rien, ces malheureux radicaux ! aujourd'hui ils sont tout à fait abasourdis de la nouvelle orientation du parti socialiste. Les radicaux étaient habitués depuis quelques années à voir le socialisme vice-présider la Chambre, dîner avec le roi d'Italie, s'asseoir dans un fauteuil ministériel avec M. Millerand, alors une

des lumières de notre parti. J'avoue à ma confusion, qu'en ce temps-là, il y a trois ou quatre ans, nous autres, dans l'Yonne, qui étions déjà des internationalistes, nous nous étions laissés aller à quelque tendresse pour les radicaux et en particulier pour Pelletan, pour ce Pelletan qui, dans la chaleur communicative d'un banquet trouvait, l'autre jour, que la Corse était comme un pistolet braqué au cœur de l'Italie... (*Exclamations.*) Le citoyen Pelletan vint à Sens au temps du ministère Combes, et je me souviens que les cléricaux de l'endroit s'étant proposé de faire une manifestation énergique contre ce ministère Combes pour qui nous avions une réelle sympathie, nous avons eu la naïveté de mobiliser trois mille ouvriers et paysans ; avec le drapeau rouge nous sommes allés attendre Pelletan à la gare, nous avons coupé le cortège officiel, nous nous sommes mis derrière sa voiture pour contenir les cléricaux, nous nous sommes massés devant les cafés où ils étaient en nombre. En ce temps-là, les socialistes étaient de bons garçons, de bons et loyaux républicains. Mais depuis quelque temps, voici qu'un socialisme nouveau apparaît. C'était le socialisme humanitaire jusque-là, l'*Humanité* avec une branche d'olivier à la main, et maintenant, c'est la *Guerre Sociale*

avec sa torche... (*Applaudissements.*) C'est la guerre sociale animée de ces haines salutaires, de ces haines bienfaisantes et créatrices dont parlait Jaurès un jour ; c'est un socialisme qui ne prend pas la peine d'excuser les grévistes de la Corrèze qui auraient saboté les locomotives, un socialisme qui ne croit pas devoir dire « Ce sont des misérables qui ont fait cela, des socialistes sont incapables de faire des coups pareils ! » C'est un socialisme qui ne se croit pas obligé de dire : « Ceux qui ont fait flamber à Anvers des hectares de bois, ce ne pouvaient pas être des socialistes, c'étaient des voyous, des policiers ». Un socialisme qui considère que ce n'est point par le bulletin de vote qu'on arrivera à mettre la main sur les instruments de travail et d'échange, qui considère que la force est restée la grande accoucheuse des sociétés. (*Applaudissements.*) C'est un socialisme qui effraie ces Messieurs du parti radical, et alors ils font des gestes désespérés à leurs anciens compagnons socialistes, ils leur représentent qu'ils vont perdre tous leurs sièges électoraux. (*Rires.*) Jaurès a eu la naïveté à Tivoli de dire : oui, nous perdrons peut-être quelques sièges électoraux... Ces pauvres radicaux ! s'ils savaient, même au point de vue électoral, combien l'antimilitarisme est une

mine d'or, s'ils savaient combien il est facile de faire entrer l'antimilitarisme dans les têtes des paysans, ils seraient effrayés, et au lieu d'être menaçants et arrogants comme ils sont, ils se feraient devant nous encore plus chiens couchants qu'ils ne l'ont jamais été. (*Rires et approbation.*)

Pour moi, j'aime mieux les voir en fureur, j'aime mieux voir le citoyen Jaurès avec toute cette meute à ses trousses : cela m'indique qu'il est rentré dans la bonne voie, cela est un bon signe et à la place de Jules Guesde, à qui tous les journaux cléricaux et républicains chantent des louanges depuis quelques jours, je serais inquiet de ces louanges, de ces fleurs sous lesquelles ils ensevelissent l'ancien révolutionnaire. Au lieu de s'effrayer de ces clameurs, j'espère que tous les socialistes qui sont dans cette salle — je ne parle pas des anarchistes, ceux-là sont convaincus d'avance! — comprendront que si nous avons maintenant toute la bande des renégats à nos chausses, c'est que nous faisons de la bonne besogne socialiste, de la bonne besogne révolutionnaire. Et en terminant, laissez-moi souhaiter à nos amis socialistes de s'engager à fond dans la bonne voie où ils se décident à entrer ; laissez-moi souhaiter non seulement à la Social-Démocratie alle-

mande mais à la Social-Démocratie française un peu de cette audace sans laquelle nous pourrions attendre pendant trois mille ans la Révolution sociale (*Applaudissements prolongés et acclamations.*)



### Ceux d'Étampes et ceux du Maroc

Le *Matin* et les autres grands journaux qui disent tout racontent tout au long deux scènes de cambriolage qui dénotent chez leurs héros un beau cynisme.

Dimanche dernier, en France, trois cambrioleurs, se glissant le long des marches de l'express de Toulouse, pénètrent, revolver au poing, dans le fourgon où deux employés de la Compagnie gardaient les recettes des diverses gares du parcours, blessent les deux employés, jettent plusieurs caisses d'argent sur la voie, et, à la faveur de la nuit, se sauvent en emportant quelques beaux billets de mille.

Le même jour, à la frontière algérienne, une bande de 500 cambrioleurs français, armés jusqu'aux dents, pénétraient sur le territoire marocain sous le fallacieux prétexte d'extorquer à une tribu 5.000 francs qu'ils lui

avaient fait promettre, le couteau sous la gorge, quelques mois auparavant. Leurs canons à la mélinite et leurs fusils Lebel eurent raison des Marocains; ils en tuèrent un millier, leur bande ne perdant qu'une douzaine d'hommes — du moins ils l'affirment. Ces cambrioleurs n'auraient capturé que 60 moutons, 80 bœufs et 5 mulets.

Le *Matin* et les autres grands journaux voudraient nous inspirer, pour le premier de ces actes de brigandage, des sentiments d'horreur, et ils s'évertuent, au contraire, à exalter sur le mode lyrique le second de ces coups de force.

Puisque, dans notre pays, la presse est libre, par la grâce de Dieu et de Clemenceau, et qu'on a le droit d'exprimer toute sa pensée sans risquer d'attraper plus de cinq ans de prison, oserai-je dire que je me sens plus de sympathie pour les détrousseurs d'Etampes que pour ceux du Maroc, encore qu'au point de vue du sens moral je les mette à peu près dans le même sac?

Voyons. Réfléchissons froidement!

D'abord, les cambrioleurs d'Etampes n'ont blessé que deux hommes; ceux du Maroc, s'ils n'ont pas exagéré leurs prouesses, en ont tué un millier.

Puis ceux d'Etampes travaillaient pour eux

et s'ils risquaient quelque chose, du moins leur audace leur procura-t-elle une somme rondelette. Aux détrousseurs d'Oudjda, des médailles et des galons... pour leurs officiers, pour eux, un sou ou deux par jour, une maigre pitance, des rebuffades, de la prison et Biribi au premier mouvement d'humeur. On n'est pas idiot au point de faire un métier pareil à de semblables conditions! Le jeu n'en vaut vraiment pas la chandelle!

Enfin, dernière considération: ceux d'Etampes ne nous demandent pas de payer les frais de leur coup de main; en tout cas, ce serait peu de chose pour nous, contribuables, et, s'ils étaient morts dans l'exercice de leur dangereux métier, ils ne nous auraient pas demandé de pensions pour leurs veuves; tandis que ceux d'Oudjda, il faut que ce soit nous, bons contribuables, qui payions les quelques centaines de mille francs que coûtera leur équipée; c'est nous qui paierons les croix et les galons de leurs officiers; nous encore qui paierons les funérailles de ceux d'entre eux qui sont morts en cambriolant; nous toujours qui paierons des pensions à leurs veuves et à leurs enfants; et nous enfin qui paierons les millions et peut-être les milliards qu'il faudra pour venger leur mort et leur honneur..

Car c'est là le plus beau de l'affaire!

Les détraousseurs du Maroc nous la font à l'honneur et à la vertu!

Ceux d'Etampes, au moins — et c'est là leur écrasante supériorité sur leurs émules du Maroc — ne posent pas pour des gens vertueux; ils ne demandent pas qu'on les décore, ni qu'on leur fasse des funérailles nationales quand ils mourront, le revolver ou la pince-monseigneur au poing!

Au nom de la justice, si on décore les détraousseurs du Maroc, je demande qu'on décore ceux d'Etampes... quand on les aura attrapés.

GUSTAVE HERVÉ.

(*La Guerre Sociale*, n° du 27 novembre 1907.)



## Hardi les Marocains !

Au risque de vous paraître un monstre, je ne vous cacherai pas que ce n'est pas sans une vive satisfaction que j'ai appris l'autre jour, par le journal qui fait chaque matin mes délices, car il dit tout, que « notre frontière » était violée et que les Béni-Snassen — bénis

soient-ils! — avaient administré une petite raclée à nos glorieux soldats.

J'ai éprouvé un peu de cette joie intense que je ressentais, au temps de l'affaire Dreyfus, quand j'apprenais que quelque coquin de l'Etat-Major avait été pris la main dans le sac, en flagrant délit de faux et de mensonge.

Connaissez-vous rien de plus répugnant que le cambriolage du Maroc auquel nous assistons ?

Voilà des gens — nos gouvernants — qui se vantent d'être les fils, les héritiers, des bourgeois révolutionnaires qui firent la proclamation des Droits de l'Homme; ils doivent tous faire partie de quelque section de la Ligue qui porte ce nom ronflant.

Ils sont en outre des pacifistes; ils envoient leurs délégués à tous les Congrès de La Haye; ils parlent de résoudre tous les conflits par l'arbitrage; ils doivent tous faire partie de quelque section de la Ligue de la Paix.

Ils sont patriotes; ils crient partout que l'amour de la patrie, l'attachement à l'indépendance nationale, sont des vertus sans lesquelles on n'est qu'un malhonnête homme, ce qui suppose qu'ils sont prêts à respecter le patriotisme des autres, l'attachement des autres à leur indépendance nationale.



Voilà leurs principes.

Voyez leurs actes.

Leurs ancêtres ayant volé l'Algérie à ses habitants, ils assurent que cela leur donne à eux des droits incontestables et imprescriptibles sur le Maroc, parce que les deux pays se touchent : je vous « fais » votre montre ; cela me donne des droits certains sur le porte-monnaie de votre voisin.

La haute banque prête 60 millions au sultan du Maroc, gardant une commission de 15 p. 100 ; parce que la créance est en danger, on bombarde Casablanca, on massacre des milliers de gens inoffensifs et innocents ; on les salit dans la presse française en les représentant comme un peuple d'assassins et de pédérastes.

L'incendie s'éteint du côté de Casablanca.

Vite, les forbans de la finance le font ralumer du côté d'Oudjda, par nos militaires professionnels, en quête de croix et de galons.

La nation française, qui a le monopole, paraît-il, de la générosité et de l'esprit chevaleresque, assiste, inerte ou joyeuse, à ce cambriolage.

Ont-ils assez beuglé, nos patriotes et nos nationalistes, parce que les Allemands leur ont pris l'Alsace, il y a 36 ans ! cela ne les em-

pêche pas de trouver naturel le vol du Maroc aux Marocains.

Il y a dix ans, nos Dreyfusards ne parlaient plus que du Droit et de la Justice, parce que le Droit et la Justice avaient été violés en la personne d'un capitaine juif ; aujourd'hui, on fait des razzias au Maroc, on y massacre des femmes et des enfants ; aucun ne bronche.

Nos juifs français ne dorment plus quand on massacre les leurs en Russie ; les massacres des Marocains les laissent froids, et je ne suis pas sûr qu'ils ne s'en réjouissent pas.

Dans toutes les églises catholiques, dans tous les temples protestants, chaque dimanche, des prêtres et des pasteurs haranguent des millions de fidèles et chacun, en son patois, leur commente la parole du doux Galiléen : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit ! » ; pas une voix ne s'élève contre le massacre commencé d'une population qui n'a d'autre tort que de manquer d'enthousiasme pour notre civilisation de sauvages.

Quant au ramassis d'idiots qui forme le gros de la population ouvrière et paysanne de notre chère France, ils sont déjà écrasés d'impôts, de charges militaires, ils ont une peur atroce d'une guerre européenne ; eh

bien! ils se laissent entraîner, sans faire entendre une seule protestation, dans une guerre de conquête et d'agression qui va leur coûter plus d'un milliard, et au bout de laquelle il y a, très probablement, une guerre avec l'Allemagne, qui leur coûtera dix fois plus d'argent et la vie de leurs enfants.

Braves Beni-Snassen, cognez ferme sur les bandits qui vous envahissent!

Ils finiront par vous écraser, comme il nous écrasent ici; car ils sont les plus forts.

Mais du moins, faites payer cher à tous nos tartufes patriotes, chrétiens, ou républicains leur hypocrisie et leur ignominie.

Allez-y! ne les ménégez pas!

Allah est avec vous, et nous aussi!

GUSTAVE HERVÉ.

(*La Guerre Sociale*, n° du 4 au 10 décembre 1907.)



## Déclarations de Gustave Hervé

(24 décembre 1907)

MESSIEURS LES JURÉS,

Le cher ami qui a bien voulu m'assister, au risque d'être un peu éclaboussé de mon impopularité, et dont la passion, l'éloquence, la science juridique, hier, me rappelaient Labori le jour où il défendait Zola, cet autre pestiféré qu'un de ces quatre matins on va porter au Panthéon, avait bien tort tout à l'heure de s'émoouvoir des injures grossières que m'adressait l'avocat général. Pour moi qui suis habitué aux outrages, qui vis dans une atmosphère d'injures, qui suis traîné dans la boue par tous les journaux que vous lisez, messieurs les jurés, qu'ils soient républicains, qu'ils soient réactionnaires, pour moi je suis beaucoup plus placide.

Je pourrais me demander moi aussi s'il y a ici quelqu'un qui salit sa robe.

LE PRÉSIDENT PLANTEAU-DELEGORGUE. — Avant de vous laisser continuer, Hervé, je vous invite à tâcher d'employer d'autres expressions.

HERVÉ. — Président, vous n'avez pas in-

terrompu l'avocat général quand il m'a dit que je salissais ma robe d'avocat.

M<sup>e</sup> BONZON. — Je désirerais ne pas avoir à prendre la parole en ce moment ; mais je fais remarquer que vous reprochez à M. Hervé une expression qui a été dite sous la robe rouge et pour laquelle vous n'avez rien dit.

L'AVOCAT GÉNÉRAL FRÉMONT. — J'ai parlé d'un accusé.

M<sup>e</sup> BONZON. — L'accusé a droit à toutes les politesses, surtout quand il est l'homme de bon ton qu'a toujours été M. Hervé.

LE PRÉSIDENT PLANTEAU-DELEGORGUE. — Continuez, Hervé.

HERVÉ. — Certainement je continuerai, président.

L'Avocat général s'est demandé si je faisais honneur au barreau de Paris : je n'aurai pas l'inconvenance de lui demander, à lui, avocat général, s'il a fait honneur au parquet général par l'exquise courtoisie de son langage et par la hauteur morale de ses pensées.

J'avoue que je me sens incapable de violences en entendant un réquisitoire pareil.

La société qui va mourir n'a jamais rien compris à celle qui sort de ses entrailles par un lent et douloureux enfantement. Vous êtes

dans la tradition, avocat général Frémont. Vous ne comprenez pas plus ce que nous faisons que vos prédécesseurs, les avocats généraux de l'empire romain, ne comprenaient les premiers chrétiens lorsqu'ils les injuriaient basement, les salissaient de leurs grossières injures, et lorsqu'ils venaient leur dire, au moment où ils les livraient aux bêtes qu'ils « prenaient des attitudes » ; vous ne nous comprenez pas plus que vos prédécesseurs du roi Louis-Philippe ou de l'empire ne comprenaient notre vieux Blanqui, à qui ils reprochaient aussi « ses attitudes » qui lui valurent de faire 32 ans de prison !

Mais laissons là l'Avocat général et ses injures, qui ne relèvent que de ma pitié.

Messieurs les jurés, il me faut vous expliquer d'abord pourquoi mes amis de la *Guerre Sociale*, notre administrateur-gérant Merle, notre secrétaire de rédaction, Miguel Almereyda — vous le voyez, toute la maison était poursuivie — ne se trouvent pas ici à mes côtés ; vous doutez bien que ce n'est pas manque de courage ; mes amis, depuis sept ou huit ans qu'ils sont dans la lutte, sont régulièrement passés à tabac dans toutes les manifestations politiques. Quoique tout jeunes, ils ont déjà fait de la prison pour leurs idées ; ils ne se

dérober pas, ils sont dans cette salle, ils y reviendront bientôt affronter l'éloquence et les injures du même Avocat général. Seulement, nous ne sommes pas des accusés qui se laissent égorger comme des agneaux. On nous a poursuivis, Galhauban qui est mourant et moi, pour des articles qui avaient exclusivement trait aux affaires du Maroc. On a poursuivi mon ami Merle, le gérant, pour un article de lui aux soldats de l'Est, à propos des grèves du Midi, et notre secrétaire de rédaction, Almereyda, pour un autre article à propos des affaires du Midi. Il saute aux yeux qu'il y a là deux affaires différentes.

Je comprends très bien que le gouvernement et le Parquet général aient désiré mêler l'affaire du Maroc et l'affaire de Narbonne; mais nous entendons, nous, qu'on n'embrouille pas deux affaires qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre. Ce serait trop simple en vérité, de nous poursuivre dix ou quinze fois — nous sommes poursuivis maintenant sept fois seulement — et puis de mêler tout dans une seule poursuite. En tant qu'avocat, je dois souvent m'incliner devant les décisions du Parquet général; en tant qu'accusé, je traite d'égal à égal avec lui, et nous entendons, mes amis et moi, diriger notre défense comme cela nous plaît,

sans nous inquiéter si ça plaît ou si ça déplaît à quelqu'un.

Ai-je besoin d'ailleurs de dire que je suis prêt à contresigner les articles de mes amis? Mes amis sont poursuivis pour avoir dit aux soldats : « Vous, qu'on appelle à la caserne sous le fallacieux prétexte de défendre *le sol sacré de la patrie*, vous, soldats ouvriers et soldats paysans, si l'on veut se servir de vous comme des soldats vigneron du Midi contre vos frères, ne marchez pas. » J'ai déjà été poursuivi trois fois en Cour d'assises pour avoir tenu ce langage. Quand vous voudrez me poursuivre de nouveau en Cour d'assises pour provocation de militaires à la désobéissance, vous me trouverez. Il ne se passe guère de semaine sans que je commette ce délit, soit dans des réunions publiques, soit dans la *Guerre Sociale*. Mais aujourd'hui, je ne suis pas poursuivi pour cela; je ne suis poursuivi que pour l'affaire du Maroc; je ne laisserai pas dévier le débat.

De même, je n'ai rien à retirer de ce que j'ai écrit dans la *Guerre Sociale* ou ailleurs, contre la conception actuelle de la patrie. Oui, je maintiens, ici comme ailleurs, que les patries actuelles (France, Allemagne, Italie, etc.) sont des conceptions surannées. Je maintiens

qu'à l'heure actuelle, avec les transformations qui se sont opérées dans le machinisme, avec l'internationalisme des capitaux qui passent d'un bout à l'autre de l'Europe sans connaître de frontière, avec cette civilisation capitaliste qui est de plus en plus uniforme d'un bout à l'autre de l'Europe, avec ces moyens de communication qui en rapprochent les deux extrémités, à tel point que nous sommes plus près aujourd'hui de l'extrémité la plus éloignée de la Russie que nos pères du nord de la France ne l'étaient de ceux du midi il y a cinquante ans, je maintiens que les vieux cadres nationaux ont fait leur temps ; nous sommes les précurseurs de la grande fédération européenne et humaine qui fera tomber les vieilles frontières tracées par l'histoire, qui rapprochera les différentes nations antagonistes d'aujourd'hui comme la suppression des barrières de douane vers 1789 a rapproché et fondu les vieilles provinces isolées de l'ancienne France.

Et comme dès maintenant, socialistes français et socialistes allemands nous nous considérons comme des compatriotes, comme les citoyens de la grande patrie universelle que nous organiserons sur des bases socialistes, nous refusons à l'avenir de nous entr'égorgier

pour le caprice de nos dirigeants. Ici comme au Congrès socialiste de Stuttgart, il y a six mois, je proclame hautement que le seul moyen d'empêcher les gouvernants, gouvernants de Paris ou de Berlin, de nous envoyer à l'abattoir pour des intérêts qui ne sont pas les nôtres, c'est de les menacer d'une insurrection en cas de guerre, de leur dire : « Si vous nous lancez dans une guerre européenne, nous vous ferons ce que nos ancêtres ont fait à Louis XVI le 10 août ou à Napoléon III le 4 septembre ! »

Vous voyez que l'amnistié que je suis n'est pas près de se rétracter, qu'il ne s'est pas amendé depuis cette amnistie que vous semblez lui reprocher, comme s'il l'avait jamais sollicitée, votre amnistie !

Je ne viens pas ici tête basse et repentant.

J'y viens en accusateur.

\*  
\* \* \*

J'accuse l'armée française au Maroc d'avoir, dans un intérêt qui n'est pas un intérêt national, qui n'est pas un intérêt public, mais dans

l'intérêt d'un certain nombre de forbans de la finance, d'avoir débarqué au Maroc malgré les ordres du gouvernement, d'avoir bombardé une ville ouverte sans sommation, d'y avoir massacré toute une population innocente et inoffensive, d'avoir fusillé des prisonniers de guerre, d'avoir achevé des blessés, de s'être faite l'agent conscient ou inconscient, en tout cas la complice d'un ignoble brigandage. Je l'accuse devant vous, les représentants officiels de la nation française, cette nation que l'on me représentait jadis, à l'école, comme la nation généreuse et chevaleresque entre toutes, toujours prête à mettre son grand sabre au service des opprimés.

Nous verrons bien, tout à l'heure, s'il est vrai que vous êtes toujours cette nation-là.

Laissez-moi vous le dire, je regrette pour le parti nationaliste que ce ne soit pas un patriote, un nationaliste français, un représentant d'un nationalisme même étroit, que ce ne soit pas Déroulède lui-même qui soit venu porter ces accusations devant vous, je le regrette pour son parti, je le regrette pour les patriotes chez qui le patriotisme n'est pas un pavillon servant à couvrir de louches affaires, mais un sentiment respectable où il reste encore une bonne dose d'idéalisme.

\*  
\* \*

Messieurs les jurés, vous connaissez le Maroc; vous le connaissez comme des hommes qui ont leurs occupations, qui ne se sont jamais spécialisés dans l'étude des questions africaines. Vous savez que c'est un pays grand comme la France, montagneux comme l'Auvergne et la région des Alpes, ensoleillé comme la Provence, avec de beaux pâturages et, dans les régions de plaine, d'assez belles cultures d'arbres fruitiers et de blé. Les Marocains, qui sont loin d'être des sauvages, y vivent dans une sorte de vague fédération où le sol et les richesses appartiennent théoriquement aux tribus, en réalité, à une aristocratie. Le seul lien qu'il y ait entre tous ces gens-là, c'est le lien religieux. Ce sont des musulmans, des musulmans fanatiques, j'en conviens, mais pas sensiblement plus fanatiques que les Bretons de Basse-Bretagne au milieu desquels j'ai été élevé.

Leur chef religieux, c'est actuellement le sultan Abd-el-Aziz, dont la résidence est à Fez.

Ce pays, qui a une population dont on ne sait pas exactement le chiffre, puisque les uns l'évaluent à 3 ou 4 millions d'habitants, d'autres à 7 ou 8 millions, d'autres à 20 millions,

a tenté de bonne heure les Européens. Les premiers occupants ont été des Espagnols qui sont venus s'établir en face de l'Espagne; seulement, ils ont voulu convertir les Marocains à coups de fusils et à grand renfort de bâtons, suivant la vieille méthode castillane, et comme ils trouvaient en face d'eux des populations abritées dans les montagnes du Riff, ils ne sont pas allés plus loin.

Puis, ce sont les Anglais qui, le long des côtes, ont débarqué leurs marchandises que des camelots, la plupart juifs, introduisaient dans l'intérieur.

Enfin, de l'autre côté, par la frontière de terre, sont venus les conquérants de l'Algérie. Du moment que les hommes que vous représentez ici, monsieur l'Avocat général, ont des ancêtres qui ont volé l'Algérie à leurs habitants, cela leur donnait des droits sur les pays voisins, la Tunisie d'abord, le Maroc ensuite... Je volerais la montre d'un de ces messieurs cela m'assurerait des droits incontestables sur celle de son voisin. Vous aviez donc des droits incontestables sur le Maroc. Seulement il s'agissait d'en déloger les concurrents. Ce fut la grande pensée de M. Delcassé, qui fut l'agent officiel de la classe capitaliste française pendant quelques années.

M. Delcassé traita, en 1904, avec les représentants officiels des classes capitalistes d'Espagne et d'Angleterre.

Le roi d'Espagne a signé au nom de la classe dirigeante espagnole; je crois bien que le principal avantage qu'il en a retiré c'est que la République française ne travaillerait pas au développement des idées républicaines de l'autre côté des Pyrénées.

Le gouvernement anglais donna carte blanche au Maroc au gouvernement français à condition qu'on lui donnât carte blanche en Egypte.

Mais des créanciers anglais avaient prêté de l'argent au sultan Abd-el-Aziz et lui fournissaient des bicyclettes, des automobiles, des petites femmes de Paris et de Londres; les commerçants anglais de Tanger s'enrichissaient à lui fournir des objets de luxe extrêmement coûteux, ils lui avaient prêté de l'argent à gros intérêts, Abd-el-Aziz, avait emprunté sans compter. Pourquoi compter? c'est son peuple qui devait payer. Il fallait désintéresser les créanciers anglais. Un consortium de banques, en tête desquelles figurait la Banque de Paris et des Pays-Bas, se forma au lendemain du traité franco-anglais de 1904, pour prêter au sultan du Maroc ce qu'il lui

fallait pour rembourser ses créanciers étrangers, de façon à ce qu'il n'y eût plus que des créanciers français. L'emprunt marocain fut de 60 millions : la Banque de Paris émit les titres à 475 francs ; or, comme elle les avait eus à 400 francs du sultan, c'est un premier bénéfice net de 75 francs pour chaque titre, soit près de 20 p. 100. Ces titres ont monté en quelques jours jusqu'à 536 francs et comme il est probable que la banque n'a pas jeté toutes ses actions sur le marché du premier coup, au moment où elles étaient à 475 francs, comme elle n'a lâché une partie de ces actions qu'au moment où elles étaient à plus de 500 francs, peut-être à 520 et 530 francs, vous voyez quel fut pour elle le bénéfice total de l'opération.

Les concurrents étaient évincés, les créanciers anglais remboursés ; « la pénétration pacifique » allait se faire toute seule lorsque survint un compétiteur qu'on avait oublié : l'empereur d'Allemagne vint à Tanger assurer tapageusement le sultan du Maroc de sa haute protection.

\*  
\* \*

Cette alerte est d'hier ; elle date de 1905. Vos journaux, vous vous en souvenez, com-

mençaient à menacer l'Allemagne des canons de la flotte anglaise ; il y eut une panique, un jour, à la Chambre des députés ; le bruit courut que l'ordre de mobilisation allait être donné ; on eut l'air, en tous cas, d'avoir peur d'une guerre, et le gouvernement engagea une dépense de près de 200 millions sans consulter la Chambre. Exactement 193 millions. J'ai sous les yeux le rapport de M. Messimy sur le budget de la guerre, qui indique l'emploi de ces 193 millions. Sur cette somme, 137 millions ont été consacrés à l'artillerie. Une bonne partie de la commande alla à la maison Schneider, du Creusot.

Dans le rapport de M. Messimy, je trouve un détail qui va vous faire comprendre pourquoi nous tenions tant à entendre M. Schneider.

A la page 225 du rapport de M. Messimy je lis :

« Nous ne pouvons pas cependant, sans vouloir d'ailleurs mettre en doute la probité de personne, passer sous silence la très fâcheuse opération suivante : comme les établissements constructeurs du service de l'artillerie n'étaient pas en mesure de fabriquer, dans un temps suffisamment court, les caissons destinés à entrer dans la composition du ma-



tériel d'artillerie lourde de 155 Remailho, on se trouva dans l'obligation de s'adresser à l'industrie privée...

« Mais, résultat inattendu, et tout au moins anormal, la commande de 500 caissons fut donnée à celui des deux soumissionnaires restés en présence qui offrit le prix le plus élevé!

« Nous avons tenu à connaître les causes de cette anomalie, et votre rapporteur a posé à ce sujet la question suivante au département de la Guerre :

« Il y a quelques mois (dépenses hors budget) une commande de caissons a dû être exécutée et l'on m'affirme que cette commande a été donnée à une maison (Le Creusot) qui demandait un prix plus cher (13.500 francs par caisson) qu'un établissement similaire (*Etablissements Cail*, 10.000 francs par caisson).

« Ce fait peut-il s'expliquer? »

« L'administration de la Guerre a répondu par la note suivante :

« Les caissons dont il s'agit sont des caissons 155 C. R. Le but qu'on se proposait en s'adressant à l'industrie à la fin de 1905 pour cette fourniture était d'assurer, en raison de

« la gravité de la situation extérieure, la livraison, au plus tard à la fin de 1906, des 500 caissons nécessaires à l'organisation en unités de combat des 50 canons de 155 T R qui seront terminés à cette époque par les établissements de l'artillerie.

« On envoya à l'inspecteur des fabrications les représentants des sociétés industrielles les plus puissamment outillées et on les mit en présence du modèle de caissons à confectionner. Après une étude de la question, la plupart des sociétés renoncèrent à la commande ou ne purent accepter les délais de livraison imposés.

« Deux soumissionnaires restèrent en présence, savoir :

« 1° Schneider et Montgolfier, au prix ferme de 13.500 francs par caisson;

« 2° La Société française de construction mécanique, au prix unitaire de 10.000 francs environ.

« Les premiers industriels déclarèrent, toutefois, qu'il ne leur était pas possible d'assurer, avec les seules ressources de leurs usines, les livraisons dans les délais imposés et qu'ils devraient faire appel au concours de la Société des Batignolles et de la Compagnie de Fives-Lille.

« En présence d'une telle déclaration, et eu  
 « égard aux grosses difficultés, techniques et  
 « pratiques de l'installation de la fabrication  
 « des matériels en tôle d'acier ou nickel, l'ins-  
 « pection permanente des fabrications de l'ar-  
 « tillerie estima que la *Société française de*  
 « *construction mécanique* était dans l'impossi-  
 « bilité absolue de livrer le matériel mis en  
 « commande dans les délais imposés.

« Si le Creusot, en effet, avec sa puissante  
 « organisation, sa connaissance de ce genre de  
 « fabrication déjà installée dans ses usines  
 « n'était pas, à lui seul, en mesure de fabriquer  
 « les caissons en temps voulu, il paraissait cer-  
 « tain que la *Société française de construction*  
 « *mécanique*, livrée à ses seules ressources,  
 « n'ayant encore fabriqué aucun matériel de  
 « cette nature et ne possédant, par suite, au-  
 « cune installation d'outillage de ce genre ne  
 « pourrait remplir les conditions de délai im-  
 « posées par les circonstances.

« C'est pour ces raisons que les propositions  
 « Schneider et Montgolfier furent seules re-  
 « tenues. »

Remarquez, messieurs les jurés, que la mai-  
 son Cail, qui offrait de livrer les caissons à  
 dix mille francs, devait payer une grosse in-

demnité s'ils n'étaient pas faits à temps et  
 qu'une maison pareille ne s'engage pas à la  
 légère.

Voici, d'ailleurs, ce que pense M. le rap-  
 porteur du budget de la Guerre de la ré-  
 ponse des bureaux de la Guerre à sa demande  
 d'explications :

« Ces raisons ne nous ont pas paru bien  
 plausibles et nous estimons qu'on aurait pu  
 tout au moins scinder la commande afin d'en  
 donner une partie à chacune des deux mai-  
 sons restées en présence.

« Rien ne prouve que si la *Société de cons-  
 truction mécanique* avait eu la certitude de  
 se voir adjudger une partie de la commande  
 elle ne se serait pas assuré le concours d'au-  
 tres maisons pour former un consortium ana-  
 logue à celui constitué par le Creusot avec les  
*Société des Batignolles et Compagnie de Fives-  
 Lille*.

« Il nous a paru indispensable de signaler  
 au Parlement cette opération regrettable et  
 critiquable qui est, heureusement, une excep-  
 tion. »

Ainsi, dès la première heure, l'aventure ma-  
 rocaine rapporte à un groupe de financiers  
 une commission de 20 p. 100 sur un emprunt

de 60 millions ; à M. Schneider une fructueuse commande de canons et de caissons ; aux contribuables 200 millions de dépenses supplémentaires que la Chambre dut ratifier.

Mais les forbans de la finance et de la grande industrie espéraient mieux.

Ils se flattaient de mettre le Maroc en coupe réglée.

\*  
\* \*

En même temps qu'on lançait l'emprunt marocain, on voyait éclore une foule de sociétés marocaines.

Vous savez, messieurs les jurés, que lorsqu'une société financière ou industrielle se fonde, elle est obligée de déposer ses statuts au moins en deux endroits : au tribunal de commerce et à la mairie de son siège social. On n'a pas le droit de copier ces documents, mais on a le droit de les regarder. Un œil indiscret a regardé les statuts des différentes sociétés et voici ce que ces indiscretions nous ont permis de constater :

M. Gautsch avait des établissements au Maroc, les établissements Gautsch. Il les a vendus à M. Schneider ou plutôt il a fondé avec M. Schneider une société qui s'est d'abord appelée : « Ancienne maison Gautsch ».

La société était représentée par 150 actions de 10.000 francs. Sur ces 150 actions de 10.000 francs, 46 actions de 10.000 francs appartiennent à la maison Schneider et 21 actions de 10.000 francs appartiennent en propre à M. Schneider. Si bien que la maison Schneider et M. Schneider étaient à peu près les maîtres dans cette société des établissements Gautsch, puisqu'ils avaient presque la majorité des actions.

Lorsque la Société s'est reconstituée sur de nouvelles bases, à côté de M. Schneider, qui trouvons-nous comme actionnaire ? Votre attaché d'ambassade au Maroc, M. de Chérissey. S'il n'était pas si loin, nous l'aurions fait citer et nous lui aurions demandé s'il a payé ses actions. Nous avons fait citer M. Schneider ; s'il avait daigné se déranger et s'il avait contesté les faits et les chiffres que nous indiquons, nous aurions demandé à la Cour, au besoin par voie de conclusions, qu'un magistrat instructeur traversât seulement le boulevard du Palais pour aller, en face, au tribunal de commerce, vérifier les chiffres que nous apportons.

À l'assemblée du 23 avril 1904, M. Schneider a fait porter le capital de la société à 3.500.000 francs, et M. Schneider prenant la parole fait la déclaration suivante à l'assemblée

des actionnaires... ce n'est pas nous qui inventons cela :

« En constituant notre société à une époque où les probabilités économiques du Maroc n'étaient connues que d'un petit nombre d'initiés, nous avons montré notre confiance en l'avenir de ce pays ; mais nous avons, pour des considérations que vous connaissez... »

Si M. Schneider était venu, je lui aurais demandé lesquelles...

« ...évité de prendre pied sous une forme qui attirât l'attention.

« En décembre dernier, nous vous exposons que le moment semblait venu de prendre un titre qui indiquât l'étendue du champ d'activité que notre société s'est tracé. »

Les actions nouvelles créées pour l'augmentation du capital de deux millions sont alors souscrites au nombre de 456 actions de 1.000 francs par la Société Schneider, et au nombre de 240 par M. Schneider personnellement. Dès lors, la Société prend le nom de *Compagnie Marocaine*.

Mais c'est tellement une filiale du Creusot qu'on ne l'appelle partout que la « Société Schneider ».

Poussé par la curiosité, car cela devenait

intéressant, nous avons continué à feuilleter les statuts des sociétés marocaines et nous avons remarqué une société qui portait le nom peu compromettant d'Agadir. Immédiatement notre attention a été appelée par cette singularité que le siège social de la *Société Agadir* était 15, rue Pasquier, au siège social de la *Société Marocaine* de M. Schneider. Nous avons alors feuilleté les bonnes feuilles pour voir si, par hasard, la *Société Agadir* ne serait pas une doublure de la *Société Marocaine*, et nous avons constaté, en effet, que les principaux actionnaires de ladite Société sont : M. Schneider, déjà nommé ; la maison Schneider du Creusot, déjà nommée ; enfin, la *Société Marocaine* dont je viens de vous parler, c'est-à-dire encore la maison Schneider.

Cette Société a exactement le même but que l'autre, seulement elle porte un autre nom ; il ne faut pas que les bons gogos de contribuables sachent que c'est M. Schneider qui est dans toutes ces sociétés ; il ne faut pas qu'on sache qu'il a des intérêts à la *Banque de Paris et des Pays-Bas* ; qu'il ne peut se fonder une société au Maroc sans qu'il en soit. En tout cas, la *Société Agadir* a ses statuts au même endroit ; si quelqu'un ici le conteste, il n'y a pas à aller très loin pour le vérifier.

En voici une autre qui mérite une mention spéciale: c'est la *Société Immobilière du Maroc et des Colonies Africaines* pour l'achat de terrains au Maroc. On en a acheté, en particulier, du côté de Tanger.

Dans cette Société vous allez trouver vos agents au Maroc; ils y sont tous. Voici M. de Saint-Aulaire, qui était, au moment de la formation de la Société, premier secrétaire de la légation de France à Tanger, et qui est actuellement encore chargé de « nos » intérêts au Maroc; M. Mariñacce Cavallace, consul de France revenu depuis peu en France... Nous l'avons cité, puisqu'il était en France... il s'est bien gardé de venir. Vous seriez étonnés de n'y pas voir figurer votre deuxième attaché à la légation du Maroc, M. le comte de Chérisey, déjà nommé.

Encore une autre Société que j'ai l'honneur de vous présenter; ce sera la dernière, pour ne pas vous fatiguer; elle s'appelle l'*Union des Mines Marocaines*. Savez-vous ce qu'on y trouve? On y trouve naturellement la maison Schneider, mais vous ne devineriez jamais en quelle compagnie? En compagnie de sa rivale, la maison Krupp, d'Essen, la grande fabrique de canons allemands!

Il est vrai que la conférence d'Algésiras a

réconcilié provisoirement Paris et Berlin, le gouvernement français se chargeant de faire régner l'ordre dans les ports marocains, à l'aide d'une police marocaine, et assurant à tous les étrangers les mêmes droits qu'aux Français dans l'empire d'Abd-el-Aziz.

Les difficultés étaient aplanies avec l'Allemagne, les Marocains n'avaient plus qu'à bien se tenir. Tout prétexte allait être bon pour intervenir.

\*  
\* \*

L'occasion fut vite trouvée. Le 31 juillet, il y eut, à Casablanca, une rixe entre des Marocains et des ouvriers européens. Les ouvriers de qui? De M. Schneider, cela va de soi.

Que s'est-il passé? Les journaux français vous disent: Il y a eu un massacre de Français, il y a eu deux ouvriers français, deux ouvriers espagnols et trois ouvriers italiens tués. Un coup du fanatisme musulman. Pas d'autre explication.

Heureusement qu'il y a un journal en France, en dehors de la *Guerre Sociale*, qui, lorsqu'il sait quelque chose, s'empresse de le dire sans se préoccuper de savoir s'il déplaît à la Finance! C'est le journal du parti socialiste: l'*Humanité*.

L'*Humanité* a publié, dans son numéro du 22 septembre, sous la signature du citoyen Longuet, le résultat de l'enquête faite sur les lieux mêmes par le grand journal espagnol *El Pais*.

« Il apparaît que l'origine de tout le mal se trouve dans les agissements odieux d'un certain nombre d'hommes d'affaires français, qui sont venus à Casablanca, suivant l'excellente expression d'un notable Maure, « *pour s'enrichir aux dépens de leur pays et du nôtre* ».

« Ces individus ont tranquillement ouvert une carrière sur un terrain ne leur appartenant pas et tracé leur chemin de fer à travers des terrains privés sans permission. Toutes réclamations portées à ce sujet ne furent pas écoutées et demeurèrent vaines.

« Ils n'hésitèrent pas, dans les mêmes conditions, à faire passer leur ligne de chemin de fer à travers des routes publiques et des terrains privés.

« On sait quel est le respect des Musulmans pour les dépouilles mortelles des leurs. Suivant leur conception, la résurrection finale ne pourra se faire que si les âmes des disparus retrouvent leurs corps.

« Or, des entrepreneurs n'hésitèrent pas à profaner un cimetière maure en jetant sim-

plement de côté les ossements que le tracé de la ligne mettait à découvert. De même encore, ils prirent des pierres dans une carrière qui ne leur appartenait pas. »

Si j'avais eu le moyen de faire venir l'enquêteur espagnol qui est allé à Casablanca, si j'avais pu lui payer son voyage, si je n'avais pas été assigné aujourd'hui pour un article qui date seulement d'il y a quinze jours, je lui aurais fait attester, sous la foi du serment, les détails qu'il donne avec précision dans son journal. Je ne l'ai pas fait faute de ressources ; je n'ai pas les ressources qu'on avait au procès Zola pour faire venir des témoins de l'autre bout de la France, je n'ai pas les moyens de faire venir des témoins d'Espagne ou du Maroc. Mais ce qui doit vous mettre en garde, ce qui doit donner à l'article du journal *l'Humanité* une certaine valeur à vos yeux, c'est que cet article a paru en première page dans *l'Humanité* et qu'aucun journal français n'a osé le contredire, ni le démentir, ni le commenter. Voilà l'origine de l'affaire de Casablanca.

\* \* \*

Il fallait venger l'honneur national : l'honneur national était intéressé à ce qu'on ven-

geât les gens qui avaient, par leurs provocations, poussé à bout les indigènes.

Que s'est-il passé? Ici, je vous apporte un document tiré du *Journal Officiel*; je l'ai emprunté à un adversaire politique connu pour son modérantisme, M. Ribot. M. Ribot a pris la parole le 12 novembre dernier; son discours figure au *Journal Officiel*, n° du 13 novembre, page 2.162, M. l'avocat général. Le discours de M. Ribot est une pièce qui, à mes yeux, a beaucoup d'intérêt. Voici ce qu'il pense, lui, ancien ministre des Affaires étrangères, lui qui a étudié l'affaire de près, lui qui est un partisan résolu de l'expansion coloniale, voici ce qu'il pense de la façon dont s'est engagée l'aventure de Casablanca :

« M. RIBOT. — La vérité, c'est que l'incident se produisit à l'improviste, le consul étant en congé, le vice-consul chancelier étant en permission, ce qu'ignorait M. le Ministre des Affaires étrangères (*exclamations*). Vous comprenez bien, monsieur le Ministre, dans quel esprit je fais cette critique; il faut que nos administrations comprennent que les fonctions ne sont pas faites pour les fonctionnaires (*vifs applaudissements*). Il ne faut pas que la préoccupation des vacances devienne, dans ce pays

de France, la préoccupation dominante de tous les fonctionnaires (*nouveaux applaudissements*). Quand le feu est à la maison, il faut que le fonctionnaire soit à son poste. »

Une lettre que j'ai reçue le 23 décembre, d'un commerçant de Tanger, confirme cette absence singulière de vos deux représentants à Casablanca au moment où le bombardement a commencé :

« Au nouvel an, le gouvernement va décorer le commis de légation Neuville, fils du consul de Gibraltar, qui n'a jamais pu rien en faire, et qui, par protection, l'a casé à Tanger. Sa sœur est mariée avec Maigret, vice-consul de Casablanca. En l'absence du consul Maupertuis, en congé en France, Maigret avait fait venir son beau-frère à Casablanca pour l'aider!!! En réalité, c'était pour pouvoir aller passer huit jours à Gibraltar, chez papa beau-père, assuré qu'il était que le beau-frère ne dirait rien de son voyage sans permission. »

C'est la confirmation exacte de ce qu'a dit M. Ribot. Le consul en congé, c'est M. Maupertuis; le vice-consul, qui est en permission sans que le ministre des Affaires étrangères le sache, c'est M. Maigret.

Et alors, il a fait venir son beau-frère.

Il faut, messieurs, que vous connaissiez les détails de cette affaire. Je veux bien aller en prison, mais je veux vous renseigner d'abord. C'est une attitude singulière, comme dirait l'avocat général.

« C'est justement pendant cette absence, et malgré toutes les recommandations faites — même par son père — que Neuville, étonné de se voir à la tête d'un consulat, se crut tout permis, et, grâce à son caractère autoritaire, au lieu de calmer les tiraillements qui avaient alors lieu entre le pacha et les représentants des puissances, excita, au contraire, tellement les passions, qu'il fut la cause certaine de la rixe, appelée massacre, où périrent trois Italiens, trois Espagnols, deux Français, et où de nombreux Marocains furent blessés.

« Perdant la tête, il obligea les Français habitant Casablanca à se réfugier au consulat où, si les Marocains avaient voulu, tous auraient été égorgés. Aussitôt l'arrivée du *Galilée*, il ordonna le bombardement de la ville, amenant les résultats que vous savez, ayant aujourd'hui fait d'une ville florissante, une ville morte ; car inutile de le cacher : de même que les Espagnols à Ceuta et Mellila, nous sommes prisonniers à Casablanca, emmurés serait mieux,

sans aucune communication avec l'intérieur, les Marocains préférant aller porter leurs grains à Mazagan que d'apporter des denrées aux Roumis français... De nombreux négociants sont acculés à la faillite et tout cela à cause de la bêtise d'un jeune homme de 25 ans, mule au milieu des mules, bête à manger du foin et que l'on va décorer!!! (1) »

Je tiens la lettre à la disposition de l'avocat général et de MM. les jurés, cela va de soi.

Je reviens à mon document officiel.

Vous n'avez pas confiance en moi, mais vous avez confiance en M. Ribot. M. Ribot ajoute ceci :

« L'ordre donné par notre ministre à l'officier qui commandait le *Galilée* était de procéder avec une extrême prudence en raison des forces insuffisantes de ce navire et, si la vie de nos nationaux était en danger, de les aider en les prenant à son bord ou en les faisant embarquer sur les navires de commerce. Mais de débarquement, non, il ne pouvait pas en être question. »

(1) C'est fait : M. de Neuville a été décoré par Clemenceau le 1<sup>er</sup> janvier 1908.



Vous comprenez pourquoi il ne pouvait être question d'un débarquement. Si les marins français débarquent, les Marocains vont s'imaginer — mettez-vous à leur place! — qu'ils viennent s'emparer de la ville, et leurs fusils vont partir tout seuls ; il va y avoir fatalement une explosion de ce qu'on appelle, quand il s'agit des étrangers, du fanatisme, et du patriotisme quand il s'agit des siens. Aussi, le gouvernement avait dit : « Vous n'allez pas débarquer vos hommes, parce que, d'après le traité d'Algésiras, nous n'en avons pas le droit ; nous sommes chargés seulement de faire la police à l'aide de policiers indigènes. » Il s'était borné à autoriser le commandant du *Galilée* à faire embarquer les commerçants français de Casablanca s'ils étaient en danger.

Seulement, il y avait un jeune homme qu'on va décorer et qui avait une autre conception des intérêts du pays.

M. Ribot continue :

« Il y a d'autres dépêches que nous ne voyons pas dans le *Livre Jaune...* »

J'ai vu le Livre Jaune, j'ai bien vu qu'il y manquait pas mal de renseignements, surtout ceux sur Schneider, et sur les financiers et capitalistes qui ont poussé à la guerre du Maroc.

« ... qui disent qu'à ce moment l'oncle du Sultan avait pris sur lui de révoquer le Pacha,... »

Ainsi le Sultan avait révoqué le Pacha parce qu'il n'avait pas pu empêcher la rixe au cours de laquelle des ouvriers européens avaient été tués.

« ... lui avait substitué le Caïd, qui deux jours auparavant, à la tête de ses hommes, avait protégé l'embarquement des Européens sur un navire de commerce anglais. »

Ainsi, le Sultan avait révoqué le Pacha sous lequel la rixe s'était produite ; on l'avait remplacé par le Caïd, qui avait, après la rixe, au moment où l'on aurait pu craindre quelque effervescence des montagnards de la région, aidé tous les Européens qui voulaient s'embarquer à le faire. C'était, comme vous le voyez, un Caïd bien intentionné.

« Ce caïd investi provisoirement du gouvernement de la ville avait fait une démarche pour dire que si on évitait le bombardement, qui n'était ni dans les instructions du gouvernement, ni dans sa pensée, il tâcherait de répondre de la tranquillité ; c'est donc un malheur que le *Galilée* ait mis tant de hâte à dé-

barquer ces 60 héros qui ont traversé la plage. Cela nous fait plaisir toujours de voir l'héroïsme, nos cœurs français en palpitent de reconnaissance et en même temps de fierté, mais enfin, il faut de la prudence, le respect des ordres qui ont été donnés. (*Très bien! très bien!*) »

Je ne dis pas qu'ils manquaient de courage, ces 60 marins; les escarpes qui ont assailli le train d'Etampes n'en manquaient pas non plus, d'ailleurs.

« Si cet incident n'avait pas eu lieu, la ville n'aurait pas été bombardée et vous pensiez vous-mêmes que nous pouvions débarquer sans coup férir. Ce qui est la vérité c'est que quand on envoie 3.000 hommes, personne n'ose les attaquer: nous aurions débarqué sans coup férir, fait très rapidement l'opération que vous aviez jugée nécessaire, et nous aurions peut-être pu hâter notre évacuation.

« RIBOT, 12 novembre *Officiel*, p. 2164. »

M. Ribot, qui est un homme très modéré, appelle cela un malheur.

Quand les Marocains ont vu ces marins qui arrivaient avec leurs fusils, il y a eu une effervescence; on a cru que c'étaient les Européens qui envahissaient le sol sacré de l'Islam.

Quelques bandes de montagnards entrèrent dans la ville. Il y eut des coups de fusil et un commencement de pillage. Alors, sans sommations, les navires qui se trouvaient en rade commencèrent le bombardement, bombardant amis et ennemis, le quartier juif comme le quartier musulman.

\*  
\* \*

J'arrive à un document émanant d'un journal qui certainement n'est pas suspect au point de vue du patriotisme: c'est le *Matin*:

Le *Matin*, qui est plus riche que la *Guerre Sociale*, avait des correspondants sur place, ceux-ci ont envoyé des dépêches qu'il vous faut connaître:

« La ville a un aspect lamentable. Les Marocains des tribus ont fui la ville. Les dégâts sont considérables: on ne fait pas dix pas sans rencontrer un mort dans une mare de sang. Les rues sont désertes; il semble qu'un cataclysme ait anéanti toute la population et que, voyageurs, nous traversions une ville morte. Devant les magasins pillés, des monceaux de linge et de vêtements traînent dans le ruisseau.

« L'air est empoisonné par l'odeur des cadavres qui portent des blessures horribles. Une nuée de mouches les rongent et toute la ville est éclairée, même le jour, par la lueur aux étranges reflets de l'incendie. Quant aux rayons du soleil, ils doivent se frayer un passage à travers un ciel obscurci par des nuages de fumée.

« Dans cette solitude, les coups de fusil pleuvent encore. D'où viennent ces balles? Impossible de le savoir. Pourtant, à mon arrivée la ville était belle et ensoleillée. Aujourd'hui, c'est un vaste cimetière.

« Casablanca, 8 août. — Dépêche de notre second envoyé spécial (réexpédiée de Tanger le 10 août, à 11 h. 40 du soir). — L'odeur épouvantable des cadavres en décomposition qui obstruent toutes les rues, l'aspect de cette ville éventrée par les obus, encombrée de cadavres de chevaux et de Marocains entassés pêle-mêle, jonchée de décombres de toutes sortes provenant de pillages de magasins, est vraiment terrifiant.

« On enfonce jusqu'aux genoux dans le blé, l'orge, l'avoine répandus à provision sur le sol au milieu de caisses vides, d'étoffes et objets de toutes sortes. C'est la ruine, la désolation. Toutes les boutiques sont entièrement

vidées, laissant béants leurs rayons dégarnis.

« La ville arabe n'est plus qu'un monceau de ruines fumantes. Partout, on rencontre des cadavres de Marocains ballonnés par la décomposition, dans les attitudes les plus inattendues. Ils sont là comme des charognes sur l'équarrissage. On va les relever tout à l'heure, car l'atmosphère irrespirable soulève des nausées.

« J'ai hâte de fuir cet horrible charnier, dont la vision me poursuivra longtemps...

« Pendant tout l'après-midi, les troupes, répandues dans la ville, ont poursuivi les derniers combattants marocains. Les légionnaires ont pris possession de la ville en chantant la *Marseillaise*, géraniums et lauriers au bout de leurs fusils. Pendant toute la nuit, les chants ont continué. A peine quelques coups de fusil ont été tirés. Les tirailleurs sont ravis.

.....

« On voit les Arabes à cheval exécuter un grand galop. Leurs coursiers, en bonds concentriques, poussent des charges à toute volée, ils se croient vraiment à une fantasia; mais leurs coups, parfaitement dirigés, avec des armes de précision à tir rapide, frappent au milieu de nos rangs. C'est un véritable miracle que nos soldats ne soient pas atteints. »



Mon négociant de Tanger prétend que les Marocains avaient commencé le pillage, mais qu'il a été achevé par les tirailleurs algériens et les Français.

Ils avaient très probablement de vieux fusils à pierre; ils caracolaient sur leurs chevaux comme les arabes de 1830 et alors la *Gloire* — un nom bien symbolique — et le *Galilée* leur envoyaient des obus de Schneider, des obus de 400 à 500 francs pièce. On en a lancé trois mille dans la même journée, qui ont fait de cette ville, la veille une ville florissante, un vaste cimetière.

Voilà ce que vous avez fait, voilà ce qu'ont fait, M. l'Avocat général, à Casablanca, les troupes françaises, dont vous êtes ici l'avocat d'office.

\*  
\* \*

Quelques jours après, l'*Echo de Paris*, un journal encore plus patriote que le *Matin*, publiait la dépêche suivante, qui dut échapper à la censure :

« Les Français ont fait deux prisonniers, qui furent interrogés par le général Drude après la bataille. Puis la sentence de mort leur fut lue. Ils pleurèrent, baisèrent les mains du

général et se jetèrent à ses pieds, mais, après qu'on les eut obligés à creuser leurs propres tombes, ils furent fusillés. »

Lorsqu'on vit dans l'*Echo de Paris* cette dépêche, il y eut quand même des nausées, et Jaurès se fit l'interprète de l'indignation publique en écrivant à M. Clemenceau pour lui dire qu'il allait l'interpeller.

Trois jours après paraissait, dans tous les journaux, un communiqué officiel disant que le correspondant de l'*Echo de Paris* avait mal vu, qu'on avait télégraphié au général Drude, lequel avait répondu qu'on n'avait pas fusillé de prisonniers.

Le citoyen Jaurès a eu alors la candeur de retirer son interpellation. Le fait a été démenti officiellement, voyez si ce démenti vous suffit comme il a suffi à Jaurès. Quand les soldats seront revenus, je saurai, moi, à ce moment-là, si le général Drude a dit la vérité.

Mais en attendant qu'ils reviennent, je me suis appliqué à lire attentivement les grands journaux, ceux qui ont des correspondants spéciaux; et alors, dix jours après le communiqué officiel de M. Clemenceau disant qu'on ne fusillait pas les prisonniers, tous les journaux, aussi bien les nationalistes que les autres,

publiaient la lettre suivante du commandant Provost, de la légion étrangère, qui a été tué dans une sortie, à Casablanca :

« Chère maman,

« Nous sommes à peu près tranquilles, au camp, pendant le jour du moins, et la nuit, les alertes se font aussi plus rares. Cependant, nous n'avons pas eu encore une seule nuit sans qu'un petit poste de l'une ou l'autre face reçût la visite des Marocains. Dans la nuit d'avant-hier, par un brouillard intense, une trentaine de fantassins ennemis sont venus se heurter contre un de nos petits postes. On s'est tiré à dix pas. Le petit poste n'a eu personne d'atteint ; les Marocains ont laissé un mort et un blessé ; mais, selon leur coutume, ils ont dû emporter d'autres morts et d'autres blessés, car les flaques de sang étaient nombreuses. Le blessé a été amené au milieu du camp, près du poste de police. Il n'a cessé de montrer le poing aux hommes de garde, sans doute pour se faire achever, mais nous l'avons envoyé, dès ce matin, au commandant de la place pour être interrogé et exécuté. »

Le lendemain ou le surlendemain, ce commandant qui faisait interroger ses prisonniers de guerre et les faisait exécuter, mourait dans

une sortie d'un éclat d'obus, et nous avons une lettre qu'un soldat écrit à sa famille, lettre qui a paru dans un journal du Poitou, où il raconte qu'il a vu mourir le commandant Provost, qui a eu le dos labouré par un éclat d'obus parti d'un navire français qui tirait, de loin, à six kilomètres, dans le tas, pour dégager les troupes françaises.

Et quelques jours après encore, l'*Agence Havas* publiait la dépêche suivante que tous les journaux ont reproduite et que les correspondants particuliers de l'*Echo de Paris* et du *Matin* ont confirmée ; ici, il n'y a pas eu de démenti :

« A trois kilomètres au delà de Sidi-Moumen, quelques goumiers sont tombés sur douze cavaliers arabes et treize fantassins qu'ils chargèrent. Les cavaliers s'échappèrent, mais les goumiers tuèrent un fantassin et firent six prisonniers. Ils rapportèrent aussi les seules armes de la bande, qui consistaient en un vieux fusil Martini démodé, une baïonnette fichée sur un bâton et trois longs fusils arabes. Après un interrogatoire, les prisonniers ont été conduits à la côte sous une escorte de goumiers, puis fusillés pour avoir été trouvés les armes à la main. »

Comme vous le voyez, on ne fusillait pas les prisonniers !

A partir de ce moment-là on a décidé de prendre des otages (M. Pichon, votre ministre des Affaires étrangères, appelle cela des délégués), on a pris des délégués des tribus voisines, on a pris des otages, on les a gardés, et les tribus craignant qu'on ne fit aux otages ce que les Prussiens menaçaient de faire aux otages français si, par hasard, on leur tirait dessus d'un village, ne bougèrent plus du côté de Casablanca.

Seulement, comme dit mon négociant de Tanger, les Marocains se sont abstenus d'envoyer leurs produits au marché de Casablanca ; ils ont mis ce port en quarantaine et ils gardent aux roumis français une haine féroce que les concurrents anglais et allemands sauront exploiter un jour pour le plus grand bien de leur commerce.

\*  
\* \*

Il n'y avait plus rien à faire du côté de Casablanca, d'autant plus que la conférence d'Algésiras avait assuré une complète égalité de traitement aux capitalistes de toutes les nations d'Europe.

Les forbans de la finance française se rejetèrent alors d'un autre côté.

A Algésiras, la diplomatie française avait obtenu un avantage sérieux. Sous prétexte qu'il y a 1.200 kilomètres de frontières communes entre l'Algérie et le Maroc, les négociateurs français avaient obtenu que de ce côté-là on reconnût à la France, c'est-à-dire à Schneider et C<sup>o</sup>, des droits particuliers.

Quels avantages pouvait-on poursuivre de ce côté-là ?

Quand on sort d'Algérie, après avoir quitté à Tlemcen le chemin de fer qui longe toute la côte d'Algérie, qu'on veut pénétrer au Maroc, pour aller à Fez, il n'y a qu'un passage : c'est celui par où sont passés tous les conquérants qui sont allés au Maroc ; c'est le passage qui est entre les montagnes qui bordent la côte et le massif de l'Atlas qui est au sud. Pour arriver à Fez, il faut passer par Oudjda et Taza ; il y a 400 kilomètres environ entre la frontière algérienne et la capitale marocaine.

C'est sur cette route, la route de Taza, que la bande Schneider et C<sup>o</sup> jeta son dévolu.

Quelques mois avant, un médecin français, le docteur Mauchamp, avait été assassiné à 500 kilomètres de là dans le sud du Maroc.

Des musulmans qui m'ont écrit (car depuis deux jours je reçois des lettres de Musulmans), prétendent que le docteur Mauchamp a été tué — ceci, je ne vous le garantis pas — parce qu'il violait des femmes arabes. Remarquez que je ne vous garantis pas le fait, mais en tout cas, il s'est produit à 500 kilomètres d'Oudjda... Dans un vaste pays comme le Maroc, qui est grand comme la France, qu'un médecin un peu aventureux ou un peu trop galant soit assassiné, c'est un accident regrettable, mais qui ne prouve rien contre les Marocains ; cela peut vous arriver à vous ou à moi sans quitter la France.

Alors nos financiers et nos hommes politiques, ceux qui, comme M. l'ambassadeur Millet que vous avez entendu hier, aiment la grande politique d'affaires, ce que je pourrais appeler, modifiant un peu son expression, le vol à l'américaine, se disent : « Voilà le moyen de nous approcher de Fez ; du moment que le traité d'Algésiras nous a ouvert la porte de ce côté-là, c'est le moment d'agir ; vous avez tué le docteur Mauchamp à 500 kilomètres de la frontière algérienne, nous allons nous emparer d'Oudjda, qui est près de cette frontière, sur la route de Fez. »

Je savais bien qu'on n'allait pas s'en tenir

là ; aussi n'ai-je pas été surpris lorsque j'ai appris, il y a deux mois, par tous les journaux, que la tribu des Beni-Snassen avait l'air de se comporter assez mal depuis quelque temps. Je me suis dit : « Les Beni-Snassen sont sur la route de Taza. Cela va leur porter malheur ! » Je ne me trompais pas. Sous prétexte qu'ils avaient commis quelques déprédations aux dépens d'autres tribus marocaines, amies des Français, les autorités militaires françaises d'Oudjda leur ont infligé une amende de 5.000 francs.

Vous avez vu cela dans vos journaux, et cela vous a semblé naturel : voilà des gens qui pillent leurs voisins, on leur inflige 5.000 francs d'amende ; c'est justice.

Mais attendez la fin. Les Beni-Snassen ne se pressant pas d'apporter les 5.000 francs, on leur envoie une colonne : c'est la première sommation avant la saisie. On avait dit à la colonne : « Vous irez faire une promenade dans le pays et vous ne tirerez pas. » Naturellement, il y a eu des coups de fusil tirés, du moins on nous l'a raconté.

On a donc continué à nous envoyer des bulletins de victoires, et voici ce que j'ai appris par mon journal de prédilection, le *Matin*, le 7 décembre :

## « LA VICTOIRE D'HRBALL

« Après un moment d'arrêt à Ahrball les premiers échelons reprennent leur marche en avant, se dirigeant vers la maison du caïd Si Mokhtar Boutchich, chef du mouvement insurrectionnel dont le frère fut fait prisonnier il y a huit jours, dans les conditions que je vous ai indiquées.

« Cette maison est occupée par des troupes de Beni-Snassen. On approche à 900 mètres.

« A ce moment, un coup de feu est tiré de la maison sur nos troupes. C'est le signal d'un engagement qui ne tarde pas à devenir général.

« La section de mitrailleuses du 2<sup>e</sup> zouaves est aussitôt mise en batterie ainsi qu'une section de 80, commandée par le lieutenant Guiot-Sionnet.

« Le feu est ouvert sur des haies de cactus entourant la maison qui se présente sous la forme d'un vaste cube de maçonnerie rougeâtre, couleur du terrain.

« La section de 80 bombarde ensuite la maison, y produisant de larges brèches avec ses obus à la mélinite. »

Les coups de canon de 80 ne coûtent que

15 francs pièce. C'est pour rien, M. Schneider ne doit pas faire ses frais.

« La maison du caïd ayant été définitivement déblayée, le lieutenant du génie Poitevin s'y porte pour la faire sauter avec des pétards de mélinite. Une série de formidables explosions se produisent, anéantissant la maison qui n'est bientôt plus qu'un monceau de ruines.

« Cette maison est un véritable bordj fortifié dont les murailles ont un mètre d'épaisseur. A l'intérieur, la plupart des objets ont été enlevés. Cependant on retrouve deux caisses de cartouches intactes, de la poudre, des balles et tout un matériel pour confectionner des cartouches. Deux cents poules, deux ânes et de nombreuses jarres de beurre font la joie des légionnaires et des tirailleurs.

« En nous retirant, nous avons incendié les trois groupes formant les villages d'Ahrball et son marché. D'immenses colonnes de fumée montent dans le ciel, se confondant avec celles produites par l'éclatement des obus.

« Toute la montagne est en feu. »

Comprenez-vous, messieurs les jurés, pourquoi le général Lyautey vient d'interdire aux correspondants de journaux de suivre ses colonnes?



Le journal le *Libéral d'Oran*, du 2 décembre, que je reçois à l'instant même, d'un ami inconnu d'Oran, nous raconte comment l'on traite les prisonniers :

« Marnia, 2 décembre, 9 h. 15 m.

« La tranquillité et la confiance renaissent à Marnia. La population est heureuse et en quelque sorte fière de voir arriver des prisonniers. Parmi ces derniers l'un a exactement 12 balles dans le corps. Le cas n'est pas banal. Il a déclaré, du reste, en riant, qu'il n'a pas encore envie de mourir.

« Un autre a un genou cassé. Furieux d'être un peu trop secoué, il dit en très bon français au légionnaire qui le tenait : « Si j'avais un fusil, je te f...trais une balle dans la peau. »

« Ce à quoi le légionnaire a répondu par un coup de baïonnette au défaut de l'épaule. »

Vous voyez la scène ! On amène les prisonniers : l'un a douze balles dans la peau, l'autre a un genou cassé. D'après le journal, on secoue ce dernier très brutalement. Il menace, il dit : « Si j'avais un fusil, je vous tuerais, je vous foutrais une balle dans la peau ! » Immédiatement, un de ces tirailleurs algériens dont le courage, l'héroïsme et les vertus che-

valeresques faisaient tout à l'heure vibrer le cœur et les cordes vocales de M. l'avocat général, lui donne un coup de baïonnette dans l'épaule. Inutile de vous dire que le journal d'Oran n'a pas un mot de protestation contre cette infamie.

\*  
\* \*

Les Beni-Snassen commençaient à me sembler intéressants quand je reçus d'Oran la lettre suivante, que je tiens aussi à la disposition de M. l'avocat général et de MM. les jurés :

« Mon cher Hervé,

« Je crois utile de vous signaler les choses inouïes qui se passent ici. Vous êtes loin, à Paris, de vous douter de la canaillerie qui règne dans certains milieux civils et militaires de l'Oranie.

« Une dépêche allemande, reproduite par la presse française, affirmait que les événements d'Oudjda étaient dus à la provocation d'agents français. Eh bien, la chose est absolument vraie. Voici ce que je viens d'apprendre ici même.

« Tout d'abord, il faut vous dire que l'ex-

pédition marocaine a été non seulement voulue, mais préparée par un militaire, le général Lyautey, et une bande de capitalistes et de politiciens d'Oran, parmi lesquels M. Bastos, le grand fabricant de cigares d'Oran. M. Trouin, le député d'Oran, est le politicien de la bande qui se charge de pousser l'affaire vis-à-vis de l'opinion publique, et d'acheter toute la presse.

« Mais pour que cette affaire réussît, il fallait un prétexte. Comment le faire naître? Voici comment ces messieurs s'y sont pris.

« Un homme de la bande, M. Muller, acheta aux environs d'Oudjda certains terrains et y installa un rendez-vous de chasse. Les journaux qualifient ce pied-à-terre de ferme. C'est de cet endroit que devait partir la provocation qui justifierait l'expédition du général Lyautey. Ces messieurs, et surtout M. Trouin, le député, se rendaient souvent à cet endroit et enquêtaient les Beni-Snassen afin de savoir si ceux-ci avaient des armes. Ils apprirent que cette tribu n'était nullement armée. Comment faire admettre la provocation s'il était avéré que ces marocains n'avaient point d'armes? Il fallait donc les armer. On envoya des agents chez eux, avec mission de leur proposer des armes. Les Beni-Snassen acceptè-

rent. Savez-vous quels sont ceux qui armèrent les tribus? Tout simplement MM. Bastos, Trouin et C<sup>ie</sup>. Ils firent charger le bateau *Le Zénith* d'une quantité de fûts contenant des fusils et des munitions de guerre et la cargaison conduite par le commissionnaire de M. Bastos, un nommé Leca, se dirigea d'Oran vers le Maroc. Cependant, l'affaire avait été éventée et il pouvait arriver une vilaine histoire. Le général Lyautey s'assura immédiatement le concours de certains chefs de la marine, et voici ce qu'on décida: Pour bien prouver que la contrebande de guerre était sévèrement réprimée, deux bâtiments de la marine devaient donner la chasse au *Zénith*, mais avec mission de ne point le couler et de le laisser débarquer ses munitions. Un petit bâtiment de guerre, le *Turky*, accompagnait le *Lalande* et le *Galilée* qui poursuivaient le *Zénith*. Ce fut, en effet, le *Turky* qui canonna, pour la frime, le *Zénith* de M. Bastos. Et quand le procès-verbal de saisie eut lieu, les munitions avaient été débarquées tranquillement et parvenaient, le lendemain, aux Beni-Snassen.

« Nos Marocains étaient donc armés. Il fallait établir la provocation. Au rendez-vous de chasse de M. Muller, près d'Oudjda, on pré-

para le coup. Sous prétexte de chasser, on flanqua quelques coups de fusils aux indigènes.

« Des Marocains, dont on s'était assuré le concours, tirèrent, sans atteindre personne, bien entendu.

« Les autorités militaires infligèrent une amende de 5.000 francs aux Beni-Snassen pour ces coups de fusil qu'ils n'avaient point tirés. Bien entendu ils ne voulurent point payer. Alors, on s'empara de leurs bestiaux. Ils ne ripostèrent point. Que faire? On paya des individus (indigènes) qui devaient venir tirer sur la ferme (rendez-vous de chasse de M. Muller). En effet, le 24 après-midi, à la suite de trois ou quatre coups de fusil, le fermier se retira avec sa famille, après un coïeux déjeuner, jusqu'à Port-Say. Parti vers trois heures, il arriva bien tranquillement au village sans être le moins du monde inquiété. Le tour était joué; il y avait provocation et l'expédition commençait. C'est alors que les Beni-Snassen, poussés à bout, se défendirent. Vous connaissez le reste.

« Voyez, mon cher Hervé, le parti que vous pouvez tirer de ces renseignements à l'heure où l'histoire du Maroc peut déterminer un conflit. Vous pouvez croire à l'absolue vé-

racité de ces faits, je les ai puisés à source sûre. »

Au risque de compromettre mon correspondant, je vais vous dire son nom.

Cette lettre était signée Girault (1). Girault, c'est le nom d'un camarade révolutionnaire qui était en tournée de conférences dans la région d'Oran.

C'est une source suspecte à vos yeux, c'est entendu, et je m'empresse de vous dire que je comprends très bien que vous ne pouvez pas attacher à ce document la même valeur qu'au témoignage de M. Ribot. Mais moi recevant cette lettre, moi qui ai autant de confiance en Girault que vous avez de confiance en M. Ribot, que devais-je faire, moi, journaliste?

Je me suis dit: Tant pis! si, par hasard, il y a dans cette lettre des inexactitudes, s'il y a des diffamations contre Bastos, contre Muller, contre Leca, ils me poursuivront, ils me feront

(1) Par suite d'une manœuvre malpropre de l'Administration des Postes, stylée par la police de M. Clemenceau, Girault, cité comme témoin, n'a pas pu venir déposer. Quelques jours après, on l'arrêta brusquement sous l'inculpation de provocation de militaires à la désobéissance, pour des propos qu'il aurait tenus TROIS MOIS AUPARAVANT à Epernay!

condamner, mais j'aime mieux être condamné pour avoir de bonne foi lancé une pareille accusation en public que de me dire : « Tu avais ces documents, tu pouvais amener l'opinion publique, tu pouvais publier cette lettre, et tu ne l'as pas fait par peur de la prison ; et des milliers de Beni-Snassen, innocents, ont été massacrés par ta faute ».

Et alors, au risque d'être poursuivi en diffamation par des particuliers comme Bastos, j'ai posé dans la *Guerre Sociale* une série de questions. Le *Main* a publié mon questionnaire, qui est arrivé en Algérie deux jours après l'extrait qu'en avait donné ce journal. J'ai posé les questions suivantes : Est-il vrai que M. Bastos, M. Trouin, le général Lyautey aient trempé dans ces machinations-là ? Est-il vrai qu'il y ait eu un procès-verbal relatant que le *Turky* a saisi le *Zénith* ? Est-il vrai qu'il y a eu une véritable machination pour provoquer des coups de fusil contre la maison de M. Muller ? Est-il vrai que M. Muller a commis cette ignominie ?

Voilà quinze jours que je pose ces questions, voilà quinze jours que dans le pays où se cache M. Trouin on a mon questionnaire, et depuis quinze jours, plus je réclame la lumière et la vérité, plus on se tait, plus on se sauve, plus

on se terre. J'ai fait citer M. Trouin : il a été touché par ma citation, et il se dérobe.

Je ne m'en suis pas tenu à la lettre de Girault. C'est mon métier d'historien et de journaliste de rechercher les documents, d'essayer de les grouper, de me faire une opinion raisonnée, c'est mon métier à moi, qui suis sorti de la classe ouvrière, mais qui aurais pu faire partie de la classe à laquelle appartient M. l'Avocat général, c'est mon métier de renseigner ces ouvriers, ces petits boutiquiers, ces paysans dont on exploite l'ignorance et la crédulité, et d'essayer de les amener à comprendre leurs véritables intérêts. Comme ces journalistes d'autrefois, ceux du temps où le journal était une chaire de vérité, et non pas une boutique ou une caverne, j'ai voulu percer les ténèbres.

C'est une attitude évidemment un peu vaniteuse et démente ! N'est-ce pas, monsieur l'Avocat général ?

La *Revue de Paris* du 15 décembre m'est tombée sous la main.

La *Revue de Paris* est une revue qui est dirigée par un historien éminent, membre de l'Académie comme ce M. de Voguë, que vous entendiez hier, comme témoin : M. Ernest Lavisse, ancien professeur à la Sorbonne, ac-

tuellement directeur de l'École Normale Supérieure.

M. Lavisse s'est entouré de collaborateurs éminents, parmi lesquels M. Victor Bérard, qui est connu de ceux d'entre vous qui s'occupent un peu d'histoire. Il me semble que parmi les jurés il y a un archiviste-paléographe; c'est probablement pour cela que M. l'Avocat général répétait, avec tant d'insistance, que nous voulions détruire les archives; il voulait, sans doute, me brouiller avec l'archiviste qui est en face de moi. Cet archiviste-paléographe connaît certainement M. Victor Bérard, qui, il y a quatre ans, était examinateur à l'École Navale et qui a consacré à l'étude de la question du Maroc plusieurs articles fort documentés.

Le numéro du 15 décembre dernier contient l'un de ces articles.

Il y parle de la campagne contre les Beni-Snassen; il rappelle que ce ne sont pas du tout des ennemis de la France et que, depuis cinquante ans, ils ont étonné tout le monde par leur soumission et leurs égards pour les conquérants de l'Algérie.

L'article se termine ainsi :

« Espérons du moins que cette belle opération de guerre ne tournera pas en opération

de finance. Les mines de fer de Ras-Foural, qui appartiennent au marabout El-Habri, sont depuis longtemps appréciées et convoitées : au lendemain des entrevues de Rabat où M. Renault et le général Lyautey exposaient à Abd-el-Aziz nos vœux et nos besoins dans la région frontière et où Abd-el-Aziz recourait à notre bourse, les financiers qui prêtaient de l'argent au Maghzen parlèrent d'une rectification de bornage entre le Kiss et le Teniet-ess-Sassi. Le Ras-Foural changerait de maître avec ses minerais à teneur de 65 p. 100. »

Ce n'est plus un anarchiste, un révolutionnaire, un sans-patrie comme Girault, qui écrit cela : c'est un homme modéré, un universitaire rangé, un savant, Victor Bérard.

Lisez demain vos journaux, vous comprendrez, à l'aide des documents que je vous apporte, ce qui se passe là-bas, au pays des Beni-Snassen.

On leur demandait d'abord 5.000 francs; ils ne peuvent pas payer.

On ravage leur pays; on razzie leurs troupeaux; on incendie leurs villages; on fait pleuvoir sur eux les obus de M. Schneider. Et de peur que les journalistes dans leur enthousiasme patriotique ne racontent les

prouesses des troupes françaises, on leur interdit de suivre les colonnes.

Les Beni-Snassen demandent grâce. On leur demande 500.000 francs; ils n'ont pas pu payer 5.000 francs, ils ne pourront pas en payer 500.000, vous pouvez en être sûrs.

Mais on leur dira : « On vous dispense de payer les 500.000 francs, seulement vous consentirez à une rectification de frontière ». Et on fera cette rectification de façon à englober dans le territoire français la mine de fer dont le minerai a une teneur de 65 p. 100, et tout le monde sera content, surtout M. Schneider.

\*  
\* \*

Voilà ce que je sais de l'affaire du Maroc. M. l'Avocat général, tout à l'heure, parlait du dégoût que lui inspiraient mes articles; mon dégoût égale le sien, seulement, nous ne sommes pas dégoûtés des mêmes choses : des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter...

L'AVOCAT GÉNÉRAL. — Chacun fait ce qu'il peut.

HERVÉ. — Chacun fait ce qu'il peut, comme le remarque si élégamment M. l'Avocat général. M. l'Avocat général, lui, peut couvrir de sa robe rouge, il peut essayer de couvrir

ces tripotages, ces bombardements de villes ouvertes, ces massacres de femmes et d'enfants, ces fusillades de prisonniers blessés, ces actes de banditisme. Moi, de ma robe d'avocat, de cette robe d'avocat que je salis, je me refuse à les couvrir. Je me dis : « Il y a à Paris des jurés. Ils me détestent, c'est naturel puisqu'ils ne me connaissent que par les journaux qu'ils ont lus, journaux qui sont tous aux mains des financiers que j'attaque. Ils peuvent me détester, mais il ne s'agit pas de savoir si je suis payé par l'empereur d'Allemagne pour désorganiser la défense nationale, ni si je veux brûler les archives. Il s'agit de savoir, si, lorsque je leur apporterai ces documents, ces commencements de preuves, ils oseront me condamner. »

C'est toute la question, n'est-ce pas ?

Oui ou non, les soldats qui, dans l'intérêt des financiers et des capitalistes que je vous ai dénoncés, ont massacré des gens inoffensifs, fusillé des prisonniers de guerre, achevé des blessés, oui ou non ces soldats se sont-ils conduits comme des bandits et comme des escarpes ?

Pour moi, qu'on cambriole une maison ou un grand pays, que l'on se serve de revolvers pour pénétrer nuitamment dans un train, ou

qu'armés de canons à longue portée, on massacre toute une population inoffensive comme à Casablanca, on fait un métier d'escarpes.

Il faut que les honnêtes gens de tous les partis, y compris les patriotes, s'ils ne veulent pas avilir leur pays, protestent avec nous contre ces abominations, qu'ils cessent de traiter en héros ceux qui les commettent et qu'ils crient très haut leur réprobation et leur dégoût.

Comment, ceux d'entre vous qui êtes patriotes, n'éprouvez-vous pas un dégoût particulier pour ces tirailleurs algériens, à qui vous avez volé leur pays, dont vous avez massacré les pères, et qui consentent, pour gagner leur pâtée et leur solde journalière, à se faire, pour le compte de vos financiers, les bourreaux de leurs frères marocains ?

Et comment ne ressentiriez-vous pas, si vous êtes des patriotes sincères, un dégoût plus profond encore pour ces Alsaciens-Lorrains de la légion étrangère, qui sous prétexte qu'on leur a pris leur pays, qu'on a bombardé leur cathédrale de Strasbourg, qu'on a commis des ignominies véritables à leur égard — il y a 37 ans —, se sont engagés dans la légion étrangère où ils sont prêts à rendre au centuple à d'autres malheureux ce qu'on leur a

fait à eux... Cette tartuferie-là me donnerait des nausées, si j'étais patriote !

Mais comment êtes-vous assez simples pour ne pas voir que vos grands journaux se moquent de vous, quand ils vous chantent les beautés de l'expansion coloniale à coups de canon ? Comment ne sentez-vous pas que tous ces grands journaux ne vivent que par la publicité que leur paient sans compter toutes les grandes entreprises financières ? Tous sont à la discrétion des puissances d'argent dont ils sont les porte-paroles. Comment ne sentez-vous pas, malgré leurs articles enthousiastes que ce sont vos millions qui dansent au Maroc !

Ah ! l'emprunt marocain rapporte à M. Schneider, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 20 p. 100 de bénéfices, c'est vrai, mais vous contribuables, pour leur permettre d'empocher une dizaine de millions, vous avez déjà payé 200 millions d'impôts supplémentaires qu'il a fallu trouver pour faire les commandes de canons et de caissons à M. Schneider. Et ce n'est pas fini... Après le Tonkin, après Madagascar, après le Dahomey, après la Tunisie, après l'Algérie, c'est le Maroc : tant qu'ils verront une proie à portée de leurs pattes, ils se jeteront dessus. C'est vous qui payez la note.

Les brigandages coloniaux perpétrés depuis 30 ans vous ont coûté des milliards.

M. l'Avocat général disait en nous montrant un dessin de la *Guerre Sociale*: « Regardez donc cette ordure... » Cette ordure est un dessin de Grandjouan, le grand artiste, qui est connu dans le monde entier par l'*Assiette au Beurre*. Ce dessin représente un drapeau français planté sur des cadavres marocains; un officier colonial et un financier regardent et l'un d'eux, montrant le drapeau, dit : « Quand il est planté sur ce fumier-là, cela vaut de l'or !... »

Oui, cela rapporte des millions à quelques-uns; mais ce que sous-entend Grandjouan, c'est que ces opérations finissent par coûter des milliards aux contribuables, et que, si vous n'y mettez bon ordre, des aventures comme celles du Maroc pourraient vous entraîner un de ces jours, comme vous avez failli l'être, il y a deux ans, dans une grande guerre européenne.

Et ne croyez pas que nous ne comprenions pas les nécessités du régime capitaliste... Nous sommes ses adversaires décidés, c'est entendu; nous voulons que les moyens de production et d'échange deviennent propriété collective, c'est une idée que je partage avec les socia-

listes du monde entier, mais enfin, je comprends que tant que le régime capitaliste existera, il ait besoin de débouchés, que les ouvriers français, le commerce français profiteront dans une certaine mesure des débouchés. Je parle à des commerçants devant qui j'ai besoin de rétorquer cet argument qu'ils rencontrent dans tous leurs journaux, à savoir que ces expéditions coloniales sont indispensables à la prospérité générale du pays. Il y a d'abord la façon Schneider : à coups de canon, on s'empare d'un marché colonial; on est tout seul, on vend sa marchandise à n'importe quel prix, on n'a pas de concurrence; on a fait une expédition avec l'argent des contribuables; tant pis s'il y a des dangers de guerre, tant pis s'il y a des massacres d'indigènes.

Mais la grande industrie a, heureusement, même en régime capitaliste, d'autres débouchés qui s'offrent à elle. Elle veut de grands travaux ? Que ne pousse-t-elle, en France même, à la réfection de votre système de canalisation, qui fait de vous la risée de la grande industrie allemande ? Que ne demande-t-elle des capitaux pour renouveler le matériel démodé de ses fabriques de textiles, de façon à se trouver en état de lutter avec les concu-



rents anglais et allemands qui rient — et ils n'ont pas tort — du machinisme inférieur de vos régions industrielles?

M. Schneider veut des débouchés à ses usines ? Qu'il se mette donc en mesure d'abord de fabriquer dans ses ateliers les 315 locomotives et les 800 wagons que, d'après le rapport Siegfried, on a dû commander à l'étranger de janvier 1906 à octobre 1907 !

Il y a des pays neufs, sans capitaux et sans industrie, comme le Brésil, infiniment plus riches que le Maroc. La Banque de Paris et des Pays-Bas et son agent politique, M. Doumer, sont en train, en ce moment, d'en faire un débouché pour les capitaux et les usines de France. A la bonne heure ! Que ces messieurs de l'industrie et de la finance fassent leurs affaires, nous n'y voyons pas d'inconvénient ; mais qu'ils les fassent sans effusion de sang, sans mobiliser l'armée, dite nationale, pour leur ouvrir des débouchés à coups de fusil et à coups de canon.

\* \* \*

Après tout, si vous trouvez intelligent de vous faire les complices de la bande Schneider et C<sup>ie</sup>, et de couvrir les abominations

commises au Maroc par les escarpes en uniforme français, libre à vous : vous n'avez qu'à me condamner, me mettre un bâillon, me faire enfermer pendant un an à la Santé... Je n'ai pas peur d'aller en prison, je serai même ravi d'y aller si je réussis à empêcher ou à arrêter le massacre des Marocains. Si vous partagez l'admiration de M. l'Avocat général pour ces flibustiers et pour ces bandits, condamnez-moi. Si vous croyez que ce banditisme colonial est à encourager, vous n'avez qu'à me frapper. Je ne veux pas de vos circonstances atténuantes.

Mais si vous me condamnez, eh bien, il ne faudra pas vous plaindre si vos impôts augmentent constamment ou si ces brigandages coloniaux vous entraînent un beau jour dans une guerre européenne. Surtout si les Allemands vous volent un jour vos pendules ou vos provinces comme vous volez aujourd'hui aux Marocains leurs troupeaux et leurs mines de fer, il ne faudra pas vous plaindre à moi. Je n'ai pas deux poids et deux mesures, je ne fais pas de *distinguo*, comme le jésuite des *Provinciales* ; pour moi, je ne dis pas comme l'académicien de Voguë qu'il y a certains cas où on peut fusiller les prisonniers de guerre, où on peut bombarder les villes ouvertes, où on peut tirer sur les femmes, les enfants, sans

sommations. Si ce sont des Allemands qui font cela à Bazeilles, c'est très mal ; mais si ce sont des Français qui le font à Casablanca, cela prend tout de suite une couleur d'héroïsme. Assez d'hypocrisie ! Si vous laissez faire aujourd'hui sans protester les ignominies que je vous ai signalées, il ne faudra pas vous plaindre si un jour un plus fort que vous met sa botte sur votre poitrine. Ce jour-là, il ne faudra pas venir geindre ; en tout cas, ne comptez pas sur moi pour vous plaindre.

Si par hasard vous m'acquitez, n'ayez pas peur ; quoi qu'en dise M. l'Avocat général, on ne croira pas que vous êtes devenus hervéistes. L'opinion publique dira : « Qu'est-ce que c'est que cela ? qu'est-ce que cela signifie ? Voilà le jury de Paris qui ne condamne pas Hervé, l'homme au drapeau sur le fumier... C'est assez singulier. Si les jurés de Paris qui sont des commerçants, qui appartiennent à la classe moyenne, qui sont des médecins, des architectes, des archivistes-paléographes, si ces hommes qui ne sont pas des révolutionnaires, dont beaucoup peut-être sont des nationalistes ou des républicains modérés, ont acquitté Hervé, c'est qu'il y a quelque chose, là-dessous, qui n'est pas clair. Il faut que nous sachions. » Et alors mon but sera at-

teint ; j'aurai ameuté l'opinion contre les forbans de la finance et contre les brutes inconscientes qui ont massacré et pillé par ordre là-bas.

Un mot pour finir : quel que soit votre verdict, je continuerai !



## Draveil-Villeneuve

A la Santé, où il purgeait sa peine d'un an de prison, Hervé continuait à écrire dans la *Guerre Sociale*, sous son ancien pseudonyme, « Un Sans-Patrie », qu'il avait repris sans doute pour rendre un discret hommage à son ancien avocat du *Pioupiau*, alors ministre de la Justice, et son geôlier. Dès qu'il apprit le massacre de Villeneuve-Saint-Georges, il flagella les assassins en un article qui naturellement fut poursuivi.

L'article bénéficia d'une amnistie, ce qui sauva Hervé d'une nouvelle condamnation à cinq ans.

Mais comme nous n'avons pas amnistié M. Clemenceau, ni les dragons de Villeneuve, nous publions l'article où Hervé leur crachait à la face le dégoût de la classe ouvrière.

(Note de l'éditeur.)

**L**A République radicale a célébré, comme il convient, le renouvellement de son alliance avec le Tsar rouge et l'anniversaire des massacres de Narbonne et de Casablanca.

Les cuirassiers et les dragons de Villeneuve-Saint-Georges sont dignes des cuirassiers de

Narbonne, des marins du *Galilée*, des soldats du général d'Amade et des cosaques qui tiennent le peuple russe sous leurs bottes.

Cette nouvelle journée de douleur et de deuil pour le prolétariat a néanmoins quelque chose de réconfortant. Elle marque le réveil de l'esprit révolutionnaire dans la classe ouvrière française.

Vraiment on pouvait se demander si la croyance aveugle en la vertu du suffrage universel, et l'œuvre démoralisatrice des politiciens décrocheurs de timbales, n'avaient pas réussi à émasculer complètement cette classe ouvrière française, jadis l'orgueil et l'espoir des révolutionnaires de tous les pays. Les fusillades de Fourmies, de Chalon-sur-Saône, de la Martinique, de Limoges, avaient semblé la toucher à peine.

Après Narbonne: rien, aucun mouvement: à peine quelques cris de colère et de rage, cris isolés, perdus dans l'indifférence générale. Après Nantes et Raon-l'Étape: rien encore, sinon d'imperceptibles frémissements.

Arrive le crime inouï de Draveil. Cette fois, c'en était trop. Les coups de cravache étaient par trop rapprochés. La bête de somme, qui semblait passive et résignée sous les coups et les injures a enfin rué.

C'est à la C. G. T. que revient, pour une bonne part, l'honneur de ce réveil.

Qu'importe que le mouvement n'ait pas été général!

Qu'importe que de puissantes organisations comme celles des mineurs, du gaz ou des typos, endormies et avachies par les Basly, les Lajarrige et les Keufer n'aient pas encore bronché.

C'est déjà quelque chose d'avoir pu entraîner la corporation du bâtiment et les terrassiers dans ce beau mouvement de solidarité. Honneur aux terrassiers, aux maçons et à tous les vaillants qui ont quitté le travail, qui sont allés à Draveil, et qui, sous les provocations et les coups de sabre, ont fait front et ont montré par leur attitude résolue et leur mépris de la mort que le prolétariat commençait à en avoir assez!

Ceux qui ont été tués ne sont pas morts en vain; ceux qui ont été blessés, ceux qui se sont exposés à la mort n'ont pas risqué leur vie inutilement.

Chaque victoire sanglante de l'armée française sur le peuple fait plus pour l'éducation des masses que des années de propagande. Elle apprend aux plus bornés à quoi sert véritablement l'armée, ce qu'est la Patrie ac-

tuelle et quel degré de reconnaissance nous lui devons le jour où elle nous demandera notre peau pour la défendre.

Chaque feu de salve, chaque coup de sabre dirigé contre les travailleurs, c'est autant de blessures mortelles pour cette République bourgeoise pour laquelle nos maîtres radicaux avaient su nous inspirer une dévotion imbécile, car c'est autant de preuves que la République n'est qu'un mot, une étiquette, tant que les travailleurs resteront asservis à la féodalité patronale et financière. Chaque grève générale de protestation nous rapproche de la grève générale expropriatrice et aguerrit l'armée révolutionnaire. Elle en a besoin, du reste. C'est pitié de voir combien peu cher a coûté aux assassins chaque cadavre ouvrier.

Si cette tuerie s'était produite en Russie, le ministre de l'Intérieur qui l'a amenée par sa politique systématique d'hostilité contre le prolétariat, le préfet et le général qui ont été les persécuteurs sauvages ou imbéciles de ses basses œuvres auraient su ce qu'il en coûte de sabrer et de fusiller la canaille.

Si seulement il existait en France une organisation de combat, composée de noyaux de révolutionnaires disciplinés et prêts à tout, armés « à la moderne », ce n'est pas avec des

pierres ni avec de méchants revolvers de poche qu'auraient été reçus les misérables qui ont si bien joué du sabre et de la carabine, à Villeneuve-Saint-Georges.

Nous en sommes encore à cet âge béni pour les gouvernants et leurs cosaqués où ils peuvent commettre impunément tous les crimes.

La résistance farouche de nos camarades à Villeneuve semble indiquer que cet heureux temps est bien près de finir.

UN SANS-PATRIE.

(*La Guerre Sociale*, 2<sup>e</sup> année,  
n<sup>o</sup> spécial du 29 juillet au 4 août 1908.)



## L'Affaire Liabeuf

Cet article, écrit par Hervé à peine un an après sa sortie de la Santé, lui valut quatre années de prison. C'est la peine que subit Hervé en ce moment; il est enfermé depuis le 20 mai 1910.

L'article d'Hervé n'a pas réussi à empêcher l'exécution de Liabeuf.

Mais il a réhabilité le prétendu souteneur aux yeux de tous les honnêtes gens; il a créé en faveur de cette victime de la police des mœurs un si violent mouvement d'opinion que toute la presse, sans distinction de nuance politique, demanda la grâce de Liabeuf et qu'il fallut toute une armée pour protéger la guillotine le matin de l'exécution. *(Note de l'éditeur.)*

**J**E vais encore scandaliser les honnêtes gens et les imbéciles.

Savez-vous que cet apache qui vient de tuer l'agent Deray ne manque pas d'une certaine beauté, d'une certaine grandeur ?

C'est un apache, c'est entendu ; c'est-à-dire un malheureux qui, à dix-neuf ans, a filouté, peut-être un jour de chômage; la prison a commencé à le pourrir, le Bat'd'Af' l'a achevé.

Sorti de là, rentré à Paris, il a vécu en marge du Code, trainant son casier judiciaire comme un boulet.

Un beau jour, des bourriques des « mœurs » l'ont arrêté, sous l'inculpation de vagabondage spécial et l'ont fait condamner à trois mois de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour.

Or, l'apache était tout ce qu'on voudra, excepté un souteneur.

Les « mœurs » s'étaient-ils trompés? C'est possible.

Ont-ils menti, fait un faux témoignage, pour se venger de la femme avec laquelle ils ont trouvé notre homme? C'est probable: la plupart des bourriques des « mœurs » cumulent cette honorable profession avec celle de souteneur et ne reculent pas devant un faux témoignage pour se débarrasser d'un rival.

L'apache fit sa prison.

Il en sortit à la mi-décembre.

Une fois libre, il n'eut plus qu'une idée: la vengeance.

Il n'avait pas d'armes; pour pouvoir en acheter, il travailla, nuit et jour, de son métier de cordonnier, avec acharnement, économisant pièce à pièce son salaire: ce fut son réveillon à lui.

Quand il eut cent francs, il alla acheter un bon revolver, se fabriqua une étrange cuirasse avec du cuir hérissé de pointes de fer, il affila deux de ses tranchets et ainsi armé de pied en cap, enveloppé dans un manteau, il se mit à la recherche des deux policiers qui l'avaient fait condamner.

On sait le reste et la façon magistrale dont il reçut les agents en bourgeois qui voulaient l'arrêter.

Je ne demande pas pour cet apache le prix Montyon.

Mais je trouve que dans notre siècle d'aveulisme et d'avachisme il a donné une belle façon d'énergie, de persévérance et de courage à la foule des honnêtes gens; à nous-mêmes, révolutionnaires, il a donné un bel exemple.

Tous les jours, il y a d'honnêtes ouvriers qui sont victimes de brutalités policières, d'ignobles passages à tabac, de condamnations imméritées, d'erreurs judiciaires grossières: avez-vous entendu dire que l'un d'eux se soit vengé?

Il y a parmi nous des militants qui ont été insultés, giflés, assommés dans les postes de police, par les cosaques de la République; avez-vous entendu dire qu'un seul ait, avec la ténacité de cet apache, passé des jours et des

nuits à ruminer sa vengeance, à rechercher ses insulteurs et ses assommeurs?

Tous les jours, les magistrats, avec une légèreté, une inconscience, ou une férocité sans nom, dans des jugements rendus le cœur léger et par-dessous la jambe, promènent la ruine, la douleur, le déshonneur dans les familles : avez-vous jamais ouï qu'une seule de leurs victimes se soit vengée?

Ohé! les honnêtes gens! passez donc à cet apache la moitié de votre vertu et demandez-lui en échange le quart de son énergie et de son courage!

GUSTAVE HERVÉ.

(La Guerre Sociale, n° du 12 au 18 janvier 1910.)



### Déclarations de Gustave Hervé

(23 février 1910)

MESSIEURS LES JURÉS,

C'est avec un plaisir toujours nouveau que je me retrouve devant la justice de mon pays.

Plaisir d'abord d'entendre les ténors du Parquet général — car il n'y a pas que de ce côté-

ci de la barre, Monsieur l'avocat général, qu'il y a des ténors. Oui, sans doute. On est toujours heureux de voir ces messieurs torturer le texte de vos articles pour, à grand renfort de contre-sens, leur faire dire quelque chose qui tombe sous le coup de la loi pénale.

Mais ce qui me réjouit le plus dans ces solennités, c'est de voir avec quelle facilité les représentants des institutions que nous attaquons se laissent trainer par nous au grand jour des assises! Mon ami Sembat parlait l'autre jour des pointes dont je hérисse mes articles, dont j'ai hérисsé en particulier l'article qui me vaut l'honneur de ces poursuites. Ces pointes ne sont souvent, comme dans l'article poursuivi, que des hameçons. La police des mœurs y a mordu; la police politique aussi. Je les tiens plus qu'elles ne me tiennent. Voilà deux jours que par le retentissement de ce procès, je montre, à l'aide de témoignages irrécusables, ce qu'elles valent, à tout le pays. Souffrez que je continue encore une heure ou deux cette édifiante démonstration.

Par une coïncidence au moins surprenante au premier abord, mes comparutions aux Assises coïncident toujours avec l'approche des élections générales, législatives ou municipales. A la veille des élections législatives de



1902, j'ai été poursuivi; poursuivi encore encore avant les élections municipales de 1904; nouvelles poursuites avant les élections législatives de 1906; quatrièmes poursuites avant les élections municipales de 1908. Les élections approchant, je me suis dit: « Gare la Cour d'assises! » Ça n'a pas manqué!

Voici comment s'annoncent ces poursuites. Un beau jour, un journal nationaliste ou clérical découvre et découpe dans un de mes articles écrit à dessein à l'emporte-pièce une phrase claironnante ou scandaleuse. On détache honnêtement la phrase de son contexte et elle fait le tour de la presse réactionnaire: la presse gouvernementale s'en mêle pour montrer que l'autre n'a pas le monopole des saines doctrines. La presse socialiste se tait de peur de compromettre la bonne réputation du Parti auprès du troupeau électoral. Le gouvernement, sentant que je suis lâché par tout le monde, voulant montrer que lui non plus ne pactise pas avec les doctrines malsaines — les anciens braconniers devenus gardes-chasses aiment à étaler leur respect de la propriété et de la loi — le gouvernement, dis-je, bravement me poursuit.

Cette fois-ci, il s'agissait, en me représentant comme un ami des apaches et des soute-

neurs, d'éclabousser tout le Parti socialiste, de lui porter un préjudice électoral en le montrant tout entier comme solidaire de ma perversité. Vous avez vu que M. le conseiller municipal unifié Turot, venu ici comme témoin, n'a pu vous cacher tout à fait l'inquiétude électorale que lui causent mes intempérances de langage.

Messieurs, c'est donc, vous le voyez, autant que mon propre désir les nécessités de la cuisine électoraliste prochaine qui me valent de pouvoir instituer aujourd'hui ce grand débat public et sur la police des mœurs à propos de Liabeuf et sur la police des manifestations politiques.

\* \* \*

Monsieur l'avocat général, croyez-vous sérieusement, comme vous nous l'avez dit tout à l'heure « qu'il suffise que quelqu'un soit voleur pour que M. Hervé s'intéresse à lui? »

Si vous le croyez, permettez-moi de vous détromper.

Je n'ai nullement la tendresse que vous croyez pour les Apaches: j'entends ici par ce mot qui est bien vague et bien élastique les malfaiteurs qui commettent les crimes et

les délits dont nous entretenons tous les matins, avec une insistance dangereuse, tous les journaux à grand tirage. A l'intention de ces Messieurs j'ai à l'occasion en poche de quoi me préserver de leurs atteintes. J'ai beau savoir qu'ils sont tous, pour une part, le produit de notre triste milieu social, c'est sans le moindre scrupule que je tirerais sur celui d'entre eux qui, au moment où je rentre le soir, m'attaquerait au coin d'une rue.

Et je n'ai point de haine stupide contre le brave gardien en uniforme qui coupe la file des voitures pour me permettre à moi et aux piétons de franchir les carrefours dangereux, qui aide les enfants au sortir de l'école à traverser les rues à l'abri des autos, ou qui met la main au collet d'un cambrioleur ou d'un assassin. Ce gardien-là, le plus souvent, est un paysan qui, au sortir de la caserne, n'ayant pas de quoi s'occuper toute l'année aux champs, a demandé une place dans une des nombreuses administrations publiques. Il aurait rêvé d'être employé des postes ou des chemins de fer ; on le bombarde policier. Il accepte en faisant la grimace, car il faut manger, et il devient l'un de ces gardiens de la paix en uniforme dont je constatais, il n'y a pas longtemps, avec sympathie, dans la *Guerre*

*Sociale* elle-même, les aspirations vers l'association corporative et syndicale. Pour celui-là, donc, aucun préjugé aveugle.

Pas ami des apaches ; encore moins ami des souteneurs. Je puis même vous faire une confidence. Au cours de ma carrière d'avocat, si vite interrompue par ces messieurs du Conseil de l'Ordre et de la Cour, j'ai beaucoup plaidé, en correctionnelle et aux assises. J'ai défendu toutes sortes de délinquants, des violents, des voleurs, des cambrioleurs. Il m'est arrivé, dans le petit cabinet de la prison de la Santé où j'allais les interroger, de leur donner, après quelques paroles de réconfort moral, la poignée de main fraternelle, celle que donne le prêtre à l'assassin qui va monter à l'échafaud ; je n'ai jamais serré la main des souteneurs avérés qui me chargeaient de leur défense.

Ce n'est point pour les besoins de la cause que je vous fais aujourd'hui cette déclaration qui était nécessaire après l'accusation qu'a lancée contre moi toute la presse bien pensante d'être le défenseur des apaches et des souteneurs. Lors de ma dernière incarcération, j'ai fait une brochure que j'ai là, à votre disposition. J'y expose ma conception de la société socialiste de mes rêves. Un chapitre y est consacré à montrer comment le nouveau régime

se défendrait contre une agression du dehors ou contre les germes morbides du dedans. Voici ce que je dis dans cette brochure, qui est antérieure de deux ans à ces poursuites : « Ce qui est sûr c'est que, pas plus en société collectiviste ou communiste que dans la société actuelle, on ne laissera les violents, les alcooliques, ou les dégénérés commettre impunément des attentats, soit contre la propriété collective, soit contre les personnes. »

Si vous avez pu croire un seul instant, monsieur l'Avocat général, que la morale socialiste ou anarchiste n'était que la glorification du métier d'apache, je bénis l'occasion qui me permet de compléter votre instruction à cet égard.

\*  
\* \*

Il n'y a, messieurs les jurés, qu'un seul métier que je place au-dessous de celui de souteneur : c'est celui d'agent des mœurs.

Messieurs, pour faire un métier qui consiste à surveiller les filles soumises, à faire mettre en carte les insoumises, à réprimer le vagabondage spécial, pour le faire utilement et proprement il faudrait des saints ou des anges.

Comme on ne trouve pas beaucoup d'honnêtes gens à vouloir faire ce triste métier, on y

emploie ce qu'on a sous la main : le rebut de la police, la lie de la population. C'est ce qu'un journal aristocratique, lors de je ne sais plus quel méfait de la police des mœurs, exposait pudiquement en disant : « Que voulez-vous ? On ne peut pourtant pas recruter la police des mœurs parmi les bacheliers ès-lettres et les officiers retraités ! » Il est plus facile de les trouver dans les anciens indicateurs, qui ont rendu des services à la police, ou dans les agents que leur inintelligence ou leur mauvaise conduite rend impropres à tout autre service. Je serais vraiment curieux de connaître le casier judiciaire de bon nombre d'inspecteurs de la brigade mobile. L'agent Deray n'était pas un inspecteur de la brigade mobile ; mais ce que vous semblez ou ce que vous feignez d'ignorer, c'est qu'il était un agent des mœurs. Il avait un uniforme, mais il ne le portait pas. C'était un gardien de la paix, mais ne travaillant qu'en bourgeois, et faisant dans son arrondissement le métier que les inspecteurs de la brigade mobile font dans tout Paris. Les fleurs de M. Lépine, qui, de l'aveu de M. Turot, qui l'aime et l'estime, a le tort de toujours couvrir ses subordonnés, quoi qu'ils fassent, ne doivent pas vous faire oublier ce détail, qui a son importance dans le débat actuel.

Que sont ces agents des mœurs, aussi bien les inspecteurs de la brigade mobile que les agents de mœurs attachés à chaque arrondissement ?

Des hommes que vous avez entendus sans rire appeler l'Etat-Major de l'Anarchie — des hommes parmi lesquels on trouve M. Yves Guyot, cet ancien ministre ultra-moderé, et M. le docteur Fiaux, et M. le docteur Sicard de Plauzolle — et tous ces avocats qui appartiennent à toutes les opinions politiques représentées au barreau sont venus vous le dire.

Corrompus par la fonction même qu'ils exercent, s'ils ne le sont pas déjà en y entrant, ils exercent sur les malheureuses filles soumises un véritable despotisme.

Pour un oui, pour un non, sur un caprice, ils les envoient au Dépôt et à Saint-Lazare. Ce sont toujours les mêmes qu'ils ramassent dans leurs rafles, les plus laides, les plus misérables, celles qu'ils ont prises en grippe. Le règlement administratif qu'ils sont chargés d'appliquer est tellement compliqué, il est tellement difficile à une fille de ne pas le violer, qu'ils n'ont pas besoin de se creuser la tête pour trouver un motif à leur arrestation. Inutile de dire qu'ils sont crus sur parole par le tribunal administratif — trois policiers — qui,

à huis-clos, sans témoins, sans avocat, les envoie à Saint-Lazare, en prison. C'est le régime de l'arbitraire, de l'illégalité, dans ce qu'il a de plus odieux. Les filles le savent. Aussi plient-elles toutes devant les exigences de leurs souverains maîtres, leurs seigneurs, les agents des mœurs. Elles sont leur harem; si elles résistent, Saint-Lazare est là pour les mettre à la raison. Leurs privilégiées n'y vont jamais. Le meilleur moyen pour une fille soumise d'être complètement libre, c'est de prendre l'un de ces messieurs pour souteneur.

A l'égard des souteneurs, même arbitraire : quiconque est par eux dénoncé comme vivant de « vagabondage spécial », est un homme perdu, à moins d'un miracle. Au tribunal correctionnel, l'agent des mœurs qui affirme est cru sur parole. Il n'est pas un souteneur, authentique ou non, qui ne soit condamné sur un faux-témoignage de ces messieurs; on vous a expliqué par quel mécanisme : ces messieurs des mœurs, qui sont crus sur parole, ne font pas eux-mêmes leurs filatures; ces grands seigneurs ont à leur service une nuée d'indicateurs et d'indicatrices: interdits de séjour tolérés à Paris, patrons ou garçons d'hôtels borgnes ou de cabarets louches, filles soumises avec qui ils couchent ou qu'ils ter-

rorisent. A l'aide des renseignements exacts ou faux que leur procurent leurs indicateurs, les « mœurs » font leur rapport, qu'ils viennent réciter à la barre de la correctionnelle « sous la foi du serment ». Ils savent que les magistrats ne condamnent que si l'agent des mœurs affirme avoir vu la fille soumise remettre l'argent des « passes » à son souteneur ; des voix autorisées du barreau vous ont dit ici que les souteneurs n'étaient pas assez sots pour recevoir publiquement l'argent infâme ; n'importe. Les « mœurs » ont toujours assisté à l'opération. Quand le souteneur condamné par leur faux témoignage est un souteneur avéré, il n'y a que demi-mal ; mais si c'est un honnête ouvrier, victime de la vengeance d'une fille soumise ou d'un indicateur ?

Je n'ai pas besoin d'insister davantage, je passe.

Vous savez maintenant, si vous l'ignoriez, ce qu'est la police des mœurs. Des médecins éminents sont venus ici vous affirmer qu'elle ne servait absolument à rien au point de vue de la prophylaxie, au point de vue de la défense de la santé publique. Des légistes vous ont dit que c'était une institution illégale, condamnée par les autorités les plus hautes de la magistrature. Des honnêtes gens de tous les

partis vous ont dit que c'était une institution abominable ; M. Clemenceau, dans un article écrit en 1903, à propos d'un de leurs scandales, appelle ces messieurs des mœurs « d'officiels gredins ». Vous êtes édifiés sur leur moralité, n'est-ce pas ?

\*  
\* \* \*

Tels étaient mes sentiments sur les apaches, les souteneurs, les bons sergots en uniformes et les souteneurs de la police des mœurs lorsqu'un matin, en m'éveillant, j'appris par le journal le drame de la rue Aubry-le-Boucher. Quatre agents blessés, dont un, en bourgeois, l'agent Deray, frappé à mort !

Vous avouerez-je que lorsque j'apprends une catastrophe comme celle du *Général-Chanzy* ou de Courrières, ou la chute d'un couvreur, du toit d'un sixième étage, je me sens un peu plus ému qu'en apprenant l'accident de travail survenu à une bourrique des mœurs ?

Mon journal, le *Matin*, racontait qu'un affreux bandit, Liabeuf, voleur, apache et souteneur, s'était jeté sur de paisibles et honnêtes gardiens de la paix et en avait fait un hor-

rible carnage : nos braves agents avaient poussé la générosité jusqu'à protéger le misérable contre les fureurs de la foule. C'est tout juste si l'on disait, en deux lignes, qu'ils lui avaient administré au préalable un coup de sabre en pleine poitrine.

En lisant ce récit, qui a paru dans tous les journaux, vous, honnêtes gens, car j'ai parlé des honnêtes gens et des imbéciles, qu'allait scandaliser mon article — les honnêtes gens, messieurs les jurés, c'est vous ; les imbéciles... c'est d'autres... (*Rires.*)

LE PRÉSIDENT. — Pas de manifestations déplacées.

HERVÉ. — Donc les honnêtes gens, que vous êtes, qui ne savez pas ce qu'est la grande presse, en lisant ce récit, vous vous êtes dit : « Quel misérable que ce Liabeuf ! Quel brave homme que cet agent Deray ! »

Moi, qui suis du métier, je ne vais pas si vite.

Je me suis dit : « Voilà la version de la police. Il s'agit maintenant de savoir la vérité. »

Il faut, en effet, que vous sachiez que toujours la première version d'un crime qui paraît dans la presse, c'est la version policière. Permettez que je vous en explique rapidement les raisons et que je vous montre la façon dont

les plus grands journaux d'informations fabriquent leur chronique des faits divers.

Il y a dans tous les journaux un reporter spécialement attaché à ce service et qu'en terme de métier, on appelle « un chien crevé ». Le « chien crevé » fait le tour des commissariats de police où le commissaire, à son intention, a résumé sur un registre spécial les principaux faits divers qui se sont produits dans la journée ou dans la nuit. Il va de soi que s'il y a eu une rixe ou un différend entre un particulier et un policier, ça n'est jamais le policier qui a tort. Après avoir fait sa tournée, le « chien crevé » rejoint dans un café du Croissant ses collègues, les autres « chiens crevés » des autres feuilles ; chacun rapporte les « tuyaux » qu'il a recueillis dans les commissariats qu'il a visités, car on s'était réparti la besogne fraternellement, et, en famille, on fait un choix des faits divers les plus croustillants.

Quand il s'agit d'un beau crime, « le chien crevé » tâche de voir le commissaire ou son secrétaire, ou bien les policiers qui y ont joué un rôle, un rôle toujours glorieux, bien entendu. Du journal, on envoie un ambassadeur extraordinaire à la préfecture de police, qui reçoit les confidences des grands chefs de la police.

Sachant que la grande presse est, grâce à ces pratiques, à la discrétion de la police, à son service, sachant qu'aucun journal, si puissant qu'il soit, ne peut se passer d'elle, s'il veut être renseigné, s'il veut voir s'ouvrir devant lui les procès-verbaux et les rapports des gardiens et des inspecteurs, je n'acceptai que sous bénéfice d'inventaire le premier récit paru dans toute la presse sur la tragédie de la rue Aubry-le-Boucher.

Habitué, en qualité d'historien, à regarder les textes d'un peu près, j'épluchai les récits des journaux.

Plusieurs choses me frappèrent.

D'abord le courage de Liabeuf; un souteneur authentique se résigne à l'inévitable; et l'inévitable, un jour ou l'autre, c'est le risque de sa profession: la Santé et l'interdiction de séjour. La bravoure de Liabeuf, son acharnement à préparer son acte ne me semblèrent pas d'un souteneur.

Ensuite, il clamait qu'il avait ruminé sa vengeance pour se venger des mouchards des mœurs qui l'avaient fait condamner injustement; ses protestations d'innocence me troublèrent; quand on sait la quantité d'erreurs et de crimes que la police des mœurs a sur la conscience, on serait troublé à moins.

Enfin, un détail donné par le *Journal* redoubla mes inquiétudes: le *Journal* racontait que Liabeuf avait, à sa sortie de la Santé, travaillé quinze jours d'arrache-pied chez un patron dont il donnait le nom, pour se payer ses armes. Ce n'est pas le fait d'un souteneur, dont les mains blanches sont déshabituées du travail, mais le fait d'un « bouif » qui n'a jamais perdu l'habitude de l'atelier.

Je flairai une infamie policière doublée d'une erreur judiciaire au fond du drame de la rue Aubry-le-Boucher, et je résolus de faire mon article hebdomadaire sur le cas Liabeuf.

Notre journal se fait le mardi, il est tiré le mardi soir dans la nuit.

Le lundi à 5 heures je m'y rends pour distribuer le travail à mes collaborateurs, d'accord avec notre secrétaire de rédaction, Miguel Almercyda. Je lui fis part de mes soupçons au sujet de l'affaire Liabeuf. Comme moi, il avait déjà la certitude morale que Liabeuf n'était pas un souteneur. Je le priai d'aller faire une enquête dans la rue Aubry-le-Boucher et dans tout le quartier.

Vous l'avez appelé ironiquement, Monsieur l'Avocat général, d'un mot d'ailleurs assez heureux, « le juge d'instruction de la *Guerre Sociale* »; je souhaite à tous vos juges d'ins-

truction la même finesse, la même intelligence et surtout la même probité intellectuelle et morale. Il était entendu que si je ne recevais pas pour le lendemain matin mardi un pneu de lui, c'est que son enquête aurait prouvé l'infamie des mœurs à l'égard de Liabeuf, et que, dans ce cas, je pourrais marcher à fond.

Ne recevant rien, je fis mon article, non pas l'article qui a paru, mais un autre, plus long, plus nuancé, qui n'a pas paru mais qui a été composé: dans cet article, je représentais Liabeuf comme un travailleur.

Quand j'arrivai au journal, le mardi, vers 6 heures, pour jeter, suivant mon habitude, un coup d'œil sur la copie avant la mise en pages, mon juge d'instruction me fit part de son enquête. Il avait passé la nuit dans le quartier Quincampois. Il avait fait une enquête près des souteneurs et des filles publiques du quartier. Tous les témoignages étaient concordants; Liabeuf n'était pas de leur monde; ce n'était pas un souteneur. Il était de notoriété publique dans ce monde-là qu'il avait été condamné injustement quelques mois auparavant.

Mais mon juge d'instruction ajouta: « J'ai lu votre article sur Liabeuf; le voici; il est composé. Mais j'estime que vous allez trop loin en le représentant comme un ouvrier.

Au fond vous n'en savez rien. Cette preuve n'est pas faite. Vous qui posez à l'historien, n'affirmant rien sans preuve, vous donnez aujourd'hui un croc-en-jambe à votre méthode historique. »

Je me suis tâté, il était six heures; il fallait que mon journal fût fini à sept. J'ai eu des scrupules; mon juge d'instruction m'avait communiqué les siens, et j'ai déchiré mon article. J'ai dit: « C'est vrai, je ne peux pas, malgré mon dégoût des agents des mœurs, je ne peux pourtant pas affirmer une chose que je ne sais pas. » Et alors, prenant la question par le bout le plus dangereux, présentant Liabeuf comme un apache, j'ai écrit l'article que vous avez lu.

Eh bien, aujourd'hui, je fais amende honorable à Liabeuf. Je lui fais toutes mes excuses. Liabeuf n'est pas un apache, Liabeuf est un ouvrier; Liabeuf, Monsieur l'Avocat général, n'a pas été condamné comme souteneur en 1908; c'est très grave, cette erreur que vous avez commise; vous nous avez dit tout à l'heure avec une belle assurance: « Mais, Messieurs, on nous a bien montré qu'en 1909, depuis le mois de janvier jusqu'à son arrestation, Liabeuf avait travaillé, mais sa condamnation est de 1908. » Non, Mon-



sieur l'Avocat général, c'est là qu'est votre erreur. Quand je flétrissais dans mon article la légèreté avec laquelle la justice prononce ses réquisitoires et rend ses arrêts, c'est à des erreurs comme celle que vous venez de commettre que je faisais allusion, autant qu'à la légèreté avec laquelle un tribunal a condamné Liabeuf innocent.

Liabeuf entre chez M. Cidrac au mois de janvier 1909, il y reste jusqu'au mois de mai; de là, il va chez M. Brand; de mai à août, il vit en famille chez M. et Mme Brand, ses patrons; vous avez vu ici M. et Mme Brand, qui ne sont pas des socialistes, qui ne sont pas des amis des apaches; ce sont des patrons; Liabeuf couchait chez eux, mangeait à leur table. Un beau jour, il disparaît pendant trois mois. Il est à la Santé, il a été condamné le 14 août 1909 comme souteneur — en 1909, Monsieur l'Avocat général, et non en 1908! Il sort en décembre. Le malheureux savait que ce n'était pas seulement pour lui le déshonneur, le déshonneur, oui, parce que même s'il a commis un larcin dans sa jeunesse, un homme est déshonoré d'être condamné comme souteneur. Alors, cet homme sentant que c'était non seulement le déshonneur, mais, avec les cinq ans d'interdiction de séjour qui l'éloignaient de

toutes les grandes villes, l'obligation de résider dans les petits trous où il sera sous la surveillance de la police, où tout le monde saura qu'il est interdit de séjour, où ses patrons et ses camarades d'atelier le sauront, ce malheureux a vu rouge, ce malheureux, avec un sentiment de sa dignité personnelle que je souhaite à tous, à moi-même comme à vous tous, ce malheureux, avec un sentiment de l'honneur que, malheureusement, beaucoup d'honnêtes gens n'ont pas, s'est dit: « Je me vengerai de cette infamie. »

Que vouliez-vous qu'il fit? Qu'il allât se plaindre aux grands journaux? Croyez-vous que les grands journaux acceptent des plaintes comme cela? Qu'il vint se plaindre à nous? Quel retentissement cela aurait-il eu, sans l'éclat de son geste? Ce malheureux savait bien que les agents des mœurs sont invulnérables, qu'ils sont crus sur parole, qu'on ne peut faire la preuve d'une erreur judiciaire quand on n'est pas millionnaire et surtout quand on a déjà un casier judiciaire: ce malheureux, sentant sa vie brisée par les deux infâmes qui l'avaient fait condamner sur de faux témoignages, ce malheureux a travaillé chez M. Humblot pendant quinze jours d'arrachepied pour fabriquer l'étrange armure que

vous savez ; il a pris un bon tranchet, un revolver, et puis il s'est mis à la poursuite de qui ? pas de l'agent des mœurs Deray, mais des deux agents des mœurs qui l'avaient fait condamner, qui avaient brisé sa vie, qui l'avaient assassiné moralement.

Quand il a vu que ce n'étaient pas ceux-là qui étaient à côté de lui, prêts à lui sauter à la gorge, il s'est sauvé ; l'agent des mœurs Deray et un de ses collègues lui ont couru après pour gagner la prime à laquelle ils avaient droit pour arrêter un interdit de séjour ; il y a eu bataille ; comment cela s'est-il passé ? Je n'ai pas vu le dossier. Quand j'aurai lu les témoignages d'autres gens que des agents de police, je le saurai ; jusque-là, je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est qu'il y a eu, outre l'agent Deray qui a été tué, des agents blessés, mais Liabeuf aussi a reçu un coup de lame en pleine poitrine. Je plains les deux ou trois agents en uniforme qui sont venus à la rescousse sans savoir à qui ils avaient affaire, je les plains de leurs blessures plus ou moins graves, plus que l'agent Deray du coup mortel qu'il a reçu, parce que c'étaient des agents en uniforme qui ne faisaient pas l'infâme métier d'agents des mœurs.

Mais s'il y a eu un crime commis, il a été commis par les deux agents des mœurs qui ont provoqué, poussé ce malheureux au degré d'exaspération et d'exaltation qui a armé son bras. Et s'il y a quelqu'un, je voudrais le dire, Monsieur l'Avocat général, sans vous attaquer personnellement et manquer de respect à votre fonction, s'il y a quelqu'un ici qui fait l'apologie d'un crime, permettez-moi de vous dire : c'est vous, ce n'est pas moi. C'est vous qui couvrez de votre robe rouge l'infamie des deux assassins qui méritent seuls ce nom, les deux agents des mœurs qui, par leur faux témoignage, sont les seuls auteurs responsables de la mort de leur collègue Deray.

• •

Comme si vous aviez flairé que l'inculpation d'apologie de meurtre ne tiendrait pas lorsque je me serais expliqué, vous avez alors corsé votre accusation ; vous m'accusez d'excitation au meurtre : c'est votre deuxième inculpation.

Où, seulement, permettez-moi de vous dire, à partir de ce moment, quand vous arrivez à la deuxième partie de mon article, je me demande si vous l'avez lu.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL. — Devant vous.

HERVÉ. — Oui, je sais que vous l'avez lu devant moi : mais je me demande si vous l'avez lu avant de venir ici, je me demande surtout si vous avez fait un effort pour le comprendre. Voilà la question que je me pose. Il est impossible en vérité de faire un contresens plus énorme que celui que vous avez fait sur la deuxième partie de mon texte. Qu'y a-t-il dans cette deuxième partie où on prétend voir une excitation au meurtre ? Oh ! si vous le voulez, je suis beau joueur, je suis bon prince, il y a l'excitation au meurtre ; seulement ce n'est pas, comme vous le prétendez, une excitation adressée à des fripouilles, à des apaches d'avoir à se débarrasser des braves agents en uniforme si ceux-ci les surprennent en train de commettre un crime de droit commun. Mon article est très net ; j'ai dit que Liabeuf ne manque pas d'une certaine beauté et d'une certaine grandeur, qu'il a donné une leçon de persévérance, un bel exemple d'énergie aux honnêtes gens et aux révolutionnaires ; j'ai bien soin de spécifier — vous n'avez peut-être pas compris ce passage ? Aux honnêtes gens et aux révolutionnaires, qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que les honnêtes gens sont exposés

à des méprises possibles, à des crimes de la police des mœurs ; cela signifie que depuis que la police des mœurs existe, il ne se passe guère de semaine sans qu'une honnête femme soit arrêtée par ces drôles. Un jour, c'est une jeune fille qui, avec l'autorisation de ses parents, sur le trottoir, attend son fiancé avec qui elle doit se marier dans quelques jours ; elle est cueillie par ces gens-là, elle est salie de leur tutoiement, elle est envoyée au violon, elle pleure, elle gémit, elle donne son adresse : on ne fait pas d'enquête. C'est le violon d'abord, puis le dépôt, puis l'infâme visite, avec la promiscuité de filles qui souvent sont saoules, qui sont sales, qui sont syphilitiques. C'est la visite dans des conditions de crasse qui font horreur à tous les médecins qui ont vu cela de près.

On vous a cité le cas de cette malheureuse femme d'un substitut qu'on trouve pleurant au milieu des prostituées ; elle avait été arrêtée sur le trottoir en revenant de chez des amis.

Yves Guyot cite cet exemple dans son livre :

Un jour, une malheureuse, à deux heures du matin — c'était une ouvrière, ce n'était pas la femme d'un substitut — descend dans

la rue; deux agents des mœurs, deux collègues de l'agent Deray, se précipitent sur elle: « Je vais chez le pharmacien, mon enfant est malade! — Oui, nous la connaissons! » Ils la connaissent toujours, ces messieurs. On traîne la malheureuse au violon où on lui fait gravir, une à une, toutes les marches de l'horrible calvaire. Pendant qu'on la garde ainsi malgré ses hurlements de douleur, son enfant meurt. Elle devient folle.

Vous raconterai-je l'affaire Forissier qui est si connue. Celle-là a fait un peu de bruit, parce qu'il y avait un journaliste là-dedans. Alors, grâce à une certaine solidarité confraternelle qu'on ne trouve pas tous les jours dans la corporation, mais que Forissier a trouvée parce qu'il n'était pas révolutionnaire, l'affaire Forissier est venue jeter une grande leur sur la police des mœurs.

C'était en 1903; M. Forissier, secrétaire de rédaction de la *Lanterne*, s'en allait avec sa sœur, une femme mariée, et sa fiancée qu'il devait épouser quelques jours après. Il venait à peine de les quitter qu'il voit des hommes de mauvaise mine se précipiter sur elles et les empoigner. Il arrive à leur secours, on l'arrête, on le traîne au poste. Des passants, à ce spectacle, courent au poste réclamer. On

leur dit: « Vous, filez, et vivement! » Sachant à quoi ils s'exposaient, ils ont filé, et l'affaire aurait été étouffée si Forissier n'avait pas été secrétaire d'un journal. Pour une fois, on daigna faire une enquête: on découvrit que les misérables agents des mœurs, pour se disculper n'avaient rien trouvé de mieux à faire que de produire deux de leurs esclaves, deux filles publiques, qui vinrent déclarer que la sœur et la femme de Forissier faisaient du racolage avec elles. Ils furent condamnés pour subornation de témoins, ce qui ne les empêche pas de continuer leurs exploits dans un autre arrondissement.

L'affaire du bois de Boulogne, je n'ai pas besoin de la rappeler, elle est présente à tous les souvenirs.

Eh bien ! quand je dis: Liabeuf a donné un bel exemple aux honnêtes gens, je veux dire par là que si votre fille, votre sœur, votre femme, un de ces soirs, vous attendant pendant que vous êtes à l'urinoir, que vous faites une course, que vous montez chez un de vos clients, était un jour salie par ces drôles, je dis aux honnêtes gens et à vous, représentants de tous les honnêtes gens de Paris, quelle que soit leur opinion politique, je leur dis: Brûlez-leur donc la figure! Excitation au meurtre, me

dites-vous, Monsieur l'Avocat général ! Si vous voulez, monsieur !

Vous nous avez rappelé, Monsieur l'Avocat général, qu'il y a dix ans vous étiez déjà membre du parquet ; pourquoi vous, ou l'un des vôtres, pourquoi le parquet n'a-t-il pas poursuivi en son temps cet article que je vais vous lire :

« L'honnête femme que les forçats libérés dont se compose la police des mœurs ont maculée de leurs mains dégoûtantes, porte un nom commençant, paraît-il, par un W. Il est regrettable pour la sécurité des passantes que cette initiale ne sous-entende pas la personnalité de l'épouse d'un ministre. En effet, tant qu'un de ces souteneurs de Préfecture n'aura pas commis une arrestation arbitraire sur la légitime d'un haut dignitaire de la Défense républicaine, les tatoués de Lépine auront le droit de se jeter comme des molosses sur les dames et les demoiselles, dont la capture a d'autant plus d'intérêt pour eux qu'elle leur rapporte une prime proportionnée à la position sociale de leurs victimes.

« Il en est de même des rafles opérées par les argousins sur de jeunes ouvrières revenant tard de leur travail, ayant été, malgré

la loi, détenues jusqu'à minuit chez le grand couturier, où elles tirent l'aiguille. Malheureusement, les mondaines rentrent nuitamment non de l'atelier, mais du théâtre, et c'est en voiture qu'elles regagnent leurs pénates.

« Aussi les marlous embauchés pour attaquer les femmes dans les rues ne se frottent-ils qu'à celles dont ils supposent n'avoir rien à redouter et dont ils espèrent avoir quelque chose à recevoir. Car ce métier d'escarpe se double de celui de maître-chanteur. Si Mme W... avait été moins affolée par la brusque agression dont elle a été l'objet, elle aurait pu éviter la honte et l'horreur d'une nuit passée au poste, en offrant à ses agresseurs une petite pièce de dix francs, sur laquelle ils comptaient sans doute.

« Il est vrai que, comme M. Fourcade, qui, pendant le trajet de sa maison au commissariat de police a été délesté de dix mille francs, Mme W... s'est aperçu en arrivant au poste qu'elle en avait perdu trente qu'elle portait sur elle.

« Ayant pris le parti de dévaliser leurs prisonnières, les agents dits des mœurs peuvent désormais se dispenser de les faire chanter.

Mais cette façon de comprendre le respect de l'institution qualifiée « mariage » en appréhendant les femmes mariées sur la voie publique, place incontestablement ces dernières dans le cas de légitime défense. Cette défense, c'est à elle d'en user sans hésitation.

« Que toutes celles que leur profession oblige à revenir tard à la maison ne se montrent plus dans la rue que solidement armées et, dans la certitude qu'aucune justice ne leur sera jamais rendue, se fassent délibérément justice elles-mêmes.

« Si Mme W..., s'étant prudemment munie d'un revolver, avait accueilli avec quelques balles tirées « d'une main sûre » les deux escarpes qui se sont précipités sur elle, ces crapules y regarderaient à deux fois avant de recommencer leurs méfaits.

« Traduite devant le jury, elle eût été escortée de toutes les sympathies, tant féminines que masculines, et acquittée sous les bravos du public.

« Les témoins fussent venus attester son honorabilité, et la hideuse Préfecture, après avoir attenté à sa liberté, n'eût probablement pas essayé d'attenter à sa réputation.

« Quant au mari de Mme W..., je me demande comment il n'a pas déjà fait payer l'ar-

restation de sa femme aux chenapans qui y ont collaboré. »

L'article est intitulé *Escarpes de préfecture*. Un bien gros mot, Monsieur l'Avocat général, en tête d'un article qui contient tout d'abord une belle diffamation de la police des mœurs, une diffamation plus raide, j'en suis sûr, que celle qui valut à M. Yves Guyot ses six mois de prison à Sainte-Pélagie!

C'est signé du nom de Rochefort, mon ancêtre, ancêtre pour tous les publicistes que traque votre justice. Pourquoi ne l'a-t-on pas poursuivi? On a eu pitié de lui probablement parce qu'il avait déjà 23 condamnations, ou bien peut-être a-t-on trouvé que c'était là le commencement du remords, du retour dans la bonne voie, la marque d'un beau repentir. Cet article, qui est du 3 septembre 1901, n'a pas été poursuivi. Rochefort a dit comme moi. Seulement, Henri Rochefort était populaire à ce moment; moi, je ne le suis pas, du moins dans vos milieux, et alors bravement la police s'est jetée sur moi, sur mon hameçon. Heureusement qu'elle est encore moins populaire que moi. Je crois, quoi qu'il m'arrive, qu'elle a fait une mauvaise opération, Monsieur l'Avocat général.

\*  
\* \*

La deuxième partie de mon article comporte un deuxième conseil. Cela ne s'adresse plus à vous, Messieurs les Jurés. Je ne m'adresse plus aux honnêtes gens, mais aux révolutionnaires dont je suis et le conseil est donné à l'intention non plus de la police des mœurs, mais de la police des manifestations.

Voici maintenant quelles sont les mœurs de cette police.

Je commence par vous déclarer, pour qu'il ne subsiste aucun malentendu, que je n'ai pas la sottise, qu'aucun de nos amis n'a la sottise de demander à la police de rester impassible sous les coups, de se laisser frapper sans riposter ou de laisser les manifestants commettre des violences sur les personnes ou sur les propriétés. Nous ne lui demandons pas de ne pas faire le métier pour lequel elle est payée. Nous lui demandons seulement de le faire proprement, comme le fait la police anglaise.

En Angleterre, le droit de manifester son opinion dans la rue est un droit sacré pour tous les citoyens; tant qu'on se borne à crier, à chanter, à hurler, la police n'a pas à intervenir et elle n'intervient pas.

Ce sont les mœurs également de la monarchie belge.

En France, après 39 ans de République, voici comment les choses se passent, de l'aveu de tous les témoins qui ont défilé hier devant vous et qui appartiennent à tous les partis politiques, au su de tous les Parisiens qui ont pris part à une manifestation ou qui y ont assisté en curieux.

Un cortège ou un attroupement se forme.

Ce sont des catholiques qui veulent protester contre les inventaires, ou bien des anticléricaux qui vont défiler devant la statue d'Etienne Dolet, ou bien des socialistes qui sortent du Père-Lachaise, ou bien des employés qui protestent contre la non-application de la loi du repos hebdomadaire, une loi qui vous gêne peut-être, messieurs les jurés, mais qui est une loi aussi respectable que toutes celles que vous faites appliquer à ceux qui vous sont déférés, — on vous a même dit ici qu'à la première manifestation des épiciers, leur syndicat avait pris soin de mettre un barrage de militants sûrs et éprouvés devant les magasins qu'on devait conspuer pour les préserver de toute violence impulsive de quelque exalté —, ou bien ce sont des maréchaux-ferrants grévistes qui vont faire la tournée des ateliers pour parlementer avec

les jaïnes qui manquent au devoir de solidarité et de discipline corporatives ou syndicales.

La manifestation est pacifique d'intention : elle l'a proclamé.

Les manifestants n'ont pas d'armes.

Tout à coup, sans sommation, un officier de paix crie : « Balayez-moi ça ! »

Ça, c'est la colonne de manifestants qui s'avance paisible, sans violence, se bornant à exhaler ses sentiments par ses clameurs ou des chants.

Alors, vous savez ce qui se passe.

Agents d'arrondissement, énervés par une longue attente ou désireux de faire du zèle, ou rendus féroces par la peur des manifestants qu'on leur a représentés comme redoutables, agents des brigades centrales dont mon ami Sébastien Faure vous a décrit en sa langue si pittoresque le physique avantageux, se précipitent au pas de course.

Ils ont en main très souvent, surtout ces messieurs des brigades centrales, des clefs ou quelques-uns de ces casse-tête, matraques, que la manufacture d'armes de Saint-Etienne, dont je vous ai montré le catalogue hier, met en vente sous le titre suggestif « d'accessoires pour agents de police. »

À la vue de cette trombe, tout le monde se

sauve, comme des lapins, abandonnant cannes, parapluies, pour courir plus vite.

Mais tout le monde n'a pu se sauver à temps, ou quelques hommes de cœur, ayant un peu de dignité sont restés face à la charge ou se sont retirés lentement.

Les poings armés de casse-tête s'abattent sur eux ; on voit les gens rouler à terre, assommés ; on les piétine.

Plus on est mal mis, plus on a de chance d'être traité féroce. Car c'est une remarque que tout le monde a faite, que les brigades centrales, quand la fureur ne les aveugle pas complètement, frappent de préférence les gens mal vêtus que ceux de mise soignée, les gens malingres que les gens robustes, les femmes que les hommes.

Une fois des prisonniers faits, vous savez comment on les traîne au poste, si vous êtes Parisiens. Deux ou trois agents empoignent un homme ; quand c'est une femme, on peut la traîner par les cheveux ; si c'est un homme, on le prend par les bras et les jambes, quand on monte sur un trottoir on fait un peu cogner la tête pour l'étourdir ; le patient est amené au poste. Il y a là toujours des réserves d'agents comme renfort. Ils n'ont pas été mêlés à la lutte, ils n'ont pas la fièvre du combat ; ils n'ont



pas même l'excuse de la colère. Au moindre geste, à la moindre parole, au moindre cri de douleur du patient qu'on amène au poste, il se passe des atrocités qu'on vous a décrites hier, que des hommes de tous les partis sont venus attester et qui rappellent les horreurs de l'Inquisition. On a été jusqu'à mettre une épée sur la poitrine d'un malheureux qui a déposé hier sous la foi du serment, pour lui faire avouer qu'il avait crié « Mort aux vaches ! » et quand il a voulu s'abriter sous l'écharpe du commissaire de police, il a reçu un coup de sabre sur la tête.

Ce n'est pas tout. Depuis quelque temps on a perfectionné le genre, et ces messieurs de la police se font accompagner dans les manifestations de chiens qu'on leur a donnés contre les apaches. Je crois qu'après les dépositions d'hier aucun de vous n'a plus le moindre doute là-dessus. J'avoue qu'un chien est moins dangereux que le casse-tête d'un gardien des brigades centrales ; mais je vous déclare que pour ma part et pour celle d'un grand nombre de manifestants, nous considérons l'emploi des chiens dans les manifestations comme un procédé infamant à notre égard. On y a eu recours et si nous n'y mettons le holà, on continuera.

En Angleterre, les choses se sont passées

comme chez nous autrefois ; mais les citoyens anglais ne se sont pas laissés faire ; ils ont eu quelque peine à dresser leurs policemen, mais ils les ont dressés, et si un policier anglais se permettait de passer à tabac un manifestant, et si cela lui arrivait, il n'y aurait qu'un cri et on abattrait comme un chien le misérable qui se serait livré à ces actes de brutalité.

Mes amis et moi nous avons commencé à suivre l'exemple des citoyens anglais, lors de la première manifestation Ferrer autour de l'ambassade.

La première colonne était composée de gens très pacifiques, à la tête desquels étaient Vaillant, Charles Albert, secrétaire du comité Ferrer ; il y avait Laisant, examinateur à l'École Polytechnique, un grand mathématicien. Notre intention à tous, comme l'a dit Jaurès, n'était pas du tout de créer un conflit avec l'Espagne, n'était pas du tout d'aller enfoncer les portes de l'ambassade, c'était de venir crier notre dégoût au gouvernement espagnol et notre sympathie pour Ferrer.

La première colonne, avec Vaillant et Charles Albert, a été passée à tabac dans des conditions qu'on vous a décrites hier. La deuxième était conduite par Jaurès et Sembat ; ils étaient au premier rang, ils ont été igno-

blement brutalisés. La troisième était conduite par mes amis et moi.

Si nous étions allés à la manifestation, les mains dans les poches, sans armes, nous aurions été reçus de la même façon. Sachant à qui nous avions à faire, décidés que nous étions à ne pas attaquer, mais à ne pas nous laisser assommer sans riposter, nous avons pris nos précautions. Nous comptions être reçus par les brigades centrales : ce sont les municipaux à cheval qui nous accueillirent. Autres gens, mêmes mœurs. Sans sommation, ils ont jeté leurs chevaux sur nous. Ils ont trouvé à qui parler : des gens que leurs sabres, dont ils nous bénissaient, n'intimidaient guère. Je vous prie de croire que ce soir-là aucun de nous n'a été passé à tabac au poste, pour la bonne raison que nous n'avons laissé emmener personne de notre colonne. Les violences de ce soir-là, commises par les manifestants — non par les apaches — ont été des ripostes aux assommades policières. C'était tellement évident que je me suis vanté le lendemain dans la *Guerre Sociale* de ne pas m'être laissé faire et qu'on n'a pas osé me poursuivre.

Mais comme je ne suis pas du tout amateur de ces bagarres, comme je suis pour le droit de manifestation dans la rue, comme je ne

prétends pas jeter par terre notre société avec une poignée de mes camarades et à coups de revolver, comme je sais bien que les révolutions ne se font qu'avec le concours de l'armée, ou d'une partie de l'armée, et encore quand les circonstances sont vraiment révolutionnaires, qu'avons-nous fait le dimanche suivant ? Nous avons voulu montrer que si on nous laissait tranquilles nous nous chargions d'amener deux cent mille Parisiens dans la rue sans qu'il y ait aucune violence. Et c'est moi, le violent, l'énergumène, l'ami des apaches, des voleurs, des souteneurs, qui suis allé, la veille, avec le secrétaire de rédaction de l'*Humanité*, en automobile, fixer l'itinéraire du cortège. C'est moi qui suis allé, avec deux ou trois autres amis, voir les endroits où nous mettrions des barrages de militants pour empêcher la foule de se jeter sur l'ambassade d'Espagne.

Un moment, nous nous sommes même demandé si nous ne mettrions pas des hommes de confiance devant les églises pour empêcher des violences. Nous voulions montrer que, s'il n'y avait ni provocations ni agressions policières, tout se passerait avec calme et nous y sommes allés sans aucune arme en poche, après avoir prévenu le Gouvernement que c'était la dernière fois que nous nous prêterions à cette

expérience, que nous voulions acclimater pour nous et tout le monde dans ce pays les manifestations à l'anglaise. J'y suis allé, à cette manifestation; nous avons défilé au nombre d'au moins deux cent mille dans Paris, encadrés de forces policières qui aimaient mieux avoir à faire ce service que de se heurter aux manifestants, comme certains de ceux qu'elle avait eus en face d'elle le 13 octobre, quelques jours avant, autour de l'ambassade. La manifestation s'est passée dans un calme qui a fait l'admiration de tout le monde.

Le dressage des brigades centrales est commencé : nous le continuerons s'il le faut. Mais il faut dresser aussi nos militants. C'est pourquoi j'ai saisi l'occasion de l'affaire Liabeuf pour crier aux révolutionnaires qui sont exposés plus que les autres à subir les violences de ceux que j'appelle les cosaques de la République: « Ayez un peu de l'énergie de Liabeuf! » Ce n'est pas aux voleurs et aux apaches que je dis cela, c'est à nos amis révolutionnaires, et puisque quelques-uns de mes ennemis politiques m'ont fait l'honneur de venir ici me donner une marque de leur estime, je ne veux pas être en reste avec ceux pour qui j'ai de l'estime moi aussi, malgré la barricade qui nous sépare. Dans mon article, ce n'est qu'aux

révolutionnaires à qui je dis de puiser dans l'attitude de Liabeuf une leçon d'énergie, de courage et de dignité. Je le dis maintenant, je le dis ici, à tous les partis politiques de ce pays : je le dis aux catholiques sur qui leur coreligionnaire M. le conseiller municipal Alpy a vu s'abattre les casse-têtes policiers, lors des inventaires; je le dis aux radicaux comme M. le conseiller Desvaux, à qui, il nous l'a dit, un garde municipal à cheval décocha un coup de sabre sur la figure, autour de l'ambassade d'Espagne, en lui disant : « Tiens, salaud! voilà pour ta médaille! »; je le dis aux radicaux-socialistes qui reçurent un coup de matraque sur la tête en la personne de M. Nicolle — un autre témoin d'hier — qui est président d'un paisible comité radical-socialiste; je le dis aux royalistes, aux bonapartistes, comme aux socialistes, comme aux syndicalistes : « Ne vous laissez plus faire par la police! Imitiez le courage de Liabeuf! Ne tolérez pas qu'on lance contre vous des chiens policiers! Ne vous laissez pas traiter comme des moujicks par les cosaques de la République! »

Voilà tout ce qu'il y a dans mon article, monsieur l'Avocat général. Je ne suis pas encore sûr que vous l'avez compris : mais je me

flatte qu'après ces explications auxquelles on ne pourra reprocher de manquer de clarté, je pense, le jury, lui, aura compris et nous jugera en connaissance de cause.

\* \* \*

Nous juger ! Car nous sommes deux ! Il est si modeste, notre ami Auroy, que tout le monde l'oublie ici.

Il n'a encore ouvert la bouche hier que pour vous dire ses noms et qualités et pour ajouter qu'il était fier d'être le gérant d'un journal comme la *Guerre Sociale*.

Permettez que je vous le présente, messieurs les jurés ! Ce n'est pas un apache ! ni un souteneur ! Mais, après ce procès, il fera bien de surveiller ses relations s'il ne veut pas que la police des mœurs l'implique un jour dans quelque affaire de vagabondage spécial.

Messieurs les jurés, j'ai l'honneur de vous présenter M. Auroy, garçon maçon du Syndicat des maçons de la Seine, de l'affreuse C. G. T. dont tous les bons journaux vous disent tant de mal, auteur principal des crimes d'apologie de meurtre et d'excitation au meurtre, dont je ne suis, moi, Gustave Hervé, que l'humble complice.

Car c'est lui l'auteur des abominables dé-

lits qu'on nous reproche à tous deux ; ainsi le veut votre admirable loi de 1881 sur la presse.

L'auteur principal, messieurs, ne met jamais les pieds à la *Guerre Sociale* : c'est d'ailleurs le cas de presque tous les gérants de nos journaux d'avant-garde ; pas même les jours de paie, puisqu'il exerce cette redoutable fonction sans toucher un liard.

Tous les mercredis matin, il va acheter pour deux sous la *Guerre Sociale*, comme le commun des mortels.

Comme il pourrait croire que je veux le lâcher ici, en pleine Cour d'assises, et feindre d'oublier qu'il est un bon et vaillant militant révolutionnaire, j'ajoute que les articles de la *Guerre Sociale* chatouillent agréablement ses mauvaises passions.

Voici comment je fis la connaissance de ce dangereux malfaiteur.

Je fus condamné, il y a deux ans — M. le président Planteau, qui me condamna, s'en souvient peut-être — à un an de prison et 3.000 francs d'amende, maximum de la peine, pour n'avoir pas suffisamment admiré les exploits de l'armée française au Maroc. Mon juge d'instruction, Miguel Almereyda, fut condamné à deux ans pour avoir parlé avec quel-

que irrévérence de la victoire de l'armée française à Narbonne. Notre administrateur, Eugène Merle, en attrapa autant, pour le même motif. Notre gérant, Marchal, un ouvrier terrassier, pour un motif analogue se vit administrer cinq ans par la Cour que présidait M. le conseiller Planteau, pour un article qu'il n'avait lu, comme Auroy, qu'en achetant le journal dans un kiosque; un autre de nos collaborateurs assidus, Victor Méric, pour des crimes semblables, était à l'ombre.

La barque qui portait la *Guerre Sociale* et sa fortune allait-elle sombrer ?

Alors, une centaine d'ouvriers de toutes professions sont venus spontanément nous trouver et nous ont dit : « Il ne faut pas que la *Guerre Sociale* sombre ! Il ne faut plus qu'un seul de ses rédacteurs se fasse coffrer ! il ne doit plus vous en rester beaucoup en liberté ; nous nous offrons pour encaisser les années de prison. Il paraît que c'est ainsi que l'on faisait sous l'Empire ; que des ouvriers incapables d'écrire se succédaient comme gérants pour permettre aux journaux républicains de résister. Puisque la troisième République comprend la liberté de la presse comme l'Empire, nous nous offrons à faire ce que faisaient nos aînés, il y a quarante ans ! »

Le premier qui se présenta, ce fut Auroy.

S'il était venu un jour plus tard, c'eût été un autre ouvrier aux mains calleuses, que vous auriez devant vous, comme « auteur principal » des délits que j'ai commis.

Vous savez maintenant sa part exacte de responsabilité dans la campagne que je mène.

Laissez-moi ajouter que la prison, qui est supportable pour un intellectuel, qui trouve dans la méditation et les travaux de l'esprit un puissant moyen de lutter contre l'ennui et la solitude de la cellule, est pour un manuel peu instruit un supplice atroce.

Encore une fois, je ne dis pas cela pour l'excuser d'avoir accepté la gérance de la *Guerre Sociale* — sa fierté ne supporterait pas que je l'excuse — mais pour que, malgré vos préjugés contre la C. G. T., à laquelle il appartient, et contre le prolétariat révolutionnaire dont il est un des membres militants, vous sachiez mieux qu'on ne l'a fait pour son prédécesseur, le terrassier Marchal, proportionner la peine à la responsabilité véritable.

\*  
\* \*

Quant à moi, son complice, suis-je coupable ? Entendons-nous, il ne s'agit pas de sa-

voir si je suis un antimilitariste. Antimilitariste et sans patrie, je le suis, j'ai même été condamné deux fois pour cela. Mais il ne s'agit pas de cela aujourd'hui. Si vous aviez cette arrière-pensée en tête qu'on peut m'acquitter pour Liabeuf et me condamner parce que je suis antimilitariste, permettez-moi de vous dire que ce n'est pas de jeu ; ici, vous ne jugez pas Hervé antimilitariste, vous jugez Hervé auteur de cet abominable article qu'on vous a lu et relu et que vous devez, si j'en crois votre serment, juger sans passion et sans haine.

Suis-je coupable ? Car enfin, messieurs, laissez-moi compléter les indications de M. l'Avocat général à ce sujet. On ne va pas vous demander tout à l'heure : Hervé a-t-il fait l'apologie d'un crime ? a-t-il excité au meurtre ? On va vous demander : Est-il coupable d'avoir excité au meurtre, d'avoir fait l'apologie de l'acte de Liabeuf ? Est-il coupable ? c'est-à-dire y a-t-il une intention mauvaise au fond de son article ? Voilà la question sur laquelle vous devez répondre. Pour moi, en conscience, laissez-moi vous dire de quoi je me reconnais coupable.

Je suis coupable d'avoir, le premier dans la presse, flairé qu'au fond de l'affaire Lia-

beuf il y avait une ignominie policière et une erreur judiciaire monstrueuse ; je suis coupable, dans le silence de la grande presse, mise en carte par la Préfecture de Police, d'avoir dans mon petit journal, qui n'a aucun fil à la patte, osé crier ce qu'ils savent comme moi, ce qu'ils pouvaient savoir plus vite que moi, que l'apache et le souteneur Liabeuf n'était ni un apache ni un souteneur ; je suis coupable d'avoir sauvé de l'échafaud — car je défie maintenant qu'on le condamne à mort et qu'on l'exécute — un honnête ouvrier que la police des mœurs a affolé jusqu'au meurtre ; je suis coupable d'avoir élargi la brèche que l'ancien ministre Yves Guyot a ouverte dans l'institution de la police des mœurs, de l'avoir élargie pour que tous les honnêtes gens puissent un jour balayer ou démolir ces écuries d'Augias. Je suis coupable d'avoir, à l'occasion d'un fait-divers sensationnel, rempli mon métier de journaliste consciencieux. Je suis coupable d'avoir voulu protéger vos femmes, vos sœurs, vos filles contre les sales pattes de la police des mœurs. Je suis coupable d'avoir voulu vous préserver, vous, à quelque opinion politique que vous apparteniez, des brutalités de la police politique. Je suis coupable d'avoir rappelé à propos d'un fait-divers, au peuple

qui a pris la Bastille, qu'il n'avait pas le droit de laisser subsister Saint-Lazare, qu'il n'avait pas le droit de laisser ses filles, ses sœurs, ses femmes, à la discrétion des mouchards des mœurs; qu'il se déshonorerait s'il subissait plus longtemps les violences, les brutalités, les infamies, les chiens de police des cosaques de la République.

Si c'est un crime, je serai très fier d'attraper cinq ans de prison pour l'expier.



## Oraison funèbre du colonel Moll

Article écrit en prison sous le pseudonyme de « Un Sans-Patrie ». Le gérant, Auroy, fut seul poursuivi par le Parquet. Hervé eut beau se dénoncer, on refusa de le poursuivre sous prétexte qu'il ne s'était pas dénoncé dans les délais légaux. Auroy fut condamné à 6 mois de prison. Quant à Hervé, on l'expédia, en punition, de la Santé à la Maison Centrale de Clairvaux.

Depuis, Hervé a appris de Séverine que le colonel Moll était un officier humain et un homme de cœur.

En pleine cour d'assises, à l'occasion d'un autre procès, il s'est empressé de retirer tout ce qui, dans cet article, était injurieux pour la mémoire du colonel Moll, en ne maintenant que la protestation contre les traitements infligés d'ordinaire aux indigènes d'Afrique par les troupes européennes.

*(Note de l'éditeur.)*

UNE fois de plus la grande presse a bien mérité de la Patrie, de la Finance et de tous les requins civils et militaires qui se sont

fait une spécialité de détrousser les indigènes d'Afrique.

Voilà huit jours qu'elle nous assomme de ses jérémiades patriotiques.

Il est mort, votre colonel Moll !

En quoi voulez-vous que les travailleurs de France s'intéressent à ce massacreur de Soudanais ?

Il a travaillé pour la France ?

Allons donc !!

Il est entré à Saint-Cyr\* il y a vingt ans pour se faire une position. Il a demandé, à sa sortie de l'Ecole, l'infanterie de marine parce que l'avancement y est plus rapide que dans l'armée de terre. Il a choisi délibérément le métier qui consiste à voler aux indigènes d'Afrique et d'Asie leur patrie pour les mettre sous la coupe de négriers européens.

A ce joli métier, il a gagné des croix et des galons.

Lieutenant-colonel à 39 ans ! Les négriers français pour qui il travaillait n'ont pas été des ingrats !

Sa glorieuse carrière vient d'être interrompue un peu brutalement. Eh bien quoi ! C'est un accident de travail. S'il y a quelqu'un d'intéressant dans toute cette affaire, ce sont les Soudanais !

S'ils pouvaient m'entendre, je leur crierais : « C'est comme cela qu'il faut traiter les bandits qui viennent vous détrousser ! Oh ! ils finiront par vous mater, comme ils ont maté les Arabes d'Algérie et de Tunisie, les Marocains, les Sénégalais, les Malgaches, les Annamites. Ils finiront par être les plus forts. Seulement, en attendant, profitez de ce qu'ils ne le sont pas encore pour leur faire payer par anticipation toutes les abominations qu'ils commettront chez vous dès qu'ils vous auront domptés ! »

J'ai beau me battre les flancs, je ne trouve pas d'autre oraison funèbre pour votre Moll !

Nous, le pleurer ? Un monsieur que vous auriez lâché sur nous un jour de grève, un jour de manifestation, un jour où nous revendiquerions notre droit au bien-être, et qui nous aurait traités comme il traitait les Soudanais, comme ses pareils de Versailles traitèrent nos aînés de la Commune ?

La classe ouvrière française devient majeure, heureusement.

Les seuls officiers qu'elle aime, ce sont non pas ceux qui, pour conquérir des croix et des galons, se font massacreurs et oppresseurs de pauvres gens d'Afrique ou en Asie, mais ceux qui sont prêts à mettre leur épée et leur



courage au service des pauvres gens de France — au risque de perdre leurs galons — pour les délivrer de l'oppression sous laquelle les tient la bourgeoisie.

L'accès de « neurasthénie » dont furent atteints les deux lieutenants d'Auxerre — au pays du *Pioupion de l'Yonne* — quand on voulut les faire marcher contre leurs frères les cheminots, nous semble autrement glorieux et courageux que les faciles victoires sur des gens désarmés, que remportent en Asie et en Afrique, depuis cinquante ans, tous nos foudres de guerre de l'armée coloniale.

Et puisqu'on a l'effronterie de parler de l'œuvre civilisatrice de la France, nous allons leur mettre le nez dans leurs ordures, à nos civilisateurs !

Il y a trois ans, le gouvernement français a chargé Vigné d'Octon d'une mission d'études dans l'Afrique du Nord.

En confiant une mission officielle à l'auteur de la *Gloire du Sabre*, qui venait de perdre son siège de député, le gouvernement pensait sans doute se débarrasser d'un gêneur, et peut-être lui mettre un bœuf sur la langue.

Pour une fois, ils ont eu la main heureuse, nos gouvernants !

Ils sont tombés sur un enquêteur qui, au

lieu d'empocher l'argent de la princesse sans rien enquêter du tout, a pris son métier au sérieux.

Vigné d'Octon revient d'Afrique avec un rapport qui n'est qu'un long cri d'indignation contre les saletés et les horreurs de la conquête et de la colonisation françaises dans l'Afrique du Nord.

Il a fait, en particulier, une enquête sur les hauts faits, encore tout chauds, de l'armée française au Maroc.

Vigné d'Octon, après s'être assuré qu'au ministère on étouffait son rapport, a eu la touchante pensée de venir l'offrir à la *Guerre Sociale*, en souvenir de l'année de prison que deux de nous ont faite pour avoir crié : « *A l'assassin !* » aux chausses du général d'Amade et de sa bande de massacreurs.

Nous en commencerons la publication la semaine prochaine.

Nous le dédions à tous les bons républicains qui ont versé des larmes patriotiques en lisant dans leur journal, hier, les prouesses du général d'Amade, aujourd'hui celles du colonel Moll.

Nous le dédions à Clemenceau qui nous fit poursuivre il y a trois ans pour avoir osé dire la vérité ;

Au ministre de la Justice d'alors, Briand-la-Jaunisse, qui fit marcher son parquet contre nous, et couvrit les basses grossièretés que nous lança l'avocat général Frémont, abrité sous sa robe couleur de sang;

Au président Planteau-Delegorgue, qui nous infligea le maximum, après avoir voulu bâillonner mon ami Bonzon, notre défenseur;

Aux douze crétiens du jury qui osèrent nous condamner.

Je veux être décoré de la médaille coloniale si, après avoir lu le formidable réquisitoire de Vigné d'Octon, tous ces honnêtes gens-là ne viennent pas en chemise, la corde au cou, nous présenter de plates excuses.

#### UN SANS-PATRIE.

(La Guerre Sociale, n° du 14 au 20 décembre 1910.)



## La Conquête de la rue

Quand Hervé se dénonça comme le Sans-Patrie, l'article suivant n'était pas couvert par la prescription.

Hervé fut ramené de Clairvaux, non pas à la Santé, mais à la sombre Conciergerie, où après l'avoir tenu plusieurs jours dans une cellule sans air et sans lumière, on voulut l'astreindre à faire la promenade réglementaire dans une sorte de cage à ours.

Pendant un mois il refusa de sortir de sa cellule, déclarant qu'il se laisserait condamner par défaut si on ne le traitait pas avec décence.

On le condamna par défaut; mais devant cette obstination bretonne l'administration pénitentiaire capitula, et Hervé se présenta devant ses juges qui lui octroyèrent deux nouvelles années de prison. (*Note de l'éditeur.*)

LE ministre peut nous annoncer la grâce de Rousset. Il a perdu, par sa capitulation devant Lépine, tout le bénéfice des mesures d'apaisement à gauche qui commençaient à le rendre populaire.

Au 1<sup>er</sup> mai, il a infligé à la population

ouvrière parisienne, dont le prolétariat de France tout entier est solidaire, la plus crue des humiliations.

A Rome, à Madrid, à Londres, à Bruxelles, dans toutes les capitales des monarchies voisines, le peuple a pu former des cortèges monstres qui ont défilé dans les rues sans être le moins dérangé par la police.

A Paris, après quarante ans d'étiquette républicaine, on a eu, une fois de plus, le spectacle d'une ville en état de siège parce que des travailleurs avaient déclaré leur intention de se réunir pacifiquement en plein air. Et pendant deux heures, autour de la place de la Concorde, les quelques milliers de manifestants qui avaient osé affronter les poings des policiers et les sabres des cuirassiers, furent assommés, chargés, sabrés avec la même violence que sous Briand et sous Clemenceau.

Heureusement, parmi les victimes ou les témoins de ces scènes de sauvagerie il s'est trouvé enfin quelques justiciers pour corriger les assommeurs.

La classe ouvrière parisienne apprendra sans aucune tristesse qu'à défaut de l'Empereur des Bourriques deux de ses grands chefs ont eu la peau entamée : l'officier de cosaques Fara-

licq a eu la figure caressée par un magistral coup de nerf de bœuf, tandis qu'un de ses collègues, le sieur Guillaume, l'un des chefs des brigades centrales, recevait dans le corps quelques pouces de fer.

Le soir, autour du manège Saint-Paul, après une scène plus révoltante que toutes les autres, deux cosaques ont payé pour les autres. Un bon bougre, parti sans laisser d'adresse, leur a planté dans le dos un stylet ou un poignard qui fera peut-être réfléchir leurs congénères.

Ces corrections — trop légères — administrées en représailles de brutalités que la population de Pétersbourg ne supporterait pas des cosaques du Tzar sans y répondre par des bombes, contribueront, en tout cas, à faire comprendre aux gouvernants que nous commençons à en avoir assez des insolences et des brutalités de leurs cosaques et qu'il n'est que temps pour eux de nous reconnaître le droit de manifestation dans la rue.

Si on tarde à nous le reconnaître, nous le prendrons. Car, nous ne l'avons pas pris hundi dernier, il s'en faut de beaucoup, hélas !

Nous ne l'avons pas pris faute d'organisation.

Les ouvriers parisiens sont bien allés le

matin à flots dans leurs sections faire pointer leurs cartes syndicales ou assister aux conférences en vases clos. Ils ont chômé en nombre considérable. Mais la plupart se sont abstenus d'aller à la Concorde ou à l'Esplanade des Invalides. Il y a eu près de 100.000 cartes pointées le matin : les manifestants de l'après-midi étaient à peine 10.000.

Evidemment, c'est la peur des coups, et en cas d'arrestation, la peur de scènes de ménage, la peur de perdre leur place et d'aller en prison qui a retenu chez soi le plus grand nombre.

Mais, malgré ces risques, beaucoup viendraient quand même remplir leur devoir.

Pourquoi ne le remplissent-ils pas ?

Parce qu'on n'est pas organisé pour descendre dans la rue avec le minimum de risques et avec le maximum de chances de se faire respecter.

A Paris, à moins d'un courage physique ou moral que tout le monde ne possède pas, on ne se soucie point d'aller seul se frotter aux cosaques, dans une foule où l'on ne connaît pas ceux qu'on coudoie, où votre voisin inconnu qui chante, à s'égosiller, l'*Internationale* est peut-être un mouchard qui, à la première charge, vous mettra le grappin dessus, où l'on

a l'impression d'être un mouton dans un troupeau bêlant.

En face de cosaques bien dressés, bien disciplinés, bien en mains, obéissant au doigt et à l'œil, que voulez-vous que fasse une cohue même innombrable ?

Dans toute la journée de lundi il y a eu dans la classe ouvrière parisienne une petite troupe — une seule — qui a suivi à la lettre un des itinéraires fixés par l'Union des Syndicats.

C'est celle des *Jeunes Gardes révolutionnaires*.

Egaux en discipline aux brigades centrales, supérieurs en courage et en fanatisme à tous les policiers du monde, nos Jeunes Gardes ont défilé par les rues les plus populeuses de Paris, pacifiquement, comme c'était entendu, mais avec une attitude telle qu'après quelques hésitations les cosaques ont renoncé à les attaquer.

Mais c'est du militarisme révolutionnaire en action, me direz-vous ?

Hé! oui! C'en est.

C'est un commencement, du moins!

Car, après les cadets, il faudra bien que les aînés y viennent.

Vous voulez conquérir la rue ?

Qui veut la fin veut les moyens.  
 Vous aurez la rue quand vous serez organisés pour la prendre.

UN SANS-PATRIE.

(La Guerre Sociale, n° du 3 au 9 mai 1911.)



### Déclarations de Gustave Hervé

(10 novembre 1911)

MESSIEURS LES JURÉS,

Après dix-huit mois de claustration, après dix-huit mois de séparation de tous ceux que j'aime, après dix-huit mois de bâillon, me voici dans la même salle où en février 1910 je fus condamné à quatre ans de prison pour provocation au meurtre ou apologie de fait qualifié crime... je ne sais plus.

Dix-huit mois! Que le temps passe vite, même en prison! Il me semble que c'était hier!

Un malheureux, Liabeuf, avait été condamné comme souteneur malgré ses protestations d'innocence. Son avocat d'office avait d'ailleurs oublié de se présenter à la barre pour le défendre.

Sorti de prison, il n'avait eu qu'une pensée: tuer l'agent des mœurs qui, par un mensonge, l'avait déshonoré à jamais!

A peine libéré, il se remet au travail pour se procurer de quoi s'acheter les armes qui lui permettront de venger son honneur. Il se fabrique l'étrange cuirasse que vous savez. Et il se met à la recherche de celui qui l'a fait condamner.

On le surprend en cet équipage; il veut fuir; une rixe s'engage avec les agents de la force armée; il en blesse plusieurs; il tue un agent des mœurs — pas celui qu'il recherchait! — il tombe frappé d'un coup de sabre, et on le condamne à mort.

J'avais flairé la monstrueuse erreur judiciaire qui était à l'origine de cette tragédie.

J'avais deviné que Liabeuf n'était pas un souteneur, qu'il était, comme tous ses patrons sont venus l'affirmer, un travailleur acharné, un « bouif » sérieux et régulier; qu'il était une victime de cette abominable police des mœurs.

Je me jetai à l'eau pour essayer de le sauver.

Je fis un article intentionnellement violent, provocant, pour être poursuivi, poser devant l'opinion publique la « question Liabeuf » et

essayer d'arracher ce malheureux à l'échafaud.  
Je n'ai pas réussi.

Oh! j'ai secoué l'opinion: le jour de son exécution, il fallut faire garder la guillotine par toute une armée; toute la presse, même la plus réactionnaire et la plus gouvernementale, avait réclamé la grâce.

Mais M. Lépine avait mis son *veto*, Liabeuf fut exécuté.

Je me revois encore, à la Santé, la nuit de l'exécution, accroché aux barreaux de ma cage, qui n'était qu'à cinquante mètres de la guillotine, boulevard Arago.

J'entends encore la suprême protestation du malheureux que la police des mœurs avait affolé jusqu'au crime: « Ça ne prouve tout de même pas que je suis un souteneur! » et j'ai encore dans l'oreille le cri de bête qu'il poussa, sous le couperet.

La pauvre mère de Liabeuf m'écrivit pour me remercier. Elle me consola en me disant que si je n'avais pas sauvé la tête de son fils, j'avais sauvé son honneur, que toute la France savait, grâce à moi, que son fils n'avait pas été un souteneur.

J'ai adressé la lettre de la mère de Liabeuf à ma mère à moi, pour l'aider à supporter patiemment mes quatre ans de prison.

Comme elle est très fière de la croix de la Légion d'honneur que son cadet — l'officier dont je parlais tout à l'heure à Séverine — a gagnée sur le champ de bataille à Pékin, je lui ai dit d'encadrer la lettre de la mère de Liabeuf, que c'était tout ce que son aîné pouvait lui offrir de mieux; que ça équivalait, pour un polémiste, à la croix de la Légion d'honneur.

\* \* \*

Tout à l'heure — était-ce la dépression intellectuelle de dix-huit mois de prison! — je me croyais encore au procès Liabeuf, en écoutant M. l'avocat général.

C'était le même réquisitoire!

La patrie! l'armée! la France!

Je me demande, comme pour le procès Liabeuf, ce que la patrie, l'armée, la France ont à faire avec le procès actuel! et aussi le sabotage!

Je n'aime pas beaucoup sortir de mon sujet et mêler toutes les questions — oh! simple coquetterie de vieil universitaire! — mais pourtant, je ne puis pas, sans la relever, vous laisser, Monsieur l'Avocat général, lâcher cette énormité que j'abhorre la France.

Moi! abhorrer la France! dont je suis, comme vous l'avez reconnu, ne serait-ce que par ma rude franchise.

Abhorrer la France!

Entendons-nous, s'il vous plaît! car il y a deux Frances.

J'abhorre la France féodale et cléricale qui jadis, pendant des siècles, pressura et atrophia nos pères!

J'abhorre la France monarchique et cagote qui, à coups de bûchers, de tortures et d'exécutions, comprima toutes les révoltes de nos ancêtres vers la liberté!

J'abhorre la France de l'émigration qui, menacée dans ses privilèges, alla contre nos grands-pères chercher le concours des monarchies et des aristocraties de l'Europe entière!

J'abhorre la France napoléonienne qui alla traîner dans le sang de tous les peuples le drapeau glorieux de Valmy — et qui en fit le drapeau du despotisme et de la guerre, le seul drapeau que j'aie jamais planté sur le fumier, aux applaudissements des jurés de l'Yonne qui m'acquittèrent plusieurs fois, et devant qui on n'ose plus me traduire, parce que là, dans l'Yonne, on me connaît autrement qu'à travers vos légendes.

J'abhorre la France bourgeoise et finan-

cière qui, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, réprima, à coups d'emprisonnement et à coups de fusil, les efforts de la démocratie vers la République.

Mais j'aime l'autre France.

J'aime la France des bourgeois et des artisans qui, par la violence — par la guerre civile, par la guerre sociale — arracha au monde féodal les libertés communales!

J'aime la France des Jacques qui, tant de fois, se jeta le pic et la torche à la main, sur les châteaux des seigneurs!

J'aime la France huguenote — ô Monsieur l'avocat Matter, dont le nom sonne huguenot à mon oreille — quand, devant les procureurs du roi, elle bravait fièrement, pour sa foi, la prison et le bûcher; je les aime ces huguenots, même quand, sous Louis XIV, dans les Cévennes, en pleine guerre, ils plantaient dans le dos des armées du roi le poignard camisard.

J'aime la France des Encyclopédistes, dont l'audacieuse pensée ébranla l'ancien régime.

J'aime la France révolutionnaire qui jeta la Bastille en bas.

J'aime la France démocratique et ouvrière qui, durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, parfois le fusil au poing, se dressa contre le despotisme restauré ou le capitalisme tout-puissant.

J'aime la France travailleuse, la France ouvrière et paysanne, les vigneron révoltés du Midi comme ceux de la Champagne, debout contre leurs exploiters ; j'aime surtout cette France ouvrière qui, adaptant aux conditions du monde moderne, où les chemins de fer et le télégraphe ont supprimé les distances, la vieille formule révolutionnaire de 1792 : « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières sur toute la terre ! » crie au prolétariat universel : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous sous le rouge drapeau de l'Internationale ! de la République sociale ! »

Ah ! Monsieur l'avocat général Matter, ma signature « Un Sans-Patrie » vous offusque ?

Pour vous rassurer, laissez-moi vous dire que je l'ai arborée au temps de l'affaire Dreyfus, quand j'étais professeur de l'Université. Je l'ai arborée, comme un défi, contre les nationalistes qui, en ce temps-là, adressaient en bloc l'épithète de sans-patrie comme une injure à tous les juifs, huguenots, francs-maçons, libres penseurs serrés autour de Zola pour la défense du Droit et de l'Innocence !

Au temps où j'ai arboré cette signature devant la Cour d'assises de l'Yonne pour la première fois, vous aussi, Monsieur l'avocat général Matter, vous étiez un sans-patrie !

\*  
\* \*

Mais, encore une fois, il ne s'agit aujourd'hui ni de la patrie, — sur laquelle je me suis, ici même, longuement expliqué, il y a cinq ans — ni du sabotage, sur lequel je m'expliquerai quand vous me poursuivrez pour provocation au sabotage.

Il s'agit de la police, de votre police. Je ne vous laisserai pas me mettre sur le dos le meurtre — que je déplore autant que vous — des gardiens de la paix morts en voulant arrêter des bandits, ou des malfaiteurs de droit commun.

Je n'ai point, quant à moi, contre la police, la haine imbécile que vous croyez.

Je sais, autant que vous, mieux que vous, peut-être, que ce sont des hommes du peuple, souvent des paysans, qui, se trouvant sur le pavé à la sortie du régiment, ont sollicité une place dans n'importe quelle administration ! Il y a tant de chômage, si peu de travail régulier aux champs et à la ville ! Ils rêvaient d'entrer dans les chemins de fer ou les postes. On les bombarde dans la police. Ils y entrent, pour manger, pour élever leur famille, persuadés que la police ne sert — comme les gardes champêtres et les gendarmes dans les



campagnes — qu'à arrêter les malfaiteurs de droit commun.

Dans cet office de gardiens de la paix, qui pourrait les mépriser? Pas moi, en tout cas, qui en qualité de collectiviste — nullement libertaire, comme vous le croyez — suis partisan, dans la société socialiste de mes rêves, d'une forte autorité sociale, et qui pas plus demain, en république sociale, qu'aujourd'hui en république capitaliste, ne suis décidé à nous laisser molester ou suriner par les éléments morbides, les dégénérés, les alcooliques, les sadiques, les déchets sociaux que toute société, surtout la nôtre, traîne comme un boulet.

Non, vraiment! Croyez-vous sérieusement, Monsieur l'avocat général, que si révolutionnaire que je sois, je n'aime pas autant que vous le gardien de la paix qui, le soir, peut me protéger, moi ou les miens, contre le couteau de l'apache embusqué au coin d'une rue?

Moi, qui suis rédacteur en chef d'un journal qui offrit récemment ses bureaux à notre Sûreté révolutionnaire pour exécuter un agent provocateur, et mettre au violon, sous la surveillance de nos Jeunes Gardes, le mouchard et provocateur Métivier, comment pourrais-je, à la façon de certains métaphysiciens révolutionnaires de mes amis, avoir de l'aversion ou

du mépris pour des hommes qui font honnêtement leur métier de policier — car il y a des honnêtes gens dans tous les métiers, et tous les métiers, ou presque, peuvent se faire proprement.

Tenez! je parie que le mouvement qui s'ébauche au sein de la police parisienne vers l'organisation corporative et syndicale, je parie que la constitution de vos agents et de vos inspecteurs en Amicale, je la vois d'au moins d'un aussi bon œil que le préfet de police, qui est pourtant, comme chacun sait, le père de ses subordonnés.

Donc, messieurs les jurés, c'est bien entendu.

Le désaccord entre M. l'avocat général et moi ne porte nullement sur le rôle de la police dans ses rapports avec l'apache.

Le procès d'aujourd'hui est ailleurs.

\* \* \*

J'accuse la police, au 1<sup>er</sup> mai dernier, de s'être conduite comme une bande de sauvages contre des manifestants pacifiques; et j'ai écrit que les policiers qui ont été corrigés n'ont reçu que ce qu'ils méritaient.

En disant cela, ai-je commis l'apologie du crime de meurtre? Voilà toute la question! Voyons les faits!

Aux approches du 1<sup>er</sup> mai dernier, l'Union des Syndicats de la Seine — qu'il ne faut pas confondre, comme M. le président, avec les Jeunes Gardes révolutionnaires — décida, au nom de ses 150.000 adhérents, de célébrer, comme le reste du prolétariat conscient, la Fête du Travail.

Elle invita ses membres à chômer le 1<sup>er</sup> mai, et à se rendre à deux meetings en plein air qui devaient avoir lieu l'après-midi, à l'Esplanade des Invalides et au Champ-de-Mars. Là, un orateur de l'Union des Syndicats devait dire quelques mots; puis, en quarante tronçons, pour ne pas gêner la circulation, on se rendrait dans quarante salles de quartiers pour y entendre les orateurs expliquer le sens de la manifestation internationale du 1<sup>er</sup> mai.

Pour bien montrer ses intentions pacifiques et sa résolution de ne pas troubler l'ordre, l'Union des Syndicats de la Seine lança, à temps, le manifeste suivant :

### AUX TRAVAILLEURS

« Camarades,

« L'Union des Syndicats vous convie à manifester le jour du Premier Mai en chô-

mant et en vous concentrant en masse, à deux heures de l'après-midi, sur deux points de Paris, savoir : pour les travailleurs de Paris et de la banlieue de la rive gauche, Esplanade des Invalides, pour ceux de Paris et de la banlieue rive droite, place de la Concorde.

« En organisant cette manifestation, l'Union des Syndicats n'a nullement le désir de provoquer du tumulte ou des violences inutiles.

« En organisant cette démonstration, elle a l'intention de permettre à la classe ouvrière du département de la Seine, et cela au nom de la liberté de circuler, de s'assembler librement et sans gêne pour personne.

« Pour ces raisons, il a été choisi comme points de concentration les deux plus grands espaces libres de Paris, ainsi qu'il a été décidé que les travailleurs devront rejoindre ensuite les lieux des réunions organisées dans les différentes communes de banlieue et les différents quartiers de Paris, morcelés en près de quarante tronçons, par les voies les plus larges, indiquées par les itinéraires établis.

« L'Union des Syndicats considère avoir fait tout le nécessaire pour que cette année le Premier Mai revête un caractère imposant de protestation contre toutes les persécutions dont

ont été victimes les travailleurs organisés, ainsi que tous les militants qui luttent pour la vérité, la liberté de la pensée, de la parole et de la presse, tout en prenant les mesures propres pour que la manifestation conserve un caractère de démonstration grandiose de notre force et de nos désirs.

« Espérons que nous serons compris de tous et que par des interventions policières ou toutes autres provocations, l'on ne tentera pas de jeter le trouble et le désordre dans nos rangs. En tout cas, nous demandons aux travailleurs de ne pas s'y laisser prendre; en cela nous ne croyons pas obliger, en la circonstance, quiconque à faire abnégation de ses idées.

« Travailleurs, pour la liberté, pour plus de mieux-être, chômez le Premier Mai et soyez tous à la manifestation!

« L'UNION DES SYNDICATS. »

Vous le voyez, messieurs, cette farouche C.G.T. dont on vous fait un épouvantail — car l'Union des Syndicats de la Seine forme les contingents parisiens de la C. G. T. — était animée des intentions les plus pacifiques.

Il ne s'agissait nullement de faire la Révolution, ni de créer du désordre, mais de faire

tout bonnement une démonstration ouvrière calme et paisible.

Le ministre de l'Intérieur était alors M. Monis, qui affichait des intentions bienveillantes pour la classe ouvrière.

On comptait que cet homme débonnaire ne refuserait pas à la population ouvrière le droit reconnu à la population de toutes les capitales du monde de manifester pacifiquement dans la rue.

A la stupeur générale, il refusa net.

Les députés socialistes de la Seine se rendirent au ministère de l'Intérieur, d'ailleurs sans mandat de l'Union des Syndicats, dans l'espoir de faire lever l'interdiction.

Ils en revinrent avec l'impression très nette que le ministre débonnaire voulait bien, mais que le préfet de police s'y opposait, et dame! à Paris, les ministres règnent, mais l'Empereur du trottoir gouverne.

L'Union des Syndicats maintint sa résolution, en renouvelant ses recommandations d'être calme.

Le 1<sup>er</sup> mai, dès midi, la place des Invalides et la place de la Concorde sont occupées militairement. Il y a là des cuirassiers, des lignards, des zouaves, de l'infanterie coloniale,

sans compter les brigades de réserve. Il ne manque que de l'artillerie et des aéros.

L'Empereur, vers deux heures, passe la revue de ses troupes.

On eût dit Napoléon à Austerlitz.

Les Autrichiens n'ont plus qu'à bien se tenir.

Ils arrivent, peu nombreux.

Autour de la place de la Concorde, où les incidents Faralicq et Guillaume devaient se produire, quelques centaines, peut-être un millier ou deux de manifestants perdus dans ces immenses avenues des Champs-Élysées ; au milieu d'eux, les badauds ordinaires, les gamins du voisinage accourus avec leur bonne ou leur mère pour voir les soldats.

Sur un signe de l'Empereur, les cuirassiers s'élancent ; derrière, en rangs serrés, les agents des brigades centrales, suivent, le poing en avant.

Les Autrichiens fuient éperdus, moins ceux qui sont piétinés par les chevaux ou assommés par les agents de MM. les officiers de paix Guillaume et Faralicq.

D'ailleurs, puisque vous êtes des Parisiens, MM. les jurés, vous savez ce qu'est une charge de policiers sous la République et la trombe qui s'abat sur les manifestants ou les badauds,

quelles que soient leurs opinions politiques, quel que soit leur air pacifique, sitôt que les chefs de la police ont dit à leurs hommes : « Balayez-moi ça ! »

Femmes évanouies, gosses piétinés, adultes assommés. Vous connaissez le tableau ! Sans parler des passages à tabac au poste.

S'il n'y avait jamais que des femmes, des enfants et des vieillards en face de nos policiers ainsi déchainés, la victoire ne serait jamais très chèrement achetée.

Le malheur pour la police, c'est qu'il y a parfois des hommes de cœur qui, au lieu de fuir ou de se laisser assommer sans riposter, s'efforcent de rendre coup pour coup.

Il y en eut au moins deux, place de la Concorde, le 1<sup>er</sup> mai dernier.

L'un, parti sans laisser d'adresse, entama la peau de l'officier de paix Guillaume avec un stylet, disent vos rapports de police, probablement avec un outil comme en portent pour leur travail et dont ne se séparent jamais certains ouvriers du bâtiment.

L'autre, qui malheureusement est resté entre les mains de la police, était ce jeune ouvrier Le Scornec, que vous avez refusé de faire extraire de la Santé, bien que régulièrement cité par nous. Cet ouvrier, un ouvrier doux

et paisible, suivant vos rapports de police, à qui on ne connaissait aucune idée subversive, n'avait jamais assisté à une manifestation à Paris. Quand il vit l'officier Faralicq et ses brutes assommer la foule, il ne put contenir son indignation. Il ramasse à terre un caoutchouc plombé tombé de la main d'un des fuyards, à moins qu'il n'ait échappé à un des subordonnés de M. Faralicq, et d'une main énergique il en caresse la figure de cet officier de paix.

Que les policiers aient été d'une brutalité sans nom, qu'ils aient chargé sans sommation, à leur habitude, les témoins qui y ont assisté vous l'ont affirmé sous la foi du serment. Notez que nos témoins, M. le député Groussier, M. le député Albert Thomas, M. Renoult, sont des socialistes, mais des hommes extrêmement modérés, appartenant tous à la droite du Parti socialiste : l'un d'eux, M. Renoult, est même le frère du ministre du travail.

Mais, négligeons leur témoignage comme vous avez négligé celui de Le Scornec; négligeons aussi les récits que les journaux d'avant-garde, comme l'*Humanité* et la *Bataille Syndicaliste*, ont faits de ces bagarres. Vous les trouveriez suspects.

Voici un journal au moins que vous ne sus-

pecterez pas de malveillance à l'égard de la police ni de bienveillance exagérée à l'égard des révolutionnaires : c'est le *Matin*.

Permettez, messieurs les jurés, que je vous fasse entrevoir, le *Matin* à la main, ce qu'a été l'attitude de la police place de la Concorde :

« Ça va bien ! — déclare-t-il. [II, c'est l'Empereur.] Les manifestants peuvent venir.

« Le plus extraordinaire, c'est qu'ils vinrent. Oh ! point place de la Concorde. Il n'y avait plus le plus petit coin de libre.

« Mais dans les fourrés, sur les pelouses comprises entre la place, le Cours-la-Reine et les Champs-Élysées, un millier de personnes étaient massées. Des terrassiers avaient fait du petit café « Le Pavillon de Seine », situé sur le Cours-la-Reine, leur quartier général.

« Il était exactement deux heures et demie quand le préfet de police donna l'ordre aux cuirassiers de charger et de repousser les manifestants vers le Grand-Palais.

« Il y eut une première charge, brutale. Les cuirassiers escaladèrent les trottoirs, suivis des agents. On entendit des cris de douleur.

« — Laissez-moi ! laissez-moi ! implorait un homme à barbe blonde, que six agents en civil tenaient. Vous me faites un mal horrible !

« Un autre, le talon cassé, était transporté au bureau d'omnibus du Cours-la-Reine, transformé en ambulance. Une femme s'évanouissait.

« Et le manège commence. Les manifestants contournant les massifs, traversant les fourrés, poursuivis par les cuirassiers, pourchassés par les agents, tournent en rond, reviennent vers le petit café du Cours-la-Reine, qui semble le centre de la résistance. Les charges succèdent aux charges.

« Un coup de revolver retentit. Douze poignes s'abattent sur celui qui l'a tiré. »

Rassurez-vous, messieurs les jurés. Ce coup de revolver a été tiré par un badaud affolé, un jeune employé de banque, qui perdant la tête au milieu de ces charges brutales, a déchargé en l'air son revolver. La correctionnelle l'a, pour ce geste, condamné à six mois de prison..... pour port d'armes prohibé!

« Les arrestations se succèdent. Un jeune homme aux longs cheveux est traîné au poste de telle façon qu'il doit amèrement regretter de n'avoir point eu, la veille, recours à la tondeuse. »

Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites!

« Au cours de ces diverses charges, un certain nombre de cuirassiers tombent avec leurs chevaux.

« — Vive le 17<sup>e</sup>! crie la foule.

« Cependant M. Guillaume, officier des brigades de réserve, continue à charger à la tête de ses hommes.

« Tout à coup, on le voit s'arrêter. Il se porte vivement la main dans le dos. Lorsqu'il la retire, elle est pleine de sang. Il vient d'être frappé d'un coup de stylet. Sans aide il gagne l'ambulance voisine. Les charges se font plus violentes. A son tour, M. Faralioq, officier de paix du XI<sup>e</sup> arrondissement, est blessé. Il a reçu un coup de matraque qui lui a décollé l'oreille. Ses agents arrêtent l'agresseur. L'officier de paix arrête ses agents, trop zélés à châtier celui qui avait frappé leur chef. »

(*Matin*, 2 mai, 1<sup>re</sup> colonne.)

Vous avez remarqué, messieurs les jurés, combien transparait dans ce récit le désir de ménager la police et combien le reporter parle avec désinvolture des coups reçus par les manifestants. Mais si vous savez lire un texte, ne sentez-vous pas que ce récit d'un journal ami de la police, c'est la confirmation pure et simple des brutalités que mes témoins ont vues et qu'ils vous ont racontées tout à l'heure.

\*  
\* \*

Mais ce qui s'est passé place de la Concorde n'est rien à côté des horreurs qui se passèrent le soir à la sortie du meeting du manège Saint-Paul.

Ici encore deux récits : celui de la police, celui de mes témoins.

Je regrette que vous n'ayez pas fait citer les vôtres ; j'aurais voulu voir la croix des braves briller sur la poitrine du cosaque Portenseigne. J'aurais savouré le récit qu'il a fait à ses chefs quand, n'écoutant que son courage, il se précipita dans la sombre rue de Sully où on lui avait signalé qu'au milieu d'un groupe d'une quinzaine de manifestants il y avait un énergumène qui tenait un revolver « à deux mains »... oui, messieurs, les jurés, à deux mains ! Du moins, c'est ce que je lis dans les rapports de police.

Vous avez entendu le récit tragique de mes amis Miguel Almereyda et Goldsky.

La salle presque vide, chacun s'en allant tranquillement chez soi, les Jeunes Gardes s'en allant individuellement, puis, sans sommation, une, puis une seconde, puis une troisième charge effroyables de policiers, frappant

à tour de bras, à coups de nerfs de bœuf et de caoutchoucs plombés ; les gens sortant du meeting se sauvant à toutes jambes, obligés de passer dans la rue Saint-Paul et le long du quai entre des groupes de policiers en civil ou en uniforme qui leur jettent leurs bicyclettes dans les jambes, les giflent, leur assènent des coups de matraque, et les habitants du quartier hurlant éperdus à leurs fenêtres : « Assassins ! assassins ! », aux oreilles des policiers assommeurs.

Goldsky, ce jeune artilleur que nous entendions tout à l'heure et qui ne veillait pas encore sur notre frontière de l'Est, se trouva entraîné dans la rue de Sully, avec une douzaine d'autres personnes qui sortaient du meeting.

Il assista aux exploits de Portenseigne.

Il vit deux agents cyclistes, Ganne et Portenseigne — dont il ignorait alors les noms — se jeter sur le groupe des ouvriers arrêtés dans la rue de Sully, happer un homme d'un certain âge, le jeter à terre, le rouer de coups.

Il vit un jeune homme sauter à la gorge des agents en leur criant : « Lâches ! lâches ! c'est mon père ! »

Puis, il entendit le cri de fauve que poussa Portenseigne.

Le jeune homme avait frappé. Au bout du poing, il avait un stylet, un outil qu'il portait dans une gaine de caoutchouc, qui n'était autre chose qu'un caoutchouc de bicyclette. Le jeune homme avait frappé, son outil encore enveloppé dans la gaine; mais les deux agents avaient lâché prise. Portenseigne adossé au mur ne soufflait plus mot; son collègue Ganne, le revolver à la main, tremblait à faire pitié. Et tous deux blessés, plus touchés qu'ils ne le pensaient, regagnèrent le barrage voisin où on les soigna.

M. l'avocat général vous a dit : « Mais MM. Miguel Almercyda et Goldsky sont des témoins sujets à caution. Ils font partie de l'état-major de M. Hervé. » Oui, il est vrai, que le jeune artilleur Goldsky est un de nos Jeunes Gardes révolutionnaires les plus résolus, et que M. Miguel Almercyda, que vous avez appelé fort justement le sous-rédacteur en chef de la *Guerre Sociale*, est mon bras droit et même mon bras gauche aussi, quand mes deux bras sont paralysés comme aujourd'hui.

Mais vos agents Portenseigne et Ganne, tous vos témoins officiers, y compris votre médecin de police, ne sont-ils pas eux aussi vos cousins germains, monsieur l'avocat général?

Ne sont-ils pas eux aussi juges et parties en la cause?

Procédons donc, messieurs les jurés, comme pour les bagarres de la place de la Concorde et faisons appel à des neutres, aux grands journaux d'information.

Cette fois-ci, au lieu d'un seul témoignage de ce genre, je vous en apporte deux.

Avec le récit du *Matin* de la sortie du manège Saint-Paul, j'ai le récit du *Journal*. D'ordinaire, quand l'un de ces frères ennemis dit blanc, l'autre dit noir et *vice versa*. Par extraordinaire, ils sont d'accord pour raconter de la même façon non pas l'affaire Portenseigne, à laquelle aucun journaliste n'a assisté, mais la sortie du meeting du manège Saint-Paul.

Voici d'abord le récit du *Matin* :

« La salle était en belle humeur; on la sentait disposée à s'amuser. Le moindre incident donnait lieu à des accès généraux de gaieté. »

Ainsi, nos farouches révolutionnaires qui ont assisté par acquit de conscience à cette conférence, sont là, le soir du 1<sup>er</sup> mai, écoutant gaiement leurs orateurs, de bonne humeur, comme en un jour de fête.

« A dix heures et demie, la séance était levée et la sortie commençait.



« Il y avait aux environs du manège Saint-Paul un formidable service d'ordre qui s'étendait depuis la place de la Bastille jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville.

« M. Touny, qui le dirigeait, donna l'ordre non seulement de laisser sortir les manifestants par petits paquets de quarante, mais encore de mettre entre chaque paquet un intervalle tel que toute jonction entre les différents tronçons devint impossible.

« Ainsi fut fait. On éclusa vers le quai des Célestins et vers la rue Saint-Antoine. Ceux qui ne mettaient pas grand empressement à gagner l'une ou l'autre de ces voies y étaient prestement conduits par les agents, qui semblaient pleins d'ardeur. »

« ... Prestement conduits par les agents qui semblaient pleins d'ardeur », vous voyez la scène, n'est-ce pas ? messieurs les jurés, les bourrades, les coups de poings et les coups de botte.

« Il y eut, au cours de ces poursuites... »

Vous voyez, c'étaient bien des poursuites, des chasses à l'homme....

« Il y eut, au cours de ces poursuites, quelques cannes perdues, quelques chapeaux enfoncés. »

Pauvres crânes qui étaient sous les chapeaux enfoncés !

« Un moment les choses faillirent se gâter tout à fait. »

Faillirent seulement, vous allez voir, messieurs...

« Un moment les choses faillirent se gâter tout à fait. Parqués dans l'allée qui conduit du manège à la rue, des manifestants attendaient qu'on leur livrât passage. Il y eut une poussée. Agents et gardes municipaux se précipitèrent. Des poings et des crosses de fusil s'abattirent sur les premiers rangs des manifestants. Des cris de douleur et de colère emplirent l'air.

« M. Touny dut intervenir pour modérer le zèle de ses subordonnés. »

(*Matin*, 2 mai, 2<sup>e</sup> page, 4<sup>e</sup> colonne.)

Maintenant, écoutez — sans indignation, si vous le pouvez — le récit du *Journal* :

« La sortie commença avant 11 heures. Dès ce moment on pressentit des incidents violents ; en effet, les gardes municipaux à pied étaient d'une nervosité telle que leurs chefs ne réussissaient pas à les calmer. »

Vous entendez, messieurs, les collègues de

Portenseigne sont d'une nervosité telle que leurs chefs ne réussissent pas à les calmer.

« Plusieurs journalistes qui voulaient franchir un barrage de gardes, rue Saint-Antoine, furent molestés et c'est à peine si M. Lalaut, officier de paix, put se faire obéir et leur livrer passage. »

Ainsi, les chefs sont débordés!...

« Plusieurs groupes sortirent du manège Saint-Paul dans le plus grand calme. Devant la porte d'entrée du long couloir qui conduit à la salle de réunion un bloc imposant de gardes se déplaçait de minute en minute pour obliger les travailleurs à passer les uns par la rue Saint-Antoine, les autres vers la Seine.

« Soudain, une première charge a lieu. Les gardes se précipitent sur les manifestants qui chantent l'*Internationale*, et les pourchassent dans la rue Saint-Paul, vers les quais.

« Quelques instants plus tard, une charge beaucoup plus violente se produit. Les syndicalistes sortent en rangs serrés en clamant l'hymne révolutionnaire, mais sans provoquer nullement la police. MM. Chevreul, officier de paix du 4<sup>e</sup> arrondissement, et Lavayssé, inspecteur principal, font des efforts visibles pour calmer les agents et les gardes. Ils n'y réussis-

sent pas pour ceux-ci. En effet, en trombe, vingt gardes républicains se précipitent dans le couloir du manège et, à coups de crosse de fusil, abattent une trentaine d'hommes qui poussent des cris de rage et de douleur. Des fenêtres des habitations voisines et des cafés, s'élève une clameur : « Assassins ! Assassins ! » Les chefs de la police se précipitent et mettent fin à cette scène.

« De nombreux blessés ont été emmenés par leurs camarades et reconduits à leurs domiciles. »

(*Journal*, 2 mai, 4<sup>e</sup> page, 1<sup>re</sup> colonne.)

\* \* \*

Messieurs les jurés, le numéro de la *Guerre Sociale* qui contient l'article, la chanson et le filet incriminés, a été composé le lendemain du 1<sup>er</sup> mai, quand les colères étaient toutes chaudes.

Conté lut dans le *Matin* et le *Journal* les actes de sauvagerie des policiers à la sortie du manège Saint-Paul; il entendit les récits de plusieurs victimes.

Alors, sous le coup de la colère, le poète montmartrois cloua au pilori les sauvages et les lâches qui avaient déshonoré ce jour-là

l'humanité, et il leur cracha à la face cette chanson qui fut un soulagement pour la classe ouvrière parisienne, tout entière indignée du traitement abominable qu'elle avait subi la veille !

Et dans les ateliers chacun chanta :

Hélas ! j' n'ai plus d' mouchoir  
Pour pleurer c' soir  
Les victim's du devoir.

Et vous avez osé poursuivre cette chanson-là ! Car vous en êtes tombés à ce degré-là ! Poursuivre les chansons contre la police, dans ce pays où on a tout chansonné, même les moines, les seigneurs et les rois, au temps de leur toute-puissance.

Quant à moi, qui ne suis pas poète, quand on est venu me faire, au parloir de la Santé, le récit de la sortie de Saint-Paul, quand j'ai lu les récits du *Matin* et du *Journal*, j'ai bondi d'indignation, j'ai sauté sur ma plume et j'ai écrit l'article brutal que vous me reprochez.

Eh bien ! après l'avoir lu et relu, aujourd'hui que mon indignation est un peu tombée, bien que la lecture que je viens de faire ait ravivé un peu ma colère, j'ai le regret de ne rien en retrancher. Je n'en retire ni une ligne, ni une virgule !

Apologie de meurtre, me dit-on !

Du meurtre de qui ?

Qui a-t-on tué, ou même voulu tuer ?

L'officier de cosaques Faralicq, que Le Scornec a caressé d'un caoutchouc plombé ? C'était si grotesque que l'accusation s'est empressée de jeter du lest et d'abandonner l'affaire Faralicq.

L'officier de cosaques Guillaume ? On lui a éraflé l'épaule d'un outil pointu, et il en a été quitte pour quelques jours de lit ou de chambre, et pour la Légion d'honneur !

Le cosaque Portenseigne ? Oui, je sais qu'il vous a plu, à vous Parquet, de qualifier de tentative de meurtre la correction qu'il reçut. Il vous a plu. Mais si vous aviez arrêté le jeune homme qui a frappé Portenseigne, s'il était venu avec des témoins vous dire ce que vous a dit Goldsky : qu'il a volé au secours de son père que Portenseigne et Ganne assommaient et que sans préméditation, sans intention de tuer, il a, avec son outil encore enveloppé dans sa gaine de caoutchouc, frappé comme un fou, sans regarder où il frappait, vous, jurés, l'auriez-vous condamné ? Auriez-vous dit qu'il y avait tentative de meurtre ? N'auriez-vous pas dit qu'il y avait là le mouvement de colère légitime d'un fils qui voit assommer son père !

Apologie de meurtre? Non!

Si je suis coupable, je suis coupable d'apologie de coups et blessures, puisqu'il n'y a pas eu meurtre, ni même tentative de meurtre — apologie que votre Code ne poursuit pas, — je suis coupable d'avoir crié au peuple de Paris de ne pas se laisser, dans la rue, mener par ces policiers à coups de botte, comme un troupeau d'esclaves!

\*  
\* \* \*

J'ai commis un autre crime, que je reconnais aussi facilement.

J'ai revendiqué pour la classe ouvrière, comme d'ailleurs pour toutes les classes de la population, pour tous les partis politiques, le droit de manifestation dans la rue.

Le jour même où, à Paris, le gouvernement de la République faisait traiter comme vous savez les ouvriers qui avaient annoncé leur intention de manifester pacifiquement dans la rue, dans toutes les capitales de l'Europe civilisée, à Londres, à Bruxelles, à Berlin, à Rome, à Madrid, se déroulaient d'immenses cortèges que personne ne songeait à interdire.

N'est-ce pas une honte, pour les citoyens français, de se voir refuser un droit qu'aucune monarchie voisine ne conteste à ses citoyens, à ses sujets, comme on dit?

Sommes-nous donc plus brutes, plus indignes de la liberté que les peuples voisins? •

Notre tempérament bouillant de Latins nous ferait-il verser immédiatement dans le désordre!

Allons donc! Les Italiens et les Espagnols ne sont-ils pas au moins aussi Latins et aussi bouillants que nous, et leur interdit-on les manifestations pacifiques dans les rues?

N'avons-nous pas prouvé nous-mêmes, ici, à Paris, que nous étions aussi capables que les Anglais, les Allemands ou les Belges d'organiser un cortège pacifique et discipliné? Ne vous souvenez-vous pas de la manifestation Ferrer, celle du dimanche?

J'étais un des organisateurs de cette manifestation.

La veille, je me souviens avec quelle précaution nous en avons réglé l'itinéraire.

Un défilé par les grands boulevards eût considérablement gêné la circulation : on l'évita.

Au voisinage de l'ambassade d'Espagne, il y avait quelques points sensibles : on décida

de mettre une double rangée des nôtres, pour former barrage devant les barrages de gardiens de la paix et de gardes municipaux.

De place en place, dans le cortège, des groupes d'hommes de confiance étaient là pour intervenir au moindre désordre et maintenir le calme, en cas de besoin.

Je me souviens que j'étais de l'un de ces groupes et que, non loin de la Madeleine, les chevaux des dragons du service d'ordre furent un moment effrayés par les chants et se mirent à ruer et à se cabrer : je sortis immédiatement des rangs pour faire taire les chants, jusqu'à ce que les cavaliers fussent re-devenus maîtres de leurs montures.

100.000 socialistes et républicains libres penseurs purent ainsi défilier dans un calme imposant, sans que l'ordre, un seul instant, ait été troublé!

L'exemple est concluant, il semble.

A l'appui de mes explications, laissez-moi, messieurs, faire passer sous vos yeux quelques photographies édifiantes, que j'ai rassemblées à votre intention.

Oh! rassurez-vous, monsieur l'avocat général! Il ne s'agit nullement de ces photographies représentant quelque manifestant ensanglanté, mis à mal par vos cosaques : vous ne manque-

riez pas de me dire que ce sont des photographies truquées.

Celles que j'ai ici, messieurs, sont des photographies de colossales manifestations. Je les emprunte à *Excelsior* ou à *l'Illustration*.

Voici 200.000 Berlinoïsi qui, en plein air, font, en juillet dernier, un meeting monstre contre la guerre.

Qu'est-ce que c'est que cette mer humaine? C'est un meeting en plein air au cours de la récente grève des cheminots anglais; et voici un cortège immense de grévistes, au milieu desquels on aperçoit de loin en loin un ou deux policemen qui causent amicalement tout en marchant avec les grévistes.

Ici ce sont des centaines de milliers de Belges qui défilent dans les rues les plus larges de Bruxelles, avec leurs bannières et leurs écriteaux, réclamant le suffrage universel.

Voici maintenant notre manifestation Ferrer, d'après deux photographies du *Matin* et du *Journal*.

Et ceci? Oh! c'est le capitaine Maire qu'on emmène au poste, et la manifestation des pères de famille que chargent les cosaques de la République française.

Pour finir, messieurs, cette double photo-

graphie humoristique du *Matin*. C'est intitulé :  
« Les deux méthodes ».

En haut : une foule anglaise et un barrage d'agents, avec cette légende :

*A Londres, pour maintenir la foule, les policemen lui tournent le dos et... ont le sourire.*

En bas : la même scène en France. On voit la police qui, à grands renforts de coups de poings et de coups de genou, stimulés par les Guillaume et les Faralicq, repousse brutalement la foule, et comme légende :

*A Paris, pour maintenir la foule, les agents lui font face... et n'ont pas le sourire.*

Maintenant que ces photographies vous ont édifiés, laissez-moi vous dire pourquoi nous considérons le droit de manifester comme une des libertés nécessaires.

Vous n'imaginez pas sans doute que c'est pour le plaisir de crier, de chanter dans la rue que nous revendiquons ce droit avec tant d'âpreté.

Les manifestations pacifiques dans la rue nous semblent le seul moyen qui nous reste, dans les circonstances importantes ou tragiques de la vie publique, de faire entendre la voix du peuple qui peine et qui travaille à la

haute banque et au grand patronat qui gouvernent ce pays.

J'espère que je ne vous apprends rien de nouveau en vous disant que c'est le grand capital qui, en notre pays comme partout ailleurs, gouverne le monde, en France peut-être plus qu'ailleurs, car la haute banque y est plus puissante que dans les autres pays.

Une vingtaine de grandes banques privées, dont la Banque Rothschild est la plus puissante et la plus connue, réunissent en quelques mains une douzaine de milliards qui, ainsi concentrés, ont une puissance irrésistible. Les grands Etablissements de crédit, comme le Crédit Lyonnais, la Société Générale et le Comptoir d'Escompte ont dans leurs Conseils d'Administration les hommes de paille de ces puissants banquiers; ils ne sont que les grands magasins où la haute banque écoule les titres des emprunts d'Etat qu'elle a escomptés ou des Sociétés industrielles et commerciales qu'elle commandite. Représentée dans les conseils d'administration de toutes les Sociétés industrielles ou commerciales, Compagnies de chemins de fer, houillères, chantiers de constructions, fonderies, etc., etc., la haute banque unie au grand patronat industriel et commercial détient une puissance

occulte comme jamais aucun despote n'en a exercé.

Par les places largement rémunérées qu'elle offre aux parlementaires influents dans les conseils d'administration de ses sociétés anonymes, à leurs fils, à leurs parents, à leurs créatures, la haute banque est la maîtresse du Parlement.

Par les grandes usines à fabriquer l'opinion publique que sont le *Petit Parisien*, le *Petit Journal*, le *Matin* et le *Journal*, — ainsi que quelques autres grands quotidiens régionaux — qui ne peuvent donner pour cinq centimes un papier qui leur en coûte six ou huit, que grâce à ses largesses, sous forme de publicité financière, la haute banque est maîtresse du suffrage universel, elle fait et défait les majorités électorales et parlementaires; elle fait dire au pays ce qu'elle veut; elle donne pour l'opinion publique ce qui est son opinion à elle. Car que comptent nos petits journaux politiques, les nôtres comme les vôtres, à côté de ces énormes maisons de commerce qui publient quotidiennement des éditions à 600.000, 800.000, 1.000.000, 1.200.000 numéros ?

Le Parlement domestiqué comme la grande presse, il ne nous reste qu'un moyen, à cer-

taines heures historiques, de faire entendre la voix du pays.

Tenez! en ce moment, notre haute banque, afin de faire quelques affaires lucratives en Afrique, sans être gênée par la concurrence allemande, a lié partie avec la classe capitaliste anglaise. Au bout de l'alliance anglaise, il y a pour nous, si nous n'y prenons garde, la guerre avec l'Allemagne. C'est là le gros danger de l'heure présente. Or, de cette guerre, pour permettre à nos requins de s'enrichir rapidement en Afrique, nous ne voulons pas; non! nous n'en voulons à aucun prix!

Eh bien! lorsque les heures troubles que nous venons de traverser reviendront, lorsque nous sentirons que notre haute banque nous mène tout droit à la guerre, avec la complicité de ses créatures au Parlement, lorsque nous verrons ses grands journaux exciter à la conflagration, en disant que toute la France est prête à marcher, nous voulons, nous, pouvoir appeler dans la rue le peuple de Paris, ouvriers, boutiquiers, petits fonctionnaires, employés, penseurs, écrivains, artistes, tout le peuple qui travaille et qui ne veut pas aller à l'abattoir pour aucun Maroc, et par des manifestations colossales, faire savoir à tous, à nos parlementaires, comme au peuple allemand, que nous ne

sommes pas le bétail qu'on peut croire. Nous voulons avoir le droit de crier sous les fenêtres du ministère des Affaires étrangères : « Vive la Paix ! Vive l'Internationale ! » et éloigner du pays la catastrophe vers laquelle on nous précipite.

La haute banque seule peut redouter de telles manifestations populaires ; c'est parce qu'elle les redoute que son agent, votre préfet de police, dont elle a fait un administrateur de la Compagnie du Suez à 50.000 francs par an, oppose son *veto* à chacune de nos tentatives pour manifester pacifiquement dans la rue ; c'est parce qu'elle les redoute qu'elle nous fait assommer, massacrer, chaque fois que nous voulons passer outre au *veto* de sa police ; et c'est parce qu'elle les redoute qu'elle me fait traîner, aujourd'hui encore, devant vous, par son préfet de police, pour avoir revendiqué énergiquement, à l'occasion du Premier Mai, cette liberté nécessaire.

\*  
\*  
\*

Ce qui est grave, et ce qui m'afflige profondément dans ces dernières poursuites, vous pensez bien, messieurs les jurés, que ce n'est pas les nouvelles années de prison que je vais

encourir. Après 18 mois de geôle — sans parler des peines que j'ai subies antérieurement —, quand on a encore deux ans et demi à faire à Clairvaux, on n'en est pas à quelques mois de prison près, ni même à quelques années. On se lassera de me poursuivre avant que je ne me lasse de crier nos colères et nos dégoûts.

Ce qui m'attriste, c'est que ces poursuites à jet continu contre moi font partie de tout un système de répression qui est en train de dégoûter notre classe ouvrière de cet idéal républicain pour lequel elle a tant combattu et déjà tant souffert.

Vous jetez sur le pavé 3.000 cheminots coupables d'avoir usé du droit de faire grève que vos lois leur reconnaissent ; vous poursuivez tout écrivain qui ose faire entendre un peu fort les revendications populaires ; vous jetez dans vos geôles, au régime des escarpes, des militants de la C. G. T., coupables d'avoir, en réunion publique, protesté avec trop de violence contre la cherté des vivres et la rapacité éhontée des accapareurs ; vous voulez museler les fonctionnaires en leur refusant le droit syndical ; vous osez appliquer la peine de l'interdiction de séjour à Julian, à Ricordeau, à dix autres pour faits de grève ; vous appliquez



les lois contre les anarchistes, fabriquées contre les lanceurs de bombes en une heure de panique, à des militants ouvriers, pour crime de propagande syndicale, à l'occasion de la Caisse du Sou du Soldat! Hier, vous vous faisiez prendre la main dans le sac, soudoyant des mouchards et des agents provocateurs dans les rangs de la classe ouvrière, et avec la même assurance, avec la même éloquence que vous, M. l'Avocat général, votre prédécesseur sur ce siège avait le front de réclamer le baigne pour mes amis de la *Guerre Sociale* et les Jeunes Gardes, coupables d'avoir brûlé votre Métivier!

Après cela, vous pouvez leur présenter, comme au bout d'une trique, vos retraites ouvrières!

Comment voulez-vous que cette classe ouvrière ait la moindre confiance en vous et ne se dégoûte pas de tout!

Elle a volé comme un seul homme au secours de la République au temps du boulangisme et du dreyfusisme quand elle a cru voir poindre le césarisme.

Que ce césarisme fasse un nouveau retour offensif, comment voulez-vous qu'elle marche, cette fois!

Je vous ai prévenus, il y a déjà plusieurs

années, dans un article que vous avez compris de travers — naturellement! — que la classe ouvrière commençait à se désaffectionner de la forme républicaine et qu'on pouvait impunément crier « A bas la République! » dans les milieux qui, il y a dix ans, étaient les plus violemment républicains.

Vous ne voyez donc pas qu'avec votre politique de combat contre la classe ouvrière vous êtes en train de préparer le lit de l'Empire!

Préparer le lit de l'Empire!

Non! Monsieur l'avocat général, je me trompe!

Vous êtes l'Empire!

Vous êtes l'Empire avec votre gabegie dans toutes vos administrations, où vos hauts fonctionnaires passent leur temps à se manger le nez, où les scandales succèdent aux scandales: hier, l'affaire Toutée-Destailleur; aujourd'hui, l'affaire des Poudres!

Vous êtes l'Empire avec votre diplomatie tortueuse, malhonnête, de mauvaise foi, et votre politique de coups d'épingle, un jour avec l'Allemagne, le lendemain avec l'Espagne!

Vous êtes l'Empire avec vos procès de presse continuels et vos persécutions contre la classe ouvrière: qu'est-ce que votre loi contre

les anarchistes appliquée aux syndicalistes et l'interdiction de séjour à nos grévistes condamnés pour faits de grève, sinon une résurrection de l'infâme loi de sûreté générale!

Vous êtes l'Empire, et nous, traqués, emprisonnés, nous sommes la République, non pas l'étiquette républicaine, mais la République vivante.

Nous sommes la République avec ses passions tumultueuses, mais généreuses! avec son idéalisme puissant! avec ses invectives et ses imprécations contre toutes les iniquités! Nous sommes la République avec ses audaces de pensée qui ne respectent aucun dogme!

Cet ouvrier qui est venu un jour à la *Guerre Sociale*, alors que toute la rédaction était emprisonnée, s'offrir comme gérant, sans aucune rétribution, pour encaisser les années de prison, qui est venu nous dire, lui et cent autres après lui: « Nous ne savons pas écrire; mais vous traduisez trop bien nos aspirations, nos colères et nos dégoûts, il est juste que nous fassions notre part de prison! », cet ouvrier, mon ami Auroy, qui était déjà à mes côtés au procès Liabeuf, qui récolta déjà quatre mois pour mon article sur le colonel Moll, c'est la République, la République qu'incarneraient les ouvriers parisiens qui à la fin de

l'Empire venaient, eux aussi, s'offrir comme gérants dans les journaux républicains pour les empêcher de tomber sous la persécution du pouvoir.

Et nous, les journalistes des feuilles d'avant-garde, que vous voyez défiler sur ce banc dans toutes vos sessions, nous sommes aussi la République. Si nous n'étions pas la République, vous, qui êtes l'Empire, vous ne nous traqueriez pas comme vous avez traqué jadis tous les publicistes républicains, tous ces fondateurs de la République qui s'appellent Raspail, Proudhon, Barbès, Blanqui, dont vous donnez les noms glorieux à vos boulevards, parce qu'ils sont morts, mais que vous coffreriez s'ils étaient vivants! Leurs âmes immortelles planent dans les prisons qui sont devenues ma demeure habituelle; et quand, tout à l'heure, je sortirai — condamné ou acquitté! — non par cette porte-là qui mène dans la rue, mais par celle-ci qui mène à Clairvaux, ce que je retrouverai, c'est la cellule où notre vieux Blanqui, après 25 ans de captivité, fit ses sept dernières années de prison, et d'où il ne sortit que pour aller au tombeau!

Ah! je sais, monsieur l'avocat général, que vous ne nous reconnaissez pas, sous nos formules nouvelles!

Depuis que vous êtes devenu l'Empire, vous ne reconnaissez plus en nous la République de Raspail, de Proudhon, de Bârbès, de Blanqui! Peu nous importe!

Nous reviendrons si souvent devant le jury que nous finirons bien par trouver des jurés républicains qui, eux, nous reconnaîtront!

Je souhaite, pour la République, qu'ils ne nous reconnaissent pas trop tard!



## Attila au Maroc

En même temps que cet article, était poursuivi, dans le même numéro, également pour injures à l'armée, un dessin d'Auglay, représentant une école arabe, avec cette légende:

*Le maître d'école.* — Qu'est-ce qu'un Français?

*L'élève Ali.* — Un homme qui vole tout, brûle les villages, tue les femmes et les petits enfants.

Le gérant, l'écrivain et le dessinateur furent condamnés par le jury sans circonstances atténuantes; mais la Cour, moins féroce, se contenta d'infliger 200 francs d'amende au dessinateur; Auroy s'en tira avec 2 mois de prison; quant à Hervé, il récolta le maximum, qui, heureusement, n'était que de 3 mois. *(Note de l'éditeur).*

Où le cheval du guerrier hun avait passé l'herbe ne repoussait plus.

Enfoncé, Attila! Enfoncé par la République française! Gloire à la France immortelle!

Qu'est-ce que le cheval d'Attila à côté de cet obus explosif, que nous décrit avec ravissement un officier de réserve dans l'*Eclair*,

un obus qui, en tombant, vous donne sur le sol un coup de hache — « le coup de hache d'Attila », comme il l'appelle — long de 15 mètres à droite et à gauche et large de 3 à 4 mètres!

Notre foudre de guerre nous apprend qu'il y a trois ans, au Maroc, le coup de hache d'Attila fit merveille.

« Les corps qu'il fauchait étaient déshabillés et réduits à l'état de pulpe de boucherie ».

Ah! mes enfants! qu'est-ce qu'ils ont pris avec cet obus-là, la semaine dernière, les Marocains, du côté de la Moulouya!

A 2,500 mètres, leur Ksar de Guersil a été littéralement foudroyé!

Brave général Toutée, va! Quel héros! Quel Napoléon!

Et de l'autre côté du Maroc, le général Moïnier qui va leur en servir autant!

Ça leur apprendra, à ces Marocains, à ne pas laisser leur sultan les pressurer pour qu'il puisse payer les usuriers d'Europe qui lui ont prêté de l'argent, à lui et à ses prédécesseurs! Ça leur apprendra surtout à se rebiffer quand la bande Etienne leur fait l'honneur de vouloir les dévaliser, comme elle a déjà dévalisé leurs frères d'Algérie et de Tunisie.

Non mais, vous représentez-vous la tête de ces gaillards-là, de leurs bambins quand ça leur tombe du ciel? Pas même le temps de crier: « Allah! » Et les voilà « réduits en pulpe »!

Et les tribus qui vont voir nos glorieuses troupes noires! Vous voyez d'ici leur effarement?

Il n'avait pas de troupes noires dans son armée, Attila! Des troupes noires qui passent pour ne pas être dégoûtées de la chair humaine, et qui, lorsqu'elles ne vous mettent pas à la broche, vous apportent comme cadeau une maladie, la « filarose », qui vaut toutes les syphilis des troupes coloniales ou algériennes!

Attila avait des excuses.

Il vivait il y a quinze siècles; il n'avait pas proclamé les Droits de l'Homme; il ne posait pas pour civiliser les pays qu'il dévastait! Et il risquait sa peau!

Ce qui est répugnant, dans l'ignoble brigandage que nos Attilas républicains du vingtième siècle perpètrent au Maroc, c'est qu'ils ne risquent rien — ou si peu! — à peine plus qu'un Faralicq quand il assomme le peuple souverain sur la place de la Concorde.

Il y a pourtant quelque chose de plus répu-

gnant encore que les bandits en uniforme qui opèrent au Maroc ou que les financiers qui les y envoient.

C'est la pleutrerie et l'imbécillité du peuple français qui se fait le complice de leurs ignominies.

Peuple de lâches ! qu'as-tu fait pour empêcher ces horreurs ?

Ces assassins, ils sont partis de Paris, de Brest, de Toulon, de Cherbourg, de Rochefort, de cent autres villes où tu es en nombre !

C'est vous autres, cheminots syndiqués, qui les avez véhiculés ! C'est vous autres, inscrits maritimes syndiqués, qui les avez conduits de Marseille à Casablanca !

Pour avoir cinq sous de plus par jour vous êtes capables de vous mettre en grève. Mais pour empêcher de massacrer des hommes, des femmes, des enfants, qui ont des petits, — tout autant que la mère du colonel Moll, ô M. Bunau-Varilla ! — pas de danger que vos syndicats s'émeuvent !

Et vous autres, qui n'êtes ni cheminots, ni inscrits maritimes, mais qui vous dites révolutionnaires, socialistes, syndicalistes, anarchistes, vous avez laissé partir les assassins, sans même aller les siffler à la gare !

Vous avez trop peur de vous faire « botter le derrière » par les Faralicq !

C'est plus facile, évidemment, et moins dangereux de dauber sur les parlementaires que de s'organiser pour oser dans la rue conspuer les escarpes qui ont l'insolence de partir en musique, comme des triomphateurs, commettre leurs brigandages sur un peuple sans défense !

Il y a peut-être parmi ces soldats et ces officiers qui partent de braves gens trompés, qui croient sincèrement remplir une mission glorieuse.

Comment, eux qui ne lisent pas nos journaux, soupçonneront-ils qu'ils font un métier de bandits si le peuple ne vient pas sur leur passage, à leur départ, éveiller leur conscience en criant sa sympathie pour leurs futures victimes ?

Parce que dans un ou deux de vos journaux, des journalistes, au prix de leur liberté, mais sans aucun risque pour vous, crient leur indignation et la vôtre, vous croyez avoir agi ?

Parce que Delannoy a attrapé la mort dans une des geôles républicaines pour avoir crié son dégoût, votre dégoût, de d'Amade-le-Boucher, vous vous imaginez avoir fait votre devoir, vous ?

Allons donc !

Au lieu de nous organiser et de nous entraîner en vue de la Révolution qui vient, si nous continuons à exhaler tout notre révolutionnarisme en parlotes, en articles de journaux, et en bave sur nos voisins immédiats de lutte, nous n'aurons pas tout à fait volé notre sort quand les bandits qui opèrent au Maroc nous feront tâter à notre tour de « la hache d'Attila » !

UN SANS-PATRIE.

(La Guerre Sociale, n° du 17 au 23 mai 1911.)



## Déclarations de Gustave Hervé

(12 janvier 1912)

MESSIEURS LES JURÉS,

M. le Président des assises nous disait tout à l'heure, au cours de l'interrogatoire qu'il me faisait subir, que c'était en somme un petit procès, puisque je ne risquais que 3 mois de prison... beaucoup moins, ajoutait-il, que les soldats qui ont fait la campagne du Maroc.

Il est certain que lorsqu'on est déjà en prison depuis 2 ans, qu'on a encore 4 ans à

faire, on n'est pas à 3 mois de prison près. Encore pourrais-je faire observer que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Je me suis déjà entendu condamner, dans cette même salle, une première fois à 4 ans de prison, une deuxième fois à 1 an, une troisième fois à 4 ans, une quatrième fois à 2 ans; si je sais compter, cela fait 11 ans.

Je veux bien admettre que je risque moins que les soldats qui font la campagne au Maroc, surtout si vous considérez que l'intendance et son incurie leur ont fait plus de mal que le feu d'un ennemi, à peine armé — mais vous me concéderez aussi, je suis sûr, que je risque au moins autant que MM. les avocats généraux et MM. les magistrats qui m'ont octroyé mes 11 ans de prison! (*Rires dans la salle!*)

Un procès où l'honneur d'une nation est en cause, où notre honneur à tous est engagé, oui, votre honneur, messieurs de la Cour, votre honneur, messieurs du Parquet, votre honneur, messieurs du Jury, n'est pas un petit procès, c'est un grand procès.

Il s'agit de savoir si vos soldats, les soldats qui vous représentent, qui sont l'instrument et le bras de votre gouvernement, se sont conduits oui ou non au Maroc comme des bandits, des escarpes et des assassins !

Oh ! je ne discuterai pas, comme à la Chambre des députés, comme au Sénat, si vous avez fait oui ou non une bonne affaire au Maroc. Je ne discuterai pas si les milliards que vous avez dépensés depuis trois quarts de siècle à fonder à coups de canon un immense empire colonial, vous dont la population est stationnaire, n'auraient pas été employés plus utilement en France à des œuvres de solidarité ou à de grands travaux d'intérêt public, à la réfection complète de vos ports et de vos canaux dont l'état est lamentable.

Je ne discuterai pas la question de savoir si vous ne feriez pas mieux de consacrer vos milliards à refaire votre outillage industriel qui est la risée des grands pays industriels d'Europe ! Je me bornerai à juger votre expédition marocaine au point de vue du droit, au point de vue de la morale.

Le droit ! La morale ! Qu'est-ce que ces vieilles rengaines-là ont à faire ici ? Le droit ? Est-ce que les peuples d'Asie et d'Afrique ont des droits ? Est-ce que les « Droits de l'Homme » ont été proclamés par vos pères pour toutes ces races inférieures ? Est-ce qu'elles ne sont pas créées et mises au monde pour être massacrées ou mises en coupe réglée par les grandes nations civilisées ?

Parler de droit des gens à un moment où, après l'Angleterre qui a mis sa griffe sur l'Egypte, c'est l'Autriche qui plante la sienne sur la Bosnie, la France et l'Espagne qui se jettent sur la proie marocaine, l'Italie sur la proie tripolitaine, doit sembler un peu vieux jeu ou un peu naïf. Je dois vous faire l'effet du paysan du Danube venant crier la vérité brutalement à la face des puissants du jour. Au risque de vous paraître ridicule, je vous dirai les vôtres. Ecoutez-moi

\*  
\* \*

Le Maroc, sur lequel vos soldats se sont jetés comme des fauves, n'est pas le pays de sauvages et de cannibales qu'on vous a décrit pour servir de repoussoir sans doute au Maroc transfiguré subitement par l'arrivée des Français à Fez et pour pouvoir vous dire avec des trémolos dans la voix, comme M. l'Avocat général :

« La France était passée par là ! » Et c'est vous qui qualifiez de littérature et de roman les récits tragiques de mon ami Vigné d'Octon !

Quand j'étais professeur d'histoire et par surcroît de géographie, couvert de toutes les peaux d'âne universitaires, j'enseignais — et je vous prie en passant de retenir que je n'ai

pas été révoqué pour ignorance — que le Maroc était un pays très différent sans doute de nos pays de civilisation capitaliste, et très arriéré même, comme tous les pays endormis dans l'Islam, mais qu'il était loin d'être un pays de barbares. C'était un pays de culture et d'élevage, avec, dans les villes de l'intérieur et les ports de la côte, des artisans habiles. Sans doute l'esclavage y persistait comme dans presque tous les pays musulmans, mais l'esclavage, par suite de l'adoucissement des mœurs, s'était transformé, là comme souvent ailleurs, en une sorte de domesticité, et les esclaves marocains n'avaient pas une condition sensiblement plus dure que celle de pas mal de domestiques de nos pays civilisés. En tout cas, les Européens y vivaient dans une grande sécurité, non seulement dans les ports de la côte et les villes de l'intérieur, mais chez les tribus nomades.

Vous avez fait état de l'assassinat du docteur Mauchamp ! Mais il n'y a pas qu'au Maroc où l'on court le risque d'être assassiné, surtout quand, comme le docteur Mauchamp, on se fait assassiner pour s'être montré trop galant envers la femme de son prochain.

Quant aux incursions des tribus marocaines du côté de la frontière algérienne, elles n'ont

jamais, quoique vous en disiez, depuis trois quarts de siècle, beaucoup troublé la sécurité de vos possessions algériennes ; on n'en parle que lorsqu'on a besoin d'un prétexte pour obtenir des concessions économiques du sultan du Maroc. Quand on sait que les Beni-Snassen, l'une des tribus les plus anciennement pacifiées de la frontière franco-algérienne, ont été, il y a 4 ans, pillés et dévastés par vos troupes, on est en droit d'accueillir avec beaucoup de réserves les récits tendancieux ou intéressés des officiers qui commandent vos postes de la frontière algéro-marocaine !

En fait, ni l'assassinat du docteur Mauchamp, ni les troubles que les tribus marocaines causaient à l'Algérie n'ont été les causes déterminantes de votre expédition au Maroc.

La vérité, c'est qu'un syndicat de gros industriels, de gros banquiers, d'hommes politiques et de journalistes d'affaires s'est constitué dès 1904 pour l'exploitation économique du Maroc. Ce syndicat marocain, dont M. Etienne, le député, est l'agent politique et dont M. Schneider, du Creusot, est l'âme, a jeté son dévolu sur le Maroc le jour où on y a découvert de grandes richesses minières et où des groupements financiers y ont vu le moyen de construire des chemins de fer rémunérateurs.



Les gouvernements anglais et espagnols avaient été jusque-là les seuls obstacles à l'annexion du Maroc par la France. Les traités de 1904 levèrent toutes les difficultés. La France abandonna tous ses droits politiques sur l'Égypte et l'Angleterre lui abandonna les siens sur le Maroc. Avec l'Espagne on signa le fameux traité secret, que le peuple souverain de France vient de connaître, sept ans après, par une indiscretion du *Matin*.

Alors, on vit éclore comme par enchantement une foule de sociétés minières, toutes filiales du Creusot ; et la Banque de Paris et des Pays-Bas, la grande banque d'affaires qui masque toute la grande banque française, lança, en prélevant une belle commission, l'emprunt de 60 millions destiné à permettre au sultan du Maroc de rembourser tous les fournisseurs et les financiers anglais qui lui avaient prêté de l'argent ou fourni des marchandises ; les intérêts de sa nouvelle dette, le sultan du Maroc devait les payer sur le revenu des douanes que les prêteurs prenaient en gage.

C'est alors que le kaiser fit son voyage de Tanger (1905), prenant l'indépendance du Maroc sous sa protection. Il signifiait par là que les capitalistes allemands entendaient ne pas être traités comme des bâtards ou comme

quantité négligeable. Maintenant que l'Allemagne était devenue une grande puissance industrielle, ses gros industriels entendaient ne pas être évincés du partage de l'Afrique.

On alla s'expliquer à la conférence internationale d'Algésiras (1905). Là, le gouvernement français dut reconnaître solennellement l'indépendance du Maroc ; tout ce qu'on lui accordait, c'était, à cause de son établissement en Algérie, un droit de police le long de la frontière algéro-marocaine et, conjointement avec l'Espagne, la police des ports, qu'on organisait avec des instructeurs français et espagnols : des officiers français devaient être prêtés au sultan pour organiser ses troupes à l'euro-péenne et lui permettre de maintenir l'ordre dans son empire.

Mais il était bien entendu qu'au point de vue économique, le Maroc resterait ouvert à toutes les initiatives européennes, sans aucun privilège pour les commerçants ou industriels français.

\*  
\* \* \*

Les événements de Casablanca, au cours de l'année 1907, vinrent précipiter soudain la fin de l'indépendance marocaine.

Ces événements ont eu un témoin que vous ne récuseriez pas, sans doute : c'est un correspondant du *Figaro*, le grand journal aristocratique si dévoué aux intérêts de la finance, M. Bourdon.

Le récit qu'il envoya à son journal des horreurs de Casablanca sembla tellement peu à la gloire de la France qu'on n'osa pas l'insérer. M. Bourdon, qui est resté d'ailleurs rédacteur au *Figaro*, le publia en un volume : *Les Trois journées de Casablanca*.

C'est ce correspondant d'un des journaux les plus hostiles à mes idées qui va vous dire ce que furent ces horribles journées.

Casablanca est le principal débouché du Maroc sur l'Atlantique ; c'était une petite ville de 30.000 habitants : 5.000 juifs vivant dans un quartier distinct, 25.000 artisans ou commerçants marocains fort paisibles, et une petite colonie composée de quelques centaines d'Européens, parmi lesquels quelques Français.

Casablanca est le marché, la grande ville de la Chaouïa, province marocaine occupée par des tribus se livrant à la culture et à l'élevage.

En 1907, une entreprise française avait obtenu la construction d'une jetée dans le port de Casablanca. Pour construire la jetée, on avait ouvert quelques carrières à proximité de la

ville et un chemin de fer Decauville servait à amener à la jetée les pierres des carrières.

L'entrepreneur français n'eut-il pas l'indécence, pour économiser du chemin, de construire sa voie ferrée à travers un cimetière qu'il défonça ! Les os des déterrés apparaissaient sur les talus de la voie !

Alors, ce fut une ruée des tribus du voisinage vers la ville : les nomades de la Chaouïa entrèrent dans la ville, sommèrent le caïd, Si Bou Bekr, d'empêcher les Européens de continuer leurs travaux et de pousser plus loin leur voie ferrée.

Sachant la besogne qu'en Algérie et en Tunisie avaient faite les Européens qui avaient dépouillé les tribus de leurs meilleures terres, les Marocains de la Chaouïa considéraient — le mettez-vous pour un instant à leur place — la pénétration de leur pays par des voies ferrées comme un commencement d'expropriation.

Devant les hésitations du caïd, les têtes se montèrent et un jour que les ouvriers européens allaient aux carrières, on en tua neuf : trois Italiens, trois Espagnols et trois Français. Ce meurtre eut lieu le 30 juillet 1907. Il était le fait de quelques fanatiques des tribus, nullement de la population paisible de Casablanca.

Si des étrangers étaient venus chez vous et

avaient commencé par défoncer les cimetières de votre village, quel sort leur auriez-vous fait ?

La colonie européenne fut affolée. Le consul français fit demander aussitôt au représentant de la France à Tanger d'envoyer tout de suite un navire de guerre pour protéger les Européens, cependant que les moins braves de la colonie européenne s'embarquaient sur un navire marchand qui était en rade. Le croiseur le *Galilée* arriva à toute vapeur.

Par bonheur, l'effervescence se calmait.

L'oncle du sultan, Mouley-El-Amin, commandant supérieur de la Chaouïa, était accouru à Casablanca, avait destitué Si Bou Bekr, emprisonné quelques-uns des hommes des tribus, fait sortir doucement les autres de la ville.

Mais le rétablissement de l'ordre ne faisait pas l'affaire des officiers du *Galilée*. Quoi ! ils s'étaient dérangés pour rien ! Quelques bordées de leurs gros canons de marine et vous verriez si tous ces bicots ne se tiendraient pas cois !

Les consuls européens se réunirent et à l'unanimité décidèrent qu'un débarquement serait inopportun, qu'il exaspérerait les gens des tribus, alors que le calme renaissait ; qu'en tout cas, étant donné la faible compagnie de dé-

barquement que le *Galilée* pouvait mettre à terre, mieux valait rester tranquille.

Mais une escadre de renfort était signalée. Ne voulant pas partager avec d'autres la gloire d'un haut fait d'armes, l'état-major du *Galilée* décida de mettre à terre, au matin du 5 août, sa compagnie de débarquement.

Pendant la nuit, le *Galilée* signala cette opération au sémaphore placé au-dessus du consulat de France. Malheureusement, celui-ci ne put prévenir Mouley-El-Amin qu'à 4 heures du matin, si bien que lorsque les 60 hommes débarqués par le *Galilée* à 5 heures du matin se présentèrent à la porte de Casablanca, située près du port, le poste de soldats marocains se mit en mesure de les arrêter.

Que se passa-t-il exactement ?

Les Français racontent qu'un coup de feu, qui ne toucha d'ailleurs personne, fut tiré par un soldat marocain ; qu'alors l'officier français qui commandait le détachement se jeta contre la porte et, au milieu des coups de fusil, s'élança, suivi de ses hommes, au pas de course vers le consulat.

La petite troupe, comme une trombe, se précipita à travers les rues étroites de Casablanca. Les Arabes, éveillés par les premiers coups de fusil, accouraient à leurs portes ou à leurs

fenêtres et déchargeaient leurs fusils contre ces envahisseurs, se croyant victimes d'un guet-apens!

Les marins français arrivèrent au consulat de France, avec trois blessés dans leurs rangs, après avoir massacré pas mal de Marocains.

Les hommes des tribus, éveillés eux aussi par le bruit de la fusillade, rentraient à flots dans la ville, décidés à faire payer cher aux Européens et aux juifs, ces alliés naturels des Européens, ce qu'ils considéraient comme un odieux guet-apens et commençaient le pillage.

Mais tout à coup, on entendit gronder les canons du *Galilée*. Ils s'étaient tus tant que la compagnie de débarquement n'était pas encore au consulat, de peur de l'atteindre. Maintenant qu'elle était en lieu sûr, les canons de marine entraient en ligne et pendant plusieurs heures une pluie d'obus à la mélinite tomba sur la malheureuse ville, n'épargnant personne, frappant aveuglément tout ce qui n'était pas abrité par le drapeau d'un consulat européen. En quelques heures, la ville ne fut plus qu'un amas de décombres et un ignoble charnier.

Ecoutez le correspondant du *Figaro*:

« Vous vous souvenez du camp des mercenaires dans Salammbô? Vous vous rappelez les

cadavres tordus, les mouches qui se disputent leur place sur la pourriture, l'odeur de la charogne?... Je l'ai vu et respiré, le camp des mercenaires de Salammbô! C'était à côté de la nouvelle enceinte, à Soug-el-Djedid, sur un vaste terrain nu, vers l'ouest, dans la région de ce hideux Tanger qui est le quartier des Arabes indigents.

« Là s'étaient réfugiés, pêle-mêle, des habitants de Casablanca, fuyant à la fois le pillage et le bombardement, des soldats du maghzen (gouvernement marocain), des pillards troublés par nos obus. Du haut de la *Gloire* on aperçut leur troupe affolée. Il est probable que déjà elle s'était battue contre elle-même, et que les pillards des tribus, profitant de l'occasion, y avaient manœuvré leurs matraques; mais les obus bien pointés achevèrent l'œuvre. Alors, tombant sur une masse pressée et hurlante, ils...

« Non, non, le cœur me lève, et je ne vous montrerai pas cela. Ce soldat du maghzen, qui n'a plus de visage que la bouche tuméfiée et tordue, et à qui un éclat d'obus a enlevé les trois quarts de la tête; cette femme grosse, qui a enfanté là dans l'épouvante, et, tombée la tête en avant, les genoux pliés, la croupe haute et béante, serre contre sa chair pantelante et nue

le petit qui vient de naître et n'est né que pour mourir ; ces chevaux renversés, le poitrail ouvert, sur leurs cavaliers ; un emmêlement effrayant, gigantesque, impudique de bêtes, d'hommes, de femmes, dont les grimaces d'agonie sont monstrueuses, et dont les chairs, gonflées par les gaz que chauffe le soleil, sont énormes, souflées, tendues, et leur font des corps de géants, où s'érigent des sexes prodigieux ; puis des mouches, puis l'odeur, la pestilence qui s'échappe du charnier, enfin un tableau d'Apocalypse si vertigineux et si complet que les démoniaques compositions d'un Wirtz semblent des jeux enfantins d'une imagination timide...

« Voilà une part de ce que j'ai vu ce matin sous le ciel métallique de Casablanca, à travers un champ nu la veille, dans la chanson monotone du flot voisin qui se brise sur les rochers.

« De malheureux juifs, réquisitionnés, enfouissent ces débris, et eux-mêmes saisis à la gorge, les remuent de loin avec de longs bâtons, les tirent par des crocs, les attachent avec des cordes. On les charge sur un tombereau, qui les mène plus loin, on les pousse dans un trou, on y jette vingt centimètres de terre et les voilà enfouis. Parfois un bras dépasse, un poing fermé, un pied...

Qu'est cela ?... A bonne distance, le sous-officier de tirailleurs qui commande la corvée s'agite et marche rapidement de long en large, toussé, renifle, crache à terre de dégoût et grommelle en arabe des choses incompréhensibles. Pourtant, ce n'est pas la délicatesse des émotions ni la finesse de l'odorat qui caractérisent le tirailleur. Mais voilà bien le spectacle le plus effroyablement immonde que j'aie jamais vu. Depuis trois jours, on enterre ici, et ils sont une quarantaine.....

« Impudique et à demi-nue sous ses voiles relevés, une jeune femme est étendue sur le côté. Elle tourne vers moi son fin visage maigre et vidé, mais joli, à peine vivant encore, déjà sculpté par la mort. Sa peau moite a la pâleur jaune d'un ivoire ancien. Elle pose sur les miens ses grands yeux profonds, où tremblent à l'abri des cils recourbés une petite lueur qui est un reste de vie. Me voit-elle ? Et si elle me voit, que disent ses yeux ? Sous le bourrelet à peine rose de ses lèvres amincies, ses mâchoires desserrées montrent des dents éblouissantes, et sa bouche reste entr'ouverte, comme une caverne, sans un frémissement. Un de ses bras est invisible sous les étoffes. L'autre, appuyé sur le coude, balance machinalement de-

vant le visage une main qui n'a déjà plus de souplesse. La maigreur de ce corps est un spectacle douloureux et qui terrifie. Cette jeune Marocaine a de la grâce. Elle fut belle et désirable. Une peau ambrée, tendue sur un squelette raidi, voilà ce qu'il reste d'une créature née pour l'amour, et les derniers témoins d'une vie qui s'évapore, c'est le lent mouvement d'une main déjà ossifiée, un reflet sombre sous une paupière.

« Le plus horrible me reste à dire. Sur cette chair sans défense, les mouches s'acharnent, les affreuses mouches qui, cent mètres plus loin, viennent de pomper les humeurs décomposées des corps en putréfaction. Il n'est pas une place, pas un pli, pas une intimité de ce corps à peine vêtu où elles ne se glissent et ne cherchent à s'assouvir. Elles emplissent la cavité des yeux, elles bordent les lèvres, elles pénètrent dans l'ancre noir de la bouche entr'ouverte. Friandes de pourriture, elles ont déjà flairé en ce jeune corps la pestilence prochaine du cadavre qui s'apprête. Et la misérable n'a même plus la force de les chasser.

« Que fait ici cette femme, et quel est son mal? C'est une blessée encore. Sa plaie est invisible, mais une trace sanglante sur l'étoffe à l'endroit de l'épaule la révèle — une balle,

quelque éclat d'obus —, et elle meurt là, sous le ciel et dans la majesté du firmament enflammé, n'ayant plus de maison sans doute, n'ayant plus de mari... »

.....  
 La France avait passé par là ! monsieur l'avocat général !

\* \* \*

Sur les ruines fumantes de ce qui avait été quelques jours auparavant une ville coquette, débarque, venant d'Algérie, le corps d'armée du général Drude, cependant que les canons de l'escadre fouillent les environs de Casablanca de ses obus et de ses schrapnels pour les déblayer des tribus que la barbare destruction de Casablanca avait soulevées.

Que pouvait la bravoure des cavaliers marocains, armés de vieux fusils démodés et sans artillerie, contre le corps expéditionnaire français armé de leblés et de canons de 75? En quelques semaines, ils éprouvèrent des pertes sanglantes.

Tout Marocain pris les armes à la main, même blessé, était fusillé.

Ce sont les soldats et officiers du corps expéditionnaire qui, naïvement, dans leurs lettres,

se vantent de cette ignominie, à moins que ce ne soit les correspondants de nos plus grands journaux.

J'ai cité plusieurs de ces lettres qui parurent dans tous les journaux, à mes jurés de 1907.

Savourez, à votre tour, je vous prie, ces trois lettres publiées par la presse française dans le cours de septembre 1907.

Voici d'abord un extrait d'une dépêche d'un correspondant de *l'Echo de Paris*:

« Les Français ont fait deux prisonniers qui furent interrogés par le général Drude après la bataille. Puis la sentence de mort leur fut lue. Ils pleurèrent, baisèrent les mains du général et se jetèrent à ses pieds, mais après qu'on les eût obligés à creuser leur propres tombes, ils furent fusillés. »

La lettre suivante est du commandant Provest, de la légion étrangère :

« Chère maman,

« Nous sommes à peu près tranquilles au camp, pendant le jour du moins, et la nuit, les alertes se font aussi plus rares. Cependant nous n'avons pas eu encore une seule nuit sans qu'un petit poste de l'une ou l'autre face reçût la visite des Marocains. Dans la nuit d'avant-

hier, par un brouillard intense, une trentaine de fantassins ennemis sont venus se heurter contre un de nos petits postes. On s'est retiré à dix pas. Le petit poste n'a eu personne d'atteint; les Marocains ont laissé un mort et un blessé; mais, selon leur coutume, ils ont dû emporter d'autres morts et d'autres blessés, car les flaques de sang étaient nombreuses. Le blessé a été amené au milieu du camp, près du poste de police. Il n'a cessé de montrer le poing aux hommes de garde, sans doute pour se faire achever, mais nous l'avons envoyé, dès ce matin, au commandant de la place pour être interrogé et exécuté. »

Ecoutez maintenant le correspondant de *l'Agence Havas*:

« A 3 kilomètres au delà de Sidi-Moumen, quelques goumiers sont tombés sur douze cavaliers arabes et treize fantassins qu'ils chargèrent. Les cavaliers s'échappèrent, mais les goumiers tuèrent un fantassin et firent six prisonniers. Ils rapportèrent aussi les seules armes de la bande qui consistaient en un vieux fusil Martini démodé, une baïonnette fichée sur un bâton et trois longs fusils arabes. Après un interrogatoire, les prisonniers ont été conduits à la côte sous une escorte de goumiers

puis fusillés pour avoir été trouvés les armes à la main. »

Avez-vous assez crié, il y a quarante ans, quand les Allemands fusillaient des francs-tireurs parce que ce n'étaient pas des réguliers ?

Eh bien ! vous en avez fait autant au Maroc. Tous les paysans marocains que vous avez pris les armes à la main, vous les avez fusillés comme des chiens pour le crime d'avoir défendu leur pays contre l'envahisseur.

Et les otages cueillis par les troupes allemandes ? Avez-vous assez flétri ce procédé barbare. Eh bien ! vous l'avez appliqué autour de Casablanca, et votre général Drude n'est arrivé à pacifier les tribus voisines de la ville qu'en leur prenant des otages.

\*  
\* \*

Mais ces moyens semblaient trop doux et trop humains, ou en tout cas trop peu expéditifs au syndicat marocain.

Le général Drude fut remplacé par d'Amadele-Boucher.

Avec ce bandit commença la guerre d'extermination dans toute la Chaouïa.

Il reprit le système de dévastation méthodique qu'un de ses prédécesseurs, le maréchal Bugeaud, de sinistre mémoire, avait employé largement pour terroriser les Arabes d'Algérie.

Il constitua des colonnes infernales qui parcoururent la Chaouïa en tous sens, brûlant les récoltes, enlevant les troupeaux, massacrant tout sur leur passage.

Dans les guerres entre tribus, les Marocains ont coutume de décapiter les cadavres des ennemis tombés sur le champ de bataille. Ils en usaient ainsi avec les cadavres des Français tombés entre leurs mains. Le procédé manque de délicatesse, j'en conviens, bien qu'il me semble moins criminel de mutiler des morts que de massacrer des vivants.

Cette coutume marocaine servit aux chefs de l'armée française à exaspérer leurs soldats jusqu'à la férocité.

Pendant toute la fin de l'année 1907 et toute l'année 1908, j'ai découpé dans tous les journaux de Paris et de province des centaines de lettres où nos bandits racontaient leurs exploits. Je publiais leurs lettres sous la rubrique : « Nos bandits au Maroc ». Il me faudrait une journée entière pour vous les lire toutes. Laissez-moi vous en lire quelques-unes seulement pour votre édification :



« C'est épatant la guerre : mais dur...

« Mais ça ne fait rien, je suis rudement content ; je saurai ce que c'est que se battre pour de bon. Le pays est assez chic, mais désert ; partout où nous passons, on brûle et razzie tout. »

*(Lettre de Trinquier, sous-officier de chasseurs, Républicain de Melun, 15 janvier 1908.)*

« Casablanca, 8 juin 1908.

« Chère mère,

« ... On leur a pris tout ce qu'ils possédaient ; nous avons brûlé leurs tentes et razié leurs troupeaux, leurs volailles. Malgré cela, ils n'ont pas fait leur soumission : ils se sont retirés dans leurs montagnes où ils sont cernés. Il faudra pourtant qu'ils cèdent à la force, car tous les postes sont placés de manière qu'ils ne peuvent faire aucun commerce ni aucune récolte ; nous n'avons que ce moyen de les réduire, puisque nous ne pouvons franchir leurs énormes montagnes avec notre artillerie qui est absolument nécessaire pour seconder l'infanterie. »

*(Journal de Roubaix, 19 juin 1908.)*

« Nous prenons contact tous les jours avec l'ennemi dans nos reconnaissances. Toutes nos sorties ont pour but l'incendie des récoltes mûres. Quel triste spectacle ! Quel dommage de brûler d'aussi merveilleuses récoltes ! Ce travail, en effet, contribue efficacement à la soumission des rebelles. Malgré cela, beaucoup encore continuent à garder la brousse et essayent de faire leur récolte, loin, très loin du fort. Mais, l'œil à la jumelle, quelqu'un sonde les vallées, et les moissonneurs sont à leur tour fauchés par la mitraille de nos pièces de 75. »

*(Le Rappel du 18 juin 1908.)*

Mon cher Auglay, vous voyez bien le tableau, je pense : ces barbares de paysans marocains viennent en cachette, à la hâte, moissonner leurs blés. Les moissonneurs sont au travail. Mais là-bas, au loin, à 3 kilomètres, les civilisés les guettent avec leurs jumelles. Et au moment où les moissonneurs moissonnent les blés, les Français moissonnent les moissonneurs. Je vous recommande le tableau pour un de vos prochains dessins : je me charge, moi, de la légende.

Et toi, mon vieil Auroy, que penses-tu de ces horreurs ? Tout à l'heure, M. l'avocat

général parlait du silence impressionnant qui accueillait ses déclarations patriotiques — silence d'autant moins extraordinaire dans cette salle que si quelqu'un manifestait son opinion il se verrait expulsé immédiatement. C'est le même silence impressionnant, d'ailleurs, au moment où je flétris ces horreurs. Mais quels hurlements d'indignation et de honte si je lisais ces lettres-là à un meeting du manège Saint-Paul ou à Tivoli-Vaux-Hall, à tes camarades du Bâtiment !! Crois-tu vraiment après ces lectures qu'ils trouveraient que j'ai exagéré quand j'ai traité ces massacreurs de bandits, d'escarpes et d'assassins ?...

Cette dévastation systématique est d'ailleurs avouée. On en parle ouvertement dans les journaux bien pensants. Le *Temps* la loue. M. de Lanessan, ancien gouverneur de l'Indo-Chine, la combat. En tout cas, personne ne la conteste.

« J'ai vu appliquer au Tonkin, dit-il, la tactique employée par le général d'Amade et recommandée par le *Temps*, de 1885 à 1891. Pendant 6 ans nos troupes brûlèrent les villages et razièrent les buffles. »

Vous voyez, messieurs les jurés, c'est la tactique courante de vos soldats chaque fois qu'ils vont civiliser un coin de l'Asie ou de l'Afrique !

\* \* \*

Inutile, je pense, de vous dire que les vies humaines n'étaient pas épargnées, et que chaque fois qu'on pouvait cerner ou surprendre un campement arabe, on massacrait tout ce qu'on pouvait, sans toujours ménager les femmes et les enfants.

Le plus glorieux fait d'armes de ce genre est le massacre d'Ourini, du 15 mars 1908.

Nous l'avons connu grâce à une indiscretion du *Matin* qui, par inadvertance, je pense, a laissé dans ses colonnes passer une dépêche terrifiante de son correspondant de guerre.

Je vous prie de remarquer que ce correspondant partage toutes les préventions des militaires français dans le camp desquels il vit, au sujet des Marocains, et qu'il rejette les torts du côté des victimes. Son témoignage n'en a que plus de poids :

« *Dar-Ould-Fatima, 15 mars.* — Dépêche de notre envoyé spécial (*réexpédiée de Tanger le 20 mars*). — Je viens d'assister à un spectacle plus effroyable encore que celui du 8 mars, où les M'dakra, cernés de toutes parts

dans une cuvette, furent hachés par la mitraille pendant près d'une demi-heure.

« Le carnage d'aujourd'hui dépasse en horreur tout ce qu'on peut imaginer. Quinze cents cadavres, éventrés par les obus, troués par les baïonnettes, gisent sur les décombres fumants des douars de la zaouïa de Si-el-Ourini.

« Parmi eux se trouvent des femmes et des enfants, que nos schrapnells n'ont pu distinguer à trois mille mètres.

« Cette leçon a été rude, et nos glorieux morts, mutilés avec tant de sauvagerie, ont été vengés, bien vengés.

« On serait, malgré tout, tenté de s'apitoyer sur ces monceaux de cadavres, si l'on n'avait pas encore présentes à la mémoire les atrocités commises par les Chaouïa tant dans Casablanca même, le 5 et 6 août, que dans les combats ultérieurs... »

Vous voyez, pour ce monsieur, ce sont les Chaouïa qui ont fait de Casablanca un charnier !

« Cette hécatombe était rendue, du reste, inévitable par l'insolence des tribus qui étaient encore venues nous attaquer. Elle était nécessaire pour impressionner les rebelles et leur donner une juste idée de la puissance de nos

moyens de répression. Cette journée aura fait plus pour la pacification des Chaouïa que toutes les palabres qui se sont poursuivies pendant de longs mois... »

Evidemment, c'est plus expéditif !

« A quatre heures, le combat s'engage, comme d'habitude, par la fusillade de la cavalerie. Les Marocains couronnent une crête : nous avons nos réserves à l'arrière.

« Nos batteries se mettent en position et aspergent les crêtes que l'infanterie occupe demi-heure après.

« De ce point on découvre un douar important de plusieurs centaines de tentes. En quelques instants, il est bouleversé par nos obus à la mélinite. Tous les coups portent.

« Des groupes de dix, vingt individus sont dispersés par un seul éclatement de projectile. Les cadavres tombent en tas les uns sur les autres et le bombardement continue jusqu'à ce que plus rien ne bouge.

« L'infanterie est alors lancée, mais elle est reçue à coups de feu par les derniers survivants cachés sous les tentes. L'assaut est donné et les baïonnettes achèvent l'œuvre des obus.

« Mais ce n'est pas fini.

« Du point où l'on était arrivé apparais-

saient cinq autres douars, aussi importants que le premier, tout grouillants de cavaliers et de fantassins tirant à grande distance sur nous.

« Les batteries se mirent de nouveau en action et quatre des douars visibles furent inondés d'obus avec une intensité effrayante. Le cinquième douar est hors de portée de nos pièces.

« La nuit commence à tomber, le ciel menace. Nous sommes à cinq heures du bivouac. Aussi, le général d'Amade, estimant la leçon suffisante, épargne le dernier village.

« L'infanterie de la colonne de Tirs pénètre à la baïonnette dans les derniers douars bombardés et achève le carnage. Au milieu d'un de ces douars se dresse une grande tente blanche. C'est celle du caïd Ben Nouala, qui a pris la fuite. Autour de cette tente, immobiles, terrifiés, tassés les uns contre les autres, restent une centaine de survivants, entourés de monceaux de cadavres. Ils attendent la mort, n'ayant plus la force de se défendre ni la conscience de se rendre.

« Les tirailleurs, enivrés de sang et de poudre, se lancent sur eux, la baïonnette haute, mais le capitaine Roquefort les arrête et explique aux Marocains que leur vie est sauvée et qu'ils n'ont plus rien à craindre. L'un d'eux

tire un coup de feu dans la direction de l'officier ; celui-là seul est passé par les armes. Les autres sont épargnés.

« Le soleil a maintenant disparu derrière l'horizon et le rougeoiement du ciel se confond avec celui de la terre.

« Des râles d'agonie montent de partout. Des silhouettes affolées errent dans toutes les directions, s'enfonçant éperdues dans la nuit pour fuir cet enfer.

« Le ralliement est sonné, les troupes se forment en ordre de colonne et regagnent le bivouac à minuit, sous une pluie battante. Bien que l'infanterie ait fait dans cette journée plus de soixante kilomètres, soutenu trois heures de combat et marché sous une pluie battante, dans un terrain détrempé, les hommes ne sentent pas la fatigue.

« Ils ont la satisfaction d'avoir vengé tous leurs camarades si héroïquement tombés depuis huit mois sur le sol marocain. »

Ces douars, qu'on a ainsi fait flamber, après en avoir massacré les habitants, sont des villages nomades où toute la population de non combattants, vieillards, femmes, enfants, était mêlée aux Marocains armés.

La dépêche du *Matin* produisit en France

un si fâcheux effet qu'une note officieuse de l'*Agence Havas* vint essayer d'atténuer la mauvaise impression. Elle confirmait d'ailleurs en gros les faits.

Mais quelques semaines après, un journal algérien, les *Nouvelles*, publiait la lettre d'un zouave qui avait pris part au massacre et qui confirmait la dépêche du *Matin*.

Ecoutez plutôt :

« Le 15 mars, nous avons fait un véritable massacre...

« Quand nous rentrâmes dans le premier carré des tentes marocaines, baïonnette au canon, le sol était couvert de cadavres de toutes grandeurs ; femmes, enfants, tout cela se trouvait étendu pêle-mêle.

« Nous n'épargnâmes rien, tout fut passé au fil de l'épée.

« Devant moi, un Marocain, les mains encore noires de poudre, mais blessé à la cuisse d'une balle, m'implore, me demandant grâce ; un légionnaire, qui se trouvait derrière, me dit : « Finis-le donc, celui-là, tue-le, nom de Dieu, pas de pitié, le zouave ! » Pourtant un sentiment d'humanité régnait en moi, je ne me sentais pas le courage d'achever cet homme m'implorant ; pourtant, eux ne nous font pas

de pitié ; mais que veux-tu, je ne me sentais pas le courage ; le légionnaire vint près de moi : « Ah ! les zouaves, vous êtes trop « bons pour cette race : tiens, regarde ! » ; il plaça le canon de son arme près de la tête du Marocain, qui faisait des gestes éperdus. Je tournai la tête, le coup partit, la cervelle éclaboussa le sol, il raidit les jambes et ce fut tout.

« J'avancais plus loin encore, pâle d'émotion. Je vis un garçon d'une dizaine d'années, la moitié du visage emporté ; un autre, la poitrine défoncée ; plus nous avançons, plus les cadavres devenaient nombreux ; c'était une véritable boucherie ; tout autour de moi, je ne voyais que des cadavres et on tuait toujours ; la nuit vint interrompre ce carnage ; ceux qui avaient pu fuir se trouvaient déjà loin, on les laissa ; le général fit sonner le rassemblement ; on flanqua le feu partout, il faisait déjà nuit ; c'était un spectacle vraiment féérique de voir trois ou quatre immenses carrés de tentes marocaines flamber comme une allumette ; tout ce qui restait dans les tentes brûla : nous autres, les zouaves, nous emportions chacun quatre ou cinq poules. Les troupeaux, le général les fit laisser, nous repartîmes vers le camp ; sur la route, nous trouvâmes un gosse de cinq

à six ans gardant le corps de son père qui avait été tué ; il nous fit pitié, mais que veux-tu, c'est la guerre ; je crois que de cette journée, ils s'en souviendront. »

Mon cher Auglay, cet enfant de six ans, qui garde le cadavre de son père, mais c'est l'élève Ali ! Ah ! je comprends qu'à la question : « Qu'est-ce qu'un Français ? » il réponde : « Un homme qui vole tout, brûle les villages, tue les femmes et les petits enfants ! »

Après un an de massacres pareils, l'ordre régna à Varsovie... je veux dire : dans la Chaouïa.

Votre syndicat marocain crut que l'heure de la moisson était venue et une convention fut passée entre les deux gouvernements français et allemand, en 1909, stipulant la part à laquelle les nationaux de chacun des deux pays auraient droit dans les adjudications de travaux publics au Maroc... du Maroc toujours indépendant, mais dont la Chaouïa était occupée militairement.

Mais la convention ne put être exécutée, le gouvernement anglais ayant cette fois trouvé qu'on faisait la part trop petite à ses nationaux.

La bande Etienne-Schneider jouait de malheur.

Profitant de la faiblesse du ministère Monis, elle risqua un grand coup.

Elle fit répandre le bruit qu'une mehalla du sultan du Maroc, commandée par des officiers français était cernée dans son camp, affamée, sur le point de périr, en même temps que le sultan était assiégé dans Fez, sa capitale, par des tribus rebelles, ainsi que la petite colonie européenne de cette ville.

Aussitôt, des renforts partirent à la hâte pour le Maroc ; et la marche sur Fez fut décidée ; la colonne du général Moinier y entra sans coup férir : ni le sultan, ni les instructeurs n'avaient jamais été sérieusement menacés. Mais on était à Fez. On y était en violation du traité d'Algésiras. Mais on y était.

C'est alors que le gouvernement allemand, pour protester contre une violation aussi cynique du droit international, envoya une canonnière à Agadir et que, pour obtenir l'autorisation de rester à Fez et d'établir le protectorat français au Maroc, il fallut lui lâcher le Congo pour éviter une guerre européenne.

\*  
\* \* \*

Telle est, succinctement racontée, l'histoire véridique de votre brigandage marocain.

Eh bien ! je ne sais pas quelle est votre façon de le juger. Pour moi qui appelle un chat un chat, c'est du banditisme qualifié. Et ce ne sont pas seulement les gens d'affaires de la bande Etienne qui sont des bandits, ce sont les troupiers français qui se sont fait les exécuteurs de leur besogne, ce sont les massacreurs de Casablanca, ce sont les assassins des prisonniers marocains, ce sont les incendiaires de la Chaouïa.

Je les ai appelés des bandits, des escarpes. J'ai dit qu'ils avaient fait là-bas un métier de bandits ! Je ne retire rien de ce que j'ai dit !

Ecoutez ce que dit de ces brigandages coloniaux Pierre Loti, un académicien, un officier supérieur de la marine qui, dans le *Figaro* du 3 janvier dernier, a libéré sa conscience, lui aussi : il le fait en une langue qui, évidemment n'est pas celle du journal populaire qu'est la *Guerre Sociale*, mais au fond la pensée est la même et il est à peine moins sévère que moi.

C'est du brigandage des Italiens en Tripolitaine qu'il parle, mais, vous le verrez, tout ce qu'il dit s'applique, point par point, à votre brigandage marocain. Ecoutez « cette littérature », monsieur l'avocat général :

« Je me souviens qu'une nuit, dans un hallier d'Afrique, la lueur du magnésium me fit entrevoir pendant quelques secondes la lutte d'un buffle contre une panthère qui venait de lui sauter sur le dos. Admirable, le pauvre buffle, dans sa façon désespérée de bondir pour secouer la bête qui l'avait agrippé au col ; mais le combat était inégal, d'abord à cause de l'imprévu de l'attaque, et puis aussi il n'avait pas de griffes, lui, qui se défendait contre la mangeuse, tandis qu'elle au contraire venait de lui en planter une dizaine dans la chair vive, une dizaine de griffes aiguës et longues qui le saignaient à flots.

« Entre l'épisode du hallier et la guerre italo-turque, un rapprochement se fait dans mon esprit ; même brusquerie — et même mobile, hélas ! — chez l'agresseur, même inégalité des armes, même fureur héroïque dans la défense.

« Et aujourd'hui ce sont des hommes ! Et l'Europe, comme chaque fois que l'on massacre, regarde fort tranquillement ! Quelle dérision que tous ces grands mots vides : progrès, pacifisme, conférences et arbitrage !

« J'entends déjà les Italiens me riposter que nous avons joué aux conquérants, nous-mêmes, en Algérie d'abord, — dans des temps abolis,

il est vrai — plus tard au Tonkin et ailleurs. Hélas, oui, courbons la tête. Ce fut toutefois infiniment moins sanglant que leur œuvre de Tripolitaine; mais un peu de crime subsiste-là malgré tout pour entacher notre histoire. Aussi n'est-ce pas contre les Italiens seuls que s'élève ma protestation attristée, mais contre nous tous, peuples dits chrétiens de l'Europe; sur la terre, c'est toujours nous les plus tueurs; avec nos paroles de fraternité aux lèvres, c'est nous qui, chaque année, inventons quelque nouvel explosif plus infernal, nous qui mettons à feu et à sang, dans un but de rapine, le vieux monde africain ou asiatique, et traitons les hommes de race brune ou jaune, comme du bétail. Partout nous broyons à coups de mitraille les civilisations différentes de la nôtre, que nous dédaignons *a priori* sans y rien comprendre, parce qu'elles sont moins pratiques, moins utilitaires et moins armées. Et, à notre suite, quand nous avons fini de tuer, toujours nous apportons l'exploitation sans frein, nos bagnes d'ouvriers, nos grandes usines destructives des petits métiers individuels, et l'agitation, la laideur, la ferraille, les « apéritifs », les convoitises, la désespérance!... A nous voir de près à l'œuvre, loin de la métropole où s'échangent de suaves discours fra-

ternels, on constate que, depuis l'époque des Huns, l'espèce humaine n'a pas fait dix pas vers la Pitié! »

\*  
\*  
\*

Vous me dites, Monsieur l'avocat général, qu'ils sont braves, vos bandits en uniforme? Les bandits de la rue Ordener qui, à la merci d'une panne de leur auto, d'une crevaison de pneu, d'un embarras de voitures, risquaient l'arrestation, c'est-à-dire la guillotine, ne manquaient pas d'audace, eux non plus! En sont-ce moins pour cela des assassins?

Ils ont massacré par ordre? soit! je leur accorde cette circonstance atténuante, mais, et les chefs militaires qui leur donnaient l'ordre de fusiller des prisonniers ou les officiers du *Galilée* qui, pour soigner leur avancement, ordonnèrent le feu sur une ville sans défense et firent massacrer des centaines et des milliers d'être inoffensifs, — leur en accordez-vous, des circonstances atténuantes?

Ils ont travaillé pour la civilisation et pour la France! Allons donc! Ils ont travaillé pour quelques syndicats de requins de l'industrie, du commerce et de la politique, ou pour leur avancement!



Je veux bien croire que parmi eux il y a de braves gens trompés — je l'ai dit d'ailleurs dans mon article; — j'admire autant que vous les médecins civils et militaires qui, au Maroc, créent des hôpitaux pour les Marocains; et ces sœurs de charité, laïques ou ecclésiastiques, qui soignent avec dévouement les malades français ou indigènes. Mais ce ne sont pas eux que je traite de bandits et d'escarpes!

Vous ne pouviez pas introduire au Maroc ce que notre civilisation a de bon, construire des hôpitaux, multiplier les écoles, sans, au préalable, commencer par massacrer ceux que vous prétendez civiliser?

Si vous aviez dépensé à construire des hôpitaux ou des écoles au Maroc, le quart des millions que vous avez consacrés à des œuvres de mort et de destruction, si vous aviez fait cette pénétration pacifique que mon parti réclamait à cor et à cri, les Marocains aujourd'hui vous béniraient comme des bienfaiteurs au lieu de vous maudire comme des massacreurs, et vous auriez pu exploiter en paix les mines de leur pays que vous convoitez!

Mais c'était trop lent. Ça ne faisait l'affaire ni de vos hommes d'affaires, pressés de s'enrichir, ni de vos officiers, pressés de s'illustrer dans quelques actions d'éclat.

Alors vous vous êtes jetés sur ces proies comme le tigre sur le buffle du hallier.

Libre à vous, M. l'avocat général, de vous solidariser avec eux! et d'accepter votre responsabilité dans les crimes qu'ils ont commis.

Pour moi, je proclame que je n'ai rien de commun avec eux; que ce n'est pas en mon nom que ces bandits ont mis Casablanca à feu et à sang, que ce n'est pas en mon nom qu'ils ont fusillé leurs prisonniers de guerre, qu'ils ont fait de la Chaouïa un désert et un brasier!

Non! non! Voyez mes mains! Elles ne sont pas rouges du sang des femmes de Casablanca, Elles ne sont pas souillées du sang des enfants de la Chaouïa!

Ah! ils ont travaillé pour la civilisation et pour la France!

Vous voulez dire qu'ils ont déshonoré la France et la civilisation! Qu'ils ont déshonoré leurs uniformes et planté leur drapeau dans le fumier!

Oh! l'hypocrisie! La France soldat du droit! protectrice des faibles et des opprimés! Vous m'avez enseigné cela à votre laïque! Et j'ai eu la candeur de vous croire! Allons donc! Vous faites comme les autres! Vous filez doux devant les forts, vous écrasez de votre talon tous les faibles qui ne peuvent vous résister! Vous

en êtes toujours à la sauvagerie de votre ancêtre gaulois : « Malheur aux vaincus ! » La France des Droits de l'Homme, ça ! Allons donc ! Cartouche et Mandrin !

Ah ! vous vous étonnez peut-être que ce soit moi, le « Sans-Patrie », l'homme du drapeau dans le fumier — comme disent les grands journaux à la solde de la finance — qui rappelle à la pudeur les patriotes et les professionnels militaires ! Qui les rappelle au respect de leur patrie et de leur drapeau, en même temps qu'au respect de l'humanité !

Si vous vous étonnez, c'est que vous ignorez la pensée profonde du socialisme international héritier de tout ce qu'il y a eu de grand dans le passé de l'humanité !

J'appartiens à ce parti socialiste international qui est le parti des opprimés de toutes races et de toutes couleurs ! Nous pouvons être faibles encore, nous sommes assez faibles pour que vous puissiez pour un article de journal nous jeter au fond de vos geôles, mais malgré notre faiblesse, nous avons encore assez de force pour, du fond de vos geôles, tendre la main à tous ceux que vous écrasez, à tous ceux que vous broyez, et cracher à la figure de leurs massacreurs !

Tout à l'heure, dans une péroraison élo-

quente, M. l'avocat général se penchait vers vous et vous disait : « Jurés de France, j'entends battre dans vos poitrines le cœur de la France ! »

Moi aussi, en terminant, je me penche vers vous et je vous crie : « Jurés de France, je voudrais entendre battre dans vos poitrines le cœur de l'humanité ! »

*(Applaudissements dans la partie réservée au public ; le président menace de faire évacuer la salle.)*



## TABLE

Préface.....	I
L'Anniversaire de Wagram (1901).....	23
Aux Conscrits (1901) .....	31
Conseils aux Conscrits (1903).....	37
Le Procès des vingt-huit ou l'Affiche rouge.	45
<b>Déclarations en Cour d'Assises du 31 décembre 1905.....</b>	<b>48</b>
Le Brigandage marocain :	
Vivent les Marocains !.....	97
La grande victoire de Casablanca.....	102
Contre le Brigandage marocain.....	106
Discours prononcé à Paris aux Sociétés sa- vantes le 12 septembre 1907 .....	112
Ceux d'Étampes et ceux du Maroc.....	149
Hardi les Marocains !.....	152
<b>Déclarations du 24 décembre 1907.....</b>	<b>157</b>
Draveil-Villeneuve.....	223
L'Affaire Liabeuf .....	229
<b>Déclarations du 23 février 1910.....</b>	<b>232</b>
Oraison funèbre du colonel Moll.....	279
La Conquête de la rue .....	285
<b>Déclarations du 10 novembre 1911 .....</b>	<b>290</b>
Attila au Maroc.....	335
<b>Déclarations du 12 janvier 1912.....</b>	<b>340</b>

.....  
G. HERVÉ  
.....

Mes  
Crimes

.....  
PRIX :

3 francs

.....  
Éditions de la  
PENSÉE SOCIALISTE  
8, rue St-Joseph

1912